SHOUT
SHARE
IT

BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,

OU

HISTOIRE DES OUVRAGES

DES SÇAVANS DE LA

GRANDE-BRETAGNE:

Pour les Mois

D'AVRIL, MAI ET JUIN.

M DCC XXXIX.

TOME TREIZIEME,

PREMIERE PARTIE.

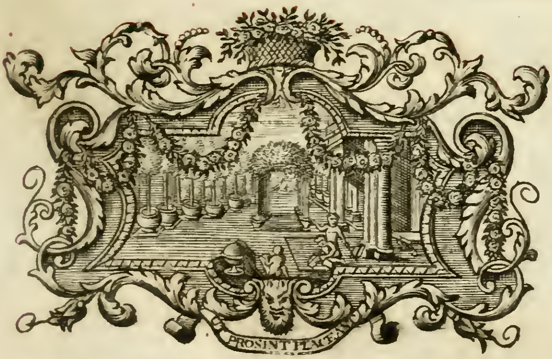

A LA HAYE,
Chez PIERRE DE HONDT.
M. DCC. XXXIX.

TABLE DES ARTICLES.

Art. I. Mr. Thomas Shaw; *ſes Voyages en divers lieux de la Barbarie & du Levant, &c.* Troiſième Extrait. pag. 1.

II. Mad. Elisabeth Rowe; *ſes Oeuvres mêlées en Proſe & en Vers; avec des Poëſies de Mr.* Thomas Rowe. 28.

III. Mr. Watts; *Traité qu'on lui attribue de la Force & de la Foibleſſe de la Raiſon humaine; ou l'importante queſtion ſur la Suffiſance de la Raiſon pour conduire les Hommes à la Connoiſſance de la Religion & au Bonheur d'une autre Vie:* Seconde Edition. 65.

IV. *Le* Dr. Henri Hammond; *Dix-neuf de ſes Lettres miſes en Recueil par* Mr. François Peck. 92.

V. *Diſſertation ſur la* Femme-Soeur; *ou* Sœur-Femme *de S. Paul; ti-*

rée

rée d'une Lettre du Dr. HAMMOND, *à* Mr. Pierre Staninough. 122.

ART. VI. JEAN MILTON; *Recueil complet de ſes Oeuvres Hiſtoriques, Politiques & mêlées, avec un nouveau Récit hiſtorique & critique de la Vie & des Ecrits de l'Auteur, contenant pluſieurs Piéces originales qui n'avoient jamais paru, par* Mr. Thomas Birch. 135.

VII. *Relation Hiſtorique de Voyages faits dans tous les Comtez de la* Grande-Bretagne, *où l'on donne une deſcription détaillée & amuſante de tout ce qu'il y a de curieux & de remarquable*: Seconde Edition. 167.

VIII. Mr. JEAN SELDEN; *ſon Diſcours Hiſtorique & Politique ſur les Loix & le Gouvernement d'Angleterre, depuis les premiers tems juſqu'au Regne d'*Eliſabeth; *avec une Apologie de l'ancienne Conſtitution des* Parlemens d'Angleterre; *le tout redigé en ordre par* Mr. Nathanaël Bacon. 178.

IX. *Lettre de* Mr. S**, *aux* Auteurs de la Bibliothèque Britannique. 206.

BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,

O U

HISTOIRE DES OUVRAGES

DES SAVANS DE LA

GRANDE BRETAGNE.

POUR LES MOIS D'AVRIL, MAI
ET JUIN. MDCCXXXIX.

* * *

ARTICLE PREMIER.

Travels, or Obſervations relating to ſeveral Parts of Barbary and the Levant.

C'eſt-à-dire:

Voyages en divers Lieux de la Barbarie & du Levant, avec des Obſervations: Par Thomas Shaw, *Docteur en Théologie, & Membre du College* de la Reine *à* Ox-

Oxford & de la Societé Royale, &c.
[Troiſième Extrait]

,, LEs Arts & les Sciences ont été depuis pluſieurs ſiécles, & ſont encore très-negligez en *Barbarie.* La Philoſophie, la Médecine & les Mathématiques, qui y fleuriſſoient dans le tems qu'ailleurs on en connoiſſoit à peine le nom, y ſont preſque entierement ignorées aujourd'hui. Les courſes perpétuelles des *Arabes*, & les véxations que les *Maures* éprouvent de la part des *Turcs*, ne leur laiſſent, ni la liberté, ni la tranquillité néceſſaires pour cultiver les Sciences, ou pour y faire de nouvelles découvertes. Et par rapport aux *Turcs*, ils ſont naturellement ſi inquiets & ſi turbulens, ou bien ils s'engagent ſi fort dans le commerce par l'avidité du gain, qu'ils n'ont pas le moindre goût pour les Lettres, paroiſſant extrêmement ſurpris que les Chrétiens puiſſent prendre tant de plaiſir à l'étude, & y employer tant de tems & d'argent.

Dès que Mr. *Shaw* fut arrivé à *Alger*, il tâcha de faire connoiſſance avec les perſonnes qui paſſoient pour avoir le plus de ſçavoir & de lecture; & quoique l'éloignement que les peuples de *Barbarie* ont en général pour les Etrangers, & ſurtout pour les Chrétiens, lui rendît la choſe ſe très-difficile, il en vint pourtant à bout. Il découvrit bientôt, que le premier Aſtronome qui a le ſoin de regler les heures de la Priere, n'entendoit pas aſſez de Trigonometrie pour deſſiner un Quadran, & que tout l'art de la Navigation en uſage à *Alger* & à *Tunis*, ne conſiſtoit que dans une légere connoiſſance de l'uſage de la Bouſſole. La Chymie elle-même, qui étoit autrefois la Science favorite de ces peuples, ſe réduit à préſent tout au plus, à ſçavoir diſtiller quelques Simples. Leurs Médecins ne connoiſſent ni *Raſis*, ni *Averroës*, ni aucun autre de ces anciens Auteurs Arabes qui ſe ſont rendus ſi célèbres dans leur Art. *Dioſcoride*, de l'édition Eſpagnole, eſt preſque le ſeul Livre qu'ils étudient & qu'ils conſultent. *L'Emim*, ou Chef des Médecins, demanda un jour à l'Auteur, ſi les Chrétiens avoient l'Ouvrage de *Boo-Kratt*? car c'eſt ainſi qu'ils appellent *Hippocrate*, par ignorance, ou par vanité *; ajoutant que ç'a été le premier Médecin *Arabe*, & qu'il vivoit un peu avant *Avicenne*.

Mr. *Shaw* décrit à cette occaſion la manière dont on pratique la Médecine en *Barbarie*, laquelle confirme de reſte ce qu'il a avancé de l'ignorance de ceux qui l'exercent. Rien n'eſt plus rare parmi mi eux que les remedes compoſez. La ſeule Ordonnance dans ce genre qu'il ait vûë pendant tout le tems qu'il a demeuré dans ce Païs, eſt celle d'un de leurs fameux *Marabous*, ou Saints, que voici mot à mot: „ La vie de nous tous eſt „ dans la main de Dieu, & lorſque cela „ eſt écrit (c. à. d. *réſolu dans ſon Con-* „ *ſeil*) il faut que nous mourions. Ce- „ pendant il a plû à Dieu de préſerver „ pluſieurs perſonnes de la Peſte par ce „ moyen: Prenez chaque matin, pendant „ que la contagion regne, une pillule ou „ deux de la compoſition ſuivante, ſça- „ voir de la Myrrhe 2. parts, du Saffran „ 1. part, de l'Aloës 2. parts, & du Sirop „ de bayes de Myrte. Q. S. ". Quoique l'inoculation de la petite Verole ſoit en uſage dans ces Païs, la pratique n'en eſt cependant pas auſſi générale qu'on ſe l'imagine en Europe; la plûpart des gens croyent, que c'eſt tenter la Providence & faire violence à la nature; & ils ne manquent pas, non plus que nous, de faits à alleguer pour la décréditer.

---

* *Boo-Kratt* c'eſt le Pere de *Kratt*, qu'on ſuppoſe avoir été *Arabe*.

Ces Peuples ſont ſi ignorans, qu'ils ne ſçavent pas même ſe ſervir des Inſtrumens de Mathématiques de leurs Ancêtres, comme Quadrans, Aſtrolabes, &c. leſquels ont échapé aux malheurs des tems. Ils les regardent plutôt comme des curioſitez, que comme des inventions utiles. Ils ont auſſi d'anciens Calendriers fort exacts;

exacts, où ſont marquez en différentes colomnes le lever & le coucher du Soleil, les jours du Mois & les heures de la Priere pour chaque jour, &c. Mais, ſoit pareſſe, ſoit incapacité, ils n'en font aucun uſage. L'Arithmétique, dont il eſt très-probable que leurs Peres ont été les premiers Inventeurs, & l'Algèbre, dont ils nous ont au moins fourni les caractères, leur ſont ſi inconnuës, qu'il n'y a peut-être pas un homme en vingt-mille qui en ait quelque idée. Cependant il faut leur rendre cette juſtice, que les Marchands ſur-tout ſont fort experts à faire de tête des calculs, & à ſupputer ſur le champ toute ſorte de ſommes, en mettant leurs mains dans les manches les uns des autres, & ſe touchant certains doigts, ou certaines jointures des doigts, dont chacun marque un nombre fixe, de ſorte que ſans ſe parler, & ſans que les aſſiſtans puiſſent ſçavoir dequoi il s'agit, ils contractent enſemble pour des ſommes conſiderables.

La Muſique des Arabes eſt d'une ſimplicité égale à celle des premiers tems; celle des Maures eſt plus compoſée & plus harmonieuſe, & celle des Turcs l'emporte de beaucoup ſur l'une & ſur l'autre. Mr. *Shaw* décrit ici au long leurs Inſtrumens, & donne un échantillon de leur Muſique, pour mettre les curieux en état d'en juger. Mais de tous les Arts, celui que ces peuples ont le mieux cultivé, c'eſt l'Architecture; quoique l'Auteur remarque, qu'elle eſt encore telle qu'elle étoit dans les tems les plus reculez, & qu'elle n'a point été perfectionnée. Comme leurs Maiſons ſont fort ſemblables à celles dont il eſt parlé dans l'Ecriture Sainte, il a cru devoir en faire une deſcription particuliere. Elles ont toutes de grandes portes, des chambres ſpacieuſes, des pavez de marbre, des Cours en forme de cloîtres, c'eſt-à-dire que les portes & les fenêtres des chambres donnent ſur ces cours; car il n'y a jamais du côté de la ruë qu'une fenêtre grillée, ou un balcon grillé, où les femmes peuvent aller ſe mettre pour voir les paſſans. On entre dans ces Maiſons par un long porche ou veſtibule, garni des deux côtez de bancs, & c'eſt-là que le Maître de la Maiſon reçoit ſes viſites, & parle aux perſonnes avec qui il a à faire. Ce porche conduit à une grande Cour qui eſt au milieu de la Maiſon, & où les Etrangers, non pas même les plus proches Parens, ne ſont admis que dans les occaſions extraordinaires, comme Mariages, Circonciſions, &c. Cette Cour, autour de laquelle ſont les apartemens, eſt toute découverte; mais lorſqu'on y reçoit compagnie, ou dans les grandes chaleurs de l'été, on étend par deſſus une eſpece de voile, ou de courtine, qui eſt attachée à l'un des côtez du haut de la muraille, & qui, par le moyen de quelques cordes, s'ouvre ou ſe ferme comme l'on veut. C'eſt-là l'*Impluvium*, ou le *Cava Ædium* des Romains *, & le τὸ μέσον de St. Luc †. Le haut de ces Maiſons eſt en platte-forme fermée d'une baluſtrade, ou d'une muraille, par-deſſus laquelle on peut voir ce qui ſe paſſe dans la ruë ou dans la Cour. Ces plattes-formes ſervent à ſécher le linge & les fruits, comme figues & raiſins; à prendre le frais au ſoir, & à faire les dévotions ordinaires. L'Auteur, après avoir décrit la manière dont les Maiſons de Barbarie ſont bâties, ſe ſert de cette deſcription pour éclaircir l'Hiſtoire du Paralitique de l'Evangile. Voici ce qu'il dit ſur ce ſujet.

,, Entre les difficultez & les abſurditez
,, qu'on a prétendu trouver dans cette
,, Hiſtoire, on a particulierement inſiſté
,, ſur celle-ci §, *que les expreſſions des E-*
,, *vangéliſtes*, *ſçavoir qu'on* DE'COUVRIT
,, LE TOIT DE LA MAISON *où étoit*
,, *Jeſus*, *qu'on* LE PERCA (Marc. II. 4.)
,, *qu'on* DESCENDIT LE PARALYTI-
,, QUE AU TRAVERS DU TOIT (Luc.
,, V.

---

* Vid. *Varro* de Ling. lat. l. 4. §. 33. *Aſcon. Pedan.* Not. in Cicer. Orat. 1. in Verrem. *Alex. ab Alex.* &c.

† V. 19.

§ C'eſt le fameux *Woolſton* dans ſon IV. Diſc. contre les Miracles de N. S.

,, V. 19) *ſuppoſant qu'on rompit les tuiles,*
,, *les lates, les ſoliveaux,* &c. *ce fut un*
,, *grand bonheur*, continue l'Auteur d'un
,, ton profane, *ſi Jeſus & ſes Diſciples n'eurent*
,, *pas la tête caſſée, & ſi les aſſiſtans*
,, *ne furent pas étouffez de la pouſſiere.* Mais
,, pour faire voir qu'il n'y eut rien de
,, ſemblable, il faut remarquer, par rapport
,, à l'expreſſion de St. Marc, *ils découvrirent*
,, *le toit de la Maiſon, & l'ayant*
,, *percé, &c*, que le mot de l'Original ϛέγη
,, (*un toit*) peut déſigner, de même que
,, celui de la Verſion Syriaque (*tatlibo*)
,, qui y répond *, toute ſorte de couvertures,
,, le voile ou la courtine dont
,, on a parlé ci-devant, auſſi-bien que le
,, toit ou le lambris, proprement ainſi
,, nommé. Par conſequent l'on peut ſuppoſer
,, que le verbe ἀποϛέγειν, *découvrir*,
,, ne ſignifie autre choſe dans cet endroit
,, que tirer, écarter ce voile, ouvrir cette
,, courtine. Pour ce qui eſt de l'autre
,, mot ἐξορύξαντες, que nous avons rendu
,, par *ayant percé*, il ne ſe trouve point
,, dans le Manuſcrit de *Cambridge*, & les
,, Auteurs de la Verſion Syriaque & de
,, quelques autres Verſions n'y ont eu aucun
,, égard, ſoit qu'ils ne l'entendiſſent
,, pas bien, ou qu'ils trouvaſſent le ſens
,, aſſez clair ſans cela; ce qui eſt beau-

---

* Vid. *Car. Schaaf.* Lex. Syriac. p. 214-15. & *Caſtell.* Lex. p. 1503.

,, coup plus probable. A la vérité ce
,, mot, dans la Verſion Perſienne, eſt rendu
,, ou ſuppléé par cette phraſe, *quatuor*
,, *angulis lectuli totidem funibus annexis*,
,, comme s'il avoit rapport à l'action de
,, dévaler le lit avec des cordes, ou à celle
,, de faire des trous aux quatre coins
,, du lit pour y paſſer des cordes. Mais
,, il eſt bien plus apparent que ce mot
,, doit être lié avec celui de ςέγη, & marquer,
,, conformément à celui de *patefacientes*,
,, dont St. Jerôme s'eſt ſervi dans
,, ſa Verſion, une plus grande ouverture
,, que les hommes qui portoient le petit
,, lit firent en tirant tout-à-fait la courtine,
,, ou en enlevant, ſoit les piéces
,, de bois qui la ſoutenoient d'un côté,
,, ſoit la baluſtrade qui regnoit tout autour,
,, afin de pouvoir deſcendre plus
,, commodément le Malade. Suivant cette
,, explication, voici comment il faudroit
,, traduire ce paſſage: *Et comme ils ne pouvoient*
,, *s'approcher de lui à cauſe de la foule*,
,, *ils tirerent le voile qui couvroit le lieu*
,, *où il étoit; & ayant enlevé tout ce qui le*
,, *tenoit étendu*, ou qui les empêchoit d'exécuter
,, leur deſſein, *ils deſcendirent le lit*
,, *où le Paralitique étoit couché.*

,, Et ce qui prouve qu'ils ne rompirent
,, point, ou ne percerent point le toit,
,, & par conſequent que les termes de
,, l'Original doivent être traduits d'une
,, autre manière que ne l'a fait la Ver-

,, ſion Angloiſe, c'eſt l'endroit parallèle
,, de St. *Luc*, où cette phraſe *διὰ τῶν κεράμων*
,, *καθῆκαν ἀυτὸν*, *per tegulas demiſerunt*
,, *illum*, que nous avons rendu par *ils le*
,, *deſcendirent au travers du toit*, ou *ils le*
,, *devalerent par les tuiles*, comme ſi le toit
,, avoit déja été auparavant rompu; devroit
,, être exprimée par celle-ci, *ils*
,, *le devalerent le long du toit*, ou *par les*
,, *côtez du toit*. Car comme le mot *κεράμα*,
,, qui originairement a pû marquer un toit
,, fait de tuiles, comme le ſont tous ceux
,, des Païs ſeptentrionaux, a été appliqué
,, dans la ſuite à la couverture des Maiſons
,, (*tectum* ou *Δῶμα* * en général;
,, auſſi le ſens de l'expreſſion de St. *Luc*
,, dépend entierement de l'uſage de la
,, prépoſition *διὰ*. Or, & dans le paſſage
,, des *Actes* IX. 25. *Les Diſciples le prirent*

---

* *Quemque in tegulis videritis alienum.......-videritis hominem in noſtris tegulis*, &c. Plaut. Mil. 2. 2. *De tegulis modò neſcio quis inſpectavit veſtratum familiarium per noſtrum Impluvium intùs apud nos Philocomaſium, atque hoſpitem oſculantis.* Ibid. *Vinctum, ſi ædes ejus (Flaminis Dialis) introierit, ſolvi neceſſum eſt; & vincula per Impluvium in tegulas ſubduci, atque indè foras in viam dimitti.* Aul. Gell. Noct. Attic. 10. 15. *Quum tamen tu nocte ſociâ, hortante libidine, cogente mercede, per tegulas demitterere.* Cic. 2. Phil. 45. Αὐτὸ δὲ τὸ τέγος, ὃ μόνον οἱ νῦν κέραμον ὀνομάζουσιν ἀλλὰ, &c. Jul. Pol. Onom. l. 7. c. 33.

,, *rent pendant la nuit, & le deſcendirent par*
,, *la muraille dans un panier*; & dans celui
,, de la 2. aux *Corinthiens* XI. 33. *On*
,, *me deſcendit par la muraille, d'une fenêtre*,
,, où la même phraſe, préciſement, eſt
,, employée que dans S. *Luc*, cette prépoſition
,, ſignifie néceſſairement *par*, ou
,, *le long* de la muraille. Ainſi l'Evangéliſte
,, aura voulu dire, que les hommes
,, qui portoient le Paralytique, *le devalerent*
,, *par-deſſus le toit*, ou *le long de la*
,, *muraille qui ſoutenoit un des côtez du toit*;
,, tout comme l'on peut conjecturer que
,, *Marc-Antoine* fut devalé, ſuivant un fameux
,, paſſage de *Ciceron* *. La même
,, choſe à-peu-près eſt dite de Jupiter,
,, dans l'*Eunuque de Térence* III. 5. 37. où
,, on lit *Seſe in hominem convertiſſe, atque*
,, PER ALIENAS TEGULAS *veniſſe clanculùm*
,, *per Impluvium*; & du Serpent dans
,, le *Phorm.* IV. 4. 47. *Per Impluvium decidiſſe*
,, *de tegulis.* Un paſſage que le Dr.
,, *Lightfoot* a cité du *Talmud* ſur *Marc* II. 4.
,, confirmera encore mon explication; le
,, voici. *Quand Raf Honna fut mort, on*
,, *ne put point faire paſſer ſa biere par la*
,, *porte, qui étoit trop étroite: c'eſt pourquoi*
,, *on jugea à propos de le deſcendre par le toit*
,, (דרך ננין) c'eſt-à-dire *par le chemin*
,, *du toit*, comme ce ſçavant homme l'ex-

---

* Vid. Not. ut ſuprà.

„ plique. Mais avec ſa permiſſion, ce „ devroit être plutôt, comme dans le „ paſſage de St. Luc, *par-deſſus le toit*, ou „ le long de la muraille qui ſoutient le „ toit: c'eſt-à-dire qu'on le porta d'a„bord ſur le toit de la Maiſon, & que „ de-là on le devala le long de la murail„le dans la ruë. Nous avons encore un „ paſſage d'*Aulu-Gelle* qui porte, que *ſi „ quelque perſonne enchaînée ſe ſauvoit dans „ la Maiſon du* Prêtre de Jupiter, *on le „ mettroit auſſi-tôt en liberté, & ſes fers ſe„roient élevez par le moyen d'une corde, au „ travers de l'*IMPLUVIUM *ſur le toit ou „ la terraſſe, d'où on les devaleroit enſuite „ dans le grand chemin ou dans la ruë* *.

„ Quand donc on conſidere comme il „ faut, & la force des termes de l'Origi„nal, & la manière de bâtir les Maiſons „ en *Barbarie*, toute ſemblable à celle des „ anciens Juifs, la prétenduë difficulté qu'on „ trouve dans l'Hiſtoire du Paralitique, „ s'évanouït auſſi-tôt. Il ne s'agiſſoit que „ de le porter ſur le toit, ou ſur la ter„raſſe de la Maiſon où étoit Jeſus-Chriſt, „ ce qui pouvoit ſe faire en montant par „ l'eſcalier qui eſt à l'entrée du porche, „ & qui ne communique point avec les „ apartemens (car il y en a un autre en „ dedans de la cour, deſtiné à cet uſa„ge)

---

* Vid. *Aul. Gel.* ut ſuprà.

„ ge) mais plus facilement encore en „ paſſant par deſſus les terraſſes des Maiſons voiſines, n'y ayant pour les ſeparer qu'une muraille ſi baſſe, que dans les „ villes bâties ſur un terrein uni, on peut „ aller d'un bout à l'autre par-deſſus les „ Maiſons, ſans être obligé de deſcendre „ dans les ruës. Cela fait, il n'étoit queſtion que de tirer le voile, autant que „ cela étoit neceſſaire pour devaler le „ petit lit le long de la muraille, dans la „ cour où Jeſus-Chriſt & ſes Diſciples étoient aſſemblez.

Nous ne nous arrêterons pas à ce que l'Auteur dit de quelques autres parties des Maiſons de Barbarie, non plus qu'aux remarques qu'il fait à cette occaſion pour éclaircir pluſieurs paſſages, tant du Vieux que du Nouveau Teſtament: cela nous meneroit trop loin. Les Moſquées de ce Païs ſont bâties comme par-tout ailleurs où le Mahométiſme eſt établi, & n'ont rien de particulier. On ne voit pas de cimetieres auprès de ces Moſquées, comme c'eſt la coûtume des Chrétiens d'en avoir auprès de leurs Egliſes. Ils ſont toûjours hors de la ville, ou du village. Chaque famille a ſon terrein marqué, & ſeparé de celui des autres, pour enterrer ſes morts; & comme les ſépulcres, & les murailles mêmes qui les environnent, ſont tenus en bon ordre & bien blanchis, on peut dire qu'ils ſont un Commentaire permanent des expreſſions de Jeſus-Chriſt, quand il compare les Scribes & les Phariſiens à *des ſépulcres blanchis, dont le dehors paroît beau, mais dont le dedans eſt rempli d'oſſemens de morts & de toute ſorte d'ordures*; & quand il leur reproche d'*orner les tombeaux des Juſtes* *. Pendant deux ou trois mois après qu'une perſonne eſt morte, ſes Parentes vont régulierement une fois la ſemaine pleurer ſur ſon tombeau, & s'acquitter de leur *Parentalia* †.

Ce qu'on vient de dire des Bâtimens de Barbarie, ne regarde que les Maures & les Turcs, car les Arabes n'ont rien de ſemblable. Ils ſont diviſez en deux claſſes; les premiers, ſçavoir les *Bedouins*, habitent les plaines; & les ſeconds, nommez *Kabyles*, habitent les montagnes. Les *Bedouins* demeurent dans des tentes fort légeres, & qui n'ont d'autre couverture que des peaux couſuës enſemble, ou des toiles faites de crin. C'eſt ce que les Anciens appelloient *Mapalia* §, & l'on peut dire qu'el-

---

* Matth. XXIII. 27. 29.

† C'étoient des feſtins qu'on avoit coûtume de faire anciennement à la mort de ſes proches Parens. Vid. *Alex. ab Alex.* ut ſuprà, & *Lex. Pitiſc.*

§ *Qualia Maurus amat diſperſa* Mapalia *Paſtor.*
Sil. Ital. Lib. 17.

Et ſolitus vacuis errare Mapalibus *Afer Venator.*
Lucan. L. 4.

Fa-

qu'elles n'ont point changé. On en voit quelquefois juſqu'à deux-ou trois-cens enſemble. Ces Peuples ne s'arrêtent dans un lieu qu'autant qu'il leur convient, ſurtout pour le bétail, dont ils ont une grande quantité. Les *Kabyles*, ou Arabes des montagnes, ne changent point ainſi de demeure, & leurs habitations ſont plus ſemblables à des Maiſons qu'à des tentes, étant généralement bâties de bois, ou de terre graſſe & de pierres, & couvertes de chaume. Comme ces Huttes (car c'eſt le véritable nom qui leur convient) ſont fixes, ou faites pour demeurer dans la même place, on ne ſçauroit douter qu'elles ne ſoient les *Magalia* des Anciens *. *Carthage* même, s'il faut en croire *Virgile* †, n'étoit autre choſe, avant le tems de *Didon*, qu'un amas de ces ſortes de Huttes,

---

Familiæ aliquot (Numidarum) *cum* Mapalibus, *pecoribuſque ſuis* (*ea pecunia illis eſt*) *perſecuti ſunt Regem.* Tit. Liv. L. 29. *Numidas poſitis Mapalibus conſediſſe.* Tac. Ann. L. 4. §. 25.

* Magalia *dicta*, *quaſi Magaria*, *quod* Magar *Punici novam villam dicunt.* Iſid. Orig. L. 15. Cap. 12. Vid. Boch. Chan. L. 1. Cap. 24. Magalia *quæ à vallo Caſtrorum* Magar *vel* Magul, *inſtar villarum fixæ erant*, *&c.* Vid. Cl. Vaſſæi Not. in Sall. Bell. Jug. p. 285.

† *Miratur molem Æneas*, Magalia *quondam*, Æn. I. 425.

tes, ou qu'un village de *Kabyles*, tels qu'on les voit aujourd'hui.

A en juger par la ſituation des *Kabyles*, & par leur langage, qui leur eſt auſſi particulier que leur ſituation, ce ſont les ſeuls peuples de *Barbarie* qui puiſſent deſcendre des anciens Africains. Car quoique ce Païs ait été ſucceſſivement conquis par les Romains, les Arabes, les Vandales, les Maures & les Turcs, il eſt plus que probable que les habitans des montagnes n'ont point ſubi le joug des Vainqueurs, & par conſequent ne ſe ſont point mêlez & n'ont eu aucun commerce avec ces diverſes Nations. Aujourd'hui même ils ne reconnoiſſent point l'autorité du Grand-Seigneur, & ne lui payent aucun tribut, comme le font les autres Arabes. Et ce qui prouve qu'ils forment un peuple particulier, & plus ancien que tous les autres peuples qui habitent la Barbarie, c'eſt que leur Langue, qu'ils appellent *Showiah*, na pas la moindre affinité, ni avec les différentes Langues de ces peuples, ni même avec aucune Langue Orientale ancienne ou moderne. L'Auteur en a mis un Vocabulaire à la fin de ſon Ouvrage pour la ſatisfaction des Curieux.

La principale Manufacture des Arabes, tant *Bedouins* que *Kabyles*, eſt celle des *Hykes*, ou Couvertures de laine, & des toiles faites de poil de chèvres pour leurs tentes. Les femmes ſeules y travaillent, & au lieu de navettes, elles ſe ſervent de leurs doigts pour conduire tous les fils de la trame. Les *Hykes* ont ordinairement 18. pieds de long, & cinq ou ſix de large; c'eſt l'habillement de ces peuples durant le jour, & leur lit pour la nuit. Ils en jettent un bout ſur l'une de leurs épaules, & s'enveloppent du reſte; & lorſqu'ils veulent ſe mettre en chemin, ou à l'ouvrage, ils l'attachent avec une ceinture. Ils portent auſſi ſouvent par deſſus une eſpece de manteau tout d'une piéce, que l'Auteur croit être ſemblable à la tunique de Jeſus-Chriſt, qui *étoit ſans couture*, ou d'un ſeul tiſſu *depuis le haut juſqu'au bas* (Jean. XIX. 23.) Ce manteau a un capuchon dont ils ſe ſervent lorſqu'il pleut, ou qu'il fait bien froid; car hors de-là ils vont tête nuë, n'ayant qu'une bandelette qui leur deſcend le long des temples, & qu'ils attachent derriere la tête pour aſſujettir leurs cheveux. Nous ne dirons rien des habits particuliers des Maures & des Turcs, qui ſont en tout ſemblables, parce que cela eſt aſſez connu; quoique Mr. *Shaw* s'y étende beaucoup.

Toutes ſortes de proviſions de bouche ſont à grand marché en *Barbarie*. On peut y avoir des poulets pour moins de deux ſols piéce, un mouton pour trois chellings ſix ſols, un bœuf pour une Guinée, & le boiſſeau du meilleur froment pour 15. ou 18. ſols. Le pain, le lait & le fruit, font toute la nourriture des Arabes; mais les Turcs & les Maures mangent outre cela de la chair, des légumes, du poiſſon, &c. Et ceux d'entre eux qui ſont à leur aiſe, ſe traitent auſſi délicatement qu'on peut le faire en Europe.

Les Arabes ſont naturellement fort pareſſeux; ils ne s'attachent à aucune profeſſion, ni à rien de tout ce qui ſent le travail; ils paſſent les journées entieres à fumer, étendus ſous quelque arbre; & ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt que, quoiqu'ils n'ayent rien à faire, ils ne ſçauroient demeurer dans leurs maiſons, ni prendre aucun plaiſir dans leur domeſtique. Ils font plus de cas de leurs chevaux que de toute autre choſe, & ne ſont jamais plus contens que quand ils courent à toute bride, & qu'ils vont en partis pour détrouſſer les paſſans, ou à la chaſſe, qui eſt leur occupation favorite. Ils y ſont ſi experts, qu'ils ne craignent point d'attaquer les bêtes même les plus féroces. Quand ils veulent chaſſer le Lion, ils s'aſſemblent au nombre de trois-ou quatre-cens, & forment un auſſi grand cercle qu'ils peuvent, en ſe tenant à quelque diſtance les uns des autres; ils ont quelques gens de pied, armez de javelines, & des chiens, qui marchent les premiers pour battre le lieu. A meſure qu'ils avancent, ils ſe ſerrent, de peur que l'animal ne leur échape ; & dès qu'il paroît, ils fondent ſur lui, ou l'attendent de pied ferme, & lui lancent leurs Sagayes ou dards ſi à propos, qu'il tombe en un inſtant percé de coups. Seulement il arrive quelquefois, que ſe ſentant preſſé, ou même au moment qu'on l'a lancé, il ſe jette ſur le premier Pieton, & plutôt que de lâcher priſe il ſe laiſſe mettre en piéces.

Ce ſont les Femmes, parmi les Arabes, qui exercent les profeſſions méchaniques, & qui avec cela ont tout le ſoin du menage, pendant que les Maris ſe divertiſſent ou font les fainéans, & que les Garçons, & les Filles gardent les troupeaux. Les Maris ſont de vrais Tirans, qui ſe moquent des égards qu'on a pour le ſexe chez les Nations polies de l'Europe, comme étant contraires à la Loi primitive, qui, ſelon eux, donne à l'Homme un empire abſolu ſur la Femme.

Quoique l'hoſpitalité regne parmi les Arabes, c'eſt plutôt chez eux une coûtume qu'une vertu. Ils n'en ſont ni moins traîtres, ni moins voleurs ; & il arrive ſouvent qu'ils vont le matin dépouiller ſur la route, ceux qu'ils ont logez la nuit & reçus avec toutes les marques apparentes de cordialité. Ce n'eſt pas même ſeulement les Etrangers qu'ils attaquent, mais encore

core tous ceux qu'ils trouvent ſans armes & ſans défenſe; ils n'épargnent pas ceux de leur propre Nation, ſur-tout lorſqu'ils ſont d'une différente Tribu, car il regne entre ces Tribus des diviſions éternelles & une haine implacable. Et c'eſt ainſi, dit Mr. *Shaw*, qu'ils accompliſſent juſqu'à ce jour la prédiction de l'Ange (Gen. XVI. 12.) touchant *Iſmaël*, de qui ils ſont deſcendus: *Il ſera ſemblable à un Ane ſauvage, il levera ſa main contre tous, & tous leveront la main contre lui.* Cependant il faut rendre cette juſtice à ceux qui habitent la partie Occidentale de l'Afrique, qu'ils font depuis long-tems un grand commerce avec les Nègres qui ſont le long du *Niger*, de la meilleure foi du monde, & même ſans voir les perſonnes avec qui ils négocient. On ſçait comment cela ſe pratique.

Il n'y a point de peuple plus ſuperſtitieux que les Arabes. Ils pendent au col de leurs enfans la figure d'une main ouverte, qu'ils peignent auſſi ſur leurs tentes ou maiſons, & ſur leur bétail, comme un amulète contre toute ſorte de maléfices; car chez eux le nombre de *Cinq* eſt un nombre myſtérieux. Les perſonnes de tout âge portent auſſi dans la même vûë quelque paſſage de l'Alcoran ſur leur poitrine ou dans leurs bonnets. Ils ont tous une grande foi aux Enchanteurs & aux Sorciers. Ils attribuent leurs maladies à un ordre particulier de Génies, qu'ils ſuppoſent tenir le milieu entre les Anges & les Démons, & qui ne reſſemblent pas mal aux Fées du tems jadis, fréquentant les fontaines, les cavernes & les bocages, & ſe transformant en toute ſorte d'animaux. Comme ces Génies ſe rencontrent à chaque pas que l'on fait, il eſt toûjours à craindre qu'on ne les ait offenſez ; ainſi, pour les appaiſer, on leur ſacrifie un coq, une brebis, ou une chèvre, avec des cérémonies toutes particulieres, comme celles de faire fumer de l'encens, d'enterrer la victime, d'en boire le ſang, d'en brûler ou d'en diſperſer les plumes &c. tout cela ſuivant le ſexe ou la qualité du malade, & la nature de ſa maladie.

Ces Peuples ont encore une extrême venération pour leurs *Marabous*, qui ſont des eſpeces de Prédicateurs & de ſaints tout enſemble. Ils menent généralement une vie fort auſtère, & ne s'occupent qu'à dire leurs chapelets, à méditer & à prier. Leur ſainteté eſt héréditaire, pourvû que leurs fils ſçachent affecter la même gravité & la même auſterité. Il y en a qui prétendent à l'inſpiration, & quelques-uns même au pouvoir de faire des miracles, dont *Mahomet* pourtant n'oſa jamais ſe vanter. Les Arabes font au ſujet de ces faux Prophetes les récits les plus incroyables. Mr. *Shaw* en vit un jour un qui jettoit du feu par la bouche, & dont la vûë le ſurprit d'abord, mais il s'apperçut bientôt que ce n'étoit qu'un habile joueur de tours de paſſe-paſſe, & il le fit même remarquer à quelques Turcs, qui en convinrent; mais pour les *Arabes*, il n'y auroit pas eu moyen de les déſabuſer. Les *Marabous* comptent ſi fort ſur la ſuperſtition de ce Peuple, qu'ils ſe mêlent même de prédire l'avenir; & quoiqu'ils y réüſſiſſent très-mal, ils ne laiſſent pas d'être regardez comme des Oracles. Mais de toutes les Prophéties qui ont cours parmi les Mahometans, de quelque endroit qu'elles viennent, il n'y en a point de plus univerſelle & de plus remarquable que celle qui porte, qu'un jour les Chrétiens recouvreront tous les païs que les Turcs & les Sarraſins leur ont enlevez. Et c'eſt en conſequence de cela, que dans tous les lieux où le Mahométiſme eſt établi, on ferme avec ſoin les portes des villes tous les Vendredis depuis dix heures du matin juſqu'à midi; parce que c'eſt, à ce qu'ils diſent, le jour & le tems marquez pour cette grande révolution.

Quoique les Arabes, pour la plupart, reconnoiſſent l'autorité du Grand-Seigneur, & lui payent tribut, cela n'empêche pas qu'ils ne ſoyent en quelque façon libres, & qu'ils ne ſe gouvernent par eux-mêmes comme ils le jugent à propos. Chaque

que village eſt une eſpece de petite République, qui a ſon Chef, pris de la famille la plus diſtinguée par ſon opulençe, par ſes exploits, ou par ſon ancienneté. Cette charge eſt héréditaire, mais non pas en ligne directe; car quand le fils eſt, ou trop jeune ou imbécille, on choiſit le frere ou quelque autre des plus proches parens du défunt, ſelon la coûtume des *Numides*, leurs ancêtres. Outre ce Magiſtrat particulier, chaque Tribu a ſon Prince ſouverain, qu'on appelle *Emir*, & dont la dignité eſt auſſi héréditaire, de la même manière que la précedente. C'eſt lui qui declare la paix ou la guerre, qui aſſemble, quand il le juge à propos, toutes les forces de la Tribu, & qui ſe met à leur tête pour quelque expédition que ce ſoit.

Alger, comme *Tunis*, eſt gouverné par un *Dey*, qui eſt une eſpece de Capitaine-général, & par un Conſeil de Régence, compoſé de trente *Bachas*, auquel le *Mufti*, le *Cadis* & tous les Officiers de l'armée, aſſiſtent quelquefois. Mais depuis quelque tems le *Dey* s'eſt ſi bien emparé de toute l'autorité, que le Conſeil ne s'aſſemble preſque plus que pour la forme. Ce poſte n'eſt point héréditaire; celui qui le remplit, eſt toûjours pris de l'armée, qui pour l'ordinaire décide de l'élection; & cela va ſi loin, que depuis le premier Officier juſqu'au ſimple ſoldat, il n'y en a aucun qui ne puiſſe parvenir à cette dignité.

gnité. Un homme entreprenant & courageux, avec beaucoup de ſoupleſſe & de dextérité pour ſe faire un parti, & peu de probité & de conſcience, a tout ce qu'il faut pour cauſer une révolution & ſe mettre à la tête du Gouvernement. Auſſi depuis que les Turcs ſe ſont rendus maîtres d'*Alger*, n'y a-t-il pas eu un *Dey* en dix, qui ſoit mort tranquillement dans ſon lit. A la vérité cette humeur turbulente & cruelle ſemble avoir beaucoup diminué parmi les ſoldats, par la vigilance & la politique du préſent *Dey*, qui a ſçu faire échouer juſqu'ici toutes les conſpirations formées contre ſa perſonne, & en punir ſévèrement les auteurs.

Les Algériens n'ont pas cinq-mille hommes de troupes en état de ſervir; dont ils employent une partie dans leurs garniſons, une autre partie à aller en courſe, & le reſte à former trois camps volans ſous la conduite des trois Vicerois, lorſqu'ils vont faire le tour du Royaume pour lever le tribut annuel. Ils ont bien outre cela environ deux-mille Maures, tant Cavalerie qu'Infanterie; mais comme ils ne s'y fient point, ils ne s'en ſervent preſque que pour la parade. Tous les cinq ou ſix ans ils envoyent dans le Levant faire des recrûës, qui ne ſont compoſées que de la plus vile canaille & de proſcrits. Cependant, à peine ces malheureux ſont-ils enregimentez, & à peine ont-ils des ſouliers aux pieds, un turban ſur la tête & un cimeterre à la ceinture, qu'ils deviennent les plus inſolens de tous les hommes, voulant qu'on leur donne le titre d'*Effendis*, ou de *Votre Grandeur*, & regardant les Citoyens, même les plus diſtinguez, comme leurs eſclaves, & les Conſuls des Nations étrangeres comme leurs valets. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que, malgré toute leur arrogance, les ſoldats Turcs ne ſe font point de peine d'avouer la baſſeſſe de leur extraction lorſqu'ils ſont parvenus aux Charges de l'Etat. Mr. *Shaw* cite à cette occaſion, ce que le *Dey* qui regnoit à *Alger* quand il y arriva, dit un jour au Député-Conſul d'une Nation voiſine, dans une diſpute qu'il eut avec lui : *Ma Mere vendoit des pieds de mouton, & mon Pere des langues de bœuf; mais ils auroient eu honte d'expoſer en vente une auſſi mauvaiſe langue que la vôtre.*

Les revenus de cette République ne montent pas à plus de trois-cens mille écus par an; mais l'on compte que la huitième partie des priſes faites en mer, laquelle apartient à l'Etat, les contributions des *Kabyles* indépendans, les biens de ceux qui meurent ſans enfans, & les véxations qu'on met en œuvre pour arracher de l'argent des ſujets, peuvent produire encore une pareille ſomme; ce qui eſt pourtant bien peu pour un Royaume auſſi étendu que celui-ci. La marine des Algériens, qui autrefois étoit ſi formidable aux Puiſſances maritimes de l'Europe, n'eſt preſque plus rien aujourd'hui, comme on l'a déja remarqué; & l'on peut dire que c'eſt une eſpece de miracle, qu'un Gouvernement ſi foible en tout ſens, ſe ſoutienne dans un ſi vaſte païs, malgré les diviſions qui le dechirent & le peu de bonne-foi & de vertu qui y regnent. Il y a pourtant une choſe digne de louange; c'eſt que la juſtice y eſt aſſez bien adminiſtrée par un *Cadis*, qui pour l'ordinaire a été élevé à *Conſtantinople* ou au *Grand-Caire*, où dit l'Auteur) l'on explique le *Code* & les *Pandectes*, comme dans les Univerſitez de l'Europe. Mais on peut appeller des déciſions de ce Juge, ou même s'addreſſer en droiture au *Dey*, ou à quelques-uns des principaux Officiers de la Régence, qui, à l'exemple des anciens Juges d'Iſraël, ſont tous les jours aſſis à la porte du Palais pour rendre la juſtice. Là toutes ſortes de cauſes civiles ou criminelles, ſans en excepter les plus importantes, ſont décidées ſur le champ en dernier reſſort, & la ſentence eſt exécutée en moins d'une heure. Le débiteur eſt envoyé en priſon juſqu'à ce qu'on ait vendu ſes effets pour payer ſon créancier, & s'il y a du ſurplus, on le lui rend. S'il n'y a pas aſſez, on ne laiſſe pas de le relâcher, & il eſt dès ce moment à couvert de toute nouvelle pourſuite.

ſuite. La baſtonnade eſt le châtiment ordinaire pour les crimes qui ne ſont pas capitaux ; à l'égard de ceux-ci, ſi le coupable eſt un Juif, ou un Chrétien ſujet de la République, on le brûle vif hors de la ville ; ſi c'eſt un Arabe ou un Maure, on l'empale, ou on le pend aux creneaux des murailles de la ville, ou bien on le jette ſur des crochets fichez au bas de ces murailles, où il demeure quelquefois pendu des trente ou quarante heures dans les tourmens les plus terribles avant que d'expirer. Mais ſi c'eſt un Turc, il n'eſt point exécuté en public, par reſpect pour ſa Nation ; on l'envoye à la maiſon de l'*Aga*, qui le fait étrangler. Les Femmes, par un principe de modeſtie fort extraordinaire parmi des gens de cette trempe, ne ſont pas non plus expoſées à la vûë du Public en pareil cas ; on les met dans un ſac, qu'on a ſoin de bien lier, & on les jette dans la mer. Les Maures qui habitent la partie Occidentale de l'Afrique, ont conſervé juſqu'à ce jour la barbare coûtume de ſcier en deux les criminels du premier ordre. Ils les mettent pour cet effet entre deux ais de longueur & de largeur égales à leur taille, & après les avoir liez fortement enſemble, ils ſcient le tout à la fois, en commençant par la tête. En général, on peut dire que dans ce Païs on n'a point d'égard à la qualité des coupables. Une ſomme d'argent peut bien quelquefois arrêter le cours de la juſtice, mais quand il s'agit de crimes capitaux, il n'y a point d'impunité ni de grace à attendre; il faut ſubir la peine portée par la Loi.

L'Auteur finit cette partie de ſon Livre, en diſant deux mots des alliances des *Algériens* avec les Princes Chrétiens, auxquelles ils ne ſe tiennent qu'autant qu'ils y trouvent leur compte. Il aſſure qu'ils ſont naturellement plus amis des Anglois que d'aucune autre Nation, & il dit ce qu'il faudroit faire pour cultiver leur amitié, mais en ſe ſouvenant toûjours de ce qu'un de leurs *Deys* avoua ingenûment à Mr. le Conſul *Cole*, qui ſe plaignoit à lui des inſultes que les vaiſſeaux Anglois avoient reçu de ſes Corſaires: *Les Algériens*, lui dit-il, *ſont une troupe de voleurs, & j'en ſuis le Capitaine.*

ARTICLE II.

The Miſcellaneous Works in Proſe and Verſe of Mrs. ELIZABETH ROWE. The greater part now firſt publiſhed, by her order, from her original Manuſcripts. By Mr. THEOPHILUS ROWE. To which are added, Poems on ſeveral occaſions, by Mr. THOMAS ROWE. And to the whole is prefixed, an Account of the Lives and Writings of the AUTHORS. C'eſt-à-dire: *Oeuvres Mêlées de Madame* ELIZABETH ROWE, *en Proſe & en Vers; dont la plus grande partie ſe publie maintenant pour la première fois, ſuivant ſes ordres, & ſur ſes propres Manuſcrits, par Mr.* THEOPHILE ROWE *. *On y a ajouté des Poëmes compoſez par Mr.* THOMAS ROWE †. *Le Tout eſt précedé de l'Hiſtoire de la Vie & des Ecrits des deux Auteurs.* Deux Voll. in 8. *pp.* 264. pour le I., ſans l'Hiſtoire de ſa Vie &c. qui en contient 128.; & 322. pour le II. A Londres, chez R. Hett, à la Bible Couronnée, dans *le Poultry*, 1739.

CE n'eſt pas ici la première fois que le nom de Madame *Rowe* paroît dans notre Journal. Il y a deux ans que nous donnames un Extrait de ſon Poëme intitulé *Hiſtoire de Joſeph* §. Nous avons auſſi rendu compte de ſon Livre qui a pour Titre *l'Amitié après la mort.* Comme cette Dame s'eſt diſtinguée par ſon mérite autant que par ſes Ouvrages, nous croyons qu'on ne ſera pas fâché de trouver ici quelques particularitez de ſa Vie.

---

* Beau-frere de Mad. Rowe.

† Epoux de Mad. Rowe.

§. Voyez *La* II. *Partie du Tome* VIII. *de cette* Biblioth. *p.* 250. *& ſuiv.*

Elizabeth Singer, car c'eſt ainſi qu'elle s'appelloit avant ſon mariage, nâquit à *Ilcheſter* dans la Province de Somerſet le 11. Septembre 1674. Elle étoit l'aînée de trois filles de Mr. *Gaultier Singer*, Gentilhomme d'une bonne famille, & de Madlle. *Elizabeth Portnell.* Mr. *Singer*, quoique Non-Conformiſte, étoit ſi eſtimé à cauſe de la pureté de ſes mœurs, de ſa pieté & de ſa charité univerſelle, que les perſonnes de la première qualité, & même de zèlez Anglicans, comme entre autres le pieux Evêque *Ken*, ſe faiſoient un plaiſir d'aller ſouvent lui rendre viſite. Voici le Portrait que ſa Fille fait de lui dans une de ſes Lettres familieres. „ Je vis à „ mon aiſe, dit-elle, & dans toute l'a„ bondance que je puis ſouhaiter. Je ne „ ſçaurois former de déſirs, que mon Pe„ re, par un effet de ſa bonté, ne ſoit „ prêt à ſatisfaire. Je n'ai d'autre choſe „ à demander à Dieu, ſi ce n'eſt qu'il con„ ſerve les jours de ce bon Vieillard. La „ parfaite ſainteté de ſa vie, & la géné„ roſité de ſon cœur, font qu'il eſt le re„ fuge de tous ceux qui ſont en détreſſe, „ de la Veuve & de l'Orphelin. Le peu-

„ ple le comble de bénédictions & de
„ vœux toutes les fois qu'il ſort; ce qu'il
„ ne fait jamais que pour remettre la
„ paix parmi ſes voiſins, ou pour faire
„ rendre juſtice à ceux qu'on opprime.
„ Le reſte de ſon tems eſt entierement
„ conſacré à des actes de dévotion, & à
„ ſes Livres, qui ſont ſon unique di-
„ vertiſſement.

Mademoiſelle *Singer* étant élevée par un Pere de ce caractère, on ne doit pas être ſurpris qu'elle ait fait paroître de bonne-heure un grand fonds de pieté, & beaucoup d'amour pour l'étude. C'étoit auſſi-là le caractère d'une de ſes ſœurs*, qui s'attacha particulierement à la lecture des Livres de Médecine, & on nous aſſure qu'elle fit de grands progrès dans la connoiſſance de cet Art: & ſi on ne pouvoit pas dire à la lettre de ces deux ſœurs, ce que le Sage dit de la Femme forte †, que *leur Lampe ne s'éteignoit point la nuit*, il eſt ſûr au moins qu'elles en paſſoient une bonne partie à la lecture, tant elles avoient d'ardeur pour l'étude, & tant elles prenoient de plaiſir à ſuivre cette noble inclination.

Il paroît que Madlle. *Singer* commença d'avoir des ſentimens de pieté dès ſa plus tendre jeuneſſe; car voici comment elle s'addreſſe à Dieu dans un de ſes ouvrages *. *Dès mon enfance j'ai élevé mes mains vers toi, & j'ai appris de bonne-heure à connoître & à adorer le Dieu de mes Peres.* Cependant, ſi l'on en juge par un Conte que l'Auteur de ſa Vie rapporte, il ſemble que dans ſa jeuneſſe elle ait appréhendé de mourir: voici ce que c'eſt. „ Madlle. „ *Singer* étant dangereuſement malade, „ & troublée par la crainte de ce terri„ble changement qu'elle voyoit appro„cher, ſa ſœur, qui s'apperçût de ſon „ trouble, lui demanda ſi elle étoit fâ„chée de mourir? & comme elle l'a„voua franchement, ſa ſœur, qui étoit „ auſſi diſpoſée à quitter le monde, qu'el„le le paroiſſoit l'être peu, lui dit: Je vais „ donc prier Dieu qu'il me retire de „ ce monde au lieu de vous. La priere „ fut exaucée; Madlle *Singer* ſe rétablit, „ & ſa ſœur tomba malade & mourut ". Quand même ce Conte ſeroit vrai, on n'en pourroit pas conclure que Madlle. *Singer* n'a point eu de pieté dans ſa jeuneſſe. La Pieté n'eſt pas incompatible avec l'amour de la Vie, ſur-tout dans une jeune & belle perſonne, qui a du bien, qui eſt aimée & eſtimée de tous ceux qui la connoiſſent, & qui ſe voit une réputation naiſſante.

---

* L'autre mourut en bas âge.

† Prov. XXXI. 18.

Madlle. *Singer* s'attacha de bonne-heure au Deſſein; à peine avoit-elle la main aſſez ferme pour tenir le crayon, qu'elle témoigna combien elle aimoit à deſſiner. Mais la Poëſie étoit ſa paſſion favorite; ſon génie étoit ſi fort tourné de ce côté-là, que même ſa Proſe à tous les charmes de la Poëſie: on y voit le même feu, la même imagination que dans ſes Vers; des images vives, des figures hardies, un ſtile nerveux & coulant: à peine pouvoit-elle écrire une ſimple lettre familiere, ſans y mêler quelques traits Poëtiques. Elle commença à faire des vers dès l'âge de douze ans; & elle n'en avoit que 22. lorſqu'en 1696. elle publia un Recueil de ſes Poëſies, à la priere de deux illuſtres amis: mais ſa modeſtie ne lui permit pas d'y mettre ſon nom, de ſorte qu'elles furent publiées ſous le nom poëtique de *Philoméle*, que ſes amis lui avoient apparemment donné dans les piéces en vers qu'ils lui addreſſerent, ou qu'ils firent à ſon occaſion.

---

* Intitulé, *Devout Exerciſes.*

Quoique la plupart de ſes Poëſies roulent ſur des ſujets de pieté, & que même parmi celles qui ſont les moins religieuſes, il n'y en ait aucune, qui ne ſoit conforme aux regles les plus étroites de la Vertu, cependant ces dernieres lui cauſerent quelque inquiétude dans ſa vieilleſſe. Maîtreſſe alors de toutes ſes paſſions, & conſacrée toute entiere au ſervice de ſon Créateur, tout ce qu'elle ne pouvoit pas approuver abſolument, lui paroiſſoit impardonnable; non contente de n'avoir rien écrit qui pût porter le moindre préjudice à la pieté, elle ſe vouloit du mal d'avoir écrit quelque choſe qui ne tendît pas directement à favoriſer la Vertu.

Elle avoit appris le François & l'Italien; Un homme de qualité, je veux dire Mr. Thynne, fils du Vicomte de Weymouth, voulut bien prendre la peine de lui enſeigner ces deux Langues. Il eut le plaiſir de voir ſes ſoins réuſſir au-delà de ſes eſpérances: car au bout de quelques mois Madlle. *Singer* entendit l'Italien aſſez bien pour prendre du plaiſir à la lecture de la Jeruſalem delivrée du Taſſe.

Son mérite diſtingué, les charmes de ſa perſonne, & les agrémens de ſa converſation, lui attirerent un grand nombre de ſoupirans, du nombre deſquels fut le célèbre Prior: il ſouhaitoit paſſionnément de l'épouſer; mais ce bonheur étoit réſervé à Mr. Thomas Rowe, Gentilhomme diſtingué par ſon eſprit & par ſon ſçavoir.

Il nâquit à Londres le 25. d'Avril 1687 *. Son Pere, qui étoit ſçavant, & bon Prédicadicateur, lui fit faire ſes claſſes, premièrement à Epſom, & enſuite dans la Chartreuſe à Londres, ſous le fameux Docteur Walker. Le jeune Rowe ayant appris le Latin, le Grec & l'Hébreu, fut envoyé à l'Univerſité de Leyde, où il étudia les Antiquitez Judaïques ſous Mr. Witſius, le Droit Civil ſous Mr. Vitriarius, les Belles Lettres ſous Mr. Periſonius, & la Philoſophie expérimentale ſous Mr. Sengaard. Il ſe fit eſtimer dans cette célèbre Univerſité par ſon application à l'étude, par les connoiſſances qu'il acquit, & par ſes manières polies & obligeantes envers tout le monde. Et quoiqu'il fût abandonné à lui-même, ſans autre ſurveillant que ſa propre vertu & ſa prudence, il conſerva ſes mœurs pures, dans cet âge où la corruption eſt le plus à craindre.

---

* Il étoit donc de 12. ans & quelques mois plus jeune que Madlle. *Singer*.

L'amour de la Liberté, qu'il avoit puiſé dans les anciens Auteurs Grecs & Latins, ſe fortifia conſiderablement par le ſéjour qu'il fit dans une République, où de continuels exemples lui faiſoient connoître le prix ineſtimable de la Liberté, qui eſt la mere de l'Induſtrie, la nourrice des Arts & des Sciences, & la ſource intariſſable du bonheur de la Societé.

De retour à Londres, il remarqua vers l'an 1708. qu'on commençoit à répandre dans le public des principes pernicieux, qui tendoient à détruire entierement la Liberté de la Nation. Il combattit ces principes avec un zèle qui auroit peut-être eu plus de ſuccès, ſi Mr. Rowe eût poſſedé quelque Charge dans l'Etat, mais qui ne pouvoit être, ni plus vif, ni plus juſte, ni plus ſincere. Il haïſſoit toute ſorte de Tyrannie, mais principalement la *Tyrannie Eccléſiaſtique*, perſuadé que, comme le plus vil & le plus honteux eſclavage eſt celui de l'eſprit, c'eſt auſſi celui dont les conſequences ſont le plus pernicieuſes.

Cet amour de la Liberté éclate dans *les Vies des Hommes Illuſtres* qu'il a compoſées. Il avoit deſſein d'écrire toutes celles que Plutarque a omiſes. Il en a achevé huit, qu'on a publiées après ſa mort. Monſieur l'Abbé Bellenger les a traduites en François, & y a ajouté la Vie d'Hannibal, pour ſervir de ſupplément aux huit Volumes des Vies de Plutarque traduites par Mr. Dacier. ,, Il y a lieu de croire, ,, nous dit-on ici, que Mr. l'Abbé Bellen-,, ger n'eſt point éloigné des ſentimens ,, de Mr. Rowe ſur le droit inaliénable ,, que tous les hommes ont d'être libres, ,, puiſque l'illuſtre Traducteur ſuit ſon ,, Original fidèlement, ſans omettre les ,, paſſages les plus libres, ni les traits ,, les plus hardis contre la Tyrannie, ſans ,, les alterer, ſans y ajouter le moindre ,, correctif, & ſans témoigner qu'il les ,, déſapprouve. J'avouë que le plaiſir que ,, cela m'a cauſé, a reçû un nouvel ac-

„ croiſſement, lorſque j'ai vû la traduction accompagnée d'une approbation en „ bonne forme, ſignée par celui à qui „ le Garde des Sceaux avoit ordonné d'examiner l'ouvrage. Il ſemble qu'on puiſſe conclure de là, qu'il y a encore quelques bons François, qui, comme s'exprime Mr. Rowe, ſont les reſtes *d'un „ peuple généreux, qui ne s'eſt point laiſſé „ corrompre par de fauſſes ſubtilitez, qui n'obéiſſoit point en eſclave, & qui ignoroit „ toute autre puiſſance, que celle qui étoit dirigée & limitée par les Loix.* Puiſſe Mr. „ Rowe, qu'on a fait parler François, „ devenir par-là un inſtrument qui ſerve „ à augmenter le nombre, & à ranimer „ le zèle de ceux qui s'intéreſſent encore „ pour une cauſe ſi glorieuſe!

En 1709. Mr. Rowe étant à Bath, fut conduit par un Gentilhomme de ſes amis chez Madlle. *Singer.* Il avoit déja conçû beaucoup d'eſtime pour elle par la lecture de ſes Ouvrages, & par la réputation qu'elle avoit acquiſe. Mais lorſqu'il la vit, il fut charmé de ſa beauté, de ſon eſprit & de ſa vertu, & conçût pour elle la paſſion la plus vive & la plus tendre, & l'épouſa l'année ſuivante.

On nous avertit ici dans une Note, que cette partie de la Vie de Madlle. Singer & de Mr. Rowe a été écrite par Mr. Grove, qui eſt mort avant que d'avoir achevé cette piéce: le reſte a été composé par Mr. Théophile Rowe, frere de Mr. Thomas Rowe, & Editeur de ce Recueil.

Madlle. Singer, que nous appellerons déſormais, Mad. Rowe, n'eut pas le bonheur de vivre long-tems avec un époux qu'elle chériſſoit, & dont elle étoit tendrement aimée. Mr. Rowe n'étoit pas d'un tempérament robuſte, & comme il s'attachoit peut-être trop à l'étude, il ne jouit que d'une ſanté aſſez foible durant tout le tems de ſon mariage. En 1714. il parut être en conſomption; on crut que l'air de Hampſtead, charmant village, ſitué ſur une colline à une petite lieuë de Londres, lui feroit du bien; mais il y mourut le 13. de Mai 1715. dans ſa 29. année.

Mad. Rowe fut inconſolable; & comme elle avoit toûjours aimé la retraite, n'ayant demeuré à Londres, ou dans le voiſinage, que par déférence pour ſon époux, elle quitta le monde, & fut ſe confiner à Frome, dans la Province de Sommerſet, où elle avoit la plus grande partie de ſon bien; & ce n'étoit que par complaiſance pour des Dames de qualité, & particuliérement de la Comteſſe de Hertford, qu'elle quittoit quelquefois, mais rarement, ſa ſolitude.

Ce fut dans ſa retraite qu'elle compoſa les plus célèbres de ſes Ouvrages, je veux dire, l'*Amitié après la Mort*, qui parut pour la première fois en 1728, & ſes *Lettres Morales & Amuſantes, mêlées de Proſe & de Vers*, dont la première Partie fut imprimée en 1729, la ſeconde en 1731., & la troiſième en 1733. Le but de ce dernier Ouvrage eſt, de mettre devant les yeux des Lecteurs des exemples de la bienveillance la plus généreuſe, & de la vertu la plus héroïque; afin de les porter par-là à la pratique de tout ce qui eſt digne de l'homme, & de tout ce qui tend au bien du genre humain: dans ce même Ouvrage elle repréſente vivement les cruels remords & les grands malheurs à quoi on s'expoſe en s'abandonnant au vice, & en ſe livrant à ſes paſſions; afin d'avertir par-là les jeunes gens, peu accoûtumez à refléchir, qu'ils ne ſe laiſſent point ſéduire aux charmes trompeurs du vice, qui les perdroient infailliblement.

En 1736. les Amis de Mad. Rowe l'engagerent à publier ſon *Hiſtoire de Joſeph*, qu'elle avoit compoſée dans ſa jeuneſſe. Dans la première édition de ce Poëme, qui eſt celle dont nous avons rendu compte, elle ne l'avoit conduit que juſqu'au Mariage de Joſeph. Mais à la perſuaſion de ſes Amies, & particulierement de l'illuſtre Comteſſe de Hertford, elle y ajouta deux Livres, afin de conduire l'Ouvrage juſqu'à l'époque où Joſeph ſe fait connoître à ſes Freres; ce qui ne lui coûta, dit-on, que trois ou quatre jours de travail. Ces deux Livres furent ſon dernier Ouvrage, & ont été publiez peu de mois avant ſa mort.

Elle avoit toûjours ſouhaité de mourir dans ſa retraite, & même d'une manière ſubite, de peur que ſon eſprit, étant affoibli par les maladies ou par les infirmitez de l'âge, ne fût ſaiſi de défiances & de craintes, trop naturelles, il eſt vrai, mais peu dignes d'une ame Chrétienne qui a lieu d'eſpérer en la miſericorde de Dieu. Ses ſouhaits furent accomplis; elle mourut ſubitement un Dimanche matin 20. de Février 1736. *, V. S.

On trouva dans ſon cabinet quatre Lettres, l'une à la Comteſſe de Hertford, l'autre au Comte d'Orrery, la troiſième à Mr. Théobald, & la quatrième à ſa belle-mere, Mad. Sara Rowe. Ces Lettres ſont remplies de ſentimens de Pieté, & font voir que Mad. Rowe ſe confioit entierement en la miſericorde de Dieu, & étoit pleinement perſuadée qu'elle jouiroit bientôt du Bonheur céleſte. Elle avoit ordonné qu'on ne remît ces Lettres à ceux à qui elles étoient addreſſées, qu'après ſa mort.

Comme Mad. Rowe a paſſé la plus grande

---

* C'eſt-à-dire, à ne commencer l'Année qu'au 25. Mars; autrement il faudroit dire 1737. ſi l'on commence l'année au premier de Janvier.

grande partie de ſa vie dans la retraite, on ne doit pas être ſurpris que ſon Hiſtoire ne fourniſſe pas un grand nombre de faits intéreſſans. Cependant en nous donnant, dans la ſuite de cette Vie, la deſcription des qualitez de ſon eſprit & de ſon cœur, on nous apprend quelques particularitez, que nos Lecteurs ne feront peut-être pas fâchez de voir ici.

On a coûtume de dire des Dévots qui vivent d'une manière retirée, que s'ils ne ſe livrent pas aux plaiſirs des ſens, contre leſquels ils déclament avec la derniere ſévérité, il n'arrive que trop ſouvent qu'ils s'abandonnent à l'orgueil, à une humeur chagrine, à un eſprit de critique & de cenſure. La pieté de Mad. Rowe n'a point été ternie par de pareils défauts. Elle n'a pas été moins en exemple par ſa généroſité, par toutes les vertus qui ont du rapport à la Societé, que par ſa grande dévotion: & elle croyoit que les péchez auxquels l'ame eſt entraînée par le corps, ſont moins atroces que ces vices de l'eſprit qui aviliſſent la nature humaine, & rendent l'homme ſemblable à l'eſprit malin & malfaiſant, qui, ſelon l'Ecriture, eſt dans une oppoſition parfaite avec l'Etre ſuprême, dont la bonté fait le caractère eſſentiel. Ajoutons, que quoique Mad. Rowe fît beaucoup de cas des actes de Dévotion, elle ne croyoit pas que ce fût-là l'eſſentiel; elle étoit perſuadée que les devoirs de la Juſtice, de l'Equité, de la Charité & de la Bienveillance ſont d'une néceſſité abſoluë, & que c'eſt envain qu'on a, ou qu'on prétend avoir de la Dévotion, ſi on ne s'acquitre pas de ces devoirs.

Quoiqu'elle eût beaucoup d'eſprit, elle ne s'en eſt jamais ſervie aux dépens des autres: on a pu dire d'elle, ce qu'on a dit du fameux Poëte Cowley; elle n'a jamais donné lieu à perſonne de ſouhaiter qu'elle eût moins d'eſprit. Auſſi ne trouve-t-on aucun trait Satyrique dans ſes Ouvrages; & afin de ne pas tomber dans la tentation de médire, ou de tourner quelqu'un en ridicule, elle avoit compoſé une Priere exprès, dans laquelle elle demandoit à Dieu, qu'il ne permît pas que jamais elle offenſât perſonne par ſes paroles ou par ſes jugemens teméraires. On nous donne ici cette Priere, qui eſt certainement très-belle, mais qu'il n'eſt pas néceſſaire de traduire.

La Réputation qu'elle avoit acquiſe ne la rendoit point vaine; elle avoit trop de pieté pour ſe glorifier des louanges qu'on lui donnoit, & diſoit quelquefois à cette occaſion: *Dieu n'a qu'à faire un léger changement dans mon cerveau, & me voilà folle.*

Elle avoit un mépris marqué pour les Richeſſes. Contente du Bien que la Providence lui avoit accordé, elle n'a pas ſeulement ſongé qu'il étoit poſſible d'augmenter ſon revenu. „ Jamais on n'a pu „ l'engager à accepter les conditions a„ vantageuſes qu'un Libraire lui offroit, „ pour avoir la liberté de publier un Re„ cueil de ſes Ouvrages. Jamais elle ne „ fit de Dédicace, & on ne trouve le nom „ d'aucun Miniſtre d'Etat dans ſes écrits. „ Elle ne fut jamais à la Cour, & ſi el„ le a parlé avec éloge de quelques Prin„ ces ſous la domination deſquels elle „ a vécu, ce n'a été que par un effet de „ la haute venération qu'elle avoit pour „ ces défenſeurs de la Liberté; mais ſans „ en attendre aucune recompenſe, ſi ce „ n'eſt le plaiſir de témoigner ſa recon„ noiſſance à ceux qu'elle regardoit com„ me les bienfaiteurs de la Patrie. L'eſ„ time particuliere qu'elle a témoignée „ pour quelques Amis d'un rang diſtingué, „ étoit également déſintéreſſée: comme „ elle n'attendoit rien de leur amitié, ou„ tre le plaiſir de converſer avec eux, & „ de connoître leurs bonnes qualitez & „ leurs vertus, on ne doit regarder les „ louanges qu'elle leur a données, que „ comme un hommage qu'elle rendoit à „ leur mérite. L'amour de l'argent lui „ paroiſſoit la paſſion la plus baſſe & la „ plus honteuſe, & ſouvent elle plaignoit „ le ſort des hommes, lorſqu'elle conſi„ deroit combien cette paſſion les domi„ ne. Elle n'avoit point diſtingué ſes Ter„ res de celles de ſes voiſins, juſques à

„ ce que quelques raiſons de prudence „ l'euſſent obligée à s'informer ce qui lui „ apartenoit; ce qu'elle ne fit même, „ que lorſqu'elle comprit qu'elle n'avoit „ plus long-tems à vivre. Bien loin d'exi„ ger avec rigueur ce qui lui étoit dû, „ elle étoit à cet égard d'une negligen„ ce qui alloit juſques à un excès blâ„ mable. Elle affermoit ſes Terres à un „ prix fort au-deſſous de leur juſte va„ leur; on ne ſçauroit en douter, puiſ„ qu'après ſa mort la rente de ſes Ter„ res a été augmentée conſiderablement. „ Elle traitoit ſes Fermiers avec tant de „ douceur, que non ſeulement elle n'eut „ jamais de procès avec aucun, mais el„ le ne vouloit pas même permettre qu'on „ les menaçât de ſaiſir leurs effets, lorſ„ qu'ils negligeoient de lui payer ſes ren„ tes. Un de ſes Fermiers, qui lui de„ voit cent Livres Sterling, s'étoit éva„ dé pendant la nuit, & ayant emporté „ avec lui tous ſes effets, on ne put ja„ mais lui perſuader de ſe ſaiſir d'une oc„ caſion qui ſe préſentoit pour recouvrer „ ſa dette: & ſi le Fermier n'avoit pas „ abandonné ſa Terre ſur les menaces „ qu'on lui fit à l'inſçû de Mad. Ro„ we, il y a beaucoup d'apparence qu'un „ excès de bonté l'auroit toûjours empê„ chée d'employer des voyes rigoureuſes „ pour le chaſſer de ſa Terre, & l'obli„ ger à lui rendre juſtice. Il ſeroit aiſé

„ de rapporter pluſieurs autres exemples
„ de ſa générosité ; elle a ſouvent cedé
„ ſes droits volontairement, lorſqu'elle
„ auroit pû y inſiſter ſelon toutes les re-
„ gles de l'équité & de la juſtice.

Tel étant ſon caractère, on ne doit pas être ſurpris que ſa charité envers les pauvres ait été très-grande. Il ſuffiſoit d'être malheureux, ou dans la néceſſité, pour exciter ſa compaſſion : mais elle ſe faiſoit un plaiſir particulier de ſoulager les perſonnes de mérite. Jamais ces perſonnes ne s'addreſſoient à elle ſans ſuccès, lorſqu'il étoit en ſon pouvoir de les ſecourir. La première fois qu'elle voulut bien recevoir une gratification d'un Libraire pour quelque Ouvrage de ſa façon, elle employa toute la ſomme au ſoulagement d'une famille qui étoit dans la néceſſité : & il y a de fortes préſomptions, qu'elle a fait le même uſage de toutes les ſommes qu'elle a reçuës pour ſes Ouvrages ; & une fois qu'elle ne ſe trouvoit point d'argent pour ſubvenir aux preſſans beſoins d'une pauvre famille, elle ne fit aucune difficulté de vendre quelque piéce d'argenterie, afin de ne point laiſſer languir cette famille.

Sa charité ne ſe bornoit pas à ceux de ſa Religion, ou de ſa Secte : elle contribua généreuſement à l'établiſſement & à l'entretien d'une Ecole à Frome, quoiqu'on qu'on y élevât les enfans ſelon le rit Anglican, auquel elle prenoit la liberté de ne ſe point conformer.

Sa générosité alloit plus loin encore; ceux qu'on appelle proprement *pauvres* n'en étoient pas les ſeuls objets: Elle avoit pour maxime, qu'*un des plus grands biens qu'on puiſſe faire aux hommes, c'eſt de les delivrer des ſoucis & des inquiétudes qui accompagnent une fortune au deſſous de la médiocre.* On ſçait qu'elle a fait quelquefois des préſens conſiderables à d'honnêtes gens, qui n'étoient pas réduits à une extrême indigence.

L'eſprit de perſécution ne ſçauroit s'accorder avec des ſentimens de générosité, quoiqu'il ne ſoit pas incompatible avec le caractère des Dévots. Auſſi, bien que Mad. Rowe eût beaucoup de dévotion, comme elle avoit un cœur généreux, ſa dévotion ne lui inſpiroit point de haine pour ceux qui penſoient autrement qu'elle. Sa moderation a même été ſi grande à cet égard, que vers la fin de ſa vie elle a communié conſtamment avec des perſonnes qui avoient des ſentimens très-différens des ſiens, ſur des ſujets qui lui paroiſſoient être de la derniere importance.

A la fin de cette Vie, on trouve pluſieurs Piéces en Vers, compoſées à l'honneur de Mad. Rowe.

Le premier Volume des Oeuvres Mêlées de cette Dame, contient ſes Poëſies, & n'eſt pas ſuſceptible d'Extrait. Nous nous contenterons de remarquer, qu'on y trouve quelques Traductions de l'Italien & du François, un petit nombre de Piéces ſur l'Amour & ſur l'Amitié, & ſur-tout des Poëmes ſacrez, comme des Hymnes, des Imitations & des Paraphraſes de divers endroits de l'Ecriture ſainte, & particulierement du Cantique des Cantiques, dont il y a non ſeulement divers paſſages paraphraſez en Vers rimez, mais encore une Paraphraſe complete en Vers non-rimez. L'Auteur lui a donné pour titre, *Eclogue Sacrée.*

Dans le ſecond Volume, on trouve d'abord trois Dialogues; le premier eſt deſtiné à faire voir, qu'il ne faut point tourner en ridicule des Défauts naturels. Le ſecond eſt contre le Jeu, & le troiſième contre une Vie paſſée dans les plaiſirs. Ces Dialogues ne renferment rien de fort remarquable : le troiſième n'eſt pas même achevé.

Ils ſont ſuivis d'un grand nombre de Lettres qui ſont plus intéreſſantes, non par les particularitez qu'elles renferment. car on n'y en trouve que peu ou point, mais par l'Eſprit & les Sentimens qui y regnent. Nous en traduirons quelques-unes, & extrairons des autres quelques-uns des paſſages qui nous ont paru les plus curieux.

Lettre V. à Madame ***. 1697.

,, Eh bien, Madame, puiſque vous le
,, voulez abſolument, j'ai des vapeurs:
,, il faut bien que cela ſoit: car autre-
,, ment qu'eſt-ce qui m'auroit pû mettre
,, dans la tête ces bizarres fantaiſies, que
,, je ſuis mortelle, que le jour de ma
,, mort eſt incertain, que peut-être je ne
,, verrai plus lever le ſoleil; ou qu'avant
,, que le ſoir vienne, *mon ame quittera ce*
,, *domicile terreſtre, & s'envolera dans quel-*
,, *que lieu qui m'eſt inconnu* *. C'eſt, en
,, effet, un ſouci bien ridicule que celui
,, de l'avenir, & une boëte de pillules eſt
,, ſans doute un remede excellent contre
,, des imaginations auſſi mélancoliques
,, que les miennes.

,, Mais pour parler ſérieuſement, Ma-
,, dame, ſi ma ſanté ſe rétablit, & que
,, je ſois delivrée de ces dangereux ſymp-
,, tomes, vous ne ſçauriez me taxer de
,, ſuperſtition, pour avoir ſongé à moi dans
,, une affaire d'une ſi grande importance.
,, Il faudroit avoir perdu l'eſprit pour ê-

---

* Ce qui eſt en *Italique* eſt la Traduction de deux Vers de Mr. Norris, que Madlle. Singer cite ici.

„ tre indifférent lorſqu'il s'agit d'être heu-
„ reux ou malheureux pour toute l'éter-
„ nité.

„ Ce n'eſt pas que je croye qu'il faille
„ rénoncer à tous les plaiſirs innocens de
„ cette vie pour arriver au bonheur du
„ Ciel ; ce n'eſt pas non plus, que j'aye
„ contracté une habitude ſi intime avec
„ les habitans de l'autre monde, qu'elle
„ m'ait inſpiré de l'indifférence pour mes
„ amis de celui-ci. Non, je n'ai pas
„ encore mortifié mes paſſions au point
„ que vous vous l'imaginez. Il y a dans
„ mon ame un penchant inſurmontable
„ pour la bienveillance & l'amitié : ce
„ principe généreux m'a été inſpiré avec
„ la vie; il eſt inſeparable de mon exiſ-
„ tence; le tems ni l'éloignement ne ſçau-
„ roient effacer de ma mémoire ces mo-
„ mens de plaiſir que j'ai goûtez dans vo-
„ tre compagnie.

„ Mais je n'ai plus rien à dire à votre
„ Grandeur ſur ce ſujet, & je n'ai aucu-
„ ne envie d'entrer en diſpute avec vous.
„ C'eſt pourquoi vous me permettrez de
„ dire le reſte à Mr. ***, maintenant que
„ j'ai recueilli mes eſprits.

„ Monſieur, je ne veux pas perdre l'oc-
„ caſion de vous dire, que mon amour
„ pour la ſolitude n'eſt l'effet, ni de la
„ mélancolie, ni d'une mauvaiſe hu-
„ meur, ni d'un principe intéreſſé, com-
„ me ſi j'étois née uniquement pour moi

,, ſeule: moins encore vient-il d'une délicateſſe ,, affectée, ou de la vanité de paſſer ,, pour plus vertueuſe & plus ſage que ,, les autres. Je n'aſpire point à une plus ,, haute réputation qu'à celle de Créature ,, raiſonnable. Mais vous ſçavez, Monſieur ,, , qu'il y a des motifs à la retraite ,, plus nobles que ceux dont je viens de ,, parler. Et ſi je vous dis que j'ai choiſi ,, la retraite, comme le moyen le plus ,, ſûr de perfectionner ma raiſon & de ,, purifier mon cœur, & que c'eſt la ſeule ,, voye que j'aye trouvée pour être ,, heureuſe, j'eſpère que vous conviendrez ,, , que je vous aurai donné de bonnes ,, raiſons de ma réſolution, qui vous ,, paroiſſoit ſi bizarre & ſi déraiſonnable. ,, J'avoue, Monſieur, qu'on peut penſer ,, , quoiqu'on ſoit dans le grand monde ,, , qu'on peut y faire quelques réfléxions ,, ſuperficielles: mais pour raiſonner ,, ſans partialité, & ſe former des ,, idées juſtes des choſes, il faut être *ſeul.* ,, C'eſt alors qu'on peut examiner les préjugez ,, vulgaires; c'eſt alors qu'on rejette ,, les principes bas & intéreſſez des ,, bigots & des ſuperſtitieux; c'eſt alors ,, qu'on ſe fortifie contre la tyrannie de ,, la Coûtume, & contre l'autorité impoſante ,, de quantité de perſonnes, qui font ,, elles-mêmes une infinité de choſes déraiſonnables ,, , & qui vous diſent gravement ,, , que c'eſt ne ſçavoir pas vivre,

„ & vouloir ſe ſingulariſer, que de ne les
„ pas imiter.

„ Mais, me dites-vous, on peut auſſi
„ penſer trop. Cet avertiſſement me ſur-
„ prend, venant de vous. Quoi qu'il
„ en ſoit, je crains auſſi peu de penſer
„ trop, que de devenir ou trop éclairée,
„ ou trop vertueuſe. Je ſuis perſuadée
„ que plus nous exerçons les facultez de
„ notre ame, & plus nos idées devien-
„ nent claires & ſublimes. Et au pis al-
„ ler, quand même nous épuiſerions nos
„ eſprits par cette profonde application,
„ ce ne ſeroit que nous hâter de remplir
„ la tâche qui nous eſt impoſée; & lorſ-
„ que notre Rôle ſera joué, nous ſerons
„ prêts à quitter la Scene. Après tout,
„ ce n'eſt point une longue vie, mais une
„ vie heureuſe que je ſouhaite; & je ſuis
„ perſuadée que la retraite eſt le plus ſûr
„ moyen de la rendre telle. *O vous, les*
„ *plus grands & les plus doux de tous les*
„ *biens, Muſes, Livres, Liberté, Repos,*
„ *Prez, Fontaines & Ruiſſeaux, jamais je ne*
„ *vous abandonnerai, tant que je reſpire-*
„ *rai* *.

„ Ici mon tems eſt abſolument à moi,
„ ce tems qu'on ne ſçauroit aſſez eſtimer,
„ qui fuit, & ne revient jamais: je ne
„ ſuis point obligée d'en ſacrifier une
„ par-

---

* *Vers de* Cowley.

,, partie à des bagatelles, & à des cérémonies inutiles. Ici je ne ſuis point ,, dans la néceſſité de flatter la vanité des ,, uns, ni de m'ennuyer à entendre les impertinens diſcours des autres; je ne ſuis ,, point réduite à ne parler que ſur certain nombre de ſujets fades & inſipides, qui ont été épuiſez mille fois. Ici ,, mes propres penſées m'offrent une varieté infinie de ſujets: & lorſque je ,, ſuis laſſe de refléchir ſur le ridicule ,, empreſſement avec lequel les mortels ,, courent au ſépulcre, ſur les deſſeins ,, bas & intéreſſez des uns, ſur les magnifiques folies des autres; je dis adieu ,, au genre humain avec le dernier mépris, & m'élançant dans un autre monde, je m'occupe de reflexions beaucoup ,, plus intéreſſantes, & qui font ſur moi ,, des impreſſions bien plus ſenſibles. *Je ,, contemple les merveilles qui brillent dans le ,, Firmament: j'en obſerve avec admiration les ,, mouvemens, la grandeur, l'influence. En ,, promenant mon imagination dans la vaſte ,, étenduë des Cieux, il me ſemble entendre ,, l'harmonie des Sphéres céleſtes; je découvre une infinité de nouveaux Mondes, je ,, fixe ma vûë ſur les Aſtres qui brillent dans ,, la Voye lactée. Enſuite j'erre à plaiſir dans ,, le Ciel empirée; je fixe mes yeux ſur le ,, Trône de Dieu même; je contemple ces ,, demeures éternelles, où les Bienheureux goûtent*

„ *tent un raviſſement de joye que rien ne*
„ *ſçauroit exprimer* *.

„ Je finis ici, Monſieur, ce qui ſera
„ ſans doute une bonne nouvelle pour
„ vous. Je ſuis, &c.

Nous avons choiſi cette Lettre, non pas tant à cauſe des Refléxions qu'elle contient, que parce qu'elle fait voir que Madlle. Singer commença de bonne-heure à aimer la retraite. Car ſi on a fait attention à la date de cette Lettre, on aura vû que l'Auteur n'avoit, tout au plus, que 23. ans lorſqu'elle l'écrivit.

Voici une Lettre dans un autre goût.

A Madame la Comteſſe de *** †.

„ Madame,

„ Je compte que vous me croyez morte; je devrois l'être en effet pour ma
„ propre juſtification, puiſque ce ſeroit
„ une excuſe de mon ſilence, à laquelle
„ il n'y auroit rien à repliquer. Il eſt
„ vrai que lorſque je ſerai morte, j'aurai des choſes bien plus importantes à
„ vous

---

* Ce que nous avons mis ici en *Italique* eſt en Vers dans l'Original.

† Je crois que c'eſt la Comteſſe de Hartford.

„ vous apprendre du monde immatériel; „ & je ſuis perſuadée que j'aurai conſtamment l'inclination d'entretenir correſpondance avec vous. Si je conſerve „ quelque ſentiment de mes plaiſirs paſſez, ce ſera ſans doute le contentement que vos Reflexions m'ont cauſé. „ Pour le préſent je ne conçois pas d'occupation plus agréable pour moi dans „ l'autre vie, que le plaiſir de ſatisfaire „ cette juſte & noble curioſité que vous „ témoignez ſi ſouvent touchant l'état des „ ames après la mort.

„ Je lis les Sermons de Mr. Watts avec un vrai plaiſir; mais je ne vous en „ ai pas fait l'éloge, de peur que vous „ ne me crûſſiez plus prévenuë en faveur des Non-Conformiſtes, que je ne „ le ſuis en effet.

„ De ces Sermons je viens aux Chanſons de Mr. Rolli, qui ſont extrêmement „ belles. La Tranſition eſt naturelle; „ car une de ces Chanſons eſt une très„ bonne paraphraſe de ce que S. Paul dit „ aux Corinthiens:

„ *Beviam', o Dori, godiam', che il giorno*
„ *Preſto è al ritorno, preſto al partir.*
„ *Di giovinezza godiamo il fiore,*
„ *Poi l'ultim'ore laſciam venir.*

„ *Mangeons & bûvons, car demain nous mourrons.* 1 Cor. XV, 32.

„ J'ai cotté le Chapitre & le Verſet, par-
„ ce que Mr. Rolli ne ſçaura peut-être
„ pas de qui emprunter une Concordan-
„ ce; & j'eſpère qu'il lira tout le Chapi-
„ tre, ce qui ne lui fera pas le moindre
„ tort.

„ J'obéïrai exactement à Mylord ***
„ en vous renvoyant, en forme de Let-
„ tres, le papier qu'il m'a envoyé: à
„ condition pourtant, qu'il me ſoit per-
„ mis de ſuivre le talent que j'ai pour di-
„ re des folies, & que je ne ſois pas obli-
„ gée de me renfermer toûjours dans les
„ bornes étroites du ſens-commun.

„ S'il y a des Fées (& je ne ſuis pas
„ ſi incrédule que de le nier) ce ſont cer-
„ tainement des Etres bienheureux, &
„ qui jouiſſent d'un grand nombre de pri-
„ vileges, dont nous autres pauvres mor-
„ tels ſommes privez. Si vous pouviez vous
„ tranſporter chez moi dans une Lettre,
„ je la recevrois avec une joye inexpri-
„ mable; car l'impatience où je ſuis de
„ vous voir, eſt beaucoup plus grande &
„ plus juſte, que celle où vous pouvez
„ être de me voir moi. Mais il n'y a
„ point en ce monde de bonheur ſans
„ mêlange; je tâcherai d'attendre avec
„ toute la tranquillité dont je ſuis capa-
„ ble, que la mort vienne tirer le ri-
„ deau, & me découvre le ſéjour d'un
„ plaiſir immortel.

„ Vous me donnerez congé ici, me
„ permettant de me dire, votre, &c.

A la même. Le 9. Octobre 1732.

„ Madame,

„ J'ai mis vos Lettres & vos Papiers en
„ ordre; quand je mourrai, je les laiſſe-
„ rai entre les mains de ***, comme un
„ depôt conſacré à l'amitié & à la vertu.
„ Ces Papiers & mes Deſſeins ſont les ſeu-
„ les choſes que je ſouhaiterois d'emporter
„ avec moi. Vous ne ſçauriez croire com-
„ bien mon imagination eſt flatée par les
„ ſoins que j'ai pris de regler ceci & quel-
„ ques autres affaires. Perſonne n'a jamais
„ pris tant de plaiſir à ſe préparer pour
„ un voyage, que j'en prens à me pré-
„ parer pour le grand voyage de tout le
„ monde, afin de partir avec décence. Je
„ ſens pourtant encore, qu'aucune pré-
„ voyance ne ſçauroit détourner bien des
„ frayeurs naturelles, & des évenemens
„ accidentels, qui ſont capables d'accabler
„ l'ame dans cette importante affaire. Il
„ eſt impoſſible de ſçavoir, avant que d'en
„ avoir fait l'expérience, quelles douleurs
„ du Corps, ou quelles angoiſſes de l'a-
„ me, peuvent augmenter l'horreur de cet-
„ te fatale obſcurité qui environne notre
„ dernier moment. Mais puiſqu'il faut
„ ab-

„ abſolument en paſſer par-là, il eſt de
„ la derniere importance pour nous, de
„ prévenir toute ſurpriſe, en nous rendant familiere l'idée de la mort, & de
„ toutes les terreurs qui l'accompagnent.
„ On a quelquefois été à la rencontre du
„ Roi des Epouvantemens, non ſeulement
„ avec un eſprit tranquille & avec décence, mais même avec une eſpece
„ d'inſulte pieuſe & avec triomphe. J'en
„ ai vû depuis peu un exemple qui eſt
„ toûjours préſent à mon eſprit. Un homme * dans la fleur de ſon âge, & qui
„ jouïſſoit d'un bien conſiderable, quitta
„ le monde avec la même tranquillité &
„ la même aiſance, avec laquelle un Ange, qui viendroit d'exécuter ſa commiſſion, étendroit ſes aîles & s'envoleroit vers ſa demeure céleſte. Je ne veux
„ point parler plus long-tems de la mort,
„ de peur que vous ne me faſſiez des reproches de ce que je ne meurs pas actuellement. Je ſuis, &c.

---

* Ou une femme, car l'Original eſt équivoque ici.

Voici une Lettre moins grave & moins ſérieuſe.

A la même. Le 2. *Août* 1732.

„ Madame,

„ Si quelque choſe pouvoit exciter mon „ envie, ce ſeroit le bonheur dont Mad. „ *** jouit dans votre converſation & „ dans votre amitié. Cependant, loin que „ cela me cauſe la moindre penſée cha„ grine, j'ai le plus grand plaiſir du mon„ de, de voir que vous ſçavez ſi bien ren„ dre juſtice au vrai mérite. Vous pour„ riez avec raiſon me faire des repro„ ches de ce que je ne jouis pas moi-mê„ me d'une Societé * dans laquelle j'avoue „ qu'il y a tant de charmes. Il y a en ef„ fet quelque choſe de bizarre dans la ſi„ tuation de mon eſprit: il y a quelque „ choſe de méchanique dans ma faculté de „ raiſonner, auſſi-bien que dans ma dévo„ tion; l'une & l'autre ſemblent dépen„ dre préciſement d'un certain lieu, & „ d'une certaine ſuite d'objets. Je ne ſçau

---

* La Comteſſe d'Hertford avoit ſouvent invité Made. Rowe d'aller paſſer quelque tems chez elle: mais l'amour de la ſolitude l'avoit empéchée de ſe rendre à ces invitations.

,, rois me vanter d'avoir beaucoup de
,, bon-ſens, ou de pieté, lorſque je ſuis
,, hors de ma chambre. Il y a dans votre
,, manière de vivre quelque choſe de
,, trop brillant & de trop tumultueux pour
,, la tranquillité naturelle de mon tempérament.
,, Si Mad. ***, au lieu de faire le
,, portrait de Ste. Genevieve, vouloit ſe
,, transformer elle-même en cette Sainte,
,, & s'aſſeoir ſous un arbre, ayant un bon
,, livre ſur ſes genoux, & gardant ſon
,, troupeau dans une prairie émaillée de
,, fleurs, que je ſçaurois bien lui trouver;
,, j'irois la voir au lever de l'aurore, &
,, dans le ſilence d'une belle ſoirée. Je
,, ne trouverois pas même mauvais que
,, ce fût à ***, pourvû que vous, Madame,
,, fuſſiez auſſi métamorphoſée en une
,, bonne Campagnarde, ſans autres domeſtiques
,, que votre fille de chambre & votre
,, laquais, transformez auſſi en Colette
,, & Colin. Je n'oſe pas pouſſer la métamorphoſe
,, ſi loin que de changer Mylord
,, *** en un réverend Eccléſiaſtique,
,, quoiqu'un pareil changement ne lui ſeroit
,, peut-être pas inutile par rapport
,, à l'autre monde, &c.

A la même.

,, Madame,

,, J'ai lû avec un extrême plaiſir les *A-*

„ *vis de Madame Lambert à ſon fils & à ſa* „ *fille.* Des Raiſonnemens ſi juſtes, & de „ ſi nobles Refléxions, ne pouvoient que „ me plaire infiniment, quand même je „ n'aurois pas été prévenuë d'avance par „ la bonne opinion que vous avez de l'Au„ teur: mais votre jugement a rendu ma „ ſatisfaction plus complette. J'admire „ ſans réſerve & ſans défiance tout ce qui „ a le ſceau de votre approbation. Je „ deviens déciſive & infaillible; & ſans „ avoir de l'inclination pour les princi„ pes du Papiſme en aucun autre point, „ j'ai une foi implicite pour toutes vos „ déciſions. Voici une Sentence qui me „ plaît, parce qu'elle eſt entierement con„ forme à votre manière de penſer; & „ c'eſt-là le plus grand éloge que je puiſ„ ſe faire de l'Auteur. *Le Bonheur eſt dans* „ *la Paix de l'Ame*; *vous ne pourrez jouir* „ *des Plaiſirs de l'Eſprit ſans la ſanté de l'Eſ*„ *prit. Tout eſt preſque Plaiſir pour un Eſprit* „ *ſain.* Je ſuis particulierement charmée „ de la penſée que voici. *La plus grande* „ *marque qu'on eſt né avec de grandes quali*„ *tez, eſt de vivre ſans envie.* C'eſt l'heu„ reuſe & conſtante ſituation d'un eſprit „ formé comme le vôtre. Veuille le Ciel „ vous continuer cette Paix ſacrée, qui „ eſt l'effet d'une vertu ſincere! Je ſuis, „ &c.

Nous ne donnerons plus que quelques paſſages détachez, qui nous ont paru propres à faire mieux connoître le Caractère de Mad. Rowe. Lorſque ſon Livre, intitulé l'*Amitié après la Mort*, parut, la Comteſſe de Hertford, qui ne ſçavoit pas que Mad. Rowe en fut l'Auteur, le lui envoya, & lui en demanda ſon ſentiment. Voici ce que Mad. Rowe lui répondit. „ J'ai lû „ les Lettres que vous m'avez recommandé de lire, & ſur votre approbation, je „ les agrée ſans exception. Cela même „ me feroit ſouhaiter de les avoir écri„ tes, ſi j'avois la moindre ambition d'ê„ tre Auteur. Mais je n'ai nul beſoin de „ me défendre ſi ſérieuſement ſur ce ſu„ jet “. Il n'y a pas proprement de menſonge dans ces paroles, mais il y a une eſpece de déguiſement; & Mad. Rowe avoit la conſcience trop délicate pour n'en pas ſentir de remord. Elle repara bientôt ſa faute par l'aveu ſincere qu'elle en fit. Voici ce qu'elle écrivit peu de tems après à la même Dame. „ Dans l'autre mon„ de je ſuivrai toûjours exactement les „ regles de la droite Raiſon. Mais auſſi „ long-tems que je ſerai mortelle, je com„ mettrai toûjours mille fautes. C'eſt le „ privilege de la nature humaine, & je „ veux uſer de mes droits : mes préten„ tions ſont claires & inconteſtables ; & „ vous ne ſçauriez en conſcience exiger „ que je ſois infaillible, que je ne tombe „ dans aucune erreur, & que je ne com„ mette aucune faute. J'avoue pourtant,

„ que de toutes mes fautes il n'y en a
„ point qui me cauſe une plus grande in-
„ quiétude, que celle que je commis dans
„ ma derniere Lettre, en vous parlant
„ d'une manière artificieuſe, & en uſant
„ d'une eſpece de déguiſement. Cela m'a
„ chagrinée plus que je croyois pouvoir
„ l'être par quelque accident que ce ſoit;
„ & ſi je me connois bien, je ne voudrois
„ pas être coupable d'une autre équivo-
„ que, dûſſai-je gagner l'empire du mon-
„ de. Je devois cette confeſſion aux Loix
„ de la vertu & de l'amitié. Et mainte-
„ nant que j'ai rétabli par-là la tranquilli-
„ té dans mon ame, je vous dirai, que je
„ trouve que rien n'échape à la pené-
„ tration de votre eſprit. J'avoue que
„ j'aurois été bien aiſe de ſçavoir votre
„ ſentiment ſur cet Ouvrage, au cas que
„ vous n'en euſſiez pas connu l'Auteur: je
„ me flatte que le reſte du monde l'igno-
„ rera toûjours: excepté deux ou trois
„ perſonnes qui connoiſſent ma folle ma-
„ nière de penſer. Quoi qu'il en ſoit,
„ c'eſt une folie innocente; & comme tous
„ les évenemens & tous les caractères en
„ ſont purement imaginaires, j'eſpère que
„ ſi l'Ouvrage n'eſt point utile, au moins
„ il ne ſçauroit nuire. Je crois que déſor-
„ mais je me contenterai de jetter ſur le
„ papier les vanitez de mon imagination
„ uniquement pour votre uſage: je dois
„ ſeulement vous avertir, de ne les point

„ lire lorſque vous aurez quelque diſpo-
„ ſition au ſommeil, de peur qu'elles ne
„ vous plongent dans une léthargie mor-
„ telle . . . .

Dans une de ſes Lettres * Mad. Rowe cite un paſſage des Sermons de feu Mr. Saurin; & voici ce qu'elle dit à cette occaſion. „ Je viens de citer un des Ser-
„ mons de Mr. Saurin; je ne ſerai point
„ contente que vous ne les ayez lûs. Tout
„ ce qu'on a dit de la force & de la beau-
„ té de l'Eloquence Romaine, vous le trou-
„ verez réuni dans ces Diſcours ". On jugera par-là que Mad. Rowe devoit bien entendre le François, & qu'elle avoit le goût bon.

Voici ce qu'elle penſoit de la Providence (dans une lettre qu'elle écrivit à ſa belle-Mere après la mort de ſon Mari)
„ Nos voyes ſont en la main de Dieu,
„ qui fait réuſſir ou échouer nos deſſeins,
„ ſelon ſa volonté. Le ſuccès de chaque
„ choſe eſt déterminé, de ſorte qu'il eſt
„ impoſſible à l'homme de l'empêcher.
„ Cette Refléxion m'empêche d'être fort
„ inquiéte ſur l'avenir. Encore un pe-
„ tit nombre d'années, & tout ſera bien.

Mad. Rowe ſçavoit railler quelquefois, témoin ce qu'elle écrivit à une jeune Demoiſelle, nommée Arabelle Marrow, qui l'a-

---

* La CVI. p. 183. à la Comteſſe de Hertford.

l'avoit fort louée. „ Soyez perſuadée, „ dit-elle, que je ſouſcris de bon cœur „ à toutes les belles choſes que vous di- „ tes de mon eſprit & de mon mérite. „ Je conviens de tout cela, & de tout „ ce qu'on pourroit dire encore à mon „ avantage. Je ſens vivement quelle per- „ te c'eſt pour le monde, que je m'en „ ſois retirée, & combien on doit être „ fâché de l'abſence d'une perſonne de „ ma conſequence. J'ai peur que le Cer- „ cle à Hyde-park ne ſoit bientôt cou- „ vert d'herbe, ſi je n'y parois plus: & „ ſi un tendre déſeſpoir ne m'avoit pas „ renduë ſauvage, j'aurois certainement „ trop de compaſſion pour le genre hu- „ main, pour cacher tant de mérite dans „ le fond d'une ſombre retraite.

En voilà aſſez pour donner au Public une idée des Lettres de Mad. Rowe. On trouve enſuite les Poëſies de ſon Mari, qui conſiſtent en quelques Imitations d'Horace & de Tibulle, & en quelques Epîtres, dont il y en a deux qui ſont imitées de *la Climéne*, & du *Caprice* de Mad. des Houlieres. On y trouve auſſi l'Ode Pindarique à Proſerpine, traduite du François de Mr. de la Motte; une Ode ſur la Liberté, & quelques autres Piéces ſacrées & profanes.

ARTI-

ARTICLE III.

The Strength and Weakneſs of human Reaſon: or the important Queſtion about the Sufficiency of Reaſon to conduct Mankind to Religion and future Happineſs, Argued between an Inquiring Deiſt and a Chriſtian Divine: And the Debate compromis'd and determin'd to the ſatisfaction of both, By an Impartial Moderator. C'eſt-à-dire: *De la Force & de la Foibleſſe de la Raiſon humaine: ou l'importante Queſtion ſur la Suffiſance de la Raiſon pour conduire les hommes à la Connoiſſance de la Religion & au Bonheur d'une autre Vie, Diſcutée entre un Déïſte qui aime la vérité, & un Théologien Chrétien; & la diſpute qui s'éleve entre eux à ce ſujet, terminée à la ſatisfaction de l'un & de l'autre, par un Moderateur Impartial. Seconde Edition corrigée. Chez* Rivington, *à l'Enſeigne de la* Bible Couronnée, *dans le Cimetiere de* St. Paul. A Londres 1737. pp. 302. ſans la Préface & la Table des Matières.

CEt Ouvrage, qu'on attribuë à Mr. *Watts*, Docteur en Théologie & Miniſtre Presbyterien, eſt diviſé en quatre Conférences ou Dialogues. Dans le premier de ces Dialogues, on poſe d'abord l'état de la Queſtion avec beaucoup de préciſion & de netteté.

,, Par la *Raiſon*, dit le Déïſte *. j'en-
,, tens cette Faculté de l'ame qui nous
,, met en état de diſcerner le juſte & l'in-
,, juſte, le bien & le mal, l'erreur & la
,, vérité, & autres choſes ſemblables, &
,, d'en juger. Par la *Religion* je n'entens
,, pas ſeulement les devoirs de la *Pieté*
,, envers Dieu, mais encore ceux de la
,, *Juſtice* envers le Prochain, & de la *Tem-*
,, *pérance* envers nous-mêmes, & en gé-
,, néral tout ce dont les hommes ſont réſ-
,, ponſables au Créateur & au Conducteur
,, de l'Univers, & qui peut les rendre di-
,, gnes de recompenſe ou de châtiment
,, ... Et par *la Suffiſance de*
,, *la Raiſon pour conduire les hommes à la*
,, *Religion & à la Félicité*, j'entens une Ca-
,, pacité ou un Pouvoir en l'homme, qui,
,, s'il l'exerce avec ſoin & ſelon toute l'é-
,, tenduë de ſes forces, eſt par lui-mê-
,, me, & ſans aucun ſecours étranger, ſuf-
,, fiſant pour lui faire connoître & prati-
,, quer ſes devoirs, pour lui procurer la
,, faveur

---

* Pag. 14.

„ faveur de Dieu, & pour le rendre juſtement inexcuſable s'il ne l'obtient „ pas.

Mais comme la définition que le Déïſte vient de donner de la Religion, paroît défectueuſe au Théologien Chrétien, *Sophronius*, qui fait le perſonnage de Modérateur, expoſe en détail les Articles qui apartiennent néceſſairement à la Religion Naturelle, & qu'il faut par conſequent connoître & croire, pour arriver au Bonheur, l'exiſtence & l'unité d'un Dieu infini en puiſſance en bonté en ſageſſe & en juſtice, Créateur de l'Univers, Arbitre des évenemens; le culte qui lui doit être rendu, ſa Providence, les Peines & les Recompenſes d'une autre Vie; ce que l'homme ſe doit à lui-même, & ce qu'il doit aux autres hommes; enfin la repentance dont il doit être penétré à la vûë de ſes foibleſſes & de ſes chutes, fondée ſur la perſuaſion de la miſericorde de Dieu, qui eſt toûjours prêt à recevoir en grace les pécheurs qui ſentent leurs fautes, & qui font leurs efforts pour s'en corriger & pour devenir meilleurs. Non content d'expoſer ces divers Articles, *Sophronius* prouve, à la ſatisfaction des deux Diſputans, qu'ils ſont l'eſſence de la Religion Naturelle, ou de ce que tous les hommes doivent néceſſairement connoître, croire ou pratiquer pour avoir part à la faveur de Dieu; quoiqu'il reconnoiſſe en même tems, que pluſieurs gens de bien, depuis le commencement du monde, & même parmi les Chrétiens, ont été ſauvez ſans avoir une connoiſſance diſtincte de ces Articles.

A cette occaſion on examine, ſi les Devoirs poſitifs, ou de pure inſtitution, & en particulier la Foi au Sacrifice de Jeſus-Chriſt, comme à la cauſe méritoire de notre ſalut, n'entrent pas auſſi dans le plan de cette Religion; & l'on prouve que non, par la conſideration de la nature même des choſes, de la juſtice & de la bonté de Dieu, par des declarations formelles de l'Ecriture ſainte, & par l'exemple de pluſieurs gens de bien dont elle parle, leſquels n'ont pas laiſſé d'être agréables à Dieu, quoiqu'ils ne fondaſſent l'eſpérance de leur ſalut que ſur ſa miſericorde, & qu'ils n'euſſent même aucune idée du Sacrifice de Jeſus-Chriſt. Tel fut en particulier *Corneille le Centenier*, dont il eſt dit, que *ſes prieres & ſes aumônes*, c.-à-d. ſa pieté & ſa charité, *étoient montées devant le Trône de Dieu*, & en avoient été reçûës favorablement *. On ne prétend pas néanmoins, en ſoutenant cette thèſe, nier que la Mort de Jeſus-Chriſt ne ſoit le vrai fondement du pardon des péchez que Dieu a jamais accordé ou accordera ja-

---

* Act. X. 31, 35.

jamais aux hommes, & que ce dogme ne faſſe partie de la Religion Chrétienne, & ne doive être cru de tous ceux qui en font profeſſion.

Pour mieux établir encore la Queſtion, l'on remarque avec ſoin, & l'on convient de part & d'autre, qu'il ne s'agit pas ici de ſçavoir, ſi la *Raiſon, dans ſon état primitif d'innocence & de perfection*, pouvoit découvrir toutes les véritez & tous les devoirs de la Religion Naturelle; mais *ſi*, *dans l'état de corruption & de foibleſſe où l'homme eſt à préſent*, ſa Raiſon eſt ſuffiſante pour lui faire connoître cette Religion, & le rétablir par ſon moyen dans la faveur de Dieu. Il ne s'agit pas non plus de ſçavoir, ſi *ceux qui ont été élevez dans un Païs Chrétien, & accoûtumez dès leur enfance à entendre parler de mille choſes dont les Payens ignorans n'ont jamais ouï un ſeul mot*, peuvent, par la ſeule force de leur Raiſon, former un plan ſuivi de Religion, capable de conduire les hommes à la Félicité; mais ſi *ceux qui ſont nez dans le Paganiſme, & qui n'ont jamais eu occaſion de connoître le Chriſtianiſme*, peuvent néanmoins d'eux-mêmes parvenir à la connoiſſance d'une telle Religion. On cite ici, pour juſtifier cette diſtinction, un paſſage de Mr. *Locke* dans ſon *Chriſtianiſme Raiſonnable* *, où il dit, que „ ſi les Philoſophes Chrétiens ont „ de beaucoup ſurpaſſé les Philoſophes „ Payens (dans les Syſtêmes de Religion „ qu'ils nous ont laiſſez) il eſt aiſé de „ s'appercevoir, que c'eſt à la Révélation „ qu'ils ſont redevables de la première „ découverte des véritez dont ils ont enrichi la Morale . . . . Et en „ effet, chacun peut remarquer un grand „ nombre de véritez, qu'il apprend premièrement de quelque autre, & qu'il „ reçoit d'abord comme des choſes tout-à-fait raiſonnables, leſquelles il n'auroit pourtant trouvées qu'avec peine, & „ qu'il n'auroit peut-être pas pû découvrir lui-même. La Vérité primitive & „ originale n'eſt pas ſi aiſée à tirer de la „ mine où elle eſt cachée, que nous pourrions bien nous l'imaginer, nous à qui „ l'on a montré cette mine déja toute „ creuſée, & prête à nous fournir le précieux métal qu'elle renferme.

---

* Tom. I. p. 297. & 298. de la ſeconde Edit. de la Traduct. Françoiſe.

En troiſième lieu, il ne s'agit pas de ſçavoir, *quel dégré de connoiſſance un Philoſophe Payen qui auroit été élevé aux Belles-Lettres, pourroit, à force de méditation & d'étude, acquerir en matière de Religion*; mais *quelles lumieres peut ſe procurer à cet égard par lui-même le gros du peuple parmi les Payens*, dont la plûpart manquent d'éducation & de génie, dont les vûës ſont bornées & groſſieres, & dont la Raiſon eſt extrêmement foible? Ce n'eſt pas qu'en s'exprimant ainſi, on veuille accorder, que même les plus ſages & les plus ſçavans Philoſophes du Paganiſme ayent jamais découvert, ou puiſſent jamais découvrir, par les ſeules lumieres de la Raiſon, un Syſtême de Religion capable de reformer les hommes, & de les conduire à une éternelle Félicité. Le contraire eſt manifeſte par l'expérience; & l'on renvoye là-deſſus à l'excellent Traité de la *Vérité de la Religion Revélée* de Mr. *Clarke*, où cela eſt clairement prouvé. Enfin, quand il feroit vrai que le commun des hommes, auſſi-bien que les Philoſophes, parmi les Payens, auroit été ou feroit en état de ſe former par lui-même de juſtes idées de la Religion Naturelle dans les grandes Villes, comme Athènes, Rome, Ephefe, où il ſe trouvoit toûjours un grand nombre de gens ſçavans, des lumieres de qui l'on pouvoit profiter; il s'agiroit encore de ſçavoir, ſi la Raiſon des Sauvages de l'Afrique & de l'Amérique, qui font une partie très-conſiderable du genre humain, peut aller juſques-là? Car il faut conſiderer la Raiſon humaine, non pas telle qu'elle eſt chez un petit nombre d'hommes, mais telle qu'elle eſt chez le plus grand nombre, & chez ceux-là même qui l'ont le moins cultivée. Et c'eſt de quoi le Déïſte lui-même convient, ſoutenant qu'il n'eſt point d'homme ſi groſſier & ſi barbare qu'on veuille le ſuppoſer, qui ne puiſſe, par le ſeul moyen de ſes Facultez naturelles, acquerir une aſſez grande connoiſſance de la Religion, pour ſe rendre agréable à Dieu, & ſe procurer ſa faveur éternelle. Voilà le véritable état de la Queſtion ſur laquelle les Diſputans s'exercent, en reprenant chacun des Articles particuliers de la Religion Naturelle que nous avons indiquez. Nous ne ſçaurions les ſuivre dans tout ce détail, quelque intéreſſant qu'il ſoit, ſans charger trop cet Extrait; nous nous bornerons à un ou deux Articles.

Le dogme de l'Unité de Dieu peut être prouvé, il eſt vrai, par les ſeules lumieres de la Raiſon. Le Déïſte allegue là-deſſus deux argumens, qu'il croit être très-ſimples & à la portée de tout le monde: le premier employé par le Doctr. *Clarke*, dans ſon Sermon poſthume ſur ce ſujet, ſçavoir que la grande liaiſon qu'il y a entre tous les Etres qui compoſent le monde matériel, & la dépendance dans laquelle ils ſont les uns à l'égard des autres, montrent clairement qu'ils ſont ſous la direction d'un ſeul Dieu ſuprême à qui tout l'Univers eſt ſoûmis. Mais il s'en faut beaucoup, ſuivant le Théologien Chrétien, que cet argument ſoit auſſi ſimple & auſſi facile qu'on le prétend; & il paroît ſurpris, qu'un homme de la réputation du Doct. *Clarke*, n'en ait pas allegué de plus forts, dans un Sermon fait exprès

pour établir ce dogme. D'ailleurs, un Sauvage d'Amérique eſt-il bien en état de former en lui-même un pareil raiſonnement, qui demande un grand dégré de refléxion & d'application? „ Il dira ſans dou-
„ te, comme l'on ſçait que d'autres l'ont
„ dit, que les Européens qui vivent au-
„ delà de la grande mer, c'eſt-à-dire
„ de l'Océan, habitent un autre Monde
„ qu'eux, & peuvent avoir un Dieu parti-
„ culier & toute autre choſe differem-
„ ment de ce qu'ils ont; mais que les
„ Américains ont une toute autre origi-
„ ne, & viennent d'un autre homme &
„ d'une autre femme, qui étoient jadis
„ deſcendus du Ciel. Car quoique ces
„ Peuples ayent quelque idée qu'il y a
„ des Etres au-deſſus d'eux, cependant
„ ils n'ont pas même dans leur langue
„ un ſeul terme pour exprimer Dieu.
„ Ainſi il concluroit plutôt de ſa ſuppo-
„ ſition, que l'Europe & l'Amérique ſont
„ deux Mondes différens & fort éloignez
„ l'un de l'autre; qu'il y a des Etres ſu-
„ périeurs ou des Dieux différens, tout
„ comme les anciens Grecs croyoient que
„ trois Dieux s'étoient partagez entr'eux
„ l'Empire de l'Univers; *Jupiter* avoit ſous
„ lui les Cieux & la Terre, *Neptune* la Mer,
„ & *Pluton* l'Enfer, où le ſéjour des Ames
„ ſeparées des corps.

L'autre argument que le Déïſte avance en faveur de l'Unité d'un Dieu, c'eſt que

s'il

s'il y en avoit pluſieurs, ils ſeroient tous parfaitement inutiles, à l'exception d'un ſeul, puiſqu'un ſeul auroit en lui toute la puiſſance, toute la ſageſſe & toute la bonté néceſſaires pour créer & conduire cet Univers, & qu'il n'en faut pas davantage. Mais outre que cet argument n'eſt gueres plus ſimple que le précedent, il y a tout lieu de douter, que ſi on le propoſoit à un *Hottentot*, ou à un *Iroquois*, il en fût fort touché, beaucoup moins peut-on ſuppoſer qu'il le trouvât de lui-même & par ſa ſeule refléxion. Le Polythéïſme a été univerſellement établi parmi les Payens; & ſi quelques Philoſophes ont paru croire l'Unité de Dieu, ce n'a été que dans la ſpéculation, car dans la pratique ils ſe ſont toûjours conformez à la Religion de leur païs. Il eſt même à remarquer contre l'argument de Mr. *Clarke*, que bien loin que l'harmonie qui regne entre les diverſes parties de cet Univers, ait fait conclure aux hommes qu'il n'y avoit qu'un Dieu, la varieté qu'ils y ont obſervée les a conduits à croire qu'il y en avoit pluſieurs, dont chacun avoit le gouvernement d'une partie des Cieux, de la Terre, de l'Eau, de l'Air, &c. Et il n'eſt pas moins certain, que c'eſt encore aujourd'hui la manière de raiſonner & la croyance des peuples qui ne connoiſſent point l'Evangile. L'opinion des deux Principes ne doit-elle pas ſon origine aux efforts que les Philoſophes ont fait pour rendre raiſon du Mal phyſique & moral; & n'a-t-elle pas regné durant pluſieurs ſiécles dans tout l'Orient? La plûpart des Sauvages de l'Afrique & de l'Amérique, qui ſacrifient au Diable plutôt qu'à Dieu, ou qui redoutent davantage le pouvoir des Etres malins, qu'ils regardent comme la première cauſe de tous leurs malheurs, & qui ſont plus attentifs à appaiſer leur colere qu'à ſe procurer la faveur de l'Etre, ou des Etres bons, auxquels ils attribuent leurs heureux ſuccès, ne ſont-ils pas dans un ſentiment fort approchant? Et ne paroît-il pas viſiblement par-là, que leur Raiſon ne ſçauroit s'élever d'elle-même à la connoiſſance de l'Unité de Dieu?

L'autre Article que nous avons deſſein de toucher, regarde le devoir de la Repentance néceſſaire pour appaiſer Dieu, & la perſuaſion que Dieu veut bien pardonner aux hommes, moyennant cette Repentance. Comment les peuples dont nous venons de parler, pourroient-ils ſe convaincre qu'ils ont péché contre Dieu? eux qui n'ont pas d'idée de l'Unité de Dieu & de ſa Providence, & qui ſont ſi mal inſtruits de leurs devoirs, qu'ils ne ſçavent ce que c'eſt que le péché. Mais quand ils ſeroient capables de parvenir à ce dégré de connoiſſance, ou à cette convicviction intérieure, qu'ils ont offenſé Dieu; comment ſçauront-ils que le ſeul moyen de l'appaiſer, eſt de ſe repentir, c'eſt-à-dire d'être penétré de douleur à la vûë de ſes fautes, & de s'en corriger? Si quelques Philoſophes Payens ont parlé de la Repentance, comme d'un devoir impoſé à l'homme, ce devoir n'en a pas été plus connu ni mieux pratiqué, & on ne l'a jamais enviſagé comme un moyen de ſe rendre la Divinité favorable, puiſque les Nations les plus polies & les Philoſophes eux-mêmes, ont conſtamment employé dans cette vûë des Sacrifices de toute eſpece. Les Hiſtoriens Eſpagnols nous apprennent, que lorſqu'on fit la découverte du Mexique, les habitans qui avoient conſervé quelque ſentiment de Religion, avoient coûtume d'offrir à leurs Idoles la plus belle fille qu'ils pouvoient trouver, quand ils croyoient que leurs Dieux étoient irritez contre eux; ils penſoient fort peu à les appaiſer par la Repentance & par la reformation de leurs mœurs. Si parmi les Chrétiens mêmes il ſe trouve des gens & en grand nombre, comme dans l'Egliſe Romaine, qui croyent expier leurs péchez par des offrandes, des pélérinages, des macérations & autres choſes de cette nature, peut-on s'imaginer, que des Sauvages qui n'ont aucun des ſecours pour cultiver leur Raiſon defdeſquels les premiers jouïſſent, ſoient en état de ſe convaincre que la Repentance eſt le ſeul moyen de ſe rendre la Divinité favorable?

Mais quand leur Raiſon pourroit atteindre juſques-là, les aſſurera-t-elle que Dieu eſt diſpoſé à les recevoir en grace, & à leur procurer un bonheur parfait ſous cette condition? La Repentance eſt néceſſaire du côté du pécheur, mais donne-t-elle quelque droit au pardon de la part de Dieu? Eſt-ce une réparation ſuffiſante de l'injure faite à la Loi & à celui qui l'a donnée? En qualité de ſouverain Légiſlateur, & pour maintenir l'autorité de ſon Gouvernement, Dieu ne doit-il pas punir les coupables? Et ſi l'on conçoit qu'il peut quelquefois pardonner ſans châtiment, ne conçoit-on pas auſſi, que le bon ordre exige qu'il faſſe de tems en tems des exemples de ſévérité, afin d'intimider les pécheurs & de les retenir dans leur devoir? N'eſt-ce pas ce qui ſe pratique tous les jours dans les Gouvernemens humains; & ne ſont-ce pas-là les premières idées qui ſe préſentent à l'eſprit, quand on refléchit ſur ce ſujet? L'obéïſſance qui ſuit la faute, peut-elle la réparer? N'eſt-elle pas dûë tout comme ſi l'on n'avoit jamais péché? & le Pécheur n'a-t-il pas toûjours également ſujet de craindre qu'il ne porte la peine de ſon crime?

A la vérité quand il refléchit ſur la bonté de Dieu, il peut concevoir quelque eſpérance de pardon, ou en tout, ou en partie, ou dans ce monde, ou dans l'autre ; mais cela eſt encore fort incertain. Car comme le dit très-bien le Docteur *Clarke* dans un de ſes Sermons poſthumes, qu'on cite à cette occaſion *: *Nous deſcendons d'un Pere coupable, & nous ſommes nous-mêmes actuellement Pécheurs; ainſi nous ne ſçaurions être tout au plus que des Pénitens-très imparfaits, & qui méritent très-peu de choſe, & les plus grands efforts de Repentance dont nous ſoyons capables, ne peuvent tout au plus que nous donner lieu d'eſpérer que Dieu nous remettra une partie de la peine que nous avions encouruë, mais non pas qu'il nous accordera quelque recompenſe.* Suppoſé qu'un Payen pût venir à bout de ſe perſuader que Dieu lui pardonnera ſes péchez précedens ſous la condition d'une ſincere Repentance, ſa Raiſon lui apprendra-t-elle, qu'il lui pardonnera encore s'il retombe dans les mêmes fautes; qu'il lui pardonnera tous les jours, quoiqu'il péche contre ſes lumieres & malgré les vœux les plus formels ; qu'il lui pardonnera juſqu'à la fin de ſa vie, & qu'il ne le fera point paſſer, après ſa mort, par des ſouffrances deſtinées à expier ſes crimes & à le purifier tout enſemble? Sa Raiſon l'aſſureſurera-t-elle même, que vû l'imperfection de ſa Repentance, Dieu ne le placera point, au ſortir de ce monde, dans un nouvel état d'épreuve, & que pour cet effet il ne l'envoyera point animer un autre Corps? L'opinion d'un Purgatoire après cette vie, eſt une opinion ancienne parmi les Philoſophes du Paganiſme, & un dogme favori de l'Egliſe Romaine. *Platon* dit expreſſement, que les ames de *ceux dont la conduite a été mêlée de bien & de mal, vont dans l'Acheron, pour y être nettoyées & purifiées, & qu'enſuite elles reçoivent la recompenſe de leurs bonnes œuvres* *. La doctrine de la *Métempſycoſe*, ou du paſſage des Ames d'un corps dans un autre, eſt auſſi très-ancienne, & a été généralement cruë. On la trouve clairement énoncée dans *Virgile*, dans *Ovide* & dans *Lucain*, dont on cite ici au long des paſſages ſur ce ſujet. Et *Céſar* nous apprend, que c'étoit auſſi l'opinion des *Druïdes* dans la *Bretagne* †. C'étoit celle des anciens *Brachmanes*, & c'eſt encore aujourd'hui celle des *Bramines*, leurs ſucceſſeurs, dans le *Malabar*. Eſt-il croyable que les Sauvages de l'Afrique & de l'Amérique puiſſent avoir à cet égard de plus ſaines idées, & parvenir ſur ces divers

---

* Tom. II. Serm. IX. p. 198.

---

* Dans ſon *Phedo*.

† Lib. VI. de Bell. Gall.

vers articles à une plus grande certitude? Ou plutôt le contraire n'eſt-il pas manifeſte? Et tout ce qu'on vient de dire, ne prouve-t-il pas avec la derniere évidence, qu'il n'y a qu'une Revélation expreſſe qui puiſſe ſuffiſamment éclairer & tranquilliſer les hommes là-deſſus?

Après que les deux Tenans de la Diſpute ont fini, le Modérateur reſume en peu de mots ce qu'ils ont dit de plus eſſentiel, & puis il donne ſon propre jugement en ſept Propoſitions, dont voici la ſubſtance.

I. Dieu n'a jamais pardonné, ni ne pardonnera jamais aux hommes ſur la terre, que pour l'amour & en conſideration de Jeſus-Chriſt ſon fils; enſorte que ſi les Payens ſont ſauvez, ce ne peut être qu'en vertu de la mort de ce divin Sauveur. *Il n'y a point de ſalut en aucun autre; car nul autre nom ſous le Ciel n'a été donné aux hommes par lequel nous puiſſions être ſauvez.* *.

II. Quiconque vit dans les lieux où l'Evangile eſt connu & préché purement, & néanmoins refuſe juſques à ſa mort d'y ajouter foi, ne ſçauroit être ſauvé, ſuivant les declarations de *Jeſus-Chriſt* luimême, l'Auteur de cet Evangile: *Celui qui ne croira point ſera condamné* †; *Si vous ne croyez*

---

* Act. IV. 12.

† Marc. XVI. 16.

croyez que c'eſt moi, c.-à-d. que je ſuis véritablement le Meſſie, *vous mourrez dans vos péchez* *.

III. Quoique l'Evangile & la nature même de la choſe, ne nous permettent pas de croire qu'aucun homme puiſſe être ſauvé qu'en vertu de la mort de Jeſus-Chriſt, & que ceux qui rejettent volontairement & finalement ſa doctrine, lorſqu'elle leur eſt clairement annoncée, puiſſent avoir part à la faveur de Dieu; cependant l'on ne ſçauroit douter qu'il n'y ait eu pluſieurs perſonnes actuellement ſauvées ſans avoïr cru en Jeſus-Chriſt, parce qu'elles n'en avoient jamais ouï parler, & qu'elles ne pouvoient par conſequent avoir aucune idée de ſa mort, comme d'un ſacrifice expiatoire. Tels étoient les premiers deſcendans de *Noé*, un *Abimelech* Roi des *Philiſtins*, un *Melchiſedec* Roi de *Salem*; un *Job* & ſes quatre Amis, &c. Il faut porter le même jugement charitable de pluſieurs Payens qui ont vécu avant & après la manifeſtation de l'Evangile. Car l'on ne ſçauroit, ſans faire injure à Dieu, ſuppoſer qu'ils ayent été exclus du ſalut, uniquement pour n'avoir pas ajouté foi à une doctrine dont ils n'ont point ouï parler, & dont il étoit même moralement impoſſible qu'ils fûſſent inſtruits.

---

* Jean VIII. 24.

IV. S'il y a des Payens qui ſoient ſauvez ſans la connoiſſance actuelle de Jeſus-Chriſt, ou ſans une Revélation divine, on peut aſſurer, que ce n'eſt qu'autant qu'ils croyent les grands principes de la Religion Naturelle, & qu'ils en obſervent les devoirs.

V. Mais comme tous les Articles de cette Religion qu'on a décrits ci-devant, ſe déduiſent de la ſimple conſideration de la nature de Dieu, de celle de l'homme dans l'état où il eſt aujourd'hui, & des relations où il eſt, ſoit avec Dieu, ſoit avec ſes ſemblables; & comme ces Articles ont entre eux une telle liaiſon, qu'ils peuvent être, & qu'ils ont effectivement été réduits en ſyſtême par la force de la raiſon de quelques Chrétiens, ce n'eſt pas une choſe abſolument impoſſible de ſa nature, que des gens qui n'ont jamais ouï parler de l'Evangile, les découvrent & les réduiſent auſſi en ſyſtême, en faiſant uſage de leur Raiſon, quoiqu'il faille reconnoître qu'il eſt beaucoup plus facile pour un Chrétien que pour un Payen, d'en venir à bout.

VI. Si même il y a des peuples entiers, comme les Sauvages de l'Afrique & de l'Amérique, qui n'ont preſque aucune idée de Religion, & s'il s'eſt à peine trouvé un ſeul Philoſophe Payen qui ait eu une connoiſſance claire d'un ſyſtême de Religion Naturelle, tel que celui qu'on a d'abord

bord expoſé en peu de mots; il ne s'enſuit nullement, que la Raiſon ne ſoit pas ſuffiſante pour y conduire les hommes. Une perſonne endormie ou yvre ne laiſſe pas d'être une créature raiſonnable, quoiqu'elle ne faſſe pas actuellement uſage de ſa Raiſon. Elle a au dedans d'elle le principe de la refléxion, ou la faculté de raiſonner, & dès qu'elle ſera reveillée ou délivrée de ſon yvreſſe, elle ſe ſervira de cette faculté, elle agira conſequemment. Les Sauvages de l'Afrique & de l'Amérique ſont comme des gens endormis ou yvres; mais ſi, par quelque heureuſe rencontre, ils pouvoient être reveillez, rappellez à la Raiſon, guéris de leurs préjugez, de leurs paſſions & de leurs mauvaiſes coûtumes, il eſt très-poſſible qu'ils vînſſent à bout de ſe faire un ſyſtême raiſonnable de Religion.

VII. Cependant, puiſqu'une triſte expérience prouve qu'il n'y a eu qu'un très-petit nombre de perſonnes, même parmi les Payens les plus civiliſez & les plus ſages, dont la Raiſon ſoit allée juſques-là par ſes ſeules forces, & qu'il ſe trouve des peuples entiers qui ont à peine quelque idée de Religion; il s'enſuit manifeſtement, que la *Suffiſance* de la Raiſon pour y conduire les hommes, eſt une *Suffiſance de pure ſpéculation*, qui n'a point ou très-peu d'influence dans la pratique: de ſorte qu'il n'y a peut-être pas chez ces miſerables peuples un homme en dix-mille, qui en ſente l'efficace, au point d'appercevoir les principes même les plus naturels. Ainſi, quoique la Raiſon ſoit de *ſa nature* ſuffiſante pour cela, elle ne l'eſt point *réellement & de fait*; enſorte qu'il faut néceſſairement quelque autre moyen, qui ne peut être qu'une Revélation céleſte, pour ſuppléer à ce défaut.

Dans le ſecond de ces Dialogues l'on diſcute l'autre partie de la Queſtion propoſée, qui eſt, de ſçavoir ſi la Raiſon toute ſeule peut fournir à l'homme des motifs ſuffiſans pour le porter à la pratique de ſes devoirs, & le conduire par ce moyen à la félicité. L'excellence naturelle de la Vertu, les Peines & les Recompenſes d'une autre Vie, fourniſſent ſans doute des motifs capables de nous déterminer au bien: mais la Raiſon découvre-t-elle ces motifs à tous les hommes? Ou du moins les leur découvre-t-elle avec cette évidence néceſſaire pour les toucher? On a fait voir auparavant que non, ſur-tout par rapport aux Sauvages de l'Afrique & de l'Amérique. En particulier le dogme des Peines & des Recompenſes à venir, eſt-il ſi bien établi par les ſeules lumieres de la Raiſon, qu'on ne puiſſe pas en douter? Tout ce à quoi l'eſprit humain, abandonné à lui-même, peut s'élever ſur ce ſujet, ſe réduit à une grande *probabilité*. Car après tout, Dieu ne pourroit-il pas anéantir nos ames? Et quelle proportion y a-t-il entre une vertu auſſi imparfaite que la nôtre, & une éternité de bonheur après la mort? Cependant ce ſont-là tous les motifs que la Raiſon même la mieux cultivée peut fournir, au lieu que la Revélation y en ajoute pluſieurs autres très-efficaces, & propoſe ceux-ci même avec une clarté & une évidence qui perſuadent. C'eſt l'Evangile qui met dans tout ſon jour la beauté de la Vertu, la laideur du Vice, les heureuſes ſuites de l'une, & les funeſtes effets de l'autre; qui nous donne une pleine certitude de l'immortalité de l'ame, de la Réſurrection du corps, du Jugement à venir, des Peines & des Recompenſes éternelles; qui tire du myſtère de notre Rédemption les motifs les plus forts pour nous porter à bien vivre; qui nous expoſe, dans la même vûë, l'exemple des Saints, des Martyrs, & ſur-tout celui de Jeſus-Chriſt, l'Auteur de cet Evangile & le modèle de vertu le plus parfait qu'il ſoit poſſible de concevoir; & qui enfin, pour nous y déterminer plus efficacement encore, nous promet un ſecours ſurnaturel, une grace ſanctifiante qui ſuppléera à notre foibleſſe naturelle. La Raiſon ne fait rien de ſemblable; & ſi, malgré des motifs ſi puiſſans & en ſi grand nombre, on voit tous les jours une infinité de Chrétiens s'abandonner au Vice, eſt-il croyable qu'elle ait aſſez de force pour porter ceux qui n'ont point d'autre guide, & ſurtout les Sauvages de l'Afrique & de l'Amérique, à ſuivre les regles de Vertu qu'elle préſcrit ?

Cette derniere refléxion donne lieu à une objéction ; c'eſt qu'on peut tout auſſibien conclure de la mauvaiſe conduite des Chrétiens, que la Revélation eſt *inſuffiſante*, que de conclure des déſordres affreux des Payens, que la Raiſon eſt *inſuffiſante.* Mais on répond : 1. Que cela n'empêche pas que la Revélation ne l'emporte de beaucoup ſur la Raiſon, puiſque, comme on vient de le voir, les motifs qu'elle propoſe ſont incomparablement plus puiſſans & en plus grand nombre; enſorte que ſi ceux que la Raiſon bien cultivée peut fournir, peuvent être regardez comme *ſuffiſans* pour ſurmonter toutes les tentations au mal, ceux que la Revélation nous offre, doivent être *d'autant plus ſuffiſans* qu'ils l'emportent davantage, & en nombre & en force. D'un autre côté, ſi ces derniers motifs, malgré leur nombre & leur force, ſe trouvent *inefficaces* par rapport à la plûpart de ceux qui en ſont inſtruits, n'eſt-il pas manifeſte que les motifs de la Raiſon, abandonnée à elle-même, leſquels ſont, & beaucoup plus foibles, & en beaucoup plus petit nombre, doivent être *fort inſuffiſans* en comparaiſon ? En ſecond lieu, il y a eu dans tous les ſiécles de l'Egliſe une multitude de Chrétiens, que les motifs tirez de l'Evangile ont porté à rénoncer au Vice & à s'attacher à la Vertu, ſurtout lorſque la lumiere de cet Evangile a brillé dans toute ſa pureté. Mais a-t-on jamais vû parmi les Nations Payennes, même les plus civiliſées, un nombre tant ſoit peu conſiderable de véritables gens de bien? S'il faut en croire *Diogene Laërce* & d'autres anciens Auteurs, la plûpart des Philoſophes les plus renommez étoient eſclaves des vices les plus honteux. Et quand il ſe ſeroit bien trouvé de tems en tems quelque homme réellement vertueux, cela pourroit-il être mis en comparaiſon avec le nombre des vrais Chrétiens dans tous les tems & dans tous les lieux? L'Auteur croit qu'aujourd'hui même, dans la Grande-Bretagne, il y en a cinquante, contre un honnête Payen dans le ſiécle d'Auguſte; en quoi il fait beaucoup d'honneur à ſa Nation. Et que ſera-ce, ſi l'on ſe tranſporte parmi les *Hottentots* ou les *Iroquois*? S'y trouvera-t-il bien un homme de probité, contre pluſieurs milliers qu'il s'en rencontrera dans cette Iſle?

Mais, dit le Déïſte, il ſuit de ce calcul, que les motifs de la Raiſon ne ſont pas abſolument *inſuffiſans*, puiſqu'on accorde qu'ils ont eu aſſez de force pour engager quelques Payens à bien vivre; & s'ils ont été ſuffiſans par rapport à un petit nombre d'hommes, quelque petit qu'on le ſuppoſe, pourquoi ne le ſeroient-ils pas par rapport à tous les hommes, vû qu'ils ont tous les mêmes facultez naturelles? Rien n'eſt moins juſte que cette conſequence, répond le Théologien; c'eſt tout comme ſi l'on diſoit, la Raiſon a été *ſuffiſante* dans un *Euclide* pour inventer un beau ſyſtême de *Propoſitions Géometriques*, dans un *Locke* pour écrire un excellent *Eſſai ſur l'Entendement Humain*, & dans un *Virgile* pour compoſer un admirable *Poëme Héroïque*: donc elle eſt *ſuffiſante* chez tous les hommes pour les mettre en état de publier de pareils Ouvrages. Qui ne voit le ridicule de cette concluſion? Tous les hommes peuvent-ils être des *Euclides*, des *Lockes*, ou des *Virgiles*? Il s'agit ici, comme on l'a établi dès le commencement, d'une *Suffiſance* qui regarde, non un petit nombre d'hommes privilegiez, mais tous les hommes indifféremment; & de ce qu'il s'eſt trouvé, ou qu'il ſe trouve peut-être encore, parmi les Payens quelques perſonnes qui vivent conformément à la Raiſon, il ne s'enſuit pas, que la Raiſon ait aſſez de force par elle-même, pour les porter tous, ſans diſtinction, à la pratique de la vertu. D'ailleurs, il y a bien de l'apparence, que ceux d'entre les Payens qui en ont ſuivi les regles, ont eu quelque commerce directement ou indirectement avec les Juifs ou avec les Chrétiens, ou quelques idées de la Revélation par le moyen de la Tradition. Car l'on peut juſtement douter, ſi, ſans un ſecours extérieur de cette nature, il y a jamais eu d'homme véritablement pieux, & ſi l'on examine les exemples des perſonnes de ce caractère dans le Paganiſme dont l'Hiſtoire ſainte ou profane fait mention, l'on verra qu'ils ont en effet plus ou moins joui de ce ſecours.

Il paroît par tout ce qu'on vient de dire, que la Queſtion propoſée doit ſe décider de la même manière que la précedente; c'eſt-à dire que la Raiſon eſt bien *ſuffiſante de ſa nature, & abſolument parlant*, pour porter, du moins juſques à un certain point, les hommes à la Vertu; mais ce n'eſt qu'une *Suffiſance idéale & de pure ſpéculation*, car dans *la pratique* elle eſt *réellement inſuffiſante*: l'expérience prouve, qu'il n'y a que les motifs tirez de la Revélation qui puiſſent nous déterminer efficacement à bien vivre. Je ne ſçais ſi cette diſtinction plaira également à tous les Théologiens; mais l'Auteur ſe flatte de pouvoir terminer par ce moyen toutes les diſputes qui ſe ſont élevées ſur cette matière, s'imaginant que ceux qui, comme Mr. l'Evêque de *Londres* * & le feu

---

* Dans ſes *Lettres Paſtorales.*

Dr. *Clarke* *, ont ſoutenu que la Raiſon n'étoit pas *ſuffiſante* pour conduire les hommes à la Religion, & par la Religion au Bonheur d'une autre Vie, ont voulu parler d'une *Suffiſance actuelle & de pratique*; & que ceux au contraire qui ont prétendu qu'elle étoit *ſuffiſante* pour cette fin, ont voulu parler d'une *Suffiſance naturelle*, *éloignée & abſtraite*. Seulement il auroit été à ſouhaiter qu'ils ſe fuſſent expliquez comme on vient de le faire, & cela auroit prévenu toutes les conteſtations.

Dans la ſuite de ce Dialogue, *Sophronius*, le Modérateur de la Diſpute, juſtifie par l'Hiſtoire ancienne & moderne ce que l'on a établi touchant l'Inſuffiſance de la Raiſon dans la pratique. Il décrit au long les Idées & les Coûtumes de pluſieurs Nations Payennes en matière de Religion, & il fait voir que rien n'eſt plus oppoſé à la ſaine Raiſon, rien plus extravagant & plus abominable. Il commence par les Sauvages de l'Amérique ſeptentrionale, & ce qu'il en dit eſt tiré d'*Hennepin* & d'autres Miſſionaires qui ont été longtems ſur les lieux. Il parle enſuite des *Hottentots*, & rapporte ce qu'on trouve ſur ce ſujet dans l'*Hiſtoire du Cap de Bonne-Eſpérance* de Mr. *Kolben*, dont nous avons donné un Extrait dans cette Bibliothèque *. Les Relations que nous avons de la *Nova-Zembla*, de la *Nouvelle Hollande* & de l'Iſle de *Java*, ne nous donnent pas une meilleure idée des habitans de ces Païs. En *Europe* même, les *Laponois*, & les *Ruſſiens* au Nord de la *Moſcovie*, ne ſont-ils pas plongez dans l'Idolâtrie & dans les ſuperſtitions les plus honteuſes? Ils ont quelque teinture de Chriſtianiſme, mais leur Religion eſt toute Payenne, & bien éloignée de les porter à la vertu; car ce ſont peut-être de tous les peuples du monde les plus vicieux & les plus brutaux. De-là l'Auteur ſe tranſporte dans le *Perou* & le *Mexique*, & n'y trouve rien de plus édifiant. La *Chine*, toute civiliſée qu'elle eſt, n'offre à ſon examen qu'Idolâtrie & qu'erreurs groſſieres & monſtrueuſes. Il finit par l'ancienne *Bretagne*, l'ancienne *Grèce* & l'ancienne *Rome*, & il fait voir que les plus grands Philoſophes même du Paganiſme, ont été dans l'ignorance en matière de Religion, adonnez à la ſuperſtition & ſujets à des déſordres honteux.

---

* Dans ſon *Traité de la Vérité de la Religion Chrétienne.*

---

* Voyez les Tom. IV. V. & VI.

ARTICLE IV.

NINETEEN LETTERS *of the truly Reverend and Learned* Henry HAMMOND, D. D. (*Author of the Annotations on the New Teſtament, &c.*) *Written to Mr. Peter* Staninough *and Dr. Nathanael* Ingelo: *many of them on very curious ſubjects. Now firſt published from the Originals communicated by the very Reverend Mr. Robert* Marſden, B. D. *Archdeacon of Nottingham*, *and the late pious Mr. John* Worthington, *M. A. and illuſtrated with Notes, By* Francis PECK, M. A. *Συναγάγετε τὰ περισσεύσαντα κλάσματα, ἵνα μή τι ἀπόληται.* Joann. VI. 12. *London. Printed for T.* Cooper, *at the Globe in Pater-noſter-Row.* 1739. C'eſt-à-dire : DIX-NEUF LETTRES *du Docteur* Henry HAMMOND (*Auteur des Notes ſur le Nouveau Teſtament*) *publiées pour la première fois & accompagnées de Remarques, par* François PECK, *Maître-ès-Arts.* A Londres. *Chez* T. Cooper, *à l'Enſeigne du Globe dans Pater-noſter-Row.* 1739. Octavo. *Pages.* 81.

SI NOUS avions donné en François le Titre de cette Brochure dans ſon entier, on auroit remarqué que le Collecteur des Lettres de Hammond y a mis, en forme de Sentence ou de Deviſe, ces paroles de l'Evangile : *Ramaſſez les morceaux qui reſtent, afin que rien ne ſe perde* [*]. Les Anglois ſont fort dans le goût des Sentences à la tête de leurs Livres ; & elles y ſont quelquefois appliquées fort heureuſement. Nous ne doutons pas qu'on ne mette celle-ci au nombre de celles dont l'application a quelque choſe d'heureux, par cela même qu'elle eſt détournée & tout-à-fait inattendue. Nous ne doutons pas même que nos Lecteurs ne trouvent l'application juſte & raiſonnable. Les Lettres d'un homme du mérite de HAMMOND, & d'une réputation auſſi bien établie que la ſienne, doivent être regardées comme de précieux reſtes, dignes d'être recueillis & donnez au Public. Et quoique dans ces ſortes de Collections tout ne puiſſe pas être également intéreſſant, ni intéreſſer également tout le monde, il nous ſemble qu'il faudroit toûjours encourager, & ceux qui les publient, & ceux qui y contribuent par la communication des Piéces qu'ils ont entre les mains.

---

[*] Jean VI. 12.

Des dix-neuf Lettres annoncées dans le titre, il y en a dix-huit *à Mr. Pierre* STANINOUGH, qui ont été communiquées à l'Editeur par Mr. *Robert* MARSDEN, Archidiacre de Nottingham, dont le Pere avoit épouſé la Veuve de celui à qui elles ſont addreſſées. La dix-neuvième a été communiquée par Mr. *Jean* WORTHINGTON, Maître-ès-Arts, qui eſt mort depuis ce tems-là, au mois de Février ou de Mars 1738. Il avoit été pendant quelque tems Membre du College de St. Pierre à Cambridge, après avoir fait ſes études dans la même Univerſité au College du Roi, où il avoit été placé comme un des Ecoliers du College d'*Eton*, nominez à cet effet par le *Vice-Prevôt* de ce dernier College. Le Vice-Prevôt, par qui il avoit été nommé, & avec qui il paroît avoir été lié d'amitié, étoit le Docteur *Nathanaël* INGELO. Or c'eſt à ce même Docteur *Ingelo* que s'addreſſe la dix-neuvième Lettre de Hammond; & il y eſt parlé d'un Docteur *Worthington* en termes avantageux, à l'occaſion d'un Livre qu'il avoit publié. Ce Worthington étoit apparemment le Pere, ou quelque proche Parent de celui qui a communiqué la Lettre à l'Editeur.

Cette Lettre eſt une des dernieres choſes que *Hammond* ait écrites; car elle eſt datée du vingt-ſept de Mars, mil ſix-cens ſoixante, & il mourut au mois d'Avril de la même année, ſoit le vingt-cinq, comme le dit WOOD dans l'*Athenæ Oxonienſes*; ſoit le vingt-ſept, comme le marque *Richard* SMITH dans ſon *Obituaire.* Le Docteur Ingelo avoit publié des Sermons de ſa façon; il en avoit envoyé un Exemplaire au Docteur Hammond, & il avoit accompagné ſon préſent d'une Lettre. Celle de Hammond contient un Remercîment, précedé de quelques politeſſes très-obligeantes, & ſuivi de deux Obſervations Critiques, dont la ſeconde, fondée ſur un paſſage d'ENE'E de *Gaza*, dans ſon Dialogue intitulé *Théophraſte*, établit, comme une choſe fort probable, que le HIE'ROCLES, Commentateur des *Vers dorez de Pythagore*, doit être diſtingué du HIE'ROCLES contre quï *Euſebe* a écrit, & qui s'eſt rendu fameux par ſa comparaiſon d'*Apollonius de Thyane* avec Jeſus-Chriſt. On ne ſera pas fâché de trouver ici les principales paroles d'*Enée*, qui ont fait naître la conjecture de Hammond. Ἱεροκλῆς δὲ, οὐκ ὁ διδάσκαλος, ἀλλ' ὁ προβαλλόμενος τὰ θαυμάσια, ἄπιστον καὶ τοῦτο προσέθηκεν.

La première des dix-huit Lettres adreſſées à Mr. *Pierre* STANINOUGH, eſt datée du dix-ſeptième jour de Juillet. Cela ne nous apprend, ni en quelle année, ni de quel lieu elle fut écrite. Mais on ſçait d'un côté, par le témoignage de *Wood*, que le Docteur Hammond, Sous-Doyen de l'Égliſe de Chriſt à Oxford en mil ſix-cens quarante-ſept, paſſa au moins une partie de cette année dans cette même Ville, où il fut détenu priſonnier pendant pluſieurs ſemaines, après avoir été dépoſſedé de ſon Sous-Doyenné par les Viſiteurs du Parlement: & l'on voit aſſez clairement d'un autre côté, par la confrontation de la première Lettre avec les deux ſuivantes, qu'il faut qu'elle ait été écrite cette même année 1647. Il fut tranſféré de ſa priſon d'Oxford, dans une autre priſon plus douce à Clapham, près de Bedford, chez Mr. Philippe Warwick, qui dans la ſuite fut fait Chevalier par Charles II. Hammond annonce ce changement dans ſa troiſième Lettre, comme une choſe arrivée depuis la ſeconde, qui eſt datée du vingt-quatre de Juillet, & qui paroît manifeſtement n'avoir été écrite qu'après celle qui eſt placée la première. Celle-ci ne peut donc pas être poſtérieure à l'an 1647.: & elle ne peut pas non plus y être antérieure. Hammond y parle en termes qui ſuppoſent que *Thomas* FARNABIE, Maître d'une fameuſe Ecole de *Sennok* ou *Sevenoak*, dans le Comté de Kent, homme connu dans les Païs étrangers ſous ſon nom latiniſé de FARNABIUS, étoit déja mort lors de cette première Lettre : Et nous apprenons de *Wood*, que Farnabius ne mourut que le douze de Juin mil ſix-cens quarante-ſept. Nos Lecteurs nous pardonneront cette petite diſcuſſion, en faveur du plaiſir qu'il y a à ſçavoir; dans quel tems & dans quel lieu il faut ſe tranſporter, ſoit pour être au fait de ce qu'on lit, ou pour en tirer quelque lumiere hiſtorique. On entrevoit dans cette première Lettre, que Mr. Staninough avoit été employé par Farnabius pour enſeigner les Humanitez dans ſon Ecole, & qu'il s'y étoit acquis une réputation de capacité qui lui faiſoit honneur.

Il paroît par la ſeconde Lettre, datée du vingt-quatre de Juillet de la même année, que la Veuve de Farnabius continuoit à tenir l'Ecole du Défunt, & qu'elle ſouhaitoit d'y avoir Mr. Staninough.

La troiſième prouve, qu'il y alla bientôt après, & parle des progrès & de la ſageſſe de deux de ſes Elèves, dont l'un étoit *François Farnabius*, fils de Thomas. Cette Lettre nous apprend auſſi, que le deux d'Octobre, jour qu'elle fut écrite, il y avoit déja quelque tems que Hammond étoit à *Clapham* chez Mr. *Warwick*, & qu'il y étoit aſſez en liberté, quoique priſonnier: *In a Kind of LIBERA CUSTODIA.*

Dans la quatrième Lettre (qui indique en termes vagues une interruption de Correſpondance) le Docteur Hammond félicite Mr. Staninough, au ſujet des agrémens qu'il trouvoit dans une nouvelle ſituation. Il étoit entré chez le Chevalier *Robert Pye* à *Faringdon*, & l'on voit par une des Lettres ſuivantes, que c'étoit pour avoir ſoin de l'éducation de ſon Fils, ou peut-être de quelque autre jeune Gentilhomme; car cela n'eſt pas bien déterminé.

La cinquième Lettre le complimente ſur ſon Ordination, & ſuppoſe qu'il continuoit à être agréablement dans la maiſon de ſon Chevalier. Elle eſt datée du deux de Juillet, & renferme un mot, qui inſinue qu'elle fut écrite de chez Mr. *Warwick*. Si l'on peut inférer de-là, que le Docteur Hammond y étoit encore, il faudra qu'elle ait été écrite en mil ſix, cens quarante-huit; car il n'y fut pas un an: c'eſt-là au moins ce que ſignifient naturellement les expreſſions de *Wood*, qui dit que Hammond, après avoir demeuré dans cette maiſon pluſieurs mois (*ſeveral Months*) fut à la fin relâché. Ainſi la date de cette Lettre peut faire juger à-peu-près en quel tems & de quel lieu fut écrite la précedente, qui n'a abſolument aucune date.

La ſixième félicite encore une fois Mr. Staninough ſur ſa ſituation, & contient de plus, quelques avis ſur la méthode qu'il doit ſuivre avec ſon Elève. Cette Lettre eſt vraiſemblablement de la même année que la précedente. Elle eſt datée du vingtième d'Août.

Et depuis ce tems-là on ne voit plus ce qu'eſt devenu l'Ami du Docteur Hammond, juſqu'au trente-&-un de Mars mil ſix-cens cinquante-ſept, qui eſt la date de la ſeptième Lettre, dont l'addreſſe porte, ainſi que celle des ſuivantes: *A Aughton près d'Ormkirk dans le Comté de Lancaſtre.* Cette Lettre conſiſte en quelques particularitez littéraires. La plus remarquable regarde l'*Hiſtoire du Pélagianiſme* par VOSSIUS. Hammond dit, que *Richard Montaigu*, Evêque de *Norwich*, avoit ſouvent & confidemment aſſuré, que cette Hiſtoire avoit été compilée à l'aide des Recueils de l'Evêque OVERALL. ——— „ That „ *Voſſius' Pel. Hiſt.* was compiled out of „ Biſhop *Overall's* Collections, was fre„ quently and confidently affirmed by the „ late Biſhop [*Richard*] *Montague* of *Nor„ wich*, a great admirer of that Biſhop.

La Lettre VIII. en date du douze de *Juin* mil ſix-cens cinquante-ſept, offre d'abord quelques particularitez aſſez détaillées qui tendent à prouver, que le célèbre *Uſher*, ou *Uſſerius*, pluſieurs années avant ſa mort, avoit reconnu une Grace Univerſelle, quoiqu'il ne la reconnût pas égale pour tous: *non* EX ÆQUO *pro omnibus.* A propos de quoi Hammond ſe rappelle ces paroles de St. *Maxime* (*κεφ. περὶ ἀγάπης*) *Χριστὸς ὑπὲρ πάντων* ΕΞ ΙΣΟΥ.

„ Ces derniers mots, dit-il enſuite, „ m'ont long-tems embaraſſé, & je n'ai „ pu deviner pourquoi ils étoient-là, „ que lorſque j'ai vû qu'il y avoit quelqu'un qui, en convenant de l'*ἀπέθανεν ὑπὲρ* „ *πάντων*, ne vouloit pourtant pas convenir de l'*ἐξ ἴσȣ* “. Uſſerius ayant prêché ſur l'Univerſalité de la Grace, un Sermon qu'il nommoit un Sermon ſauveur des ames (*a Soule-ſaving Sermon*) & qui avoit pour Texte ces paroles de l'Epître aux Romains VIII. 29. *Ceux qu'il a appellez, il les a auſſi juſtifiez*; un ſçavant Théologien vint lui faire cette queſtion: „ Peuvent-ils tous vouloir? Dieu donne-„ t-il à tous ceux qu'il appelle par ſa Pa-„ role, la Grace intérieure qu'il leur faut „ pour ſe repentir s'ils le veulent, & „ pour être certainement en état de le „ vouloir “? A quoi Uſſerius répondit: *Oui, ils peuvent tous vouloir: Et s'il y en a tant qui ne veulent pas, c'eſt que, comme je l'ai dit dans mon Sermon, ils réſiſtent à la Grace de Dieu, & ſont dans le cas de ceux à qui l'Ecriture dit: „ Gens de col roide & in-„ circoncis de cœur & d'oreille, vous ne ceſ-„ ſez de réſiſter au Saint-Eſprit* “. Act. VII. 51. . . . *Enfin l'Evêque* OVERALL *avoit raiſon, & je ſuis de ſon avis.* Nous laiſſerons à nos Lecteurs le plaiſir tout entier de faire là-deſſus des refléxions. ———

La plus grande partie de cette Lettre roule ſur un autre ſujet. Il s'agit de la *Fem-*

me-SOEUR, ou *Sœur*-FEMME de St. Paul, 1 *Cor.* IX. 5. On croit aſſez communément que l'Apôtre parle de la liberté qu'il auroit de mener avec lui une Epouſe Chrétienne, laquelle, ou il avoit, ou il pouvoit avoir. Hammond prétendoit avec quelques Anciens, qu'il parle de quelqu'une de ces Femmes pieuſes & charitables qui pourvoyoient de leur bien à la ſubſiſtance des Apôtres: ſur quoi l'on peut voir ſa Paraphraſe du Nouveau Teſtament. Mr. Staninough lui avoit écrit en faveur du ſentiment ordinaire, & lui avoit allegué, à ce qu'on voit, ou du moins à ce qu'on entrevoit, le Livre de CALIXTE *de Conjugio Clericorum.* Hammond lui répondit dans cette Lettre; & cela fait une petite Diſſertation, que nous traduirons d'autant plus volontiers, qu'elle pourra ſervir de réponſe en même tems, & aux Argumens de CALIXTE, qui y eſt critiqué, & à la Critique de Mr. LE CLERC, qui dans ſes Notes Latines ſur le Nouveau Teſtament, a tâché de refuter la Paraphraſe de notre Auteur. Nous donnerons la traduction de ce morceau dans un Article à part.

La Lettre IX. datée du huit de Septembre, mil ſix-cens cinquante-ſept, commence par ces paroles: „ Je puis à „ préſent vous aſſurer, que le Livre de „ Mr. *Peirce* contre *Reynolds* a été publié

„ il y a environ un mois. Et j'ai appris „ depuis ce tems-là, que ſon premier Adverſaire faiſoit imprimer de nouveau „ quelque choſe contre lui". Voilà des particularitez qu'on trouvera peut-être bien peu intéreſſantes aujourd'hui, & qui en effet ne ſerviront peut-être jamais à rien. Mais quoi qu'il en ſoit de celles-là nommément, nous avons été bien aiſes de les rapporter, pour en prendre occaſion de faire une remarque dont les bons Eſprits nous ſçauront gré, ſi les beaux Eſprits ne la goûtent pas: c'eſt que ces ſortes de particularitez, quelque indifférentes qu'elles paroiſſent, ne ſçauroient être conſervées avec trop de ſoin par quiconque donne au Public les Lettres d'un Sçavant. Il n'eſt pas toûjours indifférent ſans doute, de ſçavoir en quelle année une Lettre a été écrite, & il arrive quelquefois qu'une Lettre n'a point de date, ou que la date ne marque point l'année. Cette même Lettre annonce-t-elle un Livre nouveau? On apprend d'ailleurs l'année du Livre, & l'on a ainſi celle de la Lettre. Ce n'eſt pas non plus une choſe toûjours indifférente que de s'aſſurer en quel tems de l'année un Livre a vû le jour; & le Livre cependant vous indique ſimplement l'année: ſouvent même il n'indique pas l'année véritable. Il y a long-tems que les Imprimeurs ont perdu l'uſage de marquer le mois & le jour où l'impreſſion a été achevée : ajoutez qu'il y a des Livres qui ne ſe publient pas d'abord après l'impreſſion. Une Lettre qui ſera datée exactement, ou dont on pourra découvrir la date préciſe moyennant une certaine confrontation, vous tirera de votre incertitude, ou de votre embaras, au ſujet du tems de la publication d'un Livre, toutes les fois qu'elle vous dira, comme ici la Lettre de Hammond. *Il y a un mois qu'un tel Livre paroît.* ——— Nous avons rapporté le commencement de cette Lettre, nous en rapporterons la fin ; & remarquerons que Hammond y parle d'un Ouvrage de ſa façon qui n'a jamais été imprimé que nous ſçachions, & qui pourroit bien cependant n'être pas tout-à-fait perdu. Il s'agit d'un Ouvrage *ſur le Purgatoire & ſur la Priere pour les Morts.* „ J'ai écrit, „ (dit-il) j'ai écrit aſſez amplement ſur „ ces deux ſujets : mais je n'ai pas mes „ Papiers entre les mains. Je me con„ tente de vous envoyer quelques cour„ tes Obſervations que des Livres m'ont „ fournies. Vous les lirez, ſi vous pou„ vez : & quand vous aurez vû ce que „ c'eſt, vous me les rendrez.

La Lettre X. pourroit nous ſervir d'exemple, ſi nous voulions développer & prouver la Refléxion que nous avons faite à l'occaſion de la précedente. Car l'Editeur, n'avoit trouvé d'autre date dans l'Original de cette dixième Lettre, que *le* 21. *de Décembre* : & il n'a pourtant pas craint, ni n'a dû craindre d'ajouter entre deux crochets les chiffres qui marquent l'année mil ſix-cens cinquante-SEPT : pourquoi? Parce que, d'un côté, dans cette Lettre du vingt-&-un de Décembre, *Jean Bramhall*, Evêque de *Derry*, paroît avoir deux Ouvrages prêts à être publiez ; & que l'Editeur ſçait d'un autre côté, par l'inſpection d'un de ces Ouvrages, qu'il fut publié en mil ſix-cens cinquante-HUIT. C'eſt ainſi encore que Mr. Peck s'eſt mis en état de marquer l'année de quelques-unes des Lettres ſuivantes, qui n'avoient, comme celle-ci, que la date du mois & du jour, quoiqu'il ait negligé d'en avertir le Lecteur. Cette Lettre au reſte eſt écrite d'une manière un peu énigmatique. Peut-être cela vient-il de ce qu'elle roule ſur les affaires du tems, au ſujet deſquelles la prudence pouvoit exiger qu'on s'exprimât quelquefois en termes couverts. Elle commence par une Remarque vague ſur quelques paſſages de St. Baſile & de St. Jerôme que Mr. Staninough avoit alleguez : cela eſt ſuivi d'une Explication ſur le Regne ſpirituel ou temporel de Jeſus-Chriſt. Et puis il eſt parlé tout-à-coup de quelqu'un dont on ne dit point le nom, & qu'on déſigne néanmoins comme s'il avoit été nommé auparavant, qui prétendoit que *Grotius* & tous les Partiſans de l'Epiſcopat, avoient des vûës pour établir le Papiſme, ſi-non à l'Eſpagnole, au moins à la Françoiſe ; bien que ce même Anonyme avouât, que le Cardinal de *Richelieu* avoit trempé dans tout ce qui s'étoit fait en Angleterre pour y abolir l'Epiſcopat, &c.

Le principal ſujet de la Lettre XI. écrite le 6. d'Avril 1658. eſt une Réponſe à quelques objections de Mr. Staninough contre le Syſtême de la GRACE UNIVERSELLE. L'Ecriture s'addreſſe aux Chrétiens, ou à ceux qui doivent être appellez au Chriſtianiſme. Donc c'eſt pour eux qu'elle établit ce qu'elle dit que Dieu exige. *Quant à ceux du dehors, Dieu les juge*: 1 Cor. V. 13. & ſi l'Ecriture ne nous autoriſe pas à décider poſitivement que Dieu veut leur ſalut, auſſi-bien que celui des Chrétiens, elle ſemble au moins nous l'inſinuer. *Prêchez l'Evangile*, dit-elle, *à toute Créature*; *Celui qui croit . . . ſera ſauvé*; *celui qui ne croira pas*, *ſera damné*: Marc. XVI. 15. 16. Donc elle ſuppoſe la Prédication quand elle damne ceux qui n'auront pas cru : donc elle n'exclut point du ſalut, ceux à qui la Prédication n'aura pas été addreſſée ; à moins que l'on ne veuille, ou damner auſſi les Enfans & les Idiots d'entre nous, qui ne croyent point, faute d'avoir la faculté de croire ;

ou dire qu'il eſt plus poſſible de voir ſans lumiere que de voir ſans yeux. Jeſus-Chriſt eſt mort pour tous ceux à qui il ſeroit prêché ; donc il eſt mort pour des gens parmi leſquels il y en a qui le renient: donc il eſt mort à plus forte raiſon, ce ſemble, pour ceux dont tout le crime conſiſte à ne le pas connoître. La nouvelle Alliance que Jeſus-Chriſt a établie par ſon ſang, n'exige rien au-delà du poſſible. Or il eſt impoſſible de croire en lui, ſi préalablement on n'entend parler de lui. Dieu nous eſt repréſenté dans l'Evangile, ſous l'image d'un Maître également prêt, & à recompenſer le ſerviteur qui n'a reçu qu'un talent, & à punir celui qui en aura enfouï pluſieurs. Les Chrétiens ſont dans le cas de l'un, les Payens ſont donc dans le cas de l'autre: car ils ont reçu un talent pour le moins. Jeſus-Chriſt ne leur eſt point prêché: il ne s'enſuit nullement de-là, qu'il ne ſoit pas mort pour eux. Ceux qui connoiſſent le mérite de ſa Mort, ne ſont pas tous ſauvez; donc ceux qui l'ignorent ne ſont pas tous damnez: & s'il n'eſt pas mort *pro ſingulis*, il eſt mort au moins, comme tout le monde en convient, *pro generibus ſingulorum.* Perſonne n'eſt exclus du droit d'être appellé par la Prédication, à jouïr des fruits de la Mort de Jeſus-Chriſt; car il eſt dit: *Prêchez à toute Créature*: donc perſonne n'eſt exclus du droit de participer

per aux fruits de cette Mort. Si Dieu venoit à châtier la Nation Angloiſe, comme il eſt probable qu'il a châtié d'autres Nations, en leur ôtant un flambeau dont elles ont mépriſé la lumiere, s'enſuivroit-il de-là que Jeſus-Chriſt ne ſeroit point mort pour la Nation Angloiſe? Les fruits de la Mort de Jeſus-Chriſt doivent naturellement être auſſi anciens que ſa Mort elle-même. Or la Mort de Jeſus-Chriſt, dans le décret de Dieu, eſt auſſi ancienne que le monde; Jeſus-Chriſt, ſelon l'Ecriture, eſt l'Agneau de Dieu qui a été immolé dès la fondation des ſiécles: donc les fruits de la Mort de Jeſus-Chriſt ſont antérieurs à la vocation du Peuple Hébreu: donc les fruits de cette Mort ne ſont pas pour un certain Peuple à l'excluſion des autres: donc ils ſont pour tous les Individus qui ne ſe rendront pas indignes d'y avoir part. ——— Telles ſont (ſi-non mot-à-mot, au moins pour le ſens) les Refléxions par leſquelles le Docteur Hammond tâche de ſatisfaire Mr. Staninough; & nous les avons expoſées avec confiance, perſuadez qu'elles plairoient & aux Ignorans & aux Sçavans. *Aux Ignorans*, parce qu'elles pourront leur apprendre quelque choſe, & qu'il y a du plaiſir à s'inſtruire. *Aux Sçavans*, parce que vraiſemblablement ils en jugeront ſelon leurs divers préjugez, & qu'ainſi ils auront tous du plaiſir. Les uns auront le plaiſir de les trouver excellentes ; les autres auront celui de les trouver pitoyables.

La Lettre XII. fait mention d'un Mr. SHERLOCK. Cela ne mérite pas extrêmement d'être obſervé : mais à cette occaſion l'Editeur cite un paſſage de *Wood*, où nous trouvons un fait qui eſt aſſez remarquable, au moins par ſa ſingularité. Mr. *Peck* a ſuppoſé avec beaucoup de vraiſemblance (quoique ſans en expliquer la raiſon) que le Sherlock dont il eſt parlé dans cette Lettre, étoit le même que celui qui écrivit en 1654. contre les Quakres : & dans cette ſuppoſition il a cru pouvoir placer ici ce que Wood nous apprend au ſujet de cet Auteur. Nous croyons qu'à notre tour nous pouvons en tranſcrire une partie. Ce ſera ſon Epitaphe, telle qu'elle ſe lit dans l'Egliſe de *Winwick*, dont il avoit été Recteur, & où il eſt enterré. *Exuviæ* Ricardi Sherlock, S. T. P. *indigniſſimi hujus Eccleſiæ Rectoris ; obiit* 20. *die Junii (anno ætatis* 76.) A. D. 1689. *Sal infatuum conculcate.* Il eſt bon de dire, que c'eſt ſon Epitaphe faite par lui-même. L'Editeur au reſte cite *Wood* d'une manière qui n'eſt pas bien exacte. Il eſt vrai cependant, qu'à l'égard du mot *infatuum*, la citation eſt très-exacte. —— Un endroit de cette Lettre prouve, que quand elle fut écrite, il y avoit déja quelque tems que Mr. Staninough s'étoit marié, & qu'*Adam* LITTLETON venoit d'en faire autant: ſur quoi Hammond dit, qu'il ne les en eſtime pas moins. Ce *Littleton* eſt le même qui eſt ſi connu en Angleterre par ſon Dictionaire Latin. La Lettre qui annonce ſon mariage, eſt datée du ſix de *Juillet*. Si avec cela nous ſçavions l'année de la Lettre, nous ſçaurions celle du mariage. Mais bien que Mr. Peck ait placé cette Lettre, ainſi que la treizième, parmi celles de 1658. nous n'oſerions aſſurer que ce fût-là leur véritable place.

La XIII. Lettre paroît rélative & poſtérieure à la douzième. Hammond y continue à parler du Mariage de Mr. Staninough, & elle eſt datée du vingt-troiſième d'*Août*. Mais il y dit à l'occaſion de ce Mariage, qu'il a lu depuis peu CALIXTE *de Conjugio Clericorum*, & il le recommande en même tems à ſon Ami, comme un Livre très-digne d'être lu, & qui lui fournira de nouvelles raiſons en faveur de la compatibilité du Mariage avec la Prêtriſe, Il ſemble, en un mot, lui parler de Calixte & du Mariage des Prêtres pour la première fois. Comment cela ſe peut-il, ſi cette Lettre a été écrite en mil ſix-cens cinquante-*huit*? Le Docteur Hammond & Mr. Staninough ne s'étoient-ils pas déja entretenus de Calixte & du Mariage des Prêtres, dans des Lettres qui ſont inconteſtablement de mil ſix-cens cinquante-*ſept*? Ou je n'y comprens rien, ou les Lettres douze & treizième devoient être rangées devant celle qui traite de la *Femme-Sœur* de St. Paul; & qui plus eſt, devant toutes celles de MDCLVII. Car celle qui traite de la Femme-Sœur étant du mois de *Juin*, & les deux en queſtion étant du mois de *Juillet* & du mois d'*Août*, il n'y a pas moyen de placer celle du mois de Juin après les deux autres, ou de leur conſerver à toutes trois leur véritable rang, dans une ſeule & même année. Quoique ces Obſervations tiennent un peu de la minutie, il faut que nos Lecteurs nous en paſſent de tems en tems quelques-unes de cette eſpece. Il eſt de leur intérêt que les Auteurs, & particulierement les Editeurs ou Collecteurs de Piéces Anecdotes ou fugitives, s'accoûtument à avoir une exactitude ſcrupuleuſe & ſur-tout à éviter les Anachroniſmes.

La Lettre XIV. a pour date le dix de Septembre, & annonce, comme nouvellement publié, un Livre que l'on ſçait être de l'an MDCLVIII. Un paſſage de Wood, cité par l'Editeur, nous apprend, que Hammond finit ſes jours à la campagne, chez ſon Ami le Chevalier *Jean Packington*, à *Weſtwood* dans le Comté de Worceſter. Cette Lettre nous apprend de plus, qu'il arriva dans cette retraite le dix de Septembre de la ſuſdite année, & qu'il étoit à Londres quelque tems auparavant. Ce qu'il y a de plus remarquable dans le reſte de la Lettre, eſt une Obſervation ſur l'Etabliſſement du Sabbat, laquelle il ſe ſouvenoit d'avoir luë dans un Auteur qu'il déſigne ſimplement par ſon nom de MEAD. L'Obſervation revient à ce qui ſuit. Si d'une part le *Sixième Jour* d'*Exode* XV. 22. eſt réellement, comme il ſemble l'être, non le ſixième d'une *Semaine*, mais le ſixième de la *Manne*. Et ſi d'autre part, le jour dont il eſt parlé au verſet premier, jour employé à faire un nouveau campement, jour de travail & non de repos, eſt réellement, comme il ſemble l'être, le dernier jour avant les ſix de la Manne; il s'enſuivra néceſſairement, ou que la Loi du Sabbat fut violée ce jour-là par Moïſe & par tout le Peuple, ce qui n'a aucune vraiſemblance, ou que la Loi du Sabbat ne leur fut donnée que depuis ce même jour, ce qui ne peut être combattu que très-foiblement par *Geneſe* II. 3. où rien ne nous empêche de reconnoître que l'Hiſtoire parle du Sabbat par anticipation. L'Editeur ne nous apprend point, qui eſt le MEAD, Auteur de cette Obſervation. Mais nous pouvons aſſurer que c'eſt le même qui eſt nommé *Joſeph* MEDE à la tête du Recueil de ſes Oeuvres imprimé à Londres en MDCLXIV. L'Obſervation qu'on vient de lire, eſt la même dans le fond que celle qui ſe trouve dans ſes *Diatribæ*, au *Diſcours* XV. p. 75. de ſes Oeuvres.

La Lettre XV. ſans autre date que le vingt d'Octobre, a un rapport ſi ſenſible avec la neuvième, qu'on eſt fortement tenté de croire, qu'elle auroit dû la ſuivre immédiatement. Elle parle des Obſervations manuſcrites ſur le Purgatoire, envoyées avec la Lettre IX. & contient quelques nouvelles Obſervations ſur le même ſujet.

La Lettre XVI. eſt du trentième de Décembre, & pourroit ſe rapporter aſſez naturellement, auſſi-bien que la précedente, à l'an MDCLVII. Elle répond à deux Queſtions, qui toutes deux regardent le Mariage, & dont il y en a une qui regarde le Mariage des Prêtres. C'eſt la derniere. La première roule ſur le Mariage entre deux Partis, dont l'un ſeroit Proteſtant & l'autre Catholique-Romain. „ Le ſeul Texte [dit Hammond] „ que j'aye ouï citer contre ce Mariage, „ eſt certainement étranger à la queſtion. „ C'eſt celui de 2 Cor. VI. 14. *Ne portez „ point un joug inégal avec les Infidèles*, &c. „ Le mot Grec (ἑτεροζυγία) ſignifie quelque choſe qui n'a nul rapport au Ma-

„ riage :

,, riage : & quant au titre d'Infidèle
,, (ἄπιςος) il n'y auroit ni raiſon, ni charité
,, à l'appliquer à un Catholique Romain
,, ... Je ne crois pas, par conſequent,
,, qu'un Miniſtre qui bénit un Mariage où
,, l'un des Partis eſt Catholique Romain &
,, l'autre Proteſtant, faſſe en cela rien
,, d'illégitime. L'objection tirée de la *Rubrique*
,, n'eſt ici d'aucune force. La Rubrique
,, porte, *que les Nouveaux Mariez*
,, *communieront :* c'eſt un Commandement
,, de l'Egliſe lequel ne peut être obligatoire
,, que pour eux. enſorte que s'ils ne
,, communient pas, c'eſt leur faute à eux,
,, & non la faute du Miniſtre, dont l'obligation
,, ſe borne à les avertir de leur
,, devoir, & à être prêt de leur adminiſtrer
,, la Communion, s'ils veulent la recevoir.
,, En voilà aſſez pour prouver
,, que la choſe eſt permiſe : mais je ne
,, puis m'empêcher de dire en même tems,
,, que *tout ce qui eſt permis n'eſt pas expédient*
,, ... Les inconvéniens de ces
,, ſortes de Mariages . . . ſont faciles à
,, prévoir ; & la prudence ne veut pas
,, qu'on en coure le riſque, à moins que
,, l'on n'ait de grandes eſpérances d'y remedier,
,, ou qu'il n'y ait quelque choſe (que
,, je ne prévois pas) qui puiſſe être pris en
,, échange des avantages que l'on hazarde.

La Lettre XVII. en date du premier de *May*, parle d'un Livre nouveau, intitulé Ἱερὰ δακρύα, que l'Editeur croit être le même que celui qui a pour titre, *Eccleſiæ Anglicanæ Suſpiria*, & qui parut en MDCLIX., Ouvrage du Docteur GAUDEN, & Ouvrage *in folio*, comme celui que Hammond déſigne ſous un titre Grec: à propos de quoi il ne ſera peut-être pas inutile d'obſerver, que dans un autre endroit *, où il s'agit d'un Livre intitulé *Self-Condemnation*, &c., Hammond le déſigne en Grec auſſi, ſous le titre d'Αυτοκατάκρισις; ſoit que ces deux Livres ayent effectivement un titre Grec, outre le Latin ou l'Anglois, ce que l'Editeur n'éclaircit pas, faute d'avoir eu les Livres mêmes entre les mains; ſoit que Hammond ſe plût à donner ainſi des titres Grecs aux Livres, lorſqu'il trouvoit une manière heureuſe de le faire. ——— Cette Lettre roule ſur la dignité de l'Ordre Epiſcopal, & ſur la validité des Ordinations Presbytériennes. Hammond paroît ne les croire excuſables que par la Néceſſité; & prétend, que ſi elle pouvoit être alleguée en faveur des Egliſes Proteſtantes dans d'autres Païs, elle ne pouvoit pas l'être de même en Angleterre, ni pour juſtifier la conduite des Anti-Epiſcopaux, ni pour autoriſer des Ordinations qu'ils avoient faites ſans autorité. Il eſt certain que la Diſpute des Presbytériens & des Epiſcopaux, priſe en général, ou *in abſtracto*, & cette même Diſpute priſe *in concreto*, ou

---

* Lettre XIV. p. 40.

rélativement à l'Angleterre en particulier, ſont deux Diſputes très-différentes qui n'ont jamais été confonduës, ni dans l'Egliſe Anglicane, ni dans les Egliſes Presbytériennes de de là la Mer, au moins par les perſonnes inſtruites & en même tems raiſonnables.

La Lettre XVIII. annonce divers Livres qui ſont de MDCLX. L'Editeur néanmoins la date de cinquante-neuf: mais c'eſt que Hammond lui-même l'avoit datée du ſeize de Mars, & que l'Editeur ſans doute a ſuivi le vieux ſtile, qui ne commence l'année qu'au vingt-cinquième de ce même mois. Ainſi cette Lettre fut écrite dans le tems où l'Angleterre faiſoit les plus grands préparatifs pour le rétabliſſement de la Famille Royale & de l'Epiſcopat. Hammond en parle avec joye, mais en homme cependant qui craignoit que les Presbytériens, dont la réunion au Parti Royaliſte avoit en quelque ſorte décidé ce Retabliſſement, n'y euſſent trop d'influence, pour ſouffrir qu'il ſe reglât ſans certaines reſtrictions dont les Epiſcopaux auroient ſujet de ſe plaindre. ,, Il ne paroît pas improbable (dit-,, il) que le *Tabernacle de David*, après ,, avoir été ſi long-tems dans la pouſſie-,, re, ſera bientôt rélevé: mais ſçavoir ſi ,, ce ne ſera pas avec des retranchemens ,, capables d'arracher des larmes à ceux ,, qui compareront la *ſeconde Maiſon* avec

„ la *première*; c'eſt ce que je ne ſçaurois „ deviner. Et c'eſt auſſi ce qui me perſuade que votre penſée touchant les „ Elections eſt tout-à-fait de ſaiſon, & „ méritera d'être bien peſée dans l'occaſion. Mais il me reſte toûjours quel„ que penchant à croire, que ce même „ Parlement qui a voté pour ſa propre „ caſſation, n'aura pas eu la cruauté de „ l'exécuter ". Hammond ſuppoſoit apparemment que la choſe étoit ſur le tapis, & qu'elle pourroit être décidée quand ſa Lettre ſeroit reçûë. Elle eſt du *ſeize* de Mars, & le Parlement ſe caſſa lui-même le *dix-ſept*. ——— Nous avons averti que cette Lettre faiſoit mention de divers Livres nouveaux. Il y en a deux à l'égard deſquels nous avons un mot à dire. Le premier eſt celui du célèbre *Jean* PEARSON ſur le *Credo*. Le nom de l'Auteur s'écrit conſtamment comme on vient de le lire; & nous trouvons cependant que Hammond écrivoit PEIRSON. Cela revient au même pour la prononciation. Il eſt cependant à propos de remarquer, dans un tems où l'on ſe pique avec raiſon d'une grande exactitude en ces ſortes de choſes, que ſoit negligence de la part de Hammond, ſoit diverſité réelle dans la manière dont quelques Auteurs ont écrit leurs propres noms, la lecture de ces Lettres nous a fourni pluſieurs exemples d'une pareille negligence ou diverſité. ——— Le ſecond Livre que nous avons en vûë, eſt celui qui a pour titre dans la Traduction Françoiſe, *la Pratique de la Pieté*, & en Anglois THE WHOLE DUTY OF MAN : Ouvrage extrêmement eſtimé, & dont on a toûjours été d'autant plus curieux de connoître l'Auteur, qu'il avoit pris des précautions peu communes pour demeurer Anonyme. L'Epître qui ſe trouve au devant de la première Edition de ce Livre, eſt de la façon du Docteur Hammond. Il ne paroît pourtant pas avoir été du ſecret. Il recommande le Livre comme un Ouvrage excellent, mais qui vient d'une main inconnuë: ce qui occaſionne une Note de l'Editeur. „ J'ai „ cru pendant un certain tems (dit-il) „ que ce Livre avoit été écrit par le „ Docteur *Guillaume* CHAPEL, Evêque „ de Cork & de Roſs. J'ai cru enſuite „ qu'il étoit du célèbre *Abdias* WALKER. „ Mais le ſçavant Docteur *Robert* CLAVERING, actuellement [1738.] Evêque „ de Peterborough, a eu la bonté de „ m'apprendre, il y a quelque tems, que „ c'étoit l'Ouvrage d'un Eccléſiaſtique „ du Comté de Worceſter, nommé BASKET.

Ce petit volume de Lettres au reſte n'eſt pas le premier Livre dont Mr. PECK ait enrichi le Public ; & il y a quelque apparence que ce ne ſera pas non plus le dernier.

Il publia en MDCCXVI. un petit Ouvrage *in octavo*, qu'il intitula *le Sublime de l'Ecriture Sainte: ou Exercice ſur la Création, avec un Hymne au Créateur du Monde*, &c. Cet Ouvrage eſt de ſa façon. Il s'y exprime dans les propres termes du Texte ſacré, & le propoſe comme un Eſſai pour montrer le Beau & le Sublime de l'Ecriture ſainte. ΤΟ᾽ ῝ΥΨΟΣ ῞ΑΓΙΟΝ. *Or, an Exerciſe on the Creation and an Hymn to the Creator of the World: Written in the expreſs words of the ſacred Text, as an attempt to ſhow the Beauty and Sublimity of Holy Scripture.* „ There are hid yet greater „ things than theſe, and we have ſeen „ but a few of his Works “. *Eccli. XLIII.* 35. *London* 1716. Octavo.

En MDCCXVII. il publia un autre Ouvrage de ſa façon ſur les Antiquitez de la Ville de *Stamford*. Il y donne l'Hiſtoire de l'Univerſité de cette Ville, & par cette raiſon il a cru pouvoir intituler tout le Livre, *Academia Tertia Anglicana*, quoiqu'on y trouve, outre l'Hiſtoire de l'Univerſité, celle des Monaſtères, des Communautez, des Egliſes, des Chapelles, des Hôpitaux & des Ecoles du lieu. L'Auteur a eu pour la compoſition de cet Ouvrage le ſecours de divers Manuſcrits, & celui de tous les Regiſtres qui pouvoient intéreſſer ſon deſſein. L'Ouvrage au reſte eſt *in folio*, & orné de figures. „ ACADEMIA TERTIA ANGLICANA:

„ Or, the Antiquarian Annals of the
„ Town of *Stamford.* Containing the Hiſ-
„ tory of the Univerſity, Monaſteries,
„ Gilds, Churches, Chappels, Hoſpitals
„ and Schools there, &c. *Ex fumo dare lu-*
„ *cem.* Hor.

En MDCCXXXII. il publia le premier Volume de la Collection *in folio*, qui a pour titre DESIDERATA CURIOSA. Ce ſont diverſes Piéces, la plûpart hiſtoriques, qui étoient devenuës fort rares. Ce premier Volume contient I. Le Miniſtre accompli, ou la Vie du Chevalier *Guillaume Cécil*, ou Lord *Burghley*, ſi célèbre par les ſervices qu'il rendit à l'Angleterre ſous le regne d'Eliſabeth. II. Vingt-deux Lettres du Lord *Burghley* à ſon Fils *Robert.* III. Les dix Préceptes du Lord Burghley à ſon Fils Robert. IV. Une Lettre des Seigneurs du Conſeil, ſous Eliſabeth, en faveur de *Robert* Comte de *Leiceſter*, contre les imputations du Livre intitulé, la République de Leiceſter, *Leiceſter's Commonwealth.* V. Les Mémoires de Guillaume *Chaderton*, Evêque de Lincoln, & depuis Evêque de Cheſter. VI. Une Rélation étenduë de la Maladie & de la Mort du Chevalier *Robert Cecil*, Comte de *Salisbury.* VII. Une Rélation étenduë de la Maladie & de la Mort du Prince *Henri.* VIII. Une Lettre de *Thomas Hobbes* ſur la queſtion, Pourquoi un homme ſe ſouvient moins de ſon

pro-

propre viſage, lequel il voit ſouvent dans un miroir, que du viſage d'un Ami qu'il n'aura vû de long tems? IX. Un Mémoire au ſujet du Seigneur Saxon, connu ſous le nom de *Longueville*, qui fut tué par les Danois, & de ſon Tombeau à *Overton-Longueville.* X. Un Mémoire au ſujet d'un ancien Cadavre trouvé ſous terre à *Southwell*, qu'on croit être de quelque homme de diſtinction. XI. L'Epitaphe du Chevalier *Thomas Powis*, par le célèbre *Matthieu Prior.* XII. Un Diſcours ſur les anciennes Diviſions de la Nuit & du Jour, & ſur les anciennes Heures de la Priere, &c. XIII. Une Deſcription de la Maiſon de *Burghley* près de *Stamford*, & des Peintures & autres Raretez qui s'y voyent actuellement..........

En MDCCXXXV. parut un ſecond Volumes des DESIDERATA CURIOSA, contenant, I. L'Hiſtoire & les Antiquitez de l'Egliſe de *Lincoln*, par l'Evêque *Sanderſon.* II. L'Hiſtoire & les Antiquitez de l'Iſle de *Man*, par *Jaques* Comte de *Derby*, qui fut décapité à *Bolton.* III. Les Mémoires de *Richard Plantagenet*, Fils naturel de Richard III. IV. La Vie du ſçavant *Jean Bois*, plus connu ſous ſon nom latiniſé de *Boïſius.* V. La Vie de *Guillaume Chapel*, Evêque de *Cork* & de *Roſs.* VI. La Vie d'*Arthur Wilſon*, l'Hiſtorien. VII. La Reception faite à la Reigne *Eliſabeth* à *Cambridge* en 1594., & à *Ox-*

Oxford en 1596. VIII. L'Apologie de *Thomas* Comte d'*Arondel*, ſur ce qu'il avoit accepté le titre de *Comte de l'Empire* ſans le congé de la Reine. IX. Le Plan d'une nouvelle Univerſité, qui devoit être établie à *Rippon* , ſous *Jaques* I. X. Un Mémoire étendu au ſujet du plan de *Charles* premier pour échaper aux Ecoſſois à *Newcaſtle*, & des meſures qui en prévinrent l'exécution. XI. Un Narré de l'Evaſion de Charles I. à *Hampton-court*, par le Colonel *Whalley* XII. Divers Mémoires du Docteur *Michel Hudſon*, Chapelain favori de Charles I. XIII. Un Journal du Traité de *Newport* , par Mr. *Oudart*. XIV. Des Rélations particulieres du Maſſacre du Docteur *Doriſlas*, & d'Antoine *Aſham*, & du deſſein de maſſacrer de même l'Agent *Bradſhaw*. XV. Un long Extrait de l'*Obituaire* du Protonotaire *Smith*. XVI. Un Ecrit touchant la Médaille qui fut frapée en 1702. en mémoire de l'Archevêque *Laud*.....

En MDCCXXXV. encore, Mr. Peck donna au Public un Catalogue des Livres écrits pour & contre le Papiſme dans le tems de *Jaques* II., plus complet que trois autres Catalogues qui avoient déja paru. Il y eſt parlé de quatre-cens cinquante-ſept Livres ou Brochures; & chaque article eſt accompagné de renvois aux Ecrivains, dans leſquels on pourra trouver de quoi s'inſtruire plus exactement, ſoit au ſujet des Livres en queſtion, ſoit au ſujet de leurs Auteurs. *A complete Catalogue of all the Diſcourſes written for and againſt Popery*, &c. Διὰ δυσφημίας καὶ εὐφημίας. 2 Cor. VI. 8.

En MDCCXXXIX. Mr. Peck nous a donné les Lettres de Hammond, & nous a promis de *Nouveaux Mémoires ſur la Vie & ſur les Ouvrages Poëtiques de* MILTON, *avec ſon Poëme ſur la Liberté, & des Notes de l'Editeur.*

ARTICLE V.

Diſſertation ſur la Femme-SOEUR *ou* Sœur-FEMME *de Saint Paul*: 1 Cor. IX. 5. *Tirée & traduite d'une des Lettres du Docteur* Henri HAMMOND, *à Mr. Pierre* Staninough: *Et accompagnée de quelques Remarques du Traducteur, renfermées entre des crochets.*

„ J'AI LU ce que dit CALIXTE tou-
„ chant la *Femme-Sœur* de St. Paul;
„ & il s'en faut beaucoup qu'il ne m'ait per-
„ ſuadé. Ma principale raiſon eſt celle
„ qui a été touchée par TERTULLIEN,
„ que St. Paul ne fait mention de la
„ Femme-Sœur que rélativement aux
„ moyens de pourvoir à ſa ſubſiſtance.
„ Ainſi cela regarde proprement ces Fem-

,, mes qui aſſiſtoient les Apôtres de leurs
,, biens, *ἐκ τῶν ὑπαρχόντων*. Calixte a beau
,, dire, p. 123. *quaſi verò oſtendere junctim*
,, *non poſſet.* Il eſt évident que le déſintéreſſement
,, de l'Apôtre, qui ne tiroit
,, aucun lucre de ſon Miniſtère, ou la liberté
,, qu'il avoit d'en uſer moins noblement,
,, fait le ſujet unique de tout
,, le Chapitre, ſans le moindre rapport à
,, cette autre liberté qu'avoient les Apôtres
,, de mener avec eux leurs Femmes
,, & leurs Familles, & de les faire entretenir
,, auſſi bien qu'eux-mêmes. Quand
,, je prens enſemble [avec le verſet de
,, la Femme-Sœur] le verſet qui précede
,, & celui qui ſuit, il me ſemble y
,, voir clairement, que Paul & Barnabé
,, étoient réduits à travailler de leurs
,, mains pour vivre, à moins qu'ils ne
,, vouluſſent faire, ainſi que les autres,
,, ce qui dans le Texte eſt appellé *Periagein*.
,, Or cela conclut, ſelon moi, que
,, ce *Periagein* doit ſignifier ce qui ne peut
,, faire un ſens véritable que dans mon
,, explication, c'eſt-à-dire le moyen
,, d'avoir de quoi vivre ſans travailler: &
,, non pas, comme il faut le ſuppoſer
,, dans l'explication de Calixte, un moyen
,, d'augmenter les fraix des Voyages Apoſtoliques.

[L'endroit de *Tertullien* que Hammond avoit eu vûë, ſe trouve au huitième Chapitre du Livre de la Monogamie: *Petrum ſolum*

ſolum invenio maritum . . . Cæteros, cùm maritos non invenio, aut ſpadones intelligam neceſſe eſt, aut continentes. Nec . . . . Paulum ſic interpretabimur quaſi demonſtret uxores Apoſtolos habuiſſe. Si enim de matrimoniis diſputaret, quod in ſequentibus facit, ubi magis Apoſtolus aliquod exemplum nominare potuiſſet, rectè videretur dicere: Non enim habemus poteſtatem uxores circumducendi, ſicut cæteri Apoſtoli & Cephas? At ubi ea ſubjungit quæ de victuariâ exhibitione abſtinentiam ejus oſtendunt, dicentis: Non enim habemus poteſtatem manducandi & bibendi? non uxores demonſtrat ab Apoſtolis circumductas, quas & qui non habent, poteſtatem tamen manducandi & bibendi habent; ſed ſimpliciter mulieres, quæ illis, eodem inſtituto quo & Dominum comitantes, miniſtrabant.]

,, TOUS les argumens que vous m'opposez,
,, ne ſont d'aucune force. Vous
,, me citez d'abord un paſſage de l'*Epître*
,, *de Saint*-IGNACE *aux Philadelphiens*.
,, Mais dans pluſieurs exemplaires, & même
,, de ceux qui ſont interpolez, vous
,, n'avez point le mot de *Paul*, Παυλȣ,
,, le ſeul mot qui puiſſe faire quelque
,, choſe pour votre ſentiment. —— Et
,, puis toute cette Epître n'eſt point une
,, des ſept Epîtres génuines, recueillies par
,, St. Polycarpe. —— Les meilleurs
,, exemplaires enfin, quoiqu'ils la rangent
,, parmi les Epîtres ſuppoſées, omettent
,, tout ce paſſage, avec pluſieurs lignes
,, de-

„ devant & après. Ainſi voila un témoi-
„ gnage qui ne ſçauroit être de la moin-
„ dre autorité.

[Il y a ici quelque choſe d'embaraſſé & d'obſcur. L'Epître de St. Ignace aux *Philadelphiens* eſt inconteſtablement une des ſept Epîtres génuines, recueillies par St. Polycarpe. Hammond lui-même paroît l'avoir reconnu dans deux Ouvrages citez par *Ittigius*, au Paragraphe LXXXVII. p. 285. de ſa Diſſertation ſur les Peres Apoſtoliques. Et ſi par les Epîtres *ſuppoſées*, on entend celles qui ont été fauſſement attribuées à St. Ignace, il eſt faux que l'Epître aux Philadelphiens ſe trouve dans les meilleurs Exemplaires au nombre des Epîtres ſuppoſées. Lors donc que notre Auteur dit à ſon Ami, que *toute* cette Epître ſe trouve au nombre de celles qui ſont *ſuppoſées*, cela doit s'entendre comme s'il avoit dit; que cette Epître, à la prendre *toute entiere*, ou telle que ſon Ami la lui avoit alleguée, ſe trouve dans les meilleures Editions ſous le titre d'Epîtres *interpolées*. Et lorſqu'il ajoute que les meilleurs Exemplaires des Epîtres ſuppoſées omettent le paſſage en queſtion, cela doit s'entendre comme s'il avoit dit, que parmi les Exemplaires qui ne ſont point autentiques, ceux qui ont le plus d'autorité, omettent le paſſage : ce qui ſera vrai au moins de l'Exemplaire

Latin, connu ſous le titre de *Vetus Verſio.* On peut voir au reſte, touchant le mot de *Paul*, omis dans les Exemplaires Grecs interpolez, les Prolegomènes d'Uſſerius, dont le Chapitre XVII. roule tout entier ſur l'omiſſion de ce mot. Le paſſage même ayant été cité par plus d'un Commentateur ſur *Philip.* IV. 3. ou 1 *Cor.* IX. 5. il ſeroit aſſez inutile de le tranſcrire ici. Mr. *le Clerc* entr'autres l'a rapporté dans ſes Notes ſur le Nouveau Teſtament de Hammond : & pour le dire en paſſant, il l'a cité par un *lapſus calami*, comme faiſant partie de l'Epître aux *Philippiens.* L'eſſentiel du paſſage eſt renfermé dans ces paroles *ὡς Πέτρȣ καὶ Παύλȣ... ut Petri & Pauli & aliorum Apoſtolorum qui in nuptiis verſati ſunt.* De ſorte que l'on peut ajouter aux raiſons de Hammond, que ce paſſage, fût-il de S. Ignace, y compris le nom de Paul, cela prouveroit tout au plus que St. Paul avoit été marié, & ne prouveroit nullement, ni qu'il le fut encore lorſqu'il écrivoit aux Corinthiens, ni qu'il parlât de ſa Femme en parlant d'une Femme-Sœur. Au ſujet du Veuvage de St. Paul & de ſa diſpoſition actuelle à demeurer veuf, voyez les Notes de *Grotius*, ou celles de Mrs. de *Beauſobre & Lenfant* ſur 1 *Cor.* VII. 7. 8.]

„ QUANT à VASQUEZ, qui recon„ noît l'autorité de l'Epître de St. Igna-

„ ce, cela ne l'empêche pourtant pas „ d'excepter St. Paul bien poſitivement. „ *Aliquos Apoſtolos præter Paulum.*

[Je n'ai point *Vaſquez* pour le conſulter. Mais à vûë de païs je ſoupçonne un peu Hammond de s'être trompé ſur cet article. Au moins me ſemble-t-il que les paroles de Vaſquez, *Aliquos Apoſtolos præter Paulum*, ſignifient naturellement, *Quelques Apôtres outre Saint Paul*; quoiqu'il ſoit très-vrai, que *præter* ſe peut rendre par *Excepté*, & qu'il devroit ſe rendre de la ſorte s'il y avoit: *Omnes præter Paulum.* Mais cela n'eſt pas aſſez important pour nous arrêter davantage.]

„ JE VIENS à TERTULLIEN. Ce „ qu'il dit dans le Chapitre VIII. de ſon „ *Exhortation à la Chaſteté*, n'eſt point du „ tout un Commentaire du paſſage de St. „ Paul; c'eſt tout au plus une aſſertion „ de la légitimité du Mariage des Apô„ tres: légitimité que je ſuis fort éloigné „ de conteſter. Ajoutez qu'il y a beau„ coup de vraiſemblance dans la conjec„ ture de *Pamelius*, qui conçoit que Ter„ tullien ne nous donne point ici ſon pro„ pre ſentiment, mais repréſente ſimple„ ment celui des autres. Car dans ſon „ Livre *de la Monogamie* il favoriſe ma„ nifeſtement mon Explication: & ſi Ca„ lixte élude ce témoignage, en diſant „ qu'on le tire d'un Ouvrage compoſé par

,, Tertullien devenu Montaniſte, on peut
,, éluder de même le témoignage tire de
,, l'Exhortation à la Chaſteté, puiſqu'il
,, eſt reconnu que Tertullien étoit Mon-
,, taniſte quand il écrivit cette Exhorta-
,, tion. Auſſi eſt elle placée dans l'Edi-
,, tion de Pamelius à la tête des Ouvra-
,, ges écrits *in Hæreſi*, *ſive contrà Eccle-*
,, *ſiam*. Le Livre de la Monogamie vient
,, après l'Exhortation à la Chaſteté. Il
,, n'eſt nullement probable que Tertul-
,, lien ait voulu affirmer dans le premier
,, de ces deux Ouvrages, ce qu'il refute
,, ſi-tôt après dans le ſecond: & ſon té-
,, moignage pris de l'Exhortation (ſup-
,, poſé même qu'il puiſſe ſervir d'ailleurs
,, à quelque choſe) ſera tout au moins
,, invalidé par-là, de la même manière
,, que celui du Livre de la Monogamie
,, aura été invalidé par l'exception de
,, Calixte.

[On a vû ci-deſſus le paſſage du Livre de la Monogamie: Voici celui de l'Exhortation à la Chaſteté. *Licebat & Apoſtolis nubere, & uxores circumducere.* Mr. Staninough n'avoit pas fait attention apparemment à ce qui ſuit immédiatement. *Licebat & de Evangeliis vivere. Sed qui bis uſus non eſt in occaſionem ad exemplum nos ſuum provocat*, &c. A quoi l'on peut ajouter ce que Tertullien avoit dit à la fin du troiſième Chapitre de ſon premier Livre *de Unis Nuptiis*, où il parle de St. Paul en ces termes: *Cæterùm*, *nuſquam ita nuptias permittit*, *ut non potiùs ad ſuum exemplum nos eniti malit. Fœlicem illum qui Pauli ſimilis extiterit*!]

„ LES paroles de CLEMENT D'ALEXANDRIE au ſeptième Livre des „ *Stromates*, regardent St. Pierre, & ne „ regardent pas St. Paul. Elles ſont donc „ étrangeres à notre ſujet.

[Il y a effectivement un paſſage du *ſeptième* Livre des Stromates, où il n'eſt queſtion que de St. Pierre, quoique St. Paul paroiſſe y entrer pour quelque choſe. C'eſt l'endroit où Clément d'Alexandrie parle de la ſainte joye avec laquelle on rapportoit que St. Pierre avoit vû mourir ſa Femme. Voyez *Clem. Al. Ed. Sylburgii*, *Paris.* MDCXLI. *p.* 736. *B.* *Φασὶ γ' οὖν τον μακάριον* Πέτρον, &c. Mais il y a un autre paſſage du même Livre, p. 741. où il s'agit des Apôtres en général. C'eſt l'endroit où Clément d'Alexandrie dit, que celui qui eſt parfait, ſe conduit dans le Mariage en homme qui a les exemples des Apôtres devant les yeux. Et outre ce paſſage du Livre VII. on ſçait qu'il y en a un du Livre III. p. 448. B. C. où le nom de Paul eſt bien articulé, où les propres paroles de l'Apôtre ſont citées au ſujet de ſa Femme-Sœur, & où elles ſont accompagnées d'un petit Commentaire, d'où il eſt bien difficile de ne pas conclure, que, ſelon Clément d'Alexandrie, les paroles de l'Apôtre doivent s'entendre de ſa Femme, & d'une Femme même actuellement vivante. La plus courte & la plus ſûre réponſe que Hammond pût faire à ſon Ami ſur le chapitre de Clément d'Alexandrie, étoit de dire que ſon autorité, quelque reſpectable qu'elle fût, n'étoit pourtant pas déciſive.]

,, ON PEUT vous accorder l'obſerva-
,, tion ſur le mot GUNE'E: *Uxor nuſquam*
,, *in Novo Teſtamento alio quàm γυναικος vo-*
,, *cabulo denotatur*: cela ne tire à aucune
,, conſequence. Car quoique toute *Uxor*
,, ſoit *Gunée*, toute *Gunée* n'eſt pourtant
,, pas *Uxor*.

[Une remarque de Tertullien ſera ici à ſa place. *Nec enim ſi penès Græcos communi vocabulo cenſentur mulieres & uxores pro conſuetudinis facilitate . . . ideò Paulum ſic interpretabimur, quaſi demonſtret uxores Apoſtolos habuiſſe.* Lib. de Monog. ub. ſup.]

,, A LA QUESTION, pourquoi l'Apôtre
,, ajoute le nom de Femme à celui de
,, Sœur: *Si Sororem ſaltem fœminam, non*
,, *uxorem, intelligi cupit, cur addit γυναῖκα?*
,, A cette queſtion, dis-je, je répons:
,, Qu'encore que le terme de Sœur ſoit
,, placé le premier, comme ſont ordinai-
,, rement placées les épithètes, ce ter-
,, me n'en eſt pas moins, de même que
,, tous les termes épithétiques, un ter-

„ me ajouté à un autre : de ſorte que c'eſt „ le terme de *Sœur* qui eſt ici ajouté à „ celui de *Femme*, & ce n'eſt point celui „ de Femme qui eſt ajouté à celui de „ Sœur. Une Sœur dans le ſtile du Nou„ veau Teſtament ſignifie une Chrétien„ ne. Ainſi, lorſqu'on joint enſemble les „ noms de Sœur & de Femme, cela for„ me une expreſſion parfaitement paral„ lèle à celle d'*Hommes-Freres*, ſi ſouvent „ employée pour dire des Hommes Chré„ tiens.

[On trouvera peut-être, que ſi cela répond à la critique de Mr. *Staninough*, cela ne répond pas à celle de Mr. *Le Clerc*, dont voici les paroles : *Si Paulus voluiſſet dicere quod illi volunt, non addidiſſet γυναῖκα, nam ἀδελφὴ hoc ipſum ſignificat; nec magis ſolent dicere græcè loquentes ἀδελφὴν γυναῖκα, quàm ἀδελφὸν ἄνδρα, poſtpoſitis vocibus γυνὴ & ἀνὲρ, ad ſignificandum ſimpliciter ſororem & fratrem.* Mais Mr. Le Clerc ne conſideroit pas que l'épithète de *Sœur*, ajoutée au mot de *Femme* dans le ſens de la paraphraſe de Hammond, doit être priſe pour une épithète d'une autre eſpece que celle de *Freres* ajoutée à *Hommes*, comme on en pourra juger par ce qui va ſuivre. Ainſi tout ce qu'il nous reſte à dire ici contre Hammond, c'eſt qu'il s'eſt énoncé en termes un peu trop forts, lorſqu'il a dit, que *Fem-*

me-Sœur & *Hommes-Freres* étoient deux expreſſions *parfaitement* parallèles. Ce *parfaitement* eſt-là de trop, & doit être corrigé par ce qui ſuit.]

„ On voit facilement pourquoi le titre „ de Sœur eſt ajouté au nom de Femme, „ ſi ce dernier nom ſignifie une Femme „ en général: mais difficilement feroit-„ on voir pourquoi le nom de Sœur pré-„ cederoit celui de Femme, ſi celui-ci „ déſignoit l'Epouſe de St. Paul. Je ſup-„ poſe qu'il s'agit d'une Femme qui aſſiſ-„ te les Apôtres de ſes biens. Le titre „ de Sœur, dans cette ſuppoſition, ſe „ préſente de lui-même pour caractéri-„ ſer une Femme qui fait un acte de Cha-„ rité fraternelle en aſſiſtant les Apôtres, „ comme une Sœur aſſiſteroit ſes Freres. „ Mais dans la ſuppoſition de Calixte, où „ St. Paul eſt cenſé parler de la liberté „ qu'il avoit de demander des moyens „ de ſubſiſtance, non ſeulement pour lui-„ même, mais pour ſa Femme avec lui; „ par quel endroit concevez-vous, je „ vous prie, que le nom de Sœur ait pu „ ſe rapporter avec quelque exactitude „ au deſſein de ſon Diſcours? Ou pour-„ quoi croyez-vous que, non content „ d'appeller cette perſonne ſa Femme, il „ l'appelle de plus ſa Sœur?

[J'ai déja cité le paſſage de Clément d'Alexandrie, pris du troiſième Livre des

Stromates. La ſuite de ce même paſſage méritoit d’être examinée, ou du moins citée dans cet endroit de la Diſſertation. *Ὅυτοι μὲν ὀικείως τῇ διακονίᾳ . . , ... προσενέχοντες, ȣ̓χ ὡς γαμετὰς, ἀλλ᾽ ὡς ἀδελφὰς περιῆγον τὰς γυναῖκας συνδιακόνȣς*, &c. *Sed hi quidem* (Apoſtoli) *ut erat conſentaneum, miniſterio . . attendentes, non ut uxores, ſed ut ſorores circumducebant mulieres, quæ unà miniſtraturæ eſſent apud mulieres quæ domos cuſtodiebant: per quas etiam in Gynæceum, abſque ullâ reprehenſione malâve ſuſpicione, ingredi poſſet doctrina Domini.*]

,, VOUS remarquerez au reſte, que Calixte, en s’expliquant ſur la ſignification de GUNE’E dans le Nouveau Teſtament, employe le terme limité de *pleriſque.*

,, SON argument, tiré de l’ancienne Interprétation (*priſcæ interpretationis*) n’eſt pas plus concluant que les autres. Examinez les pages 120. & 121. de ſon Livre. Vous n’y trouverez nulle apparence de Vérité dans ce qu’il dit de *Tertullien*, de St. JEROME, de St. AUGUSTIN, excepté le ſeul paſſage de l’*Exhortation à la Chaſteté*, lequel ne ſçauroit contrebalancer avec aucun avantage, celui du Livre *de la Monogamie.*

,, Et pour ce qui eſt de l’ancienne Interprétation, entant que cela peut ſignifier les ANCIENNES VERSIONS de l’Ecri-

,, ture, vous ſçavez que le Docteur
,, [*Brian*] *Walton* les fait imprimer, & que
,, l'Edition qu'il en donne ſera bientôt
,, complette. J'ai actuellement les Ver-
,, ſions du Nouveau Teſtament. Je les
,, ai conſultées; & je les trouve toutes
,, (à l'Ethiopique près) auſſi peu fa-
,, vorables à Calixte que la Vulgate,
,, qui porte expreſſément *Mulierem So-*
,, *rorem.*

,, Mon explication enfin n'a rien de
,, contraire au but de l'Apôtre, & il y a
,, une réponſe fort naturelle à cette queſ-
,, tion: *Quid opus eccleſiarum impenſis, ſi*
,, *neceſſaria ſubminiſtrabant fœminæ*, &c.?
,, St. Paul pouvoit être entretenu, ou par
,, l'Egliſe en commun, ou par quelque
,, perſonne riche en particulier; & au-
,, quel des deux qu'il eût eu recours, il
,, auroit été à charge aux Corinthiens.
,, Mais, comme il le leur dit au verſet
,, quinze, *il n'uſoit de pas une de ces choſes*:
,, & leur montrer qu'il n'avoit eu re-
,, cours ni à l'un ni à l'autre, étoit ſans
,, contredit le but qu'il avoit actuelle-
,, ment en vûë.

ARTICLE VI.

A complete Collection of the Hiſtorical, Political and Miſcellaneous Works of JOHN MILTON, correctly printed from the Original Editions. With an Hiſtorical and Critical Account of the Life and Writings of the Author; containing ſeveral original Papers of his, never before publiſhed. C'eſt-à-dire: *Recueil complet des Oeuvres Hiſtoriques, Politiques, & Mêlées de* Jean Milton. *Imprimé correctement ſur les Editions publiées par lui-même; avec un Récit Hiſtorique & Critique de la Vie & des Ecrits de l'Auteur; contenant pluſieurs Pièces originales qui n'avoient jamais paru.* A Londres, chez A. Millar, à la Tète de Buchanan, vis-à-vis l'Egliſe de St. Clément 1738. 2 Voll. *in folio* pag. 628. pour le premier Vol. ſans la *Vie*, qui en contient 96; & *pp.* 617. pour le ſecond Vol. ſans la Table des Matières.

MR. *Thomas Birch*, Editeur de cet Ouvrage, & Auteur du Récit Hiſtorique & Critique ſur la Vie de Milton, nous apprend, dans un court Avertiſſement, qu'il a rangé les Piéces ſelon l'ordre Chronologique, qu'il y a ajouté un Traité, que Toland avoit omis dans ſon Edition, & qui contient les *Raiſons d'entreprendre la Guerre contre l'Eſpagne l'an* 1655. & qu'il a rétabli dans l'*Hiſtoire de la Grande-Bretagne* divers paſſages qui avoient été ſupprimez par les Cenſeurs des Livres, & qui ne ſe trouvent dans aucune des Editions précedentes.

Il a auſſi compoſé une nouvelle Vie de l'Auteur, contenant, outre les particularitez rapportées par Toland & par d'autres, pluſieurs faits qui n'étoient point connus, & quelques Piéces que l'on publie ici pour la première fois, ſur les propres Manuſcrits de l'Auteur.

Comme nous avons eu occaſion de parler pluſieurs fois de Milton, nous ne donnerons point ici l'abregé de ſa Vie. Mais nous croyons être obligez de donner un Extrait de l'Appendix que Mr. Birch y a ajouté, & qui contient deux Diſſertations ſur des ſujets qui ont fait beaucoup de bruit. La première roule ſur le fameux Livre intitulé Εἰκὼν Βασιλικὴ *Le Pourtraict du Roi de la Grande-Bretagne*, &c. *; attribué à Charles I. La ſeconde traite de la Commiſſion qu'on prétend que ce Prince donna en 1641. aux Papiſtes d'Irlande, pour prendre les Armes contre les Proteſtans de ce Païs-là.

---

* *Voyez* l'Article de MILTON dans le Diction. de Mr. Bayle, *Rem.* (N).

On peut voir en abregé dans le Dictionaire de Mr. Bayle * les raiſons que Toland a alleguées, pour prouver que Charles I. n'a point compoſé le Livre en queſtion. Mr. Birch les rapporte fort au long; & nous donne enſuite, avec la même exactitude & la même impartialité, les réponſes & les preuves de ceux qui ſoutiennent que le Roi eſt véritablement l'Auteur de ce Livre. Si Toland eût ſuivi cette méthode dans ſa vie de Milton, je doute que Mr. Bayle eût affirmé auſſi poſitivement qu'il le fait, que *le tems a montré que* Milton *ſoutint avec fondement*, que Charles I. *n'étoit point l'Auteur de l'Icôn Baſilikè.*

En faveur de ceux qui ne ſont point à portée de conſulter le Dictionaire Critique, nous rapporterons ici les preuves de ceux qui embraſſent le ſentiment de Milton.

En 1686. le Sieur Millington, vendant à l'encan la Bibliothèque de Mylord Angleſey, trouva un exemplaire de l'*Icôn Baſilikè*, où il y avoit ces mots écrits de la propre main de ce Seigneur. „ Le Roi „ Charles II. & le Duc d'York, voyant

---

* Là-même.

„ un Exemplaire manuſcrit de cet Ou-
„ vrage, que je leur montrai dans la Cham-
„ bre des Seigneurs *pendant les dernieres*
„ *Séances* * du Parlement de l'an 1675.
„ dans lequel Exemplaire il y avoit des
„ corrections & des changemens écrits de
„ la propre main du Roi Charles I., me
„ dirent tous deux, qu'il étoit certain
„ que cet Ouvrage n'avoit pas été com-
„ poſé par le Roi leur Pere, mais par le
„ Docteur Gauden, Evêque d'Exceter. Ce
„ que j'inſére ici pour déſabuſer les au-
„ tres; en foi de quoi j'atteſte ce fait de
„ ma propre main.

„ ANGLESEY.

Ceci fit beaucoup de bruit, & engagea quelques perſonnes à s'addreſſer au Docteur Antoine Walker, Recteur de Fyfield en Eſſex, qui avoit été Curé du Dr. Gauden, & qui les aſſura que ce Docteur étoit réellement l'Auteur de l'*Icôn Baſilikè*. Il y eut enſuite quantité d'écrits publiez pour & contre. Mr. Birch nous en donne les Titres, & marque après cela, à quoi ſe réduiſent les preuves de ceux qui ſoutiennent que le Roi n'étoit point l'Auteur de ce Livre. Ces preuves ſont premièrement, la declaration de Mylord An-

---

* Il y a dans l'Anglois *in the laſt Seſſion*, dans la derniere Séance.

Angleſey; en ſecond lieu, le témoignage du Dr. Walker, qui declare: 1. Que peu de tems avant que l'Ouvrage fût achevé, le Dr. Gauden lui communiqua ſon deſſein, & lui montra quelques chapitres de ce Livre entierement finis, & les titres de pluſieurs autres. L'Evêque lui demanda ſon ſentiment ſur cet Ouvrage: il répondit, qu'il feroit ſans doute beaucoup d'honneur au Roi, mais il déſapprouva le deſſein d'en impoſer au public, en faiſant paſſer ſous le nom de Sa Majeſté. l'Ouvrage d'un autre. Le Docteur Gauden ſe ſervit de cette défaite: *Regardez le Titre*, dit-il, *c'eſt* le Portrait de Sa Majeſté, &c. *or perſonne n'eſt cenſé faire ſon propre Portrait.* 2. Que le Docteur Gauden lui dit, que l'Evêque de Salisbury (le Dr. Duppa) ſouhaitoit qu'on ajoutât deux chapitres à cet Ouvrage; l'un, touchant l'ordre donné contre la Liturgie Anglicane, & l'autre, ſur ce qu'on ne permettoit pas aux Aumôniers du Roi, de faire leurs fonctions près de lui. L'Evêque de Salisbury ſe chargea de compoſer ces deux chapitres, & le Docteur Gauden n'a jamais prétendu en être l'Auteur, comme il a prétendu l'être du reſte du Livre. 3. Après la mort de Charles I. le Dr. Walker demanda à l'Evêque d'Exceter, ſi le Roi avoit vû le Livre? *Je n'en ſuis pas ſûr*, repliqua le Docteur Gauden, *mais j'ai fait tout ce que j'ai pû pour le lui faire tenir, car j'en donnai un Exemplaire au Marquis de Hertford, pour le remettre au Roi, du tems des Négociations de l'Iſle de Wight.* 4. Le Docteur Walker ayant demandé à Mr. Gauden, ſi Charles II. ſçavoit qu'il étoit l'Auteur de ce Livre? Gauden répondit: *Je ne puis pas dire certainement qu'il le ſçache, car il ne m'en a jamais dit un mot; mais le Duc d'York le ſçait, & m'en a ſouvent parlé, comme d'un ſervice très-utile que j'ai rendu à ſa Famille; & puiſqu'il le ſçait, je ne doute pas que le Roi ne le ſçache auſſi.*

On rapporte encore quelques autres preuves, pour faire voir que le Docteur Gauden eſt véritablement l'Auteur du Livre attribué au Roi. On allegue des Papiers produits par Mr. North, Marchand de Londres, parmi leſquels il y avoit, 1. Une Lettre du Chevalier Edouard Nicolas, Secretaire d'Etat, au Docteur Gauden, datée du -- Janvier 1660. dans laquelle il lui marque, que le Roi (Charles II.) a reçu ſa Lettre, qu'il ſe ſouvient de lui, & que le Docteur n'aura pas long-tems ſujet de ſe plaindre qu'on le neglige. 2. La Copie d'une Lettre de l'Evêque au Chancelier Hyde, du 28. Décembre 1661. avec la copie d'une Requête au Roi, écrite de la propre main de l'Evêque, où il lui repréſente les dangers

gers qu'il a courus par rapport à ſes biens, & même à ſa vie, & les avantages que la Couronne a retirez de ſes ſervices; que *dans ce qu'il avoit fait, il s'étoit propoſé de conſoler & d'encourager les amis du Roi, &* que *ce qu'il avoit fait en Roi, méritoit une recompenſe Royale.* 3. La Copie d'une Lettre de l'Evêque au Duc d'York, du 17. Janvier 1661 *. dans laquelle il inſiſte fortement ſur les ſervices qu'il avoit rendus, & ſupplie ſon Alteſſe Royale d'interceder en ſa faveur auprès du Roi. 4. Une Lettre du Chancelier Hyde à l'Evêque, du 13. Mars 1661. où il lui dit, qu'il a reçû pluſieurs de ſes Lettres, que l'importunité de l'Evêque lui fait de la peine, qu'il n'eſt pas encore en ſon pouvoir de lui rendre ſervice; & vers la fin de la Lettre on trouve ces expreſſions: „ Cette particularité dont vous avez fait „ mention, m'a été communiquée comme „ un ſecret; je ſuis fâché de l'avoir ſçûë; „ quand elle ceſſera d'être un ſecret, elle ne plaira qu'à Mr. Milton". 5. Une Lettre de Madame Gauden, écrite après la mort de ſon Mari, à Jean Gauden ſon fils, où elle parle du Livre qu'on appelloit communement le *Livre du Roi*: elle le nomme le *Joyau* *: elle dit que ſon Epoux eſpéroit de faire fortune par le moyen de ce Livre, & elle s'étonne qu'on puiſſe douter qu'il en ſoit l'Auteur; *mais*, ajoute-t-elle, *j'ai la Lettre d'un très-grand homme qui éclaircira tout ceci.* 6. Un long Narré écrit de la propre main de Mad. Gauden, pour prouver que c'eſt ſon Mari qui a compoſé le Livre en queſtion. Mr. Bayle dit, que ce Narré *eſt une confirmation entiere du Récit du Dr. Walker.* Mais il s'en eſt rapporté uniquement aux Extraits qu'on lui a envoyez du Livre de Toland, qui, ſans donner ce Narré dans la Vie de Milton, ſe contente de dire, qu'il confirme le Récit du Docteur Walker. Cependant il eſt certain qu'il le contredit viſiblement dans pluſieurs points eſſentiels. Nous traduirons ce Narré, afin qu'on puiſſe le comparer avec ce que dit ce Docteur, & comprendre la réponſe qu'on y a faite. „ Après que le Docteur Gauden eût compoſé ce Livre, il „ le montra à Mylord Capel, qui l'ap„ prouva, & fut d'opinion qu'il faloit le „ faire imprimer; mais il ſouhaita que le „ Roi pût le voir auparavant. D'abord „ après il ſe préſenta une occaſion de le „ faire tenir au Roi, par le moyen du „ Marquis de Hertford, qui partoit pour

---

* Selon la manière de compter en Angleterre, où l'on commence l'Année le 25. de Mars.

---

* The Jewel.

„ négocier le Traité de l'Iſle de Wight. „ Le Marquis, à ſon retour, dit qu'il avoit „ donné le Livre au Roi; que Sa Majeſté „ en étoit aſſez contente, mais qu'elle „ ſouhaitoit qu'on le publiât ſous le nom „ d'un autre, & non pas ſous le ſien. „ Mais on lui repréſenta, que comme „ Cromwell & d'autres Officiers de l'armée s'étoient fait une grande réputation, tant par leur ſçavoir que par leur „ pieté, il ſeroit plus à propos de publier l'Ouvrage ſous le nom du Roi: „ ſur quoi Sa Majeſté prit du tems pour „ ſe déterminer. Le Marquis dit encore „ au Dr. Gauden, qu'il ne ſçavoit ce qu'étoit devenu le Manuſcrit, & Dieu ſçait, „ ajouta-t-il, ce que deviendra le Roi. „ L'Evêque n'apprenant point ce que le „ Roi ſouhaitoit qu'on fît, & voyant croître de jour en jour, le danger où étoit „ Sa Majeſté, envoya l'Ouvrage à l'Imprimeur Royſton; car il avoit eu ſoin d'en „ garder une copie ... L'Imprimeur crut „ que le Roi en étoit l'Auteur: on en „ ſaiſit une partie à l'Imprimerie, on prit „ auſſi la Lettre que Gauden avoit écrite „ à Royſton en lui envoyant le Manuſcrit, & on mit en priſon Mr. Simmons, „ Miniſtre Royaliſte, de qui l'Evêque s'étoit ſervi pour faire tenir ſon Ouvrage „ à l'Imprimeur. On continua cependant „ l'impreſſion, & le Livre parut peu de „ jours après la mort du Roi. Dès qu'il

„ fut publié, le Parlement en fut dans une „ extrême colere, & prit des meſures pour „ en découvrir l'Auteur. On trouva le „ Manuſcrit que Gauden avoit envoyé „ à Charles I. & on vit qu'il n'étoit point „ écrit de la main de ce Prince: on nomma des Commiſſaires pour examiner „ cette affaire. Gauden ſe croyant en „ danger, s'enfuit chez le Chevalier Jean „ Wentworth proche de Yarmouth, dans „ le deſſein de paſſer la mer. Mais Mr. „ Simmons étant tombé malade, & étant „ mort peu de tems après, ſans avoir été „ examiné, on ne découvrit point que „ Gauden étoit mêlé là-dedans, car ſa „ lettre, qui avoit été ſaiſie, n'étoit „ point ſignée. Ne ſe croyant donc plus „ en danger, il retourna chez lui.

„ On s'étoit d'abord propoſé de mettre une Epître à la tête de l'Ouvrage, „ qui avoit premièrement pour titre *Suſpiria Regia*, les Soupirs Royaux. On „ changea enſuite ce titre en celui d'*Icôn* „ *Baſilikè*; & au lieu d'une Epître, on „ ajouta deux Chapitres dans le Corps de „ l'Ouvrage. Le Marquis de Hertford, „ le Lord Capel, l'Evêque Duppa. & le „ Docteur Morley, furent d'abord les ſeuls „ qui euſſent connoiſſance du ſecret. Après la Reſtauration le Docteur Morley dit à Gauden, qu'il avoit ſi bien „ mérité du Roi, qu'il en obtiendroit tout „ ce qu'il voudroit. Duppa Evêque de

„ Wincheſter étant fort mal, Gauden fut
„ trouver le Roi, & lui declara qu'il é-
„ toit l'Auteur de cet Ouvrage, en ap-
„ pellant au témoignage même de l'Evê-
„ que Duppa, qui avoit été Précepteur
„ de Sa Majeſté, & qui vivoit encore.
„ Il s'excuſa de l'avoir publié ſans l'or-
„ dre de Sa Majeſté, ſur les circonſtances
„ du tems, & ſur le danger où étoit le
„ Roi. Charles II. dit à Gauden, que
„ juſques-là il n'avoit point ſçû que ce
„ fût lui qui avoit composé ce Livre,
„ qu'il avoit cru que le Roi ſon Pere en
„ étoit l'Auteur, mais qu'il s'étoit étonné
„ comment il avoit pu trouver du tems
„ pour compoſer cet Ouvrage: il ajouta,
„ que l'Auteur l'avoit écrit en homme
„ ſçavant, & en Roi; & que s'il eût été
„ publié plutôt, il auroit peut-être ſauvé
„ la vie de ſon Pere. Il promit en mê-
„ me tems l'Evêché de Wincheſter à
„ Gauden.

„ Ce Docteur apprit enſuite au Duc
„ d'York que c'étoit lui qui étoit l'Auteur
„ du Livre qui avoit paru ſous le nom
„ de Charles I.; le Duc répondit, qu'il
„ avoit cru que ſon Pere l'avoit compo-
„ ſé. Gauden dit à Son Alteſſe, que le
„ Roi lui avoit promis l'Evêché de Win-
„ cheſter, & le Duc l'aſſura auſſi de ſa
„ protection. Quand l'Evêque Duppa fut
„ mort, Gauden demanda au Roi l'ac-
„ compliſſement de ſa promeſſe; mais

,, Morley, qui avoit dit à Gauden qu'il ,, obtiendroit tout ce qu'il voudroit, fut ,, pourvû de l'Evêché de Wincheſter, & ,, Gauden n'eut que celui de Worceſter, ,, dont il ne jouit que ſix mois. Après ſa ,, mort, ſa Veuve repréſenta au Roi, dans ,, une Requête au Roi, qu'elle étoit reſtée ,, Veuve avec quatre garçons & une fille, ,, qu'il en avoit coûté 200. Livres ſterling ,, à ſon Mari pour ſe tranſporter d'Exceter ,, à Worceſter, & pria le Roi de lui ,, accorder les revenus de l'Evêché pendant ,, ſix mois, mais il le refuſa, & les ,, donna à un autre.

Telles ſont les Raiſons qu'on allegue, pour prouver que Charles I. n'eſt point l'Auteur de l'*Icôn Baſilikè*, & qu'il a été compoſé par le Dr. Gauden. Toland, qui a rapporté ces raiſons dans la Vie de Milton, n'a pas jugé à propos de parler des Réponſes qu'on y a faites *; & c'eſt pourquoi, ſans doute, on ne trouve rien de ces Réponſes dans l'Article de Milton que Mr. Bayle a donné dans ſon Dictionnaire. Cependant la plupart de ces Réponſes ſont aſſez ſolides, pour nous engager à ſuſpendre au moins notre Jugement.

---

* Il eſt vrai qu'il a repliqué à quelques-unes dans ſon *Amyntor*, où il rapporte auſſi le Narré de Mad. Gauden, & s'efforce de le concilier avec le Récit du Dr. Walker.

Premièrement, à l'égard de ce qu'on prétend que Mylord Angleſey avoit écrit dans un Exemplaire de l'*Icôn Baſilikè*, on remarque: 1. Que Charles II. & Jaques II. ont tous deux declaré le contraire de ce qu'on leur fait dire-là, comme il paroît par les Lettres patentes qu'ils ont données à l'Imprimeur des Ouvrages de Charles I.; ils y attribuent poſitivement à leur Pere le Livre en queſtion.

2. La Note de Mylord Angleſey ne marque que d'une manière très-vague, le tems auquel on prétend que le Roi & le Duc lui découvrirent ce ſecret. *La derniere ſéance du Parlement*, 1675, peut ſignifier, ou la ſéance dans laquelle le Parlement fut prorogé; ou la ſéance qui préceda immédiatement le tems où la Note fut écrite. Si la date eût été marquée d'une manière préciſe, peut-être auroit-elle fourni de quoi refuter entierement la Note, on auroit pu prouver, que le Roi ou le Duc ne furent point au Parlement ce jour-là, ou que du moins ils n'y furent pas tous deux; ce qui en effet leur arrivoit rarement.

3. Outre pluſieurs autres objections qu'on fait contre cette Note, comme d'être inſerée dans un feuillet blanc d'un Livre, où elle ne pouvoit être découverte que par le plus grand hazard du monde, &c. on nous fait remarquer, qu'il y a beaucoup d'apparence que le Manuſcrit dont

il y eſt fait mention, n'a jamais exiſté. Car Millington, qui avoit ſouvent prétendu qu'il l'avoit entre ſes mains, & qui avoit promis de le montrer à Mr. Wagſtaffe, a toûjours refuſé de le produire lorſque Mr. Wagſtaffe a été chez lui dans le deſſein de voir ce Manuſcrit.

4. Le Lord Altham, fils du Comte d'Angleſey, a écrit à Mr. Wagſtaffe, „ Qu'il „ a envoyé chez Mr. Millington, pour le „ prier de lui montrer cette Note écrite „ de la main de ſon Pere; que Millington „ a refuſé de l'envoyer, promettant de „ l'apporter lui-même ce jour-là ou le lendemain; mais qu'il n'en a rien fait, de „ ſorte que Mylord Altham ne ſçauroit „ dire ſi la Note eſt écrite de la propre „ main de ſon Pere, ou non; mais à en „ juger par la manière confuſe dont elle eſt „ couchée, embarraſſée de Parenthèſes, „ il doute que ſon Pere l'ait écrite; car „ on ſçait qu'il avoit le talent de s'exprimer d'une manière nette & aiſée. Il „ croit donc que cette Note eſt une piéce ſuppoſée . . .; car ni lui, ni aucun „ de ſa famille qu'il ſçache, n'ont jamais „ vû ſon Pere douter que le Roi fût l'Auteur du Livre en queſtion, & ne lui ont „ jamais ouï dire un mot touchant cette „ Note. Et pour ce qui eſt du Manuſcrit „ dont il y eſt fait mention, Mylord Altham dit, qu'il a ſouvent eu la clef „ de la Bibliothèque de ſon Pere, & la

„ liberté d'y conſulter les Livres qu'il lui „ plaiſoit; mais qu'il n'a jamais vû ce Ma„ nuſcrit, & qu'il n'a jamais ſçû ni ouï „ dire à ſon Pere qu'il eût un pareil Ma„ nuſcrit“. Dans une autre Lettre il dit, qu'*il a examiné les Papiers de ſon Pere, parmi leſquels il a trouvé* un Journal de ce qui ſe paſſoit au Parlement, *écrit de la propre main du Comte d'Angleſey, & contenant des choſes qui le regardoient perſonnellement; ce Journal étoit de l'année même dont il eſt parlé dans la Note, mais il n'y étoit pas dit un mot de ce qui eſt contenu dans cette Note, quoique ce Journal contienne des choſes bien moins importantes, & quelques particularitez que le Roi dit au Comte dans la Chambre.*

5. Ceux qui prétendent que Charles I. n'eſt point l'Auteur de ce Livre, regardent comme un effet particulier de la Providence, la manière dont la fraude a été découverte. Le Docteur Walker dit, que Millington ouvrant le Livre par hazard, y trouva *la Note*; & Toland, que Millington *eut le tems de feuilleter le Livre, parce que les Encheriſſeurs étoient fort froids; & fut extrêmement ſurpris d'y trouver cette Note.* Mais c'eſt-là un grand menſonge: car longtems avant la vente de la Bibliothèque de Mylord Angleſey, Millington avoit porté ce Livre dans ſa poche, & l'avoit montré à diverſes perſonnes: & lorſque le Livre fut vendu, il en arracha le feuillet ſur lequel la Note étoit écrite; afin que per-

ſonne ne pût la voir ſans ſa permiſſion, & qu'en ſa préſence. Voilà un fait auquel Toland ne répond rien dans ſon Amyntor; & qui méritoit pourtant quelque réponſe, puiſqu'il donne lieu de ſoupçonner quelque fraude de la part de Millington.

6. Le Docteur Jaques Canaries, dans une Lettre datée d'Abingdon dans le Comté de Berk, le 17. Juillet 1693., dit, que Mr. Jaques Wood, un des Miniſtres de St. André en Ecoſſe, Principal du vieux College de cette Univerſité, & un des Commiſſaires envoyez d'Ecoſſe au Roi Charles II. à Breda l'an 1650., a aſſuré ſon Pere, „ Que ce Prince lui dit en pré„ ſence de pluſieurs perſonnes de quali„ té; *j'apprens que certaines gens ſoutien„ nent que mon Pere n'eſt point l'Auteur de* „ l'Icôn Baſilikè; .... *c'eſt une inſigne ca„ lomnie, comme je vais vous en convaincre.* „ Sur quoi Sa Majeſté fit entrer Mr. Wood „ dans ſon cabinet, & lui montra le Li„ vre écrit d'un bout à l'autre de la main „ de ſon Pere, avec une Lettre du même „ Prince concernant cet Ouvrage. Et pour „ convaincre Mr. Wood, que c'étoit vé„ ritablement l'écriture de Charles I., il „ lui fit voir pluſieurs autres Lettres, tou„ tes écrites de la main du même Prin„ ce: Mr. Wood ayant comparé les é„ critures, convint qu'elles étoient tou„ tes de la même main; ſur quoi le Roi

„ lui dit : *Jugez vous-même ſi mon Pere auroit voulu prendre la peine de copier un Livre dont il n'auroit point été l'Auteur, & s'il auroit écrit une pareille Lettre touchant ce Livre* “. Mr. Wood étant de retour en Ecoſſe, raconta toutes ces particularitez au Pere du Docteur Canaries.

Après quelques refléxions contre le témoignage du Docteur Gauden, qui, ayant intérêt à ſoutenir qu'il étoit l'Auteur du Livre en queſtion, ne doit être cru qu'à bonnes enſeignes, Mr. Birch compare le Récit du Docteur Walker avec le Narré de la Veuve de l'Evêque Gauden, & fait voir en quoi ces deux témoignages ſe contrediſent. Suivant le récit du premier, ni lui ni Gauden ne ſçavoient *ſi Charles I. avoit vû le Livre, ou non.* Mais ſuivant le Narré de Madame Gauden, *le Marquis de Hertfort dit, qu'il avoit donné le Livre au Roi.* Suivant le Docteur Walker, *Gauden n'a jamais ſçû ce que le Roi penſoit de cet Ouvrage.* Mais ſuivant l'autre Narré, Gauden ſçut que *Sa Majeſté en étoit contente, & ſouhaitoit qu'on le publiât, mais ſous le nom d'un autre.* Suivant le témoignage du Dr. Walker, Gauden *ne pouvoit pas dire certainement*, que Charles II. ſçût qu'il étoit l'Auteur du Livre. Au lieu que ſa Veuve dit, qu'*il le declara lui-même au Roi, en en appellant au témoignage de l'Evê-*

que Duppa. Suivant le Docteur Walker, Gauden juge que le Roi ſçait qu'il a compoſé cet Ouvrage, parce qu'il eſt ſûr que le Duc d'Yorck le ſçait, & qu'il l'aura ſans doute dit au Roi. Mais ſuivant Mad. Gauden, ce fut lui-même qui le dit au Roi, avant que d'en informer le Duc. Ces contrarietez, & quelques autres que nous omettons, ne peuvent que rendre ſuſpect l'un ou l'autre de ces Récits, & peut-être tous les deux.

Mr. Birch allegue après cela pluſieurs Preuves poſitives pour revendiquer au Roi Charles I. le Livre en queſtion. Ce ſont les témoignages de diverſes perſonnes, qui ont vû le Livre en manuſcrit dans le cabinet du Roi, écrit de ſa propre main; qui lui en ont même vû écrire pluſieurs pages à diverſes repriſes; ou qui le lui attribuent dans leurs Ouvrages. Il ſeroit trop long de rapporter tous ces témoignages: nous remarquerons ſeulement, qu'on y trouve quelques variations qui les invalident un peu, ce que Toland n'a pas manqué de rélever dans ſon Amyntor. Il y a auſſi quelques-uns de ces témoignages, qui ne viennent pas de perſonnes fort conſiderables & d'un grand poids.

Mr. Birch finit cette première Diſſertation, en rapportant ce qui a été dit pour & contre, au ſujet de la fameuſe Priere attribuée à Charles I., & tirée preſque mot à mot de la Priere de Pamela, dans l'Arcadie du Chevalier Philippe Sidney *.

J'ai été ſurpris de ne point trouver dans cette Diſſertation un Paſſage de l'Evêque Burnet, dans l'Hiſtoire de ſon Tems, où il eſt parlé de l'*Icôn Baſilikè*. Comme je n'ai ni l'une ni l'autre des deux Traductions Françoiſes de cette Hiſtoire ſous la main, je traduirai ici ce paſſage ſur l'Original. L'Evêque, parlant de la Haine que l'on conçût contre les Auteurs de la mort de Charles I., continue de cette manière. „ Cette haine † fut encore conſiderablement augmentée par la „ publication de ſon Livre intitulé *Icôn* „ *Baſilikè*, qu'on lui attribuoit généralement. Cet Ouvrage, qui parut immédiatement après la mort du Roi, fut „ réïmprimé pluſieurs fois, & eut un auſſi grand débit qu'aucun Ouvrage publié „ de notre tems. On y découvre tant d'élevation & tant de juſteſſe dans les penſées, & tant de nobleſſe dans le ſtile, „ qu'on peut dire que c'eſt le meilleur „ Livre qui ait été écrit en Anglois. Et „ la pieté qui regne dans les Prieres qu'il „ renferme, fut cauſe que tout le monde „ ſe recria contre le meurtre d'un Prince, qui dans ſes dévotions les plus ſecretes

---

* *Voyez le* Dictionaire Critique, *ubi ſuprà.*

† Burnet, Hiſtoire de ſon Tems, *Tome* 1. *pag.* 50. 51. *de l'Anglois.*

,, cretes, jugeoit ſi ſainement de toutes les
,, affaires qui le regardoient. J'ai été élevé
,, dans une très-grande venération pour
,, cet Ouvrage. Et je me ſouviens, qu'ayant
,, entendu quelqu'un nier que le Roi en fût
,, l'Auteur, je demandai ce qui en étoit
,, au Comte de Lothian, qui avoit très-bien
,, connu Charles I., & qui l'avoit aimé
,, très-peu. Il me parut être ſûr que ce
,, Prince l'avoit composé; car il me dit,
,, qu'il l'avoit ſouvent entendu employer
,, pluſieurs traits qui ſe trouvent dans cet
,, Ouvrage. Etant ainſi confirmé dans mon
,, ſentiment, je fus fort ſurpris lorſqu'en
,, l'année 1673. que j'étois bien avant dans
,, la faveur du Duc d'York, qui fut enſui-
,, te Jaques II., & parlant familierement
,, avec lui (car il me permettoit de l'en-
,, tretenir librement ſur des matières de
,, Religion) comme je lui objectois quel-
,, ques paſſages du Livre de ſon Pere, il
,, me dit que ſon Pere n'en étoit point
,, l'Auteur, & que la Lettre au Prince de
,, Galies ne lui avoit jamais été renduë: il
,, ajouta, que le Docteur Gauden l'avoit
,, composé. Après la Reſtauration, ce Doc-
,, teur mena le Duc de Sommerſet & le
,, Comte de Southampton au Roi & à lui,
,, (Duc d'York) qui aſſurerent Sa Majeſ-
,, té & le Prince, qu'ils ſçavoient que
,, c'étoit l'Ouvrage de Gauden; que le
,, Comte de Southampton lui-même l'a-
,, voit montré à Charles I. pendant le
,, Traité

,, Traité de Newport; que le Roi l'avoit lû
,, & l'avoit approuvé, comme contenant ſes
,, propres ſentimens. Le Duc d'York ajouta,
,, que quoique Sheldon & les autres Evêques
,, s'oppoſaſſent à l'avancement de
,, Gauden, parce qu'il avoit ſigné la Confédération
,, des Presbytériens *; cependant
,, le grand ſervice qu'il avoit rendu
,, à la Couronne par cet Ouvrage plaidant
,, en ſa faveur, il fut avancé malgré toute
,, l'oppoſition de ſes ennemis. Cet Ouvrage
,, a fait naître de grandes diſputes,
,, & il y a des gens qui veulent à toute
,, force que le Roi l'ait compoſé, & quiconque
,, en doute, paſſe dans leur eſprit
,, pour un faux Frere; cependant les raiſons
,, qu'on a alleguées depuis pour
,, prouver le contraire, ſont ſi fortes, que
,, ne me ſentant pas capable de décider
,, la queſtion, je ſuis obligé de la laiſſer
,, dans la même incertitude où je l'ai trouvée.
,, Je dirai ſeulement ceci; c'eſt qu'il
,, eſt certain que Gauden n'a jamais rien
,, écrit avec tant de force: & qu'à en juger
,, par le ſtile de ſes autres Ouvrages,
,, on ne l'auroit jamais cru capable
,, de compoſer un ſi excellent Livre.

Si on prend la peine de comparer ce Récit du Docteur Burnet, avec celui de la Veuve du Dr. Gauden, on trouvera qu'ils ne s'accordent gueres. Et en général cette Diſpute fait voir, qu'il n'eſt pas toûjours

auſſi-

---

* The Covenant.

auſſi aiſé que certaines gens ſe l'imaginent, de prouver que les Ouvrages ſoient effectivement de ceux dont ils portent le nom.

Dans la ſeconde Diſſertation de Mr. Birch, on trouve d'abord la *Commiſſion* qu'on prétend que Charles I. donna aux Papiſtes d'Irlande en 1641. pour prendre les Armes contre les Proteſtans de ce Païs-là. Milton a cru que cette Commiſſion étoit véritablement du Roi; & Toland dit *, que „ ceux qui ſeront bien aiſe de voir d'au- „ tres raiſons, outre la confeſſion même „ des Rebelles, de croire que Charles I. „ a réellement donné cette Commiſſion, „ (car je ne décide rien ſur ce ſujet) pour- „ ront conſulter la *Remontrance des Irlan-* „ *dois*, & *le Livre du Dr. Jones*, l'une & „ l'autre publiez par l'autorité du Parle- „ ment, & une Piéce imprimée en 1643. „ ſous ce Titre, *Le Myſtère d'Iniquité*, pag. „ 35. & 36.; comme auſſi *la Chronique de* „ *Vicar*, III. Part. p. 70, où cette Com- „ miſſion eſt inſérée tout au long.

Mr. Richard Baxter, dans l'*Hiſtoire de ſa Vie* †, fait beaucoup de fond ſur l'affaire du Marquis d'Antrim, „ qui fut un „ des Rebelles d'Irlande au commencement

---

* *Dans l'Edition des Oeuvres de* Milton, *imprimée en* 1698. *in fol. pag.* 528.

† Part. III. p. 88. *Voyez auſſi* l'Abregé de la Vie de Mr. Baxter, *par le Dr.* Calamy, *p.* 43. *Edit.* 1713.

,, de la guerre, lorſqu'on commit cet affreux
,, maſſacre, dans lequel deux-cens-mille
,, Proteſtans furent égorgez. Ses
,, biens ayant été ſequeſtrez, il en demanda
,, la reſtitution au rétabliſſement de
,, Charles II. Le Duc d'Ormond (Viceroi
,, d'Irlande) & le Conſeil, prononcerent
,, ſentence contre lui. Il en appella au
,, Roi, & ſoutint qu'il n'avoit rien fait
,, que du conſentement & ſous l'autorité
,, de Charles I. Le Roi renvoya cette affaire
,, à quelques Membres de ſon Conſeil
,, privé, qui, après avoir examiné ce
,, que le Marquis avoit à dire pour ſa juſtification,
,, rapporterent qu'il avoit agi
,, du conſentement du Roi, ayant pour cet
,, effet une Lettre contenant les Inſtructions
,, de Sa Majeſté; ce qui ſurprit bien
,, des gens. Sur quoi Charles II. écrivit
,, au Duc d'Ormond & au Conſeil d'Irlande,
,, de le rétablir dans ſes biens, parce
,, qu'il paroiſſoit à ceux qui avoient examiné
,, ſon affaire, qu'il n'avoit rien fait
,, que par ordre ou avec le conſentement
,, du Roi. Là-deſſus les anciens Adhérans
,, du Parlement * ſe perſuaderent de plus
,, en plus, que la guerre avoit été juſte; &
,, ceux même qui avoient fait mourir le
,, Roi, prétendirent juſtifier cette action,
,, en ſoutenant que le Droit Naturel l'autori-

---

† C'eſt-à-dire le Parti contraire à Charles I.

„ toriſoit. La choſe n'en demeura pas-là.
„ Le Lord Mazarine, & pluſieurs autres
„ Irlandois, pourſuivirent cette affaire a-
„ vec tant de chaleur, que le Marquis
„ d'Antrim fut forcé, pour ſa propre juſ-
„ tification, de produire devant la Cham-
„ bre des Communes du Parlement d'An-
„ gleterre, une Lettre du Roi Charles I.,
„ par laquelle il lui ordonnoit de prendre
„ les armes; cette Lettre ayant été lûë
„ dans la Chambre, impoſa ſilence à tous
„ les Membres. Ils n'en témoignerent
„ pas moins de venération pour la mé-
„ moire du Roi. Mais cela fit une toute
„ autre impreſſion ſur l'eſprit du peuple.
„ *Vous avez voulu nous perſuader*, diſoit-on
„ aux Partiſans du Roi, *qu'il s'étoit declaré*
„ *contre les Rebelles d'Irlande, & que ceux-ci*
„ *le calomnioient, en prétendant avoir des*
„ *ordres, & une commiſſion de ſa part. Et*
„ *ne voyons-nous pas nous-mêmes à préſent,*
„ *dans quel eſprit il auroit voulu aller en Ir-*
„ *lande ſe mettre à la tête d'une Armée*? On ſe-
„ ma pluſieurs autres refléxions ſéditieuſes
„ parmi le peuple, dont on peut voir le
„ précis dans une Brochure qu'on im-
„ prima alors ſous ce Titre; *Le Meurtre ſe*
„ *découvre un jour* *, & dans laquelle on
„ inſéra la Lettre du Roi avec des Re-
„ marques. Ceux qui avoient encore quel-
„ que venération pour la mémoire de
„ ce

---

* *En Anglois*, Murther will out.

„ ce Prince, auroient ſouhaité que Charles II. eût declaré, que ſon Pere n'avoit donné commiſſion au Marquis d'Antrim de lever une Armée en Irlande, que dans le deſſein de la faire ſervir contre les Ecoſſois, & que ce fut malgré lui qu'elle ſe tourna contre les Proteſtans Anglois qui étoient en Irlande, & en maſſacra tant de milliers: mais *quod ſcriptum erat, ſcriptum erat*; ce qui „ étoit écrit, étoit écrit.

Mr. Birch nous donne enſuite la Lettre de Charles II. au Duc d'Ormond & au Conſeil d'Irlande; elle renferme un détail de l'affaire du Marquis d'Antrim. On y voit qu'il avoit agi en effet ſuivant les ordres de Charles I. Mais comme Mr. Birch le fait remarquer dans la ſuite, il ne paroît pas par cette Lettre, que les ordres que le Marquis avoit reçûs du Roi, ſoient antérieurs à l'an 1644. au lieu que le Maſſacre d'Irlande arriva l'an 1641. On ne ſçauroit donc prouver par cette Lettre, que la Commiſſion donnée aux Papiſtes d'Irlande, ſoit véritablement du Roi, ni même qu'il leur en ait donné aucune.

A l'égard de la Commiſſion même dont il s'agit ici, Mr. Birch y remarque, après Mr. de Rapin *, une preuve de ſuppoſſition, c'eſt qu'on y fait dire au Roi des choſes qui ne ſont arrivées qu'après la date de cette Commiſſion, qui eſt du 1. Octobre 1641. Mr. Tindal, dans ſa Traduction, ajoute une autre raiſon, qui démontre que c'eſt une impoſture. La Commiſſion eſt donnée ſous le ſceau d'Ecoſſe, & cependant l'Angleterre y eſt nommée la première; ce qui ne ſe faiſoit jamais dans les Actes publics d'Ecoſſe. Ajoutez à cela qu'elle eſt datée d'Edimbourg, au lieu que tous les actes que Charles I. a ſignez durant ſon ſéjour en Ecoſſe, ſont datez de *Holyrood-Houſe*, qui étoit le lieu de ſa réſidence. D'ailleurs l'Evêque Burnet dit dans ſes Mémoires des Ducs de Hamilton [*], que le Garde du grand ſceau d'Ecoſſe declara, qu'il l'avoit toûjours eu entre les mains, pluſieurs mois avant & après le 1. d'Octobre 1641. & que ce ſceau n'avoit jamais été appoſé à une pareille Commiſſion.

---

* Hiſt. d'Anglet. *Tome*, VIII. *Liv.* XX. *ſous l'an* 1641.

Mais ce qu'il y a de plus fort, & qui va directement au but, c'eſt qu'on prouve ici, par le témoignage de Mr. Jean Ker, Doyen d'Ardach, écrit & ſigné de ſa propre main, que ce fut Phelim O-Neile, Chevalier Irlandois, qui forgea cette Commiſſion. C'étoit un Chef des Rebelles, qui fut mis en procès & jugé à Dublin, en Février $165\frac{2}{3}$. Mr. Ker fut préſent

---

[†] *Pag.* 183. & 250.

ſent à ſon Procès. On prouva qu'il avoit commis pluſieurs meurtres; & comme il n'avoit rien à dire pour ſa juſtification, un des Juges l'interrogea touchant une commiſſion qu'il devoit avoir reçuë de Charles Stuart pour faire la guerre. On prouva que Phelim O-Neale avoit eu une commiſſion, qu'il avoit montrée à pluſieurs perſonnes, au commencement de la Rebellion d'Irlande. Il avoua, que lorſqu'il eût ſurpris le Château de Charlemont, & le Lord Caulfield, il ordonna à Mr. Hamilton, & à un autre Gentilhomme dont Mr. Ker ne ſe rappelloit pas le nom, de détacher le grand ſceau du Roi d'une Patente qui apartenoit au Lord Caulfield, & laquelle ils avoient trouvée dans le Château, & de l'attacher à une Commiſſion que lui (Phelim O-Neale) avoit fait dreſſer. C'eſt ce que Mr. Hamilton lui-même declara auſſi en pleine audience. On fit tout ce que l'on put pour engager O-Neale à confeſſer qu'il avoit eu une Commiſſion du Roi: On lui dit, qu'une pareille Commiſſion juſtifieroit pleinement ſa conduite & le feroit abſoudre; & même lorſqu'on fut ſur le point de l'exécuter, le Lieutenant-Général * lui fit encore offrir ſa grace, s'il vouloit avouer qu'il eût agi par ordre du Roi; il declara conſtamment, & même à la

---

* Ludlow.

la potence, en préſence d'une foule de peuple, le plus ſolemnellement du monde, prenant Dieu & ſes ſaints Anges à témoin, qu'il n'avoit jamais eu de Commiſſion du Roi pour faire la guerre. C'eſt ce que Mr. Ker dit avoir entendu de ſes oreilles, étant prêt à confirmer par ſerment tout ce récit, qui eſt ſigné de ſa main, le 28. Février 1681.

Ce Récit eſt confirmé par le témoignage de pluſieurs perſonnes, & particulierement du Dr. Guillaume Sheridan, qui a été Evêque de Kilmore en Irlande, & de Mr. Lock, un des Membres de la Chambre-baſſe de ce Royaume, qui aſſiſterent l'un & l'autre au ſupplice de Phelim O-Neale. Et ce qu'il y a de remarquable, c'eſt que la Patente même dont on avoit détaché le grand Sceau, & qui contenoit un octroi de certaines terres ſituées dans le Comté de Tyrone en Irlande, fut produite, il y a cinq ou ſix * ans, dans un procès que le Lord Charlemont eut touchant ces Terres. Il paroiſſoit clairement que le Sceau avoit été détaché de cette Patente, & on l'avoit même marqué expreſſement au dos. De ſorte qu'elle fut admiſe par les Juges comme un acte autenti-

---

* La Vie du Duc d'Ormond, par Mr. Carte, d'*où cette particularité eſt tirée*, *fut imprimée* à Londres en 1736. en 3. Vol. in folio, en Anglois. Voyez y le I. Vol. Liv. III. *p.* 181.

tentique. Mr. Birch allegue encore quelques autres raiſons, pour prouver que Charles I. n'a point donné de Commiſſion pareille à celle qu'on lui attribue. Mais comme ces raiſons nous paroiſſent beaucoup plus foibles que celles que nous avons rapportées, nous ne nous y arrêterons pas. Nous remarquerons ſeulement, que dans preſque tous les procès qu'on a fait aux Papiſtes d'Irlande après la mort de Charles I. on a taché, par toutes ſortes de moyens, de les obliger à confeſſer, qu'ils avoient une Commiſſion de ce Prince, dans le deſſein ſans doute de rendre ſa mémoire plus odieuſe.

Notre Auteur vient enſuite à l'affaire du Marquis d'Antrim. Nous avons déja remarqué, qu'il paroît par les procedures de cette affaire, que les Lettres du Roi, que le Marquis allegua pour ſa juſtification, ſont poſtérieures au Maſſacre d'Irlande. De ſorte que, quoique Mr. Birch nous donne un long détail ſur tout ceci, nous ne l'y ſuivrons point: nous nous contenterons de renvoyer le Lecteur à Mr. Burnet *.

Il faut voir pourtant ce que l'on répond au ſujet de la Lettre du Roi Charles I., que le Marquis d'Antrim produiſit devant la Chambre des Communes du Parlement d'An-

---

* *Au I. Tome* de l'Hiſtoire de ſon tems, *pag.* 40. & 41. *de l'Anglois.*

d'Angleterre, & qui impoſa ſilence à tous les Membres, comme on l'a vû ci-deſſus, dans le paſſage tiré de la Vie de Mr. Baxter. S'il ne s'agit, nous dit-on, que d'une de ces Lettres par leſquelles le Roi lui commandoit de lever des Troupes en Irlande pour le ſecours de l'Ecoſſe, on n'en peut rien conclure par rapport à la Commiſſion dont il s'agit, tous ces ordres étant poſtérieurs au Maſſacre d'Irlande. S'il ne s'agit d'aucune de ces Lettres, mais de quelqu'autre où il lui ſoit commandé d'armer les Papiſtes contre les Proteſtans ; on ne voit pas pourquoi il n'auroit pas produit cette Lettre plutôt, & lorſque des Commiſſaires nommez par Charles II. examinoient ſon affaire. De plus, Mr. Carte dit dans ſa Préface ſur la Vie du Duc d'Ormond *, qu'il a examiné tous les Journaux de la Chambre des Communes, depuis la Reſtauration, juſqu'à l'année 1670 †, ſans y trouver rien touchant cette Lettre de Charles I., ni rien qui faſſe voir que le Marquis d'Antrim ait paru devant la Chambre, ou que le Lord Maſſareene ait préſenté Requête au Parlement d'Angleterre. *S'il y eut eu quelque choſe de ſemblable*, ajoute Mr. Carte, te, *il en ſeroit certainement fait mention dans les Lettres du Lord Aungier, au Duc d'Ormond; car ce Lord étoit Membre de la Chambre-baſſe en Angleterre, aſſiſtoit à toutes les ſéances, & ne laiſſoit gueres paſſer de poſtes ſans écrire au Duc d'Ormond, alors Viceroi d'Irlande, & lui parloit preſque toûjours de la conduite du Lord Maſſareene, durant ſon ſéjour en Angleterre.* Le Docteur Calamy * dit, qu'on l'a aſſuré que cette Lettre a été pendant quelque tems dans ce qu'on appelle ici *the Paper-Office.* Sur quoi Mr. Carte remarque, que cet *Office* eſt un Bureau où l'on dépoſe les papiers préſentez aux Secretaires d'Etat, & non pas ceux qu'on préſente au Parlement. Cependant il a viſité cet Office, mais il n'y a point trouvé la Lettre en queſtion, quoiqu'il y ait vû pluſieurs Requêtes au Roi, & divers Papiers touchant le Marquis d'Antrim.

---

* *Pag.* 11.

* Le Lord *Maſſareene*, ou *Mazarine* (car nous trouvons ſon nom écrit de ces deux manières) mourut en Septembre 1665.

Pour ce qui eſt de la Brochure que Mr. Baxter cite, & qui eſt intitulée, *Le Meurtre ſe découvre un jour*; Mr. Birch nous apprend, qu'il paroît par les Lettres du Comte d'Arlington au Duc d'Ormond, que cette Brochure fut imprimée peu de tems après la Lettre de Charles II. à ce Duc, dont nous avons parlé ci deſſus; & qu'elle ne contient que cette Lettre même, précedée d'un Avertiſſement, où il eſt dit que *le Roi a accuſé ſon Pere, afin de juſtifier le Marquis d'Antrim*: Mais il ne paroît pas par les Lettres du Comte d'Arlington où il eſt parlé de cette Brochure, qu'il y ſoit dit un ſeul mot de la Lettre que le Marquis d'Antrim produiſit devant la Chambre des Communes. Si Mr. Birch eût pû découvrir la Brochure même, il auroit été en état de nous apprendre quelque choſe de plus poſitif. Mais c'eſt le ſort des Libelles, de ſe perdre ſans reſſource, dès que les diſputes qui les ont font naître ſont aſſoupies.

---

* Abridgment of Mr. Baxter's Life, *p.* 43.

ARTICLE VII.

A Tour thro' the whole ISLAND *of GREAT BRITAIN. Divided into Circuits or Journies, giving a Particular and entertaining Account of whatever is curious and worth obſervation. Viz. I. A Deſcription of the Principal Cities and Towns, their Situation, Government and Commerce. 2. The Cuſtoms, Manners, Exerciſes, Diverſions, and Employment of the People. 3. The Produce and Improvement of the Lands, the Trade and Manufactures. 4. The Sea-Ports and Fortifications, the Courſe of Rivers and the Inland' Navigation. 5. The Public*

blic Edifices, Seats and Palaces of the Nobility and Gentry. In Three Volumes. London; Printed for J. Osborn, S. Birt, D. Browne, A Millar, F. Cogan, J. Whiſton and J. Robinſon 1738. in 8°. *C'eſt-à-dire* : Relation Hiſtorique de Voyages faits dans tous les Comtez de la Grande-Bretagne, où l'on donne une deſcription détaillée & amuſante de tout ce qu'il y a de curieux & de remarquable. I. Des principales Villes & Bourgs, de leur Situation, Gouvernement & Commerce. 2. Des Coûtumes, Mœurs, Exercices, Divertiſſemens & Emplois du Peuple. 3. Des Productions & de la Culture des Terres, du Négoce & des Manufactures. 4. Des Ports de Mer, des Fortifications, du Cours des Rivieres, & de la Navigation dans l'intérieur du Royaume. 5. Des Edifices publics, des Maiſons & des Palais de la Nobleſſe, &c. En trois Volumes: *A Londres, imprimé pour* J. Osborn, S. Birt, D. Browne, A. Millar, F. Cogan, J. Whiſton & J. Robinſon. A°. 1738. en 8°. *Le Premier Volume contient, outre la Pré-*

face & la Table des Matières, 360. pages.

LA première Edition de ce Livre parut en 1722. & fut aſſez bien reçuë du Public; mais comme depuis ce tems là il eſt arrivé des changemens conſiderables, on a été obligé de faire un ſi grand nombre d'additions & de corrections dans ce Livre, que cette Seconde Edition peut paſſer pour un Ouvrage nouveau. L'Auteur nous y donne, en forme de Lettres, la deſcription des différentes Comtez de l'Angleterre. Sa première Lettre roule ſur ce qu'il y a de curieux dans les Comtez d'*Eſſex*, de *Suffolk*, de *Norfolk* & de *Cambridge*. Il remarque, par rapport à la Comté d'*Eſſex*, que dans le Village de *Stratford*, le nombre des maiſons eſt le double de ce qu'il étoit il y a quelques années; qu'on compte que dans les autres Villages qui ſont près de Londres, comme *Low-Layton*, *Layton-Stone*, *Walthamſtow*, *Woodford*, *Wanſted*, &c. on a bâti depuis la Révolution mille maiſons, outre celles qu'on a reparées, ou agrandies; qu'on paye de chacune de ces maiſons depuis 20. juſqu'à 60. livres ſterling de rente; qu'il y a dans ces Villages 200. caroſſes de Gentilshommes, & qu'on y trouve tout ce qui peut contribuer aux agrémens de la Societé. Ce qu'il attribue à l'opulence des Marchands de Londres, dont les uns, s'étant enrichis par le Commerce, ſe ſont retirez dans ces endroits, pour y paſſer le reſte de leurs jours; & les autres gagnent aſſez conſiderablement pour tenir maiſon en ville, & à la campagne.

[Cette Remarque ſemble détruire les plaintes générales des Marchands d'Angleterre, qui prétendent que le Commerce n'eſt plus ſi floriſſant dans ce Royaume qu'il étoit autrefois. On peut dire, qu'avant la Révolution il y avoit des Marchands puiſſamment riches, mais le nombre n'en étoit pas fort grand, & la dépenſe qu'ils faiſoient étoit médiocre; au lieu qu'il y a aujourd'hui un nombre conſiderable de Marchands, & que le luxe qui s'eſt introduit parmi eux, les engage à des dépenſes exceſſives.]

La découverte qu'on vient de faire d'un Chemin Romain qui alloit de *Londres* dans la Comté d'*Eſſex*, fournit à notre Auteur une ſeconde Remarque. Il nous apprend, que ce Chemin étoit pavé de larges pierres, avec des chauſſées & des ponts ſur les rivieres qui le coupoient; qu'il commençoit dans les marais de *Hakney*, proche de Londres, à un endroit nommé *Wyck*, qu'il paſſoit par *Temple-Mills*, par *Ruckolls*, par *Layton-Stone*, a côté de la maiſon magnifique du Comte de Tilney, appellée *Wanſtedhouſe* & la forêt de Henault; qu'en creuſant la terre, on trouva ſur ce Chemin un grand nombre de Médailles & d'autres Antiquitez Romaines, qui étoient entre les mains de feu Mr. Strype, Miniſtre de *Low-Layton.*

La troiſième Remarque de notre Auteur, roule ſur l'air mal-ſain qui regne dans les endroits humides & marécageux de la Comté d'*Eſſex* qui ſont le long de la Tamiſe, & ſur les côtes de la mer. Il dit que ce païs eſt peu peuplé, que la plupart des habitans ſont des étrangers, qui viennent s'y établir, parce que les terres ſont affermées à un prix très-modique, que les maladies fréquentes cauſées par cet air épais & les brouillards continuels, emportent ſur-tout les femmes, de ſorte qu'il n'eſt pas rare de voir des Fermiers qui ont eu ſucceſſivement juſqu'à quinze femmes.

Nous ne nous arrêterons pas à ce que notre Auteur dit des Villes de *Colcheſter* & de *Harwich*; mais nous parlerons d'un fait qui peut ſervir à illuſtrer l'Hiſtoire Naturelle. Les habitans de *Harwich* ſe vantent que les murailles de leur ville & le pavé de leurs ruës ſont d'argile, & que cependant leurs murailles ſont auſſi fortes & leurs pavez auſſi nets, que s'ils étoient de pierres. En effet il y a dans le roc qui eſt entre la Ville & le Promontoire appellé *Beacons-Hill* une eſpece d'argile, qui, lorſqu'elle eſt tombée dans la mer, & a été battuë des vagues & de la tempête;

ſe change par dégrez en pierre. Car l'eau qui coule d'une ſource qui eſt dans ce roc, tombant dans la mer ſur ces morceaux d'argile, les pétrifie, & la force des vagues & de la tempête, en les remuant & en les faiſant changer de ſituation, fait qu'ils ſont pétrifiez également par-tout. Si on amaſſe ces morceaux d'argile avant qu'ils ſoient entierement pétrifiez, la ſurface eſt dure comme la pierre, mais en les caſſant avec un marteau, on trouve que le milieu eſt mol comme l'argile.

La Chartre du Roi Edouard, ſurnommé *le Confeſſeur*, par laquelle il accorda à *Rodolphe Peperking* la Garde de la Forêt *d'Epping*, mérite que nous l'inſerions ici: elle eſt courte, elle eſt en Vers, & elle peut ſervir à faire connoître la conformité de l'ancienne Langue Angloiſe avec la Langue Allemande: La voici.

Iche Edward Koning	Moi Edouard Roi.
Have geven of my Foreſt the Keeping of the Hundred of Chelmer and Dancing.	J'ai donné la garde de ma Forêt dans les Cantons de Chelmsford & de Deering.
To Randolph Peperking and to his Kindling.	A Rodolphe Peperking & à ſes Deſcendans.
With Heorte and Hind Doe and Bocke	Avec Cerfs & Biches, Daims femelles & mâles.

Haze

Haze and Foxe, Cat and Broke.	Lievres & Renards, Loutres & Taiſſons.
Wilde Fowell with his Flocke.	Gibier & tout ce qui en dépend.
Partrich, Feſant-Hen and Feſant-Cock.	Perdrix & Faiſans & Faiſannes.
With greene and wilde Stob and Stock.	Avec tout le bois verd & ſauvage, racine & branche.
To kepen and to yemen by all her might.	Pour garder & préſerver de tout ſon pouvoir.
Both by day and eke by Night.	De jour auſſi-bien que de nuit.
And Hounds for to holde.	Et pour garder des Chiens courans,
Good and Swift and bolde.	Bons, légers & courageux.
Fower Grehounds and ſix Racches.	Quatre Levriers & ſix Baſſets.
For Haze and Fox and wild Cattes.	Pour des Lievres, des Renards & des Loutres.
And therefore Ich made him my Book.	Et pour cela je l'ai fait enregiſtrer dans mes Archives.
Witneſſe the Biſhop Wolſton.	Temoin l'Evêque Wolſton.
And Booke ylezed many on.	Dont chacun peut lire le Seign.

And

And SWEYNE *of Eſſex our Brother.*	Et SUEYNE d'Eſſex notre Frere.
And teken him many other.	Et outre lui pluſieurs autres.
And our Stiward HOWELIN.	Et notre Intendant HOWELIN.
That by-ſought me for him.	Qui nous a préſenté Requête pour lui.

Pour ce qui regarde la Comté de *Suffolk*, notre Auteur remarque, que lorſque les Hirondelles, au Printems, paſſent la mer pour venir en Angleterre, elles paroiſſent premièrement ſur les Côtes de cette Comté, qui s'étendent depuis *Oxford-Neſs* juſqu'à *Yarmouth*; & que dans l'automne elles partent de-là pour repaſſer la mer, & pour ſe retirer dans des Climats plus chauds. Il rapporte, qu'au commencement du mois d'Octobre, étant logé dans une maiſon de la Ville de *Southwould* qui donnoit ſur le Cimetiere, il vit un nombre prodigieux d'Hirondelles ſur les toits de l'Egliſe & des maiſons voiſines, & qu'il en demanda la raiſon à un homme grave, qui lui répondit, que ces Hirondelles s'étant renduës ſur les côtes pour paſſer la mer, ſe trouvoient arrêtées, parce que les vents étoient contraires; à quoi il ajoute, que le lendemain le vent s'étant tourné au Nord-Oueſt, elles avoient diſparu. Il croit que les Hirondelles chargent de climat, non ſeulement à cauſe du froid & du chaud, mais encore pour pourſuivre leur proye; qu'elles viennent en Angleterre en Eté, parce que ce païs étant rempli de brouillards, produit une quantité prodigieuſe d'Inſectes dont elles ſe nourriſſent, que ſi la chaleur & la ſéchereſſe qui regnent dans l'air tuent ces Inſectes, les Hirondelles, faute de nourriture, perdent leur force & tombent en terre comme mortes; que la néceſſité de chercher leur proye ailleurs, les oblige à quitter l'Angleterre en Hyver; qu'elles ſe rendent ſur les côtes de Suffolk, parce que de-là le paſſage en Hollande eſt plus court que des autres côtes, & qu'elles ſe retirent en troupes, ou peu-à-peu, ſelon que le vent leur eſt favorable.

La Comté de Suffolk fournit la Ville de Londres de Dindons & d'Oyes. On compte qu'il paſſe tous les ans ſur le pont de *Stratford*, qui ſepare la Comté de Suffolk de celle d'Eſſex, 300. troupeaux de Dindons, & que dans chacun de ces troupeaux il y en a depuis 300 juſqu'à 1000. Le nombre de ceux qui paſſent par *New-market-Heath*, par *Sudbury* & *Clare*, eſt encore plus conſiderable.

C'eſt dans la Comté de Suffolk, qu'on a commencé à nourrir & à engraiſſer les beſtiaux & les brebis de navets: ce qu'on a trouvé très-avantageux, & pour l'ameliorationlioration des terres, & pour la multiplication des beſtiaux, de ſorte que la plupart des autres Comtez ont imité l'exemple de celle-ci.

Il nous reſte à parler des deux principales Villes de la Comté de Suffolk, qui ſont *Ipswicb*, & S. *Edmunds-Bury*. Notre Auteur dit, qu'*Ipswich* étoit autrefois une grande Ville, bien peuplée & très-floriſſante; qu'en l'année 1668. on comptoit à Ipswich plus de 100. vaiſſeaux employez à tranſporter du charbon de *New-Caſtel* à *Londres*; que les maîtres de ces vaiſſeaux, après avoir fourni en Eté la Ville de Londres, d'une quantité ſuffiſante de charbon, ſe repoſoient depuis la S. Michel juſqu'à la Notre-Dame de Mars, & paſſoient l'hyver avec leurs familles & leurs gens à Ipswich, ce qui contribuoit beaucoup à enrichir la Ville; qu'il y avoit outre cela à Ipswich une Manufacture de draps, & une autre de toiles pour les voiles, qu'on appelloit *Ipswich-double.* Nonobſtant la perte de ces deux branches du Commerce, Ipswich eſt encore une belle Ville. Elle eſt ſituée ſur l'*Orweil*, autrement appellée *Ipswich Water*, riviere qui eſt navigable, & ſur laquelle des vaiſſeaux de 500. tonneaux peuvent, à la faveur de la marée, remonter depuis Harwich juſqu'à Ipswich. mais au-deſſus de cette derniere ville, elle ne porte pas même de petits bateaux.

teaux. On compte dans la ville 12. Paroiſſes, outre 2. Chapelles & pluſieurs lieux d'aſſemblée pour les *Non-Conformiſtes.*

Bury S. Edmond étoit la *Villa Fauſtini* des Romains. La fameuſe Abbaye de cette Ville fut fondée en 638. par *Sigebert* Roi des Eſt-Angles, & rebâtie par le Roi *Canut.* A chacune des 5. portes de cette Abbaye il y avoit une Chapelle. Aujourd'hui on ne trouve dans cette Ville que deux Egliſes, ſeparées par un Cimetiere qui leur apartient en commun, l'une dédiée à la S. Vierge, dans laquelle on voit le tombeau de *Marie*, Reine de France, ſœur de Henri VIII. & femme de Charles Brandon Duc de Suffolk; l'autre eſt dédiée à S. Jaques, où il y a une Bibliothèque publique. Ce fut dans cette Ville que Humphrey, Duc de Glouceſter & Régent du Royaume, fut aſſaſſiné l'an 1447.

Notre Auteur remarque, que la Comté de *Norfolk* eſt remplie de villes & de villages; que les pâturages y ſont excellens, & que dans les prez marécageux qui ſont entre *Norwich*, *Beccles & Yarmouth*, on engraiſſe ordinairement 40000. Bœufs d'Ecoſſe par an; qu'on compte que dans la Ville de Norwich & aux environs, il y a 120000. perſonnes employées aux Manufactures de laine & de ſoye, & que *Guillaume Herbert*, Evêque de Norwich, qui vivoit du tems de Guillaume II. & de Henri I. (appellé par *Guillaume* de *Malmsbury Vir pecunioſus*) transféra le ſiége Epiſcopal de Thetford à Norwich, & bâtit à ſes propres dépens dans la Ville de Norwich, la Cathédrale, le Palais de l'Evêque, une Prieurie pour 60. Moines, & l'Egliſe Paroiſſiale de S. Léonard: à *Yarmouth*, la grande Egliſe, *à Lynn* l'Egliſe de la S. Margarete, à *Elmham* l'Egliſe de Notre-Dame, & à *Thetford* un Couvent pour les Moines de l'Ordre de Cluny.

Yarmouth & *Lynn* ſont deux Ports de mer très-fameux pour leur commerce, & *Newmarket* un Bourg renommé pour les courſes de chevaux.

La Comté de *Cambridge* abonde en bled, & ſur-tout en orge, le païs eſt marécageux; ſur le ſommet des collines de *Gog-Magog* on voit un ancien camp, fortifié d'un triple rempart & d'un triple foſſé: la Ville & l'Univerſité de Cambridge & la Foire de *Sturbridge*, ſont ce qu'il y a de plus curieux dans cette Comté. Mais comme on en trouve des déſcriptions ailleurs, nous ne nous y arrêterons pas. Nous avons cru devoir dire quelque choſe de ce Livre pour le faire connoître, & nous croyons en avoir dit aſſez.

ARTICLE VIII.

An Hiſtorical and Political Diſcourſe of the Laws and Government of England, from the firſt Times to the end of the Reign of Queen Elizabeth. With a Vindication of the ancient Way of Parliaments in England. Collected from ſome Manuſcript Notes of JOHN SELDEN. Eſq. By NATHANIEL BACON of Grays-Inn, Eſq. The fourth Edition; corrected and improved by a Gentleman of the Middle-Temple. C'eſt-à-dire: *Diſcours Hiſtorique & Politique ſur les Loix & le Gouvernement d'Angleterre, depuis les premiers tems juſqu'au Regne de la Reine Eliſabeth. Avec une Apologie de l'ancienne Conſtitution des Parlemens d'Angleterre. Recueilli des Notes manuſcrites de Mr.* JEAN SELDEN, par Mr. NATHANAEL BACON. Quatrième Edition, corrigée & accompagnée de quelques Remarques, par un Juriſconſulte du Temple. A Londres, chez Daniel Browne, au Cigne noir, hors de la porte du Temple, & André Millar, à la Tête de Buchanan, vis-à-vis l'Egliſe de St. Clément. 1739. in Folio, *pp.* 203. pour la première Partie, & 178. pour la ſeconde.

QUoique cet Ouvrage ne ſoit rien moins que nouveau, nous ſommes aſſûrez qu'il n'eſt que peu ou point connu dans les Païs étrangers; il mérite pourtant de l'être, puiſqu'il contient un grand nombre de Remarques curieuſes ſur l'ancienne Conſtitution du Gouvernement d'Angleterre.

Ce Livre fut imprimé pour la première fois in quarto l'an 1649. peu de tems après la mort de Charles I. On n'en fit pas grand cas alors, *à cauſe des circonſtances dans leſquelles il parut*, nous dit-on dans un Avertiſſement qui eſt à la tête de l'édition de 1689. & de celle-ci. On ne comprend pas bien d'abord ce que cela ſignifie. Il ſemble qu'un Livre qui ne reſpire que la liberté, auroit dû être très-bien reçu dans une République naiſſante, qui venoit de ſecouer le joug du Deſpotiſme. Mais il faut ſçavoir, que Mr. Selden ſemble ſe declarer pour la Monarchie, mais pour une Monarchie limitée par les Loix. C'eſt-là ſans doute la raiſon pourquoi cet Ouvrage fut plus récherché, lorſque Charles II. voulut étendre la Prérogative Royale au-delà de ſes juſtes bornes. On le réimprima donc ſecretement en 1672. Dès que le Gouvernement en eut connoiſſance, il fit pourſuivre rigoureuſement l'Imprimeur, & ſaiſir pluſieurs centaines d'exemplaires, qui furent tous brûlez. L'Ouvrage fut publié pour la troiſième fois en 1682. ce qui donna lieu à de nouvelles pourſuites. On intenta une action criminelle à l'Editeur, qui s'étant prudemment enfui d'Angleterre, parut cependant par Procureur devant la Cour du Banc du Roi; ce que les Loix lui permettoient: mais pour n'avoir pas comparu perſonellement, il fut jugé par contumace, & proſcrit * par le pouvoir tyrannique que le Grand-Juge Jefferies exerçoit alors, & ne retourna dans ſa Patrie qu'à la Révolution.

On nous aſſure dans ce même Avertiſſement, que le Grand-Juge Vaugham, un des Exécuteurs Teſtamentaires du ſçavant Selden, a reconnu que le fond de cet Ouvrage eſt véritablement de lui, & que Mr. Bacon n'a fait que mettre en œuvre les Matériaux de cet habile homme.

Voilà ce que contient l'Avertiſſement de l'Edition de 1689. On ajoute à cela, qu'on a rétabli dans celle-ci quelques paſſages qui

---

* Out-lawed, *c'eſt-à-dire* mis hors de la protection des Loix.

qui avoient été omis dans les Editions de 1682. & 1689. & qui ſe trouvent ici entre deux Crochets. Le nouvel Editeur y a mis auſſi quelques Notes, ſoit à la marge, ſoit au bas des pages; & il les a diſtinguées de celles de l'Auteur par ces Renvois *, †, ||.

Je ne ſçais pourquoi on a mis dans le Titre de cette Edition, qu'elle eſt la quatrième; puiſque l'Avertiſſement dont nous venons de parler, fait mention de quatre autres Editions; celle de 1649. *in* 4. celle de 1672. celle de 1682. & celle de 1689. les deux dernieres *in folio.* Peut-être ne compte-t-on pas la ſeconde, parce-qu'elle fut imprimée ſecretement, & preſqu'entierement ſupprimée bientôt après; & peut-être auſſi parce qu'on mit probablement en Titre l'an 1649. afin de dépaïſer les Inquiſiteurs de la Preſſe. Quoi qu'il en ſoit, ce grand nombre d'Editions d'un aſſez gros Ouvrage *in folio,* fait voir combien on en fait cas en Angleterre.

On a vû dans le Titre, qu'il eſt diviſé en deux Parties. La première contient des Diſcours Hiſtoriques & Politiques ſur la Conſtitution du Gouvernement d'Angleterre, depuis le tems des anciens Bretons juſqu'au Regne d'Edouard III. excluſivement; & la ſeconde s'étend depuis ce Regne juſqu'à la fin de celui de la Reine Eliſabeth. Le tout eſt diviſé en Chapitres: nous en indiquerons les ſujets, &

nous en extrairons les Remarques qui nous paroiſſent les plus importantes, ou les plus curieuſes.

Le Premier Chapitre traite des Anciens Bretons & de leur Gouvernement. C'étoient des Barbares, dit notre Auteur; cependant ils adoroient un Dieu inviſible, infini, tout-puiſſant, & lui offroient des Sacrifices. Mais preſque toute leur Religion ſe bornoit à reſpecter leurs Prêtres; ils les regardoient comme les Ambaſſadeurs de Dieu, & redoutoient leur Interdit plus que la mort même.

Les Bretons étoient gouvernez par un grand nombre de Chefs, auxquels les Romains ont donné le nom de Rois, quoiqu'ils ne fûſſent proprement que des Seigneurs, dont l'autorité ne s'étendoit pas au-delà d'un certain diſtrict. En tems de guerre tous ces Seigneurs ſe réuniſſoient, & choiſiſſoient un Général pour les commander. Mais, ni ces Seigneurs, ni ce Général, n'avoient une autorité Royale; comme on le prouve ici, entre autres raiſons, par le témoignage de Dion, qui dit expreſſement dans la Vie de l'Empereur Sévère, que *dans la Bretagne c'étoit le Peuple qui tenoit les Rénes du Gouvernement.* Il eſt vrai que S. Jerôme appelle les Bretons une Nation de Tyrans, *Gens Tyrannorum.* Ce qui peut ſignifier, ſuivant notre Auteur, qu'ils étoient extrêmement cruels, ou qu'ils étoient opprimez par leurs Supérieurs. Mais on ne trouve dans l'Hiſtoire aucune trace de leur cruauté, ſi ce n'eſt qu'ils offroient des Sacrifices humains; ce qu'on peut attribuer à une erreur de Jugement, plutôt qu'à un Naturel ſauvage & ſanguinaire.

Moins encore trouve-t-on qu'ils ayent été opprimez par leurs Supérieurs. Il paroît au contraire qu'ils ne l'ont point été, dit Mr. Selden, puiſqu'ils avoient un grand nombre de Chefs, tous indépendans les uns des autres. Car, ajoute-t-il, quoiqu'on puiſſe gouverner les grands Etats par la Terreur, les petits Etats ne peuvent ſe gouverner que par la Juſtice.

Dans *le Second Chapitre* on parle de la Converſion des Bretons à l'Evangile, que notre Auteur croit être arrivée dès le premier ſiécle du Chriſtianiſme, & vers le tems des Apôtres L'Editeur nous renvoye ici aux *Origines Sacræ* * de Mr. Stillingfleet, qui fait voir qu'il y a beaucoup d'apparence que ce fut St. Paul lui-même qui fonda l'Egliſe Chrétienne dans la Bretagne †.

Dans *le Troiſième Chapitre* on nous entretient de l'Invaſion des Romains, & de l'état de la Bretagne durant le ſéjour qu'ils y firent. Notre Auteur trouve que cette Invaſion fut fort avantageuſe aux Bretons. Car premièrement, dit-il, elle leur apprit à porter le joug, à plier, à devenir dociles. Il faut que des Eſprits obſtinez apprennent à obéïr, avant qu'ils puiſſent recevoir Inſtruction. En ſecond lieu, les Romains ont introduit les Arts & la Politeſſe dans la Bretagne; ce qui n'a pas peu contribué à y étendre la Religion Chrétienne. En troiſième lieu, ils ont réuni les différentes Seigneuries en un ſeul Etat, ſur lequel ils ont établi un Chef, pour gouverner le Peuple ſelon les Loix du Païs, ſauf l'Hommage qu'il devoit à l'Empire Romain. Ce qui a tourné doublement à l'avantage de la Religion: car elle ſe répand plus facilement ſous un Gouvernement Monarchique bien reglé, que ſous tout autre Gouvernement; & de plus l'Egliſe de Rome, célèbre par tout le monde, étoit comme une ſource, d'où la Connoiſſance des Véritez Chrétiennes pouvoit aiſément ſe répandre dans tous les Païs ſoûmis à l'Empire Romain.

---

* Pag. 35-45.

† *Voyez* l'Hiſtoire d'Angleterre de Mr. de Rapin, *Tom. I. pag.* 86.

Cependant la Religion, perſécutée au commencement, ne put faire des progrès qu'en ſecret; mais à la longue les Empereurs Romains s'apperçurent que la Juſtice & la douceur avoient plus de pouvoir ſur les Bretons que la violence & la force : ils ſe relâcherent donc de leur ſévérité ; de ſorte que ſous un Gouvernement plus doux, la Religion commença à paroître plus ouvertement, juſques à ce que, ſous le ſage gouvernement de l'Empereur Aurelien, elle monta ſur le Trône en la perſonne de Lucius, le premier Roi Chrétien qu'ayent eu les Bretons.

Ce Prince, Ami & Allié plutôt que Vaſſal des Romains, ſongea à procurer l'avantage de ſes ſujets dans le Spirituel auſſibien que dans le Temporel. Juſques-là la Religion ne s'étoit gueres ſoutenuë dans la Bretagne que par une Providence particuliere. Il n'y avoit ni écoles, ni littérature, ni aucune ſcience dans le Païs : ce qui, joint aux perſécutions, réduiſit l'Egliſe à un état ſi déplorable, qu'on avoit ceſſé d'y adminiſtrer les Sacremens. Lucius s'addreſſa à l'Evêque de Rome, qui envoya, dit-on, quelques hommes ſçavans en Angleterre, pour inſtruire & bâtiſer le Roi & le Peuple ; ce qui eſt à la vérité glorieux à l'Egliſe de Rome, mais il ne ſuit pas de-là, dit Mr. Selden, que le Roi ait eu deſſein de reconnoître dans cette Egliſe la moindre autorité ſur celle de la Bretagne.

Cette déférence de Lucius pour l'Egliſe de Rome, a fait que certains Auteurs lui ont donné les éloges les plus magnifiques. C'eſt lui, ſi on les en croit, qui a le premier introduit le Chriſtianiſme dans la Bretagne ; c'eſt lui qui y a établi le Gouvernement Epiſcopal. Mr. Selden s'inſcrit en faux contre ces deux faits. On a vû ci-deſſus, en quel tems il croit que l'Evangile fut prêché dans la Bretagne ; & il remarque, au ſujet du ſecond fait, qu'on ne trouve point qu'il y ait eu d'Archevêques ni d'Evêques en Angleterre pendant plus de deux-cens ans après le Regne de Lucius. Ce fut, ſelon les apparences, Conſtantin le Grand qui introduiſit l'Epiſcopat dans ce Païs ; car il voulut que le gouvernement Eccléſiaſtique fût formé par-tout ſur le modèle du gouvernement Civil qui étoit établi dans les Provinces de l'Empire.

Afin de bien regler le Gouvernement Civil, Lucius écrivit à l'Evêque de Rome, le priant de lui envoyer un Corps de Loix Romaines. L'Evêque lui répondit, que ces Loix ne convenoient point à un Peuple Chrétien, & le renvoya à l'Ecriture Sainte, pour y puiſer les véritables maximes d'un bon Gouvernement. Notre Auteur regarde ce refus de l'Evêque de Rome comme un grand bonheur pour l'Angleterre. Car, dit-il, ſi ce Païs eût été une fois ſoûmis aux Loix Romaines, il y a beaucoup d'apparence qu'il ſeroit tombé ſous le joug de la Bête (c'eſt-à-dire du Papiſme) de manière à ne pouvoir jamais le ſecouer, comme cela paroît par l'exemple des autres

Nations qui juſqu'à préſent gémiſſent encore ſous ce joug. Au lieu que le peuple d'Angleterre ayant, par le refus de l'Evêque de Rome, conſervé le droit de faire ſes propres Loix, il s'eſt toûjours oppoſé aux entrepriſes des Papes, dont l'autorité n'a jamais été bien établie dans ce Païs, comme notre Auteur le fait voir dans la ſuite.

L'Entrée des Saxons dans la Bretagne, & la Nature de leur Gouvernement, font le ſujet du *Quatrième Chapitre.*

Les Bretons ayant appellé les Saxons à leur ſecours contre les Pictes, éprouverent bientôt que leurs Libérateurs étoient devenus leurs Maîtres. On en peut voir l'Hiſtoire au long dans Mr. de Rapin: notre Auteur n'en parle que d'une manière très-abregée. Il s'attache plus particulierement à faire voir, que les Coûtumes & le Gouvernement des anciens Saxons étoit ſi ſemblable à celui des Bretons, qu'il y a beaucoup d'apparence que les derniers étoient originaires du même Païs que les premiers.

Dans le *Cinquième Chapitre*, l'Auteur parle de l'arrivée du Moine Auguſtin en Angleterre, de la manière dont il y fut reçû, & de ce qu'il y fit. Sur quoi nous renvoyons encore le Lecteur à Mr. de Rapin *. Nous remarquerons ſeulement que cet Hiſtorien paroît avoir une aſſez bonne opinion du Moine Auguſtin, & croire même qu'il a eu le don des Miracles: au lieu que notre Auteur ne le regarde que comme un Moine ambitieux, dévoué à la Cour de Rome, & qui ne cherchoit qu'à étendre l'autorité du Pape, & la ſienne propre, par toute ſorte de voyes, juſqu'à prétendre fauſſement au don des Miracles. Les Bretons découvrirent la fraude; & non ſeulement refuſerent de ſe soûmettre à l'Evêque de Rome, mais conſerverent même leur liberté pendant cinq-cens ans après la venuë de ce prétendu Apôtre de l'Angleterre; de ſorte qu'ils furent les derniers de tous les Peuples de l'Europe qui ſubirent le joug du Pape, & les premiers qui le ſecouerent en la perſonne de Henri VIII. deſcendu des Bretons par Teuther *. Ainſi le Moine Auguſtin ne put réuſſir dans ſon entrepriſe, que par rapport aux Saxons du Païs de Kent.

---

* *Tom. I. pag.* 221--233.

Chapitre Sixième. De l'Incorporation du Gouvernement Epiſcopal avec le Gouvernement Civil.

Les Saxons étant convertis à la Foi Romaine plutôt qu'à la Foi Chrétienne, il faloit ſonger à établir une forme de Gouvernement dans l'Egliſe. Ce Peuple ignorant & ſans lettres n'étoit pas capable de le faire de lui-même. Il ne lui reſtoit donc que deux partis à prendre ; ou de s'addreſſer aux Bretons, pour emprunter leur Diſcipline Eccléſiaſtique ; ou de ſuivre le modèle qu'on leur envoyeroit de Rome. C'auroit été un déshonneur pour eux que de s'addreſſer à un Peuple qu'ils avoient vaincu, & réduit à ſe retirer aux extrêmitez du Païs. Ils prennent donc le ſecond parti, & s'abandonnent entierement à la diſcrétion de Rome : Ils en reçoivent la Diſcipline & les Canons. La choſe ne ſe fit pourtant pas ſans difficulté. La liberté du Peuple étoit le fondement du Gouvernement Saxon. Il s'agiſſoit de concilier l'intérêt du Peuple avec celui du Clergé. Il étoit contre le bien de l'Etat, que les Eccléſiaſtiques fûſſent entierement dévouez à Rome ; & les Canons de l'Egliſe Romaine ne leur permettoient pas de ſuivre toûjours les principes de liberté ſur leſquels l'Etat étoit fondé. On trouva donc une eſpece de milieu ; ce fut d'admettre les Evêques & les Principaux du Clergé au Gouvernement de l'Etat, en leur donnant ſéance aux Aſſemblées générales de la Nation. Les Saxons y étoient aſſez diſpoſez d'eux-mêmes : car c'étoit leur Coûtume d'admettre leurs Prêtres dans les Conſeils Nationaux. C'eſt ainſi que le Gouvernement Epiſcopal fut incorporé avec le Gouvernement Civil ; ce qui ne fut pas fort avantageux au Peuple, ſi nous en croyons notre Auteur ; car ſi les Prélats travailloient au bien de l'Etat, ce n'étoit que très-rarement : la plûpart du tems ils ne ſongeoient qu'à rendre ſervice à Rome.

---

* Mr. de Rapin le nomme *Owen-Tudor*; *Tom.* III. *p.* 506.

Le *Chapitre Septième* traite des Métropolitains du tems des Saxons. Le Pouvoir du Métropolitain étoit preſque illimité. Car l'Angleterre étant partagée en pluſieurs Royaumes, l'autorité de chaque Roi ne s'étendoit pas au-delà d'un certain diſtrict ; au lieu que, comme il n'y avoit qu'un ſeul Métropolitain, ſon Pouvoir s'étendoit ſur tout le Païs : de ſorte qu'il étoit, pour ainſi dire, *alterius orbis Papa*, le Pape d'un nouveau Monde.

Dans le Chapitre ſuivant, où l'Auteur parle des Evêques ſçavans, il remarque entre autres choſes, qu'au commencement le Clergé gouvernoit l'Egliſe Saxonne en commun, avec une autorité également partagée entre tous ceux qui le compoſoient ; mais environ ſoixante ans après le Moine Auguſtin, leur ambition & leur orgueil leur firent mépriſer cette égalité : dépendant d'un ſeul Métropolitain plus orgueilleux encore, ils voulurent avoir chacun une autorité particuliere & indépendante. C'eſt pourquoi Théodore, Archevêque de Cantorbery, diviſa ſa Province en cinq Diocèſes, ſur chacun deſquels il établit un Evêque, mais avec le conſentement du Roi & du Peuple.

Les *Chapitres* IX. & X. traitent des Prêtres & des autres Miniſtres Eccléſiaſtiques parmi les Saxons. Ayant reçû leur Diſcipline de Rome, ils avoient auſſi les mêmes charges & les mêmes offices dans le Miniſtère Eccléſiaſtique.

Dans le *Chapitre Onzième* on traite des Fonds deſtinez à l'entretien du Clergé parmi les Saxons. L'Auteur y parle entre autres choſes du *Denier de St Pierre*, & ſoutient que ce n'étoit rien moins qu'un Tribut. Mr. de Rapin * nous renvoye ſur ce ſujet à notre Auteur, qu'il nomme *Nathan. Bacon*; pour parler exactement il faloit dire Jean Selden, Bacon n'étant proprement que le Compilateur & l'Editeur de l'Ouvrage. Le Lecteur ſera ſans doute bien aiſe de ſçavoir ſur quelles raiſons Selden appuye ſon ſentiment: c'eſt pourquoi nous les rapporterons ici. Il remarque, que le *Denier de St Pierre* n'étoit d'abord qu'une ſimple aumône, qu'on appelloit même ainſi. Ina fut le premier qui accorda à Rome un Denier Sterling, ou un ſol par maiſon. Offa l'étendit ſur toute demeure à laquelle étoit annexé un morceau de Terre, qui rapportoit trente ſols par an.

Edouard le Confeſſeur voulut qu'il fût payé pour chaque Poſſeſſion qui payoit trente ſols de rente, *vivæ pecuniæ*, c'eſt-à-dire *en Denrées*, comme l'Auteur l'explique. Si donc on convient que les Saxons ayent été proprietaires des Terres & des Poſſeſſions qu'ils occupoient, comme on n'en ſçauroit douter, il faut convenir auſſi, que cette Taxe n'a pas pu être levée ſans le conſentement du Peuple, ſuppoſé qu'elle ait été payée par tout le Peuple en général. Mais Mr. Selden remarque, 1. Que ce n'étoit qu'une aumône, que le zèle dont le Roi * fut animé tout d'un coup étant à Rome, l'engagea à promettre. 2. Ce Denier fut accordé *ex regali munificentiâ*, par la pure libéralité du Roi ; c'étoit donc un Don gratuit, & non pas un Tribut. 3. L'Auteur fait voir, qu'il n'y avoit du tems d'Ethelwolph que quarante-huit-mille & quatre-vingt maiſons ou fermes qui payaſſent cette Taxe † ; au lieu que le nombre des Paroiſſes ſeules doit avoir été plus conſiderable ; puiſqu'on compte que du tems de Guillaume le Conquérant, c'eſt-à-dire environ deux ſiécles après Ethelwolph, il y avoit cinquante-mille Paroiſſes en Angleterre ; & il ne paroît pas qu'on en ait érigé de nouvelles depuis Ethelwolph, qui a regné après la diſſolution de l'Heptarchie. Si donc tout le Peuple

---

* *Tom. I. pag.* 183. *note* 1.

---

* Ina.

† La ſomme livrée par cette Taxe, ſe montoit à 200. livres, 6. Chelings & huit ſols.

ple eût été obligé de payer la Taxe en queſtion, elle auroit produit une ſomme au moins cinquante fois plus grande que celle qu'elle produiſoit: d'où l'on conclut, que ce n'étoit pas tout le peuple, mais ſeulement les Tenanciers ou Fermiers du Roi, qui payoient le Denier de St. Pierre, qui n'étoit par conſequent qu'un pur don du Roi, & non pas un Tribut impoſé ſur toute la Nation.

Dans le *Douzième Chapitre* on parle des différens reſſorts de la Jurisdiction des Gouverneurs Eccléſiaſtiques parmi les Saxons. On y prouve que la Primatie fut conférée à l'Archevêque de Cantorbery par le Conſeil des Sages; & que les Diocèſes ont été étendus ou reſerrez par l'autorité du Roi, ou par les Archevêques à la tête de leurs Synodes, ſans qu'il fût néceſſaire d'avoir là-deſſus le conſentement du Pape.

Dans le *Chapitre Treizième* on fait voir, de quelle manière les Prélats ont gouverné l'Egliſe Saxonne. On y parle des Synodes, qui étoient compoſez, ou du Clergé d'un ſeul Diocèſe, ou de celui de toute une Province, ou de celui de toute la Nation. Les Synodes Provinciaux ou Nationaux étoient convoquez, ou par le Roi, ou par le Pape, ou par l'Archevêque: ceux du Clergé d'un ſeul Diocèſe n'étoient aſſemblez que par l'Evêque. C'étoit quelquefois le Roi ſeul qui préſidoit dans les Synodes

Provinciaux ou Nationaux: quelquefois c'étoit l'Archevêque, & quelquefois auſſi tous deux enſemble. Ces Synodes étoient compoſez d'Eccléſiaſtiques & de Laïques: les femmes même n'en étoient pas toûjours excluës. On y traitoit non ſeulement d'affaires Eccléſiaſtiques, mais auſſi d'affaires Civiles, des Loix & du Gouvernement. D'où il ſemble qu'on puiſſe conclure, que ces Synodes Nationaux ne différoient point du Wittenagemole, ou Parlement. Auſſi Mr. Selden dit-il ailleurs, en parlant du grand Conſeil des Saxons, qu'il lui a été impoſſible de découvrir, en quoi conſiſtoit la différence qu'il y avoit entre les Synodes Nationaux, & ce Conſeil, ou le Parlement, à moins que ce ne fût dans la cauſe qui les faiſoit aſſembler: ſi c'étoit pour regler des affaires Eccléſiaſtiques, c'étoient des Synodes: ſi c'étoit pour traiter d'affaires Civiles, c'étoient des Wittenagemoles, ou Parlemens.

Le *Quatorzième Chapitre* roule ſur les Cauſes Eccléſiaſtiques, c'eſt-à-dire ſur les affaires dont l'Egliſe, les Synodes, ou les Conciles prenoient connoiſſance parmi les Saxons. On remarque ici, que ce peuple n'avoit pas beaucoup de goût pour la pompe du Culte extérieur: les Saxons ſe contentoient de prier Dieu & d'aſſiſter à la Prédication de ſa Parole; mais ils ne ſe ſoucioient pas d'entendre la Meſſe, & ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'ils pu-

purent ſe réſoudre à adorer les Images & les Saints. C'eſt pourquoi on fit un Canon pour les obliger à s'acquitter plus exactement des devoirs du Culte extérieur: mais ce Canon n'eut pas beaucoup de force ſur l'eſprit ſauvage & groſſier des Saxons.

Le *Chapitre Quinzième* contient la Critique du Gouvernement des Prélats Saxons. On remarque, que ſoutenus par l'Ignorance du peuple, ils devinrent ſi puiſſans, qu'ils exciterent la jalouſie des Grands; on ſe plaignit même publiquement dans les Synodes, *que les Prélats n'aimoient point les Princes, & vouloient paroître avec plus d'éclat qu'eux*; *qu'ils envioient leur grandeur, & répandoient des calomnies contre eux.* L'Ignorance du Clergé étoit ſi grande, que le Roi Alfred ayant traduit quelques Auteurs Latins en langue Saxone, dit qu'il l'avoit fait, afin qu'ils pûſſent être utiles à quelques-uns de ſes Evêques qui n'entendoient pas le Latin: il dit dans une Lettre à Wolfegus, qu'il n'y a preſque pas un ſeul Eccléſiaſtique qui ſoit capable de traduire les Prieres de l'Egliſe en Saxon. Ce qui fut cauſe qu'un Synode ordonna, que ceux qui ne ſçauroient pas dire, *Domine, miſerere*, en Latin, diroient en Anglois; *Seigneur, aye pitié de nous.* Sur quoi notre Auteur remarque, que le Clergé avoit grand tort de vouloir fonder ſon autorité ſur le

Droit divin. Elle étoit bien plus fondée ſur la faveur des Princes & des Grands, & ſur la pompe des cérémonies: voilà ce qui leur gagnoit l'admiration, ou plutôt l'adoration du peuple ignorant.

Après avoir parlé de la Religion & du Gouvernement Eccléſiaſtique, l'Auteur en vient au Gouvernement Civil, & parle dans le *Chapitre Seizième* des Rois Saxons. Anciennement le Roi n'étoit proprement qu'un Général, choiſi pour commander en tems de guerre, & dont l'autorité finiſſoit avec elle. Mais lorſque les Saxons eurent envahi la Bretagne, les longues guerres qu'ils eurent à y ſoutenir, les obligerent à continuer le Général dans ſa charge, qui par cette raiſon fut à vie, au lieu qu'auparavant elle n'étoit qu'à tems.

Cependant le Général, ou ſi l'on veut le Roi, dépendoit toûjours du bon plaiſir du peuple, qui voulut ſe montrer libre, en conſervant le droit, ſoit d'élire leurs Princes, ſoit de leur conſerver leur autorité. Ils n'excluoient de la Couronne, ni les Femmes, ni même les Enfans, à moins qu'une néceſſité preſſante ne les obligeât à choiſir un Roi qui pût les défendre contre leurs ennemis. Les Saxons Occidentaux dépoſerent leur Reine Seburg, ne voulant pas combattre ſous une femme. Les Merciens ne furent pas ſi ſcrupuleux, ils combattirent vaillamment & avec ſuccès contre les Danois ſous leur Reine Elfled.

Les Saxons admirent les Bâtards même à la Couronne, juſques à ce que le Clergé, qui, comme on l'a vû ci-deſſus, s'étoit intrus dans le Conſeil de la Nation, fit faire une Loi qui excluoit les Bâtards.

Leur coûtume étoit, de choiſir pour Roi la perſonne la plus diſtinguée dans la principale famille de la Nation: diſtinguée, non pas proprement par ſon rang, mais par ſon mérite. Cependant le reſpect qu'on avoit pour la mémoire d'un Prince qui avoit bien gouverné, étoit cauſe qu'on lui choiſiſſoit un Succeſſeur dans ſa famille: c'étoit preſque toûjours l'aîné de ſes enfans. De cette manière la Couronne devint héréditaire, & l'Election ne fut plus qu'une cérémonie: excepté lorſque le peuple jugeoit à propos de s'oppoſer à cette ſucceſſion.

Les Rois Saxons n'étoient rien moins qu'arbitraires. Leur Election ſuppoſoit une convention réciproque entre eux & le peuple. Le Roi promettoit ſolemnellement & avec ſerment, de gouverner ſelon les Loix, & le peuple promettoit de lui être fidèle, & de le défendre contre ſes ennemis. Mais cette promeſſe du peuple n'étoit obligatoire qu'autant que le Roi s'acquittoit de la ſienne.

Son autorité étoit d'ailleurs ſi limitée, que non ſeulement il n'avoit pas le pouvoir de faire des Loix, ayant uniquement celui de les faire exécuter, mais qu'il ne pouvoit pas même donner les Terres de la Couronne à qui il vouloit, ſans le conſentement des Grands, qui, lorſqu'une pareille donation ne leur plaiſoit pas, la faiſoient revoquer.

Les *trois Chapitres* ſuivans, traitent de la Nobleſſe, des Hommes-Libres *, & des Villains parmi les Saxons.

Dans le *Vingtième Chapitre* on parle du Grand-Conſeil de la Nation, appellé *Micklemote*, ou *Wittenagemole*. Comme Mr. de Rapin a traité au long ce ſujet, à la fin du premier Tome de ſon Hiſtoire d'Angleterre, nous ne nous y arrêterons pas. Nous nous contenterons de remarquer, que notre Auteur ſoutient, que ce Conſeil étoit composé non ſeulement des Grands, ou de la Nobleſſe, mais auſſi des Hommes-Libres, ou des *Free-men*. Et dans la Diſſertation qui eſt à la tête de la ſeconde Partie de cet Ouvrage, il répond aux Objections que l'on fait contre ſon ſentiment. Mais, ni dans cette Diſſertation, ni dans ce Chapitre XX. nous n'avons rien trouvé qu'on ne puiſſe voir plus au long dans la Diſſertation de Mr. de Rapin.

Si quelque choſe peut décider la Queſtion, c'eſt ce que l'Auteur remarque dans le *Chapitre* ſuivant, où il parle du Conſeil des Seigneurs, qui regloit les affaires moins im-

---

* Free-men.

importantes, *minora Reipublicæ*, au lieu que les affaires les plus importantes * ne pouvoient ſe déterminer que dans le Conſeil général. Mais peut-être auſſi, que ce Conſeil des Seigneurs n'étoit compoſé que d'un petit nombre des Députez choiſis par le Corps entier de la Nobleſſe, pour veiller au bien de l'Etat dans les intervalles des Parlemens, ou *Wittenagemotes*.

Quoi qu'il en ſoit, ſous prétexte de ne traiter que des affaires moins importantes, ce Conſeil empiéta peu-à-peu ſur l'autorité du Parlement, principalement lorſque les Prélats eurent été admis dans ce Conſeil: car pour peu qu'une affaire eût de rapport à la Religion, les Evêques en prenoient connoiſſance, & la déterminoient dans ce Conſeil, comme étant *inter minora Eccleſiæ*. Ce fut par ce moyen que le Légat du Pape & l'Archevêque de Cantorbery forcerent les Saxons à recevoir la Meſſe & le Culte des Images. Ce même Conſeil ordonna, qu'aucun Laïque ne poſſederoit des Biens Eccléſiaſtiques; que les Evêques ſeuls auroient droit de nommer à tous les Bénéfices, à & toutes les dignitez de l'Egliſe; que les biens apartenans au Clergé ſeroient déchargez de toute taxe & de tout ſervice. En un mot, ce Conſeil s'arrogea le droit de regler tout ce qui ne regardoit pas le Corps entier des Hommes-Libres: de ſorte que le Wittenagemole fut obligé enfin de mettre des bornes à l'autorité de ce Conſeil.

---

* *Magnalia Regni.*

Le *Chapitre Vingt-&-deuxième* traite du Gouvernement des Saxons en tems de guerre. Nous n'en extrairons que cette Remarque. C'eſt que la Diſcipline militaire ne dépendoit pas du bon plaiſir du Chef, ou du Roi, mais étoit reglée par le Parlement.

Dans les *Chapitres* XXIII, XXIV, XXV. & XXVI on explique la nature du Gouvernement des Saxons en tems de paix; la diviſion du Païs en *Shires* ou Comtez; en *Centaines*, & en *Dixaines*; & des Cours des Comtez ou Provinces. Sur quoi on peut conſulter Mr. de Rapin *. Rapportons ſeulement une particularité dont il ne dit rien. C'eſt que le Sherif, ou Gouverneur de chaque Comté ou Province, étoit choiſi par les *Free-holders*, ou Poſſeſſeurs de *Franc-Alleu*, dans l'Aſſemblée de la Comté, appellée anciennement *Folk-mole*, & enſuite *County-Court*, ou la Cour de la Comté.

Chapitre XXVII. Des Immunitez Eccléſiaſtiques. On entend par-là ce Privilege des gens d'Egliſe, par lequel leurs Perſonnes & leurs biens étoient à divers égards hors du pouvoir du Magiſtrat Civil. Ce Privilege s'étendit plus loin avec le tems. L'Auteur rapporte un Canon, qui défend à ceux qui tiennent quelques Terres de l'Egliſe, ou qui demeurent ſur ces Terres, de plaider ailleurs que dans la Cour Eccléſiaſtique.

---

* *Tom. I. pag.* 486--489.

Chapitre XXVIII. Des *Franchiſes*, appellées auſſi des *Marches*. Ce ſont certains diſtricts dans leſquels on établit un Gouvernement particulier pour l'adminiſtration de la Juſtice. Ce ſont principalement les limites du Païs qu'habitoient les anciens Bretons, & qu'on nomme aujourd'hui les *Marches du Païs de Galles* *. Lorſque les Bretons firent la paix avec les Saxons, dont les Loix n'étoient pas les mêmes que les leurs, ils établirent certaines Loix particulieres pour le Gouvernement du Païs qu'ils habitoient, & nommerent des Juges pour veiller à leur exécution. C'eſt-là, ſuivant notre Auteur, l'origine de ceux qu'on nomme encore aujourd'hui *Lords Marchers* : il y en avoit douze au commencement, ſix Saxons, & ſix Bretons.

Chapitre XXIX. Des *Comtez ou Provinces Palatines* †. C'étoient des parties du Royaume me accordées à quelques perſonnes particulieres, & à leurs ſucceſſeurs, avec un pouvoir Royal d'y faire exécuter les Loix établies, comme étant d'une Province tenuë de la Couronne Impériale. Ces Comtez Palatines ſont fort anciennes; elles doivent leur origine au courage des habitans, qui défendirent leur liberté contre certains Rois qui vouloient étendre leur autorité ſur toute l'Heptarchie. Ces habitans ne pouvant pas être aiſément vaincus, les Princes furent obligez d'entrer en compoſition avec eux, & de les recevoir, non pas proprement comme leurs ſujets, mais comme des Tributaires. Ajoutons * qu'il y a encore actuellement quatre Comtez, ou Provinces Palatines en Angleterre; ſçavoir Cheſter, Durham, Lancaſter, & Ely. L'autorité des Cours de ces Comtez étoit autrefois très-grande; mais elle eſt à préſent fort diminuée.

---

* The Marches of Wales.

† County-Palatines.

Chapitre XXX. *Des Franchiſes des Perſonnes.* Ce ſont des Privileges accordés à quelques perſonnes dans un certain diſtrict. Ces Privileges conſiſtoient plutôt en quelque profit qu'on en retiroit, que dans aucune autorité. Cependant dans quelques endroits, ceux qui jouïſſoient de ces des Franchiſes perſonnelles, avoient un pouvoir juridique, en cas de felonie ou de vol commis dans leur diſtrict.

---

* Tiré du Diction. Anglois de Bailey, *Tom. I.* au mot *Counties Palatine.*

Nous paſſons les ſept Chapitres ſuivans, qui traitent des Fiefs, & des Cours qui y étoient annexées; des Villes & de leurs Marchez; des Juges, des Cours de Juſtice, & des différentes manières d'y proceder, de l'épreuve par le feu ou par l'eau, en Anglois *Ordeal*, des Compurgateurs, & du Combat *; parce qu'on peut conſulter Mr. de Rapin ſur tous ces ſujets.

Le Chapitre XXXVIII. roule ſur les Procedures qui ſe font par ce qui s'appelle *Inqueſt*, *Enquête Juridique.* On y parle de l'origine des différens *Jurez*: comme nous nous ſommes étendus ſur ce ſujet dans l'Extrait du Procès de Zenger, il eſt inutile d'y revenir. Nous remarquerons ſeulement, que ce qu'on trouve ici, confirme le récit qui nous avoit été communiqué, & qu'on peut voir dans l'Extrait dont nous venons de parler.

Chapitre XXXIX. Du Jugement prononcé ſur les Coupables & de l'exécution de ce Jugement. Voyez Mr. de Rapin †.

---

* Voyez Rapin. *Tom.* I. *p.* 517.

† *La même*, *p.* 518. 519.

Chapitre XL. Des Loix Pénales parmi les Saxons. L'Auteur y parcourt les neuf premiers Commandemens du Décalogue, & marque ſur chacun, quelles punitions on infligeoit aux Infracteurs. Il dit, ſur le quatrième Commandement, que les Saxons obſervoient religieuſement le jour du Sabbath; ils le commençoient dès le Samedi à trois heures après midi, & ne le finiſſoient que le Lundi matin: ils s'abſtenoient pendant ce tems-là non ſeulement de tout travail, mais auſſi de tout divertiſſement, même de la chaſſe, qui étoit leur divertiſſement favori. Si un Homme-Libre violoit le Sabbath, il étoit condamné à l'amende; ſi c'étoit un Eſclave, il étoit condamné au fouet.

Sur le cinquième Commandement l'Auteur remarque, que les Saxons ne connoiſſoient point d'autre crime de lèze-Majeſté que celui qui étoit commis contre l'Etat même; de ſorte qu'attenter à la vie du Roi, n'étoit regardé que comme une ſimple felonie, l'accuſation formée pour un tel crime portant uniquement *felonicè*. Au lieu que dans un crime contre l'Etat, l'accuſation portoit *felonicè & proditoriè*, par felonie & par trahiſon. Au premier cas le coupable étoit puni de mort, & ſes biens-meubles étoient confiſquez: au ſecond cas il étoit puni de mort, & on confiſquoit tous ſes biens, meubles & immeubles.

Le *Chapitre* XLI. traite des Loix touchant la Proprieté des Biens ; & de la manière de les transférer à d'autres.

Dans le *Chapitre* XLII. L'Auteur parle des tems auxquels les Cours de Juſtice tenoient leurs Séances, & des Vacances. Il y obſerve entre autres choſes, que parmi les Saxons on adminiſtroit la Juſtice promptement & ſans délai.

Le *Chapitre* XLIII. contient une courte recapitulation de ce qui a été dit ſur l'Etat & le Gouvernement des Saxons en Angleterre.

L'Auteur vient après cela aux Normans. Mais comme c'eſt-là une nouvelle Epoque, & que cet Article eſt déja aſſez long, nous renvoyons la ſuite à un autre Journal.

⁂

ARTICLE IX.

Lettre de Mr. S**. à Meſſ. les Auteurs de la Bibliothèque Britannique.

LE reſpect que j'ai pour vous, & le plaiſir avec lequel je lis votre Journal, me font prendre la liberté de vous addreſſer cette Lettre; j'eſpère que vous la recevrez favorablement, & que vous lui donnerez une place dans votre Bibliothèque. Lorſque vous entreprites un Ouvrage ſi fort déſiré, vous declarates dans l'Avertiſſement qui eſt à la tête du premier Volume, qu'on banniroit de ce Journal toute ſorte d'Ecrits perſonnels, ou ſatiriques. Cette maxime me paroiſſoit fort ſage, & l'on peut dire, que juſques ici vous l'avez ſuivie exactement. Vous pouvez juger par-là quelle a dû être ma ſurpriſe, de trouver à la fin de votre dernier Volume, l'Extrait d'un prétendu Sermon, rempli de traits ſatiriques contre le Clergé en général, & en particulier contre un Prélat diſtingué par ſon ſçavoir & par ſon zèle, & pour lequel vous avez tous un profond reſpect: mais ma ſurpriſe a ceſſé, quand j'ai appris qu'on a inſeré cet Extrait dans votre Journal à votre inſçû, & que vous le déſapprouvez tous hautement.

ment. Ce qui m'engage à vous communiquer quelques remarques que j'ai faites en le liſant. On nous dépeint d'abord l'Auteur du Sermon dont on donne l'Extrait, „ comme un homme toûjours attaché à l'intérêt de ſa Patrie, pour lequel il a pris ſi ſouvent la plume & „ qui ne ceſſe de découvrir les piéges „ qu'on tend à ſa liberté „. Ne diroit-on pas que la Nation Britannique étoit dans un danger éminent, & que ſi elle a conſervé ſa liberté, c'eſt à l'Auteur du Sermon qu'elle en eſt redevable ? Je laiſſe à ceux qui ont lû l'*Indépendant Whig*, & les *Diſcours Politiques ſur Tacite*, à juger, ſi cet Eloge n'eſt pas outré. On nous aſſûre qu'on apprend ici, combien le Clergé d'Angleterre eſt riche & accrédité; les voyageurs diſent au contraire, que le Clergé eſt pauvre & mépriſé. S'il y en a quelques-uns qui jouiſſent de gros Bénéfices, le nombre de ceux qui luttent contre la pauvreté, eſt beaucoup plus grand: & je ne comprens pas comment on oſe nous dire, qu'on peut voir dans ce Sermon des choſes très-curieuſes ſur les uſurpations du Clergé, qui eſt parvenu à des richeſſes immenſes, après les pertes que lui cauſa Henri VIII. qu'on auroit cru irréparables.

Tout le Sermon, & par conſequent tout l'Extrait, n'eſt qu'une declamation contre le Clergé. On leur reproche une avidité inſatiable pour les richeſſes & les honneurs, un Eſprit d'intolérance, un zèle fougueux, & beaucoup de penchant pour le Papiſme. Je ne ſuis pas ſurpris qu'un homme qui regarde les Eccléſiaſtiques comme des gens à gage, à qui les Laïques payent un ſalaire, & qui croit „ que l'o„pulence entre les mains de ceux qui „ prêchent l'Evangile, eſt ſi oppoſée à l'Eſ„prit & aux préceptes de ce même E„vangile, qu'ils ne ſçauroient ſubſiſter dans „ le même ſujet", veuille réduire les Eccléſiaſtiques au pain à l'eau; mais je ſuis ſurpris, que cet homme ſi attaché à l'intérêt de ſa Patrie, nous laiſſe entrevoir qu'il ne s'eſt pas dépouillé entierement de ſon amour & de ſon intérêt propre, puiſqu'il ſouhaiteroit, que le ſalaire qu'on donne aux Eccléſiaſtiques fût donné à des gens comme lui; & qu'il dit hautement aux Laïques, qu'ils ſont obligez d'encourager par des recompenſes & des honneurs, ceux qui ſoutiennent leurs droits contre le Clergé.

Le Portrait que l'Auteur fait de l'Archevêque *Laud*, eſt des plus odieux; mais afin qu'on ne s'imagine pas que c'eſt à cet Archevêque ſeul qu'il en veut, il ajoute: „ Pour être convaincu que c'eſt „ l'Eſprit de tout le Clergé, on n'a qu'à prendre garde que ceux de cet Ordre ont

„ élevé juſqu'au Ciel ce Grand-Prêtre „ dévoré par l'ambition, ce perſécuteur, „ cet oppreſſeur, cet inſtrument & inſtiga„ teur de la Tyrannie “. Ainſi, ſelon lui, tous les Eccléſiaſtiques ſont des ambitieux, des inſolens, des Tyrans; comment accorder cela avec la manière douce & honnête dont pluſieurs Evêques traitent ceux-là même qui ne ſe conforment point aux rites de l'Egliſe Anglicane?

Pour prouver que le Clergé d'Angleterre a du penchant pour le Papiſme, on allegue l'exemple de *Parker*, Evêque d'Oxford, & de *Ward*, Evêque de Salisbury; mais ſi ces deux Prélats ont cedé au torrent, les autres Evêques n'ont-ils pas marqué beaucoup de fermeté? Et pourquoi ne dit-on rien des Tillotſons, des Sprats, des Stellingfleets & de tant d'autres qui ont défendu ſi ſolidement la Religion Proteſtante.

Je ne dirai rien ſur le Supplément: comme l'Auteur y prend hautement la défenſe des Eſprits forts, & qu'il nous repréſente les Orthodoxes comme des ſcelérats, il n'eſt pas fort ſurprenant qu'il lance des traits ſatiriques contre un Prélat qui, ſelon lui, s'eſt rendu recommandable par ſon zèle contre les Eſprits forts. Qu'il fait beau voir reprocher aux Eccléſiaſtiques des termes injurieux, pareils au langage brutal des Harangeres & des Crocheteurs,

& leur recommander la douceur, à un Auteur qui ne peut parler du Clergé & des Prélats dans les termes que la bienſéance & la civilité demandent, & qui ne cherche qu'à diffamer ceux qu'il devroit reſpecter.

CATALOGUS.

P. DE HONDT *a Imprimé.*

LE Supplément au Corps Univerſel Diplomatique du Droit des Gens, avec le Cérémonial Diplomatique des Cours de l'Europe, & l'Hiſtoire des Anciens Traitez, répandus dans les Auteurs Grecs & Latins, & autres monumens de l'Antiquité, par Mr. Barbeyrac. 5 vol. fol.

——— Le même en grand Papier.

——— L'Ouvrage de Mr. Barbeyrac ſe vend ſeparement. 2 vol. fol.

Hiſtoire du fameux Syſtême des Finances, pendant la Minorité de Louis XV. précedée d'un abregé de la Vie du Duc Régent, & du Sr. Law. 6 vol. 12.

Le Tome ſixième & *dernier* des Diſcours Hiſtoriques, Critiques, Théologiques & Moraux, ſur les Evenemens les plus mémorables du Vieux & du Nouveau Teſtament, par Mrs. Saurin, Roques, & Beauſobre; avec les belles Figures de Mrs. Hoet, Houbraken, & Picart, folio; ſur du Papier Median, Royal, Superroyal, & Impérial.

NB. On avertit les Curieux, qu'il ne reſte au Libraire qu'un *très-petit nombre* d'Exemplaires complets de ce magnifique Ouvrage.

——— Les Tomes VII. & VIII. des ſuſdits Diſcours in octavo.

Le Tome Neuvième & *dernier* du Grand Dictionaire Géographique & Critique de Mr. Bruzen la Martiniere. fol.

——— Le même en grand Papier.

Les Tomes XIX. & XX. & *dernier*, des Cent Nouvelles Nouvelles, par Madame de Gomez. 12.

De l'Attaque & de la Défenſe des Places, par Mr. le Maréchal de Vauban, avec 36. belles figures. 4.

Le même Libraire publiera dans peu de jours.

La Nouvelle Marianne, ou les Avantures de Madame la Baronne de . . . . . 10 Parties. 8.

La Guerre Séraphique, ou les Périls qu'a couru la Barbe des Capucins, par les violentes Attaques des Cordeliers. 12.

CATALOGUE
DE
LIVRES,
Qui ſe trouvent

A la Haye chez P. DE HONDT.

DEſcription Géographique, Hiſtorique, Chronologique, Politique & Phyſique de la Chine & de la Tartarie Chinoiſe, par le P. du Halde, Paris 1735. 4 vol. fol. avec des figures, & des belles Cartes Géographiques.

Hiſtoire de la Vie du Vicomte de Turenne, Paris 1736. 2 vol. avec des belles figures. 4.

Dictionaire Botanique & Pharmaceutique, contenant les principales Proprietez des Mineraux, des Vegétaux, & des Animaux d'Uſage, &c. Paris 1738. 8.

L'Architecture Moderne, ou l'Art de bien bâtir pour toutes ſortes de Perſonnes, Paris 1728. 2 vol. 4. avec 150. Planches.

——— la Suite, ou, de la Décoration extérieure & intérieure des Edifices Modernes, & de la Diſtribution des Maiſons de Plaiſance, & ce qui a rapport aux Parcs & Jardins de propreté;

au Jardinage, à la Sculpture, à la Serrurerie, à la Menuiſerie, & à la Décoration des Apartemens de Parade, par Blondel, Paris 1738. 2 vol. avec 155. Planches. 4.

Nouveau Cours de Mathématique, appliqué à l'uſage de la Guerre, par Mr. Belidor, Paris 1725. 4. fig.

La Science des Ingenieurs dans la Conduite des Travaux de Fortification & d'Architecture Civile, par Mr. Belidor, Paris 1729. fig. 4.

L'Architecture Hydraulique, ou l'Art de conduire, d'élever, & de menager les Eaux pour tous les Beſoins de la Vie, par Mr. Belidor, Paris 1737. & 1739. 2 vol. fig. 4.

Recueil des Piéces qui ont remporté les Prix de l'Académie Royale des Sciences, depuis leur fondation en 1720. juſqu'en 1732., Paris 2 vol. 4. fig.

Le Parfait Ingenieur François, ou la Fortification réguliere & irréguliere ſuivant les trois Syſtêmes de M. de Vauban, & ceux de Mr. Coehorn, de Ville, Pagan, &c. Paris 1736. fig. 4.

Recueil Hiſtorique, Chronologique & Topographique, ou Pouillé des Archévêchez, Evêchez, Abbayes & Prieurez de France, tant d'Hommes que de Filles, Paris 2 vol. 4. avec des Cartes Géographiques.

Hiſtoire des deux Aſpaſies, Femmes Illuſtres de la Grece, avec des Remarques Hiſtoriques & Critiques, Paris 12.

Nouvelle Méthode pour apprendre toutes les Ecritures uſitées dans le Royaume, démontrée par des principes clairs & certains, pour parvenir à la Perfection des Ecritures, Ronde, Bâtarde & Coulée, ſans Maître, contenant près de 50 Planches gravées. fol.

Les Elemens des Finances, contenant des Inſtructions néceſſaires pour les Perſonnes qui ſont dans les Emplois, avec des Modèles de Comptes, Etats & Bordereaux gravez, & un Dictionaire des Finances. fol., Paris.

Le Traité du Récitatif dans la Lecture, dans l'Action Publique, dans la Declamation & dans le Chant, avec un Traité des Accens, de la quantité, & de la Ponctuation; Paris 12.

La Follette, ou le Rhume, Paris 12.

L'Heureux Infortuné, Hiſtoire tirée de l'Arabe, par Mr. l'Abbé de Court, Paris 12.

Les Avantures de Léonidas & de Sophronie, Paris 12.

Mémoires de la Comteſſe Linska, Hiſtoire Polonoiſe, Paris 1735. 12.

Recueil de divers Ecrits, pour ſervir d'éclairciſſemens à l'Hiſtoire de France, & de Supplément à la Notice des Gaules, par Mr. l'Abbé le Beuf, Paris 1738. 2 vol. 12.

Lettre amiable d'un Napolitain, ſur la Géographie de Mr. l'Abbé Lenglet, Paris 12.

Recueil de Piéces, miſes au Théâtre François par M. le Sage, Paris 2 vol. 12.

Hiſtoire du Socinianiſme, avec la Vie & le Catalogue des Ouvrages des Auteurs Sociniens, Paris 4.

Hiſtoire de l'Iſle Eſpagnole, ou de S. Domingue, par le P. Charlevoix, Paris 2 vol. fig. 4.

Hiſtoire du Miniſtère du Card. Ximenez, par l'Abbé Marſolier, Paris 2 vol. 12.

Remarques de Mr. de Vaugelas ſur la Langue Françoiſe, avec les Notes de Mr. Patru & T. Corneille, Nouvelle Edition, Paris 1739. 3 vol. 12.

Entretiens de Ciceron ſur les Vrais Biens & les Vrais Maux, traduits par Mr. l'Abbé Regnier des Marais, Paris 12.

Les Tuſculanes de Ciceron, Paris 1739. 3 vol. 12.

Dictionaire Italien & François, par Mr. l'Abbé Antonini, Paris 4.

Grammaire Italienne, par le même, Paris 12.

Eſſais de Montagne, Paris 1739. 6 vol. 12.

Oeuvres de Monſ. l'Abbé de Pons, Paris 1738. 12.

Lettres de Madame du Noyer, Paris 1738. 6 vol. 12.

Entretiens Littéraires & Galans, Paris 2 vol. 12.

Théâtre François, Paris 12 vol. 12.

——— Eſpagnol, Paris 12.

Oeuvres de Moliere, Paris 8 vol. 12.

——— de Racine, Paris 2 vol. 12.

——— de Corneille, Paris 10 vol. 12.

——— de Saluſte, Paris 12.

——— de Lucrece, Paris 2 vol. 12.

——— de Regnard, Paris 5 vol. 12.

——— de Crebillon, Paris 2 vol. 12.

——— de Quinault, Paris 5 vol. 12.

——— de Montfleury, Paris 3 vol. 12.

——— de Nadal, Paris 3 vol. 12.

——— de Campiſtron, Paris 2 vol. 12.

——— de Mr. Riviere du Freſny, Paris 6 vol. 12.

Hiſtoire de Thucydide, Paris 3 vol. 12.

Hiſtoire des Plantes par Baution, Lyon 2 vol. 12.

L'Anti-Baillet, Paris 2 vol. 4.

Science de la Jeune Nobleſſe, Paris 3 vol. 12.

Hiſtoire de Jean de Brienne, Roi de Jeruſalem, Paris 12.

L'Art de nager, Paris fig. 12.

Analyſe des Infiniment Petits, avec le Commentaire de Mr. de Crouſaz, & les Eclairciſſemens de Mr. Varignon, 3 vol. 4.

Tables Aſtronomiques, par Mr. de la Hire, Paris 4.

Principes de l'Hiſtoire, par Mr. l'Abbé

Lenglet du Freſnoy, Paris 1736. 6 vol. 12.

Lettres d'Abélard & d'Héloïſe, Paris 2 vol. 12.

Conſtruction d'un Nouveau Teleſcope, Paris 1738. fig. 4.

Traité de l'Abſtinence de la Viande parmi les Juifs, les Payens & les Chrétiens, Paris 1737. 4.

Hiſtoire & Mémoires de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles Lettres, Paris 10 vol. fig. 4.

Commentaire ſur la Géometrie de Deſcartes, par Rabuel, Lyon fig. 4.

Hiſtoire du Japon, par le P. Charlevoix, Paris 2 vol. fig. 4.

——— le même 9 vol. 12.

Traité des Accouchemens par Mr. van Deventer, Paris 2 vol. fig. 4.

Oeuvres de Mr. de Mauriceau, ſur les Maladies des Femmes Groſſes, Paris 2 vol. fig. 12.

Voyage de la Mer du Sud par Frezier, Paris 2 vol. fig. 12.

Hiſtoire de Portugal, par Mr. la Clede, Paris 8 vol. 12.

Cours des Sciences, par le P. Buffier, Paris fol.

Généalogies Hiſtoriques des Rois, Empereurs, &c., Paris 1736. & 1738. 4 vol. 4.

La Vie du Duc d'Epernon, Paris 4.

Sermons de l'Abbé Anſelme, Paris 6 vol. 12.

Avantures de D. Ramire de Roxas, Paris 12.

Mémoires de Pologne, Paris 1738. 12.

Avantures de Perſiles & Sigiſmonde, Paris 1738. 12.

Traité des Maladies de Poitrine, Paris 1739. 12.

Hiſtoire de Louis XIV. par Larrey, Paris 1739. 9 vol. fig. 12.

Hiſtoire des Ducs de Bretagne, Paris 1739. 6 vol. 12.

Oeuvres diverſes de Corneille, Paris 1738. 12.

La Géometrie de Mr. Rivart, Paris 1739. 4.

Hiſtoire du Peuple de Dieu, Paris 1739. 8 vol. 4.

Proprietez de la Médecine, Paris 1738. 12.

Médecine raiſonnée par Hofman, Paris 1738. 2 vol. 12.

La Géographie Phyſique, ou Eſſai ſur l'Hiſtoire Naturelle de la Terre, par Woodward, Paris 1735. 4.

Le Nouveau Théâtre Italien, avec les Parodies, Paris 12 vol. 12.

Entretiens de Cleon & d'Eudoxe ſur la Préſéance des Médecins ſur les Chirurgiens, par Mr Andry, Paris 1739. 2 vol. 12.

Avantures des Thuilleries, Paris 12.

Oeuvres de Brantome, Paris 1739. 10 vol. 12.

Le Bachelier de Salamanque, par Mr. le Sage, Paris 3 vol. 12.

Nova Bibliotheca Bibliothecarum Manuſcriptorum, Aut. Bern. de Montfaucon, Pariſiis 1738. 2 *vol. fol.*

Gallia Chriſtiana, in Provincias Eccleſiaſticas diſtributa, operâ Dion. Sammarthani. Pariſiis 1715. 6 *vol. fol.*

——— *Tomus Sextus ſeparatim, Pariſ.* 1739. *fol.*

Werenfelſii Opuſcula Theologica, Philoſophica & Philologica. Genevæ 1739. 2 *vol.* 4.

BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
OU
HISTOIRE DES OUVRAGES
DES SÇAVANS DE LA
GRANDE-BRETAGNE:
Pour les Mois
DE JUILLET, AOUT ET SEPTEMBRE.
M DCC XXXIX.
TOME TREIZIEME,
SECONDE PARTIE.

A LA HAYE,
Chez PIERRE DE HONDT.
M. DCC. XXXIX.

TABLE DES ARTICLES.

ART. I. *Explication raiſonnable de la manière dont le* Soleil *s'arrêta du tems de* Joſué, *par* A. O. Pag. 211.

II. Mr. ARCHIBALD CAMPBELL; *ſon Ouvrage ſur la Néceſſité de la Revélation ; ou Examen de l'étendue des facultez de l'Homme en matière de Religion, & particulierement par rapport à* l'Exiſtence de Dieu, *&* l'Immortalité de l'Ame. 222.

III. *Le Philoſophe Honnête-Homme ;* Troiſième Extrait. 261.

IV. *Mémoires ou Tranſactions Philoſophiques de la Societé Royale de Londres*, N°. 436. & 437. 324.

V. *Hiſtoire du Droit Eccléſiaſtique Fran-*

François, où il eſt traité de ſa Nature, de ſon Etabliſſement, de ſes variations & des cauſes de ſa Décadence; avec des Diſſertations particulieres ſur les Articles les plus importans & les plus conteſtez. 357.

VI. Mr. THOMAS SHAW; *ſes Voyages en divers lieux de la* Barbarie *& du* Levant; *avec des Obſervations.* Quatrième & dernier Extrait. 386.

VII. *Nouvelles Littéraires.* 420.

BIBLIO-

BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
O U
HISTOIRE DES OUVRAGES
DES SAVANS DE LA
GRANDE BRETAGNE.
POUR LES MOIS DE JUILLET, AOUT ET SEPTEMBRE. MDCCXXXIX.

ARTICLE PREMIER.

The Sun ſtanding ſtill in the Days of JOSHUA, Rationally accounted for By A. O. LL. D.

C'eſt-à-dire :

Explication raiſonnable de la manière dont le Soleil s'arrêta du tems de Joſué, par A. O. Docteur en Droit, imprimé à Londres pour J. Noon à l'enſeigne du Cerf blanc en Cheapſide. A°. 1739. *in* 8.

L'Auteur de cette Brochure declare d'abord, qu'il eſt fermement perſuadé de la vérité & de la Divinité de la Revélation ; de ſorte que ſi l'Hiſtoire ſacrée avoit aſſuré en termes exprès, que Dieu, par un miracle, arrêta du tems de Joſué le Soleil & la Lune dans leur courſe, il le croiroit ſans héſiter: mais il ſe croit en état de prouver par le but des miracles, par le ſilence des Hiſtoriens anciens, par les paroles même du Texte, par le livre d'où elles ont été tirées, & par les circonſtances de ce prétendu Prodige, que les expreſſions du Livre de Joſué ne doivent pas être priſes à la lettre, mais qu'elles ſont figurées & Poëtiques.

Si du tems de Joſué le Soleil & la Lune ont été arrêtez, de ſorte que le jour auquel ce Général remporta la victoire ſur les cinq Rois Cananéens, fut beaucoup plus long que ne ſont les jours ordinaires, c'étoit non ſeulement un miracle, mais le plus grand de tous les miracles, ſi l'on excepte la Création de l'univers ; puiſqu'il faut ſuppoſer, ou que tous les autres Corps céleſtes ayent été arrêtez en même tems, ou que l'harmonie des Cieux ait été troublée : mais à quoi bon un tel miracle ? Dieu n'en fait que pour confirmer la vérité de quelque Dogme, & pour prouver la miſſion divine de celui qui l'enſeigne de ſa part; un Dogme qui eſt évidemment contraire à la raiſon, ne ſçauroit être confirmé par aucun miracle; un Dogme qui s'accorde avec la raiſon, mais que nos lumieres naturelles peuvent découvrir ſans le ſecours de la Revélation, n'a pas beſoin d'être prouvé par des miracles; mais un Dogme qui eſt au deſſus de la raiſon, ſans pourtant lui être contraire, ne peut nous être enſeigné que par une Revélation divine, & celui qui nous l'annonce de la part de Dieu, doit prouver par des miracles qu'il eſt envoyé de Dieu: tel étoit le but des miracles de Moïſe, de ceux des Prophetes, & de ceux de Jeſus-Chriſt; mais du tems de Joſué, il ne s'agiſſoit, ni de confirmer quelque point de Doctrine, ni de prouver la miſſion divine de quelqu'un; quelle apparence donc que Dieu ait fait un miracle ſi éclatant ſans neceſſité?

[Cet Argument de notre Auteur paroît ſpécieux; mais lui accordera-t-on que Dieu n'a jamais fait des miracles que pour prouver la miſſion divine de quelqu'un? Les Délivrances de l'Egliſe n'entrent-elles pas dans le but de Dieu lorſqu'il fait des merveilles éclatantes? Et le Paſſage de la mer Rouge, les Philiſtins frappez de maladie, & leur Idole Dagon renverſé devant l'Arche, n'en ſont-ce pas des exemples?]

Le ſilence des Hiſtoriens anciens fournit à notre Auteur une ſeconde preuve. Le miracle accordé aux prieres de Joſué, d'arrêter le cours du Soleil, étoit un miracle, opéré, non dans un coin de la Paleſtine, mais à la face de tout l'univers; un miracle non momentanée, mais de longue durée: il devoit donc exciter la curioſité de tous les Sçavans parmi les différentes Nations, & les engager à examiner ce Phénomene, à en marquer la cauſe & les effets, & à le mettre par écrit, pour en inſtruire la poſterité: les Egyptiens ſurtout, qui étoient voiſins de la Judée, qui cultivoient les Sciences, qui faiſoient des Obſervations Aſtronomiques, qui avoient un reſpect ſuperſtitieux pour les Corps céleſtes, & qui adoroient le Soleil ſous la figure d'un Bœuf, ne pouvoient manquer d'en parler. Cependant on ne trouve ni trace ni veſtige de ce prétendu miracle dans aucune autre Hiſtoire ancienne, ſoit ſainte, ſoit profane. On allegue à la vérité *Hérodote* & *Stace*. Le premier rapporte, que les Egyptiens diſoient, que dans l'eſpace d'onze-mille trois-cens ans, qui s'étoient écoulez depuis leur premier Roi, juſques au Prêtre *Vulcain*, le Soleil s'étoit levé deux fois dans l'Occident, & couché dans l'Orient; que ce prodige n'avoit pourtant apporté aucun changement en Egypte, ſoit à la terre pour la production de ſes fruits, ſoit au Nil pour le débordement de ſes eaux; que les maladies n'avoient pas été plus fréquentes, ni la vie des hommes moins longue. Et l'autre aſſure que les Cieux avoient rougi, & que le Soleil avoit ſuſpendu ſon cours, à cauſe de l'horreur que leur cauſoit le crime d'*Atrée,* enſanglanté du meurtre des fils de *Thyeſte*, qu'il fit manger à ce malheureux Pere. Notre Critique remarque fort bien, que *Stace* ſe ſert d'une fiction Poëtique, pour exprimer l'horreur que doit cauſer une action ſi barbare; mais ſa réponſe au paſſage d'*Hérodote* ne nous paroît pas auſſi ſolide. Il dit, que ces deux Phénomenes, le lever du Soleil dans l'Occident, & le cours du Soleil arrêté, ſont fort différens, que l'un ſuppoſe le mouvement, & l'autre le repos; & que ſi cette Tradition des Egyptiens n'eſt pas une pure fable, elle ſe rapporte à la retrogradation du Soleil du tems d'*Ezéchias*, plutôt qu'à ce qui ſe paſſa du tems de Joſué. Si les Traditions des Payens, qui doivent leur origine aux faits rapportez dans l'Hiſtoire ſainte, les conſervoient toûjours ſans alteration, la remarque de notre Auteur paroîtroit bien fondée; mais on ſçait que le plus ſouvent elles les déguiſoient & les falſifioient: ainſi de ce que le récit d'Hérodote diffère de celui de Joſué, il ne s'enſuit pas qu'ils ne parlent pas d'un même évenement.

Le troiſième Argument de notre Auteur

eſt tiré des expreſſions même du Texte ſacré. Il remarque 1. Qu'il y a dans le Texte Hébreu: *Soleil, tai-toi*; *le Soleil ſe tut*; & non pas, Soleil, arrête-toi, &c. 2. Que l'Hiſtorien ſacré dit, *le Soleil ne ſe hâta point de ſe coucher environ un jour entier*, & non pas, le Soleil ne ſe coucha pas environ un jour entier. 3. Qu'il eſt dit que le Soleil & la Lune s'arrêterent, *juſqu'à ce que le peuple ſe fût vengé de ſes ennemis*, & non pas, afin que le peuple pût ſe venger de ſes ennemis. 4. Qu'il eſt rapporté que Joſué parla à l'Eternel, au jour auquel il avoit livré les Amorrhéens entre les mains des Enfans d'Iſraël; mais que ce qu'il dit à l'Eternel dans cette occaſion-là n'eſt pas marqué: d'où il conclut, que les Héros de l'Antiquité ayant accoûtumé, après avoir remporté quelque grande victoire, de célébrer l'Eternel à la tête de leurs armées par des Cantiques, comme il paroît par l'exemple de Moïſe & des Iſraëlites après la défaite de Pharaon & des Egyptiens, & par celui de Debora après la victoire remportée ſur Jabin Roi des Cananéens; Joſué de même, ayant défait les cinq Rois d'une manière ſi ſurprenante, chanta à l'Eternel un Cantique de louanges & d'actions de graces; que dans ce Cantique il parle par une figure hardie au Soleil & à la Lune, & les exhorte à s'arrêter, non pour lui donner le tems de ſe venger de ſes ennemis, car ils étoient déja défaits, mais pour être les ſpectateurs d'une ſi grande victoire, & pour admirer la bonté ineffable de Dieu envers ſon peuple: ce qui a été imité par David, quand il dit au Pſ. CXLVII. *Louez le Seigneur, Soleil & Lune. Louez-le, toutes les Etoiles: Louez-le, Cieux des Cieux: Que toutes les Eaux qui ſont au deſſus des Cieux louent le Nom du Seigneur.* Que l'Hiſtorien ſacré ajoute, que le Soleil & la Lune s'arrêterent, pour nous les repréſenter comme ſaiſis d'admiration & d'étonnement: que cette expreſſion eſt figurée & Poëtique, à-peu-près ſemblable à celle de Debora, qui dit: *On a combattu contre eux du haut du Ciel; les Etoiles ont combattu contre Siſera; ce qui*, de l'aveu des meilleurs Commentateurs, ne ſignifie autre choſe, ſi-non que la bataille qu'elle livra à Siſera dura juſques dans la nuit, & que la clarté des Etoiles favoriſa ſa victoire; ou à celle de Callimaque, qui repréſente le Soleil comme arrêtant ſon chariot, pour entendre la mélodie d'un chœur de Nymphes.

Θεὸς οὐ ποτ' ἐκεῖνον
Ἦλθε παρ' Ἥλιος καλὸν χόρον. ἀλλὰ θεῇται
Δίφρον ἐπιστήσας τὰ δὲ φώεα μηκύνονται.

C'eſt-à-dire: Le Soleil ne voit jamais cette belle troupe ſans arrêter ſon char, & les jours deviennent plus longs.

Pour confirmer ſon opinion, Notre Auteur remarque en quatrième lieu, que ces paroles, *Soleil arrête-toi à Gabaon, & toi, Lune, dans la vallée d'Ajalon*, ſont une citation du Livre de *Jaſchar*; ce qui veut dire le Livre du Juſte. Ce Livre contenoit un Recueil de Poëmes divins, compoſez, non par un ſeul, mais par pluſieurs Auteurs, en divers tems, & à différentes occaſions, pour célébrer la mémoire des merveilles que Dieu avoit faites en faveur de ſon peuple, & pour tranſmettre à la poſterité les noms de ces Héros qui avoient fait de grandes actions & rendu des ſervices ſignalez à leur Patrie. Le paſſage de Samuël l. 2. ch. I. où il eſt dit, que le Cantique funèbre, compoſé par David ſur la mort de Saül & ſur celle de Jonathan, étoit inſéré dans le Livre du Juſte, prouve cette opinion. Il eſt donc probable que le Cantique de Joſué de même ſe trouvoit au long dans le Livre du Juſte, & que l'Hiſtorien ſe contente d'en citer ces paroles: *Soleil, arrête-toi*, &c.

Notre Auteur paſſe à examiner les circonſtances de ce prétendu miracle. Il fait voir que ce ne fut pas avant la bataille, ou pendant que la victoire étoit incertaine, mais après que Joſué eût défait les ennemis, & que ſon armée les pourſuivoit dans leur fuite, que s'addreſſant au Soleil, il lui dit: *Arrête-toi*, &c. Dieu dit à Joſué, qui probablement l'avoit conſulté par l'Urim

& le Thummim, s'il iroit au ſecours des Gabaonites, ou non: *Ne les crain point, car je les ai livré entre tes mains, nul d'eux ne ſubſiſtera devant toi.* Joſué, confirmé par cette promeſſe, marcha toute la nuit, & étant arrivé à Gabaon avant le jour, il ſurprit les ennemis, les attaqua & les mit en déroute; ſon armée les pourſuivant par le chemin de Bethoron, en fit un grand carnage, & une grêle de pierres qui tomba en même tems, en tua plus que les Iſraëlites n'en avoient fait paſſer par le fil de l'épée. Joſué donc n'avoit plus beſoin que Dieu fît un miracle pour lui donner le tems de ſe venger de ſes ennemis & de les pourſuivre. Ils étoient déja défaits, & la bataille s'étant donnée à la pointe du jour, le tems de les pourſuivre ne pouvoit pas lui manquer. Cependant ce fut alors, après la deroute des ennemis, que Joſué dit, en la préſence de tout Iſraël, *Soleil, arrête-toi*, &c. Il faut donc néceſſairement que ces expreſſions ſoient Poëtiques, & qu'on les prenne dans un autre ſens que dans celui qu'on leur donne ordinairement.

Notre Auteur paſſe enſuite à répondre à quelques objections: la première eſt tirée de ce qu'il eſt dit, qu'*il n'y eut jamais auparavant un jour ſemblable à celui-là, & qu'il n'y en eut point après, l'Eternel exauçant la voix d'un homme.* Dieu, dit-on, n'avoit-il donc jamais auparavant exaucé la voix d'un homme, ou donné la victoire à ſon peuple? Sans doute, dit notre Auteur; mais jamais d'une manière ſi viſible. Il promit à Joſué la victoire. Ce Général la remporta, & mit les Ennemis en déroute, mais comme pluſieurs ſe ſauvoient par la fuite, il demanda à Dieu de livrer les fuyards entre ſes mains, ſelon ſa promeſſe; Dieu exauça ſa voix, & fit tomber ſur eux une grêle de pierres, qui les empêcha de ſe ſauver, & en fit mourir un plus grand nombre que l'épée même des vainqueurs: ce qui a donné occaſion au Pſalmiſte de dire: *l'Eternel tonna aux Cieux, & le Souverain jetta ſa voix avec grêle & charbons de feu; il tira ſes fléches & les écarta, il lança des éclairs & les mit en déroute.* Pſ. XVIII. v. 14. 15.

La ſeconde objection eſt fondée ſur un paſſage de l'Eccléſiaſtique; le fils de Sirach, parlant de Joſué, dit: *N'a-t-il pas arrêté le Soleil dans le tranſport de ſa colere, lorſqu'un ſeul jour devint auſſi long que deux?* Eccl. XLVI. v. 5. Notre Auteur fait voir que le fils de Sirach ſe contredit lui-même, quand il aſſûre que le Soleil ἀνεπόδισε, retourna en arriere, & qu'un ſeul jour devint auſſi long que deux, quand Joſué dit: *Soleil, arrête-toi en Gabaon, & toi, Lune, dans la vallée d'Ajalon*, il étoit occupé à combattre les Amorrhéens dans la plaine de Gabaon, la Lune, qui probablement étoit dans ſon plein, étoit ſur le point de ſe coucher du côté d'Ajalon; & on vit par le ſommet de la montagne de Gabaon, que le Soleil alloit ſe lever: ſi Joſué l'avoit fait retourner en arriere, il n'y auroit point eu de jour du tout, & il auroit fallu dire qu'une nuit fut auſſi longue que deux.

On allegue en troiſième lieu, la retrogradation du Soleil du tems d'Ezéchias; & on dit que ce miracle étoit auſſi grand que celui du cours du Soleil ſuſpendu du tems de Joſué. Notre Auteur remarque, 1. Que ce ne fut pas le Soleil, mais ſeulement l'ombre du Cadran d'Achaz qui retrograda. 2. Qu'elle retrograda, non tout d'un coup, mais peu-à-peu. Eſaïe avoit donné le choix au Roi Ezéchias, de demander que l'ombre du Cadran d'Achaz avançât ou retrogradât de dix degrez; Ezéchias demanda qu'elle retrogradât, parce, dit-il, que *c'eſt peu de choſe que l'ombre s'avance de dix dégrez*; ſi elle eût avancé de dix dégrez tout d'un coup, le miracle n'auroit pas été moindre que tout d'un coup elle eût retrogradé d'autant, mais en retrogradant peu-à-peu & par dégrez, le miracle étoit plus viſible & plus frappant que ſi elle avoit avancé peu-à-peu & par dégrez. 3. Que ce miracle ne fut vû que dans la Judée & à Jeruſalem, puiſque le bruit s'en étant répandu dans les païs voiſins, le Roi de Babylone envoya des Ambaſſadeurs à Ezéchias pour le féliciter de ſon rétabliſſement, & pour s'inforformer du miracle qui étoit arrivé dans la Judée. Si le changement étoit arrivé au Soleil même, l'ombre de tous les Cadrans du monde auroit retrogradé, auſſi-bien que celle du Cadran d'Achaz, & il n'auroit pas été néceſſaire que le Roi de Babylone, pour contenter ſa curioſité & celle des Chaldéens, qui étoient alors les plus fameux Aſtronomes, envoyât dans la Judée s'informer d'un tel miracle.

ARTICLE II.

The Neceſſity of Revelation: Or an Enquiry into the Extent of human Powers with reſpect to matters of Religion, eſpecially thoſe two fundamental Articles, The Being of God, and the Immortality of the Soul. By ARCHIBALD CAMPBELL, D. D. Regius Profeſſor of Divinity and Eccleſiaſtical Hiſtory in the Univerſity of St. Andrews. C'eſt-à-dire: *La Néceſſité de la Revélation, ou Examen de l'étenduë des facultez de l'Homme par rapport aux matières de Religion, & particulierement par rapport à ces deux Articles fondamentaux, l'Exiſtence de Dieu, & l'Immortalité de l'Ame. Par Mr.* AR-

CHIBALD CAMPBELL, *Docteur en Théologie, & Profeſſeur Royal de Théologie & d'Hiſtoire Eccléſiaſtique dans l'Univerſité de St. André.* A Londres 1739. aux dépens de la Societé pour l'encouragement des Lettres; & ſe vend chez Millar, Nourſe, & Gray, Libraires de la Societé: in 8. *pagg.* 417. Le prix eſt de quatre Chelins & demi en feuilles.

MR. Campbell commence ſon Ouvrage par une aſſez longue Préface, dans laquelle il expoſe ſon ſujet, & juſtifie la manière dont il l'a traité. Son deſſein n'eſt pas de prouver la vérité de la Revélation Chrétienne, mais ſeulement la *néceſſité* d'une Revélation en général. Il ſe borne à ces deux Articles, l'*Exiſtence & les Attributs de Dieu*, & *l'Immortalité de l'Ame*; parce que c'eſt là-deſſus qu'eſt fondée toute la Religion. Ayant examiné avec ſoin quelle eſt l'étenduë des facultez de l'homme, par leſquelles il pourroit parvenir à la connoiſſance de ces deux Articles, il a conclu de cet Examen, que le genre humain n'eſt pas capable de les découvrir ſans une Inſtruction ſurnaturelle: de ſorte qu'il a falu une Revélation divine pour établir même la Religion Naturelle parmi les hommes. Et puiſque les deux Articles en queſtion ont été depuis long-tems connus dans le monde, c'eſt, ſuivant notre Auteur, une preuve évidente, en remontant de l'effet à la cauſe, que le genre humain a été réellement favoriſé d'une Revélation ſurnaturelle.

En parlant de la Néceſſité de cette Revélation, il la nomme quelquefois *abſoluë*. Il ne veut pourtant pas qu'on prenne ce terme à la rigueur. Il reconnoît que les Oeuvres de la Création fourniſſent des preuves démonſtratives de l'Exiſtence & des Attributs de Dieu; mais il ſoutient, qu'il n'y aucune raiſon de penſer, que ſans une Revélation divine les hommes euſſent jamais connu la vraye Religion.

On croira peut-être ſur cet Expoſé, que Mr. Campbell nous donne ici un Traité ſur la foibleſſe de l'Eſprit humain, qu'il étale les difficultez de l'Examen, ou celles qui environnent tous les objets de nos Récherches. On ſe tromperoit: ce n'eſt point par des raiſonnemens ſpéculatifs & métaphyſiques qu'il établit ſa Thèſe. Il ſe borne uniquement à des Faits: il montre que les hommes n'ont eu que des idées fauſſes & abſurdes ſur la Nature de Dieu, & ſur celle de l'Ame, ou que s'ils en ont eu des idées plus juſtes, ils ne les ont point établies ſur des preuves ſolides & concluantes.

Notre Auteur ſe propoſe particulie-

rement de renverſer le Syſtême que Mr. Tindal a tâché d'établir dans ſon fameux Livre, intitulé *le Chriſtianiſme auſſi ancien que le Monde.* Il en cite un long paſſage que nous traduirons ici, parce qu'il contient le précis du Syſtême des *Rationaux*, je veux dire de ceux qui ſoutiennent que *la Raiſon de l'homme ſuffit ſeule pour le conduire au Bonheur* „ Si ce n'a jamais été l'in-
„ tention de Dieu, dit Mr. Tindal, que
„ le genre humain fût en aucun tems
„ deſtitué de toute Religion, ou qu'il
„ n'en admît que de fauſſes, & s'il n'y en
„ a qu'une qui ſoit véritable, laquelle
„ tous les hommes ayent été toûjours obli-
„ gez de croire & de profeſſer, je ne
„ vois pas qu'il y ait la moindre Hétero-
„ doxie à ſoutenir, que les moyens deſ-
„ tinez à remplir ce but de la Sageſſe in-
„ finie, doivent avoir été auſſi univerſels
„ que ce but même; ou pour parler
„ plus clairement, que tous les hommes,
„ dans tous les tems, doivent avoir eu des
„ moyens ſuffiſans, pour découvrir ce que
„ Dieu vouloit qu'ils connûſſent & prati-
„ quaſſent. Je ne prétens pas ſoutenir
„ par-là, qu'ils doivent avoir tous un
„ égal dégré de lumieres & de connoiſ-
„ ſances; mais qu'ils doivent avoir tous
„ des moyens ſuffiſans, eu égard aux cir-
„ conſtances particulieres où ils ſe trou-
„ vent . . . . Et comme je crois qu'il eſt
„ de mon devoir de ne jamais diſſimuler
„ mes

,, mes ſentimens en matière de Religion,
,, je declare franchement, que l'*Uſage des*
,, *Facultez*, par leſquelles les hommes ſont
,, diſtinguez des Brutes, *eſt le ſeul moyen*
,, qu'ils ayent pour découvrir s'il y a un
,, Dieu, s'il ſe mêle des choſes de ce Monde,
,, s'il a donné des Loix aux hommes,
,, & quelles ſont ces Loix. Et puiſque
,, les hommes n'ont point d'autres facultez
,, pour juger, il ſuit de-là, que lorſqu'ils
,, s'en ſervent du mieux qu'ils peuvent,
,, ils rempliſſent par cela même le
,, but pour lequel Dieu les leur a données,
,, & juſtifient pleinement leur conduite:
,, car ſi Dieu veut les juger comme des
,, Etres comptables de leurs actions, c'eſt-à-dire
,, comme des Etres raiſonnables,
,, il faut que la ſentence qu'il prononce
,, pour ou contre eux, ſoit exactement
,, conforme à l'uſage qu'ils font de leur
,, Raiſon. . . . . Et ſi le deſſein de Dieu
,, a été que tous les hommes connûſſent
,, ce qu'ils doivent croire, profeſſer &
,, pratiquer, & s'il ne leur a point donné
,, d'autres moyens pour parvenir à cette
,, connoiſſance, que l'uſage de la Raiſon,
,, il faut que la Raiſon, je dis la Raiſon
,, humaine, ſoit ce moyen. Car puiſque
,, Dieu nous a fait des Créatures raiſonnables,
,, & puiſque la Raiſon nous apprend
,, qu'il veut que nous vivions conformément
,, à la dignité de notre nature,
,, il faut auſſi que la Raiſon puiſſe

„ nous faire connoître, ſi nous vivons „ actuellement de cette manière, ou non. „ Ce que Dieu veut que nous connoiſſions, croyions, profeſſions & pratiquions, doit être par cela même un ſervice raiſonnable; mais c'eſt à la Raiſon „ à juger, ſi ce qu'on nous propoſe pour „ tel, l'eſt effectivement. Comme l'œil „ eſt le ſeul juge de ce qui eſt viſible, & „ l'oreille de ce qui ſe peut ouïr, ainſi la „ Raiſon l'eſt de ce qui eſt raiſonnable. „ Si donc la Raiſon a été donnée à l'homme pour lui faire connoître la Volonté „ de Dieu, il faut qu'elle ſoit ſuffiſante „ pour produire l'effet auquel elle eſt deſtinée; & elle ne ſçauroit tromper les „ hommes juſqu'à leur faire prendre pour „ la volonté de Dieu, ce qu'il vouloit „ qu'ils évitaſſent comme contraire à ſa „ volonté.

„ S'il eſt donc abſurde de ſuppoſer, que „ quand même les hommes vivroient de „ la manière du monde la plus déreglée „ & la plus impie, ils ne commettroient „ pourtant rien que Dieu leur ait défendu, ou que, quand même ils vivroient „ de la manière la plus vertueuſe & la „ plus religieuſe, ils ne feroient pourtant „ rien qu'il leur eût commandé; ne doit-il pas y avoir eu toûjours une Loi „ univerſelle, notifiée au Genre humain „ d'une manière ſi claire, que perſonne

,, ne put prétexter ſon ignorance pour é-
,, viter d'être jugé par cette Loi? D'où il
,, ſuit, qu'il eſt impoſſible qu'elle ait été
,, notifiée d'une manière ſi univerſelle, à
,, moins qu'elle ne fût fondée ſur la na-
,, ture même des choſes, ſur le rapport
,, qu'il y a entre Dieu & les hommes, &
,, ſur les diverſes relations que les hom-
,, mes ont les uns avec les autres; rap-
,, port & relations qui ſont viſibles en
,, tout tems à tout le Genre humain. Mais,
,, pour éclaircir encore plus ce ſujet, peut-
,, on concevoir que Dieu, qui a témoigné
,, tant de bonté pour tous les animaux,
,, qu'il leur a fourni à tous, non ſeule-
,, ment dans un ſeul païs, mais par toute
,, la terre, les moyens néceſſaires pour
,, travailler à leur propre conſervation,
,, ait eu moins de bonté pour les ames de
,, ceux qu'il a formez à ſon image; qu'il
,, ne leur ait pas donné à tous, en tous
,, tems & en tous lieux, les moyens néceſ-
,, ſaires pour ſe procurer le bonheur éter-
,, nel? Ou peut-on ſuppoſer, qu'un Etre
,, infiniment bon, qui a donné aux hom-
,, mes des ſens qui les avertiſſent de ce
,, qui eſt utile ou nuiſible au corps, ait
,, eu moins d'égard pour cette partie de
,, l'homme qui eſt immortelle, & ne lui
,, ait pas donné, par la lumiere de l'en-
,, tendement, des moyens ſuffiſans pour
,, connoître ce qui contribue au bien de

„ l'ame? Peut-on ſuppoſer qu'il ait mis „ tous les hommes, ou ſeulement quelques-uns d'entre eux, dans la néceſſité „ de demeurer d'âge en âge dans une ignorance ou dans une erreur qui leur fût „ pernicieuſe?

„ Voilà, dit là-deſſus Mr. Campbell, „ des ſpeculations qui ont quelque choſe „ d'éblouïſſant. Et lorſqu'un homme d'eſprit qui les propoſe, décrit en même „ tems la bigotterie & la ſuperſtition, „ qui, dans tous les ſiécles, n'ont que trop „ regné parmi les Chrétiens; lorſqu'il repréſente les controverſes qui ont troublé l'Egliſe, tantôt au ſujet des Myſtères, tantôt ſur de ſimples minuties; lorſqu'il dépeint la violence & l'aigreur avec leſquelles on a traité ces controverſes; lorſqu'il marque les funeſtes effets „ de l'eſprit de perſecution, qui a plongé le Genre humain dans le trouble, dans „ la miſere, & preſque dans une deſtruction totale, contre toutes les Loix de „ la Juſtice, & de cette *Charité* univerſelle, qui ſont infiniment plus utiles au „ Genre humain que tous les *Myſtères* *, „ quels qu'ils ſoient; on ne doit pas s'étonner, que des gens qui ſe laiſſent „ aiſément entraîner par de belles apparences, conçoivent un préjugé contre la „ Religion Chrétienne, & ſe declarent en

---

* 1 Cor. XIII. 2.

„ faveur des Lumieres naturelles; ſou„ tenant que le Monde n'a pas beſoin de „ Revélation.

Mr. Campbell exhorte ici ſes Lecteurs à rénoncer à tout préjugé, à n'avoir aucun égard pour l'autorité de qui que ce ſoit; mais de le ſuivre ſans partialité dans l'examen de ce ſujet. Il remarque, qu'il eſt impoſſible que l'Auteur qu'il a cité ait prétendu qu'on ſe rangeât aveuglement à ſon opinion: on avoue, que c'eſt une belle ſpéculation; c'eſt une hypothèſe capable de flatter la vanité de l'Homme: mais eſt-elle conforme à l'expérience? Voit-on qu'en effet la Raiſon ſeule aye conduit les hommes à la connoiſſance du vrai Dieu, de ſes Perfections, & de la véritable Religion? C'eſt ce que Mr. Campbell ſe propoſe d'examiner; ou plutôt il veut faire voir, que les hommes n'ont point connu Dieu par la Raiſon; d'où il eſt aiſé de conclure, que la Raiſon ſeule n'eſt pas ſuffiſante, & qu'il faut par conſequent une Revélation.

L'Ouvrage de notre Auteur eſt diviſé en huit Sections. Dans la première il examine en quoi conſiſte la *Religion Naturelle*. „ C'eſt, ſelon lui, un ſyſtême, ou un „ Corps de Devoirs qui naiſſent de la na„ ture même des choſes, que nous de„ vons rendre à Dieu, & que nous ſom„ mes obligez de pratiquer envers nos „ ſemblables, à cauſe de Dieu, & dans le

„ deſſein de nous procurer ſa bienveillance. Il eſt clair que nous ne ſçaurions „ jamais parvenir à la connoiſſance des „ devoirs particuliers, que la nature des „ choſes, & le rapport qu'elles ont entre „ elles, nous préſcrivent, à moins que nous „ ne connoiſſions ſuffiſamment les différentes proprietez & les perfections de „ ces choſes, l'influence qu'elles ont réellement les unes ſur les autres, & les „ effets qu'elles produiront certainement, „ lorſqu'elles ſeront, pour ainſi dire, appliquées les unes aux autres. Puis donc „ que Dieu & l'Homme ſont deux Etres, „ dont les différentes natures, proprietez & perfections, comparées les unes „ aux autres, ſervent de fondement aux „ devoirs de la Religion Naturelle; avant „ qu'on puiſſe connoître ces Devoirs, il „ faut néceſſairement que l'on connoiſſe „ la nature de Dieu & celle de l'Homme, „ & les relations morales qui reſultent „ du rapport naturel qu'elles ont entre „ elles.

De ſçavoir ſi l'Homme eſt de lui-même en état d'acquerir cette connoiſſance, c'eſt ce qu'on examinera dans la ſuite: mais il eſt certain qu'il connoît à préſent la nature de Dieu, & la ſienne propre, ſuffiſamment pour comprendre tous les points de la Religion Naturelle. Notre Auteur parcourt ici les principaux Articles de cette Religion; & en conclut, que ſi un Ange du

Ciel vouloit nous propoſer une Doctrine qui dérogeât le moins du monde à la Religion Naturelle, il ne faudroit point l'écouter ; il faudroit même le regarder comme un Ennemi qui viendroit nous ravir notre bien, le ſeul moyen que nous ayons de nous procurer un bonheur durable. Sur quoi Mr. Campbell fait cette refléxion : „ Ceci ne prouve-t-il pas bien „ clairement la vanité de toutes les Doc„ trines *myſtérieuſes*, & de toutes les In„ ſtitutions *poſitives*, qui dépendent de „ l'Autorité humaine, & qui, à la vérité, „ ne ruinent peut-être pas toûjours l'ef„ fet de la Religion Naturelle, mais qui „ ne tendent point à en faire obſerver „ les Loix ſacrées On ne doit ſe faire au„ cun ſcrupule de ſoutenir, que ceux qui, „ pour de pareils Myſtères, & pour de „ ſemblables Inſtitutions, ou ſeulement „ à l'occaſion de quelque point que ce „ ſoit d'une Revélation ſurnaturelle, vio„ lent les Devoirs de la Religion Naturel„ le, calomnient, oppriment & perſé„ cutent les autres, & rendent par-tout „ les Hommes malheureux : on ne doit, „ dis-je, ſe faire aucun ſcrupule de ſou„ tenir, que ces gens-là, malgré toutes „ les apparences de pieté & de bonté ſous „ leſquelles ils ſe cachent, ſont impies „ envers Dieu, traîtres envers eux-mê„ mes, & ennemis du Genre humain. En „ un mot, il eſt impoſſible qu'une Inſtitu-

„ tion religieuſe, quoique propoſée de „ la manière du monde la plus plauſible, „ mérite la moindre attention, ſi elle ne „ nous enſeigne pas avant toute choſe, „ *de rénoncer à l'Impieté & aux Convoitiſes* „ *mondaines, & de vivre ſobrement, juſtement* „ *& religieuſement.*

Voilà juſqu'où notre Auteur croit pouvoir ſuivre tous les Déiſtes qui ont du bon-ſens & du ſçavoir. Mais il les abandonnera bientôt, comme on le verra tout à l'heure.

Il examine dans la ſeconde Section, ce qu'il faut entendre par la Raiſon, ou les Lumieres naturelles. Il remarque d'abord, que comme nous avons la faculté de recevoir des idées des choſes qui ſont hors de nous, de les comparer entre elles, & d'en appercevoir l'ordre, les rapports, ou les diſconvenances, on donne ſouvent le nom de *Raiſon*, ou de *Lumiere naturelle* à cet *Ordre*, à ces *Rapports*, ou à ces *Proportions des choſes*; lequel *Ordre* ou leſquels *rapports* ſont fixes & permanens, entierement indépendans de nos idées & de nos perceptions, & toûjours les mêmes, ſoit que nous y faſſions attention ou non. De ſorte que lorſqu'on dit, que la Raiſon ou la Lumiere naturelle nous enſeigne quelque point de Doctrine, le ſens eſt, que l'ordre naturel & la Conſtitution des choſes, leurs rapports & leurs proportions, nous inſtruiſent de cette Doctrine. Ce Paſſage du Pſeaume XIX. par exemple: *Les Cieux racontent la Gloire du Dieu Fort, & l'Etendue donne à connoître l'ouvrage de ſes mains. Un jour dégorge propos à l'autre jour, & une nuit montre ſcience à l'autre nuit; il n'y a point en eux de langage, il n'y a point de paroles; toutefois leur voix eſt ouïe.* „ Ce paſſage, dis-je, ſignifie, que „ l'ordre & la conſtitution des Corps cé„ leſtes, les rapports & les proportions „ qu'il y a entre eux, & qu'ils ont avec „ la Terre, enſeignent & publient par „ eux-mêmes l'Exiſtence & les Perfections „ de Dieu, indépendemment de nos pen„ ſées & de l'attention que nous y fai„ ſons." Surquoi notre Auteur fait cette Remarque: „ On ne ſçauroit penſer rai„ ſonnablement, que ces expreſſions mé„ taphoriques du Pſalmiſte ſignifient, que „ *dans tous les ſiécles, & par toute la Ter„ re, toutes les Nations, & chaque individu „ du Genre humain, ayent connu, ou connoî„ tront dans la ſuite, l'Exiſtence & les Per„ fections d'un Entendement infini, par la „ ſimple conſideration des Cieux.* Ceci eſt é„ videmment contraire à l'expérience, qui, „ comme Mr. Campbell le montre dans „ la ſuite, prouve inconteſtablement, que „ les Hommes ne ſont point parvenus à „ la connoiſſance du Créateur par la „ conſideration de ſes Ouvrages. De for

„ te que le paſſage en queſtion ne ſçau-
„ roit avoir d'autre ſens que celui qu'on
„ lui a donné.

Quelque inſtruction que la nature des choſes & les rapports qu'elles ont entre elles puiſſent nous donner par elles-mêmes; cependant nous ne ſçaurions recevoir cette inſtruction, que lorſque nous comprenons la nature de ces choſes, que nous les avons comparées enſemble, & que nous en appercevons les rapports. Un Livre contient d'excellentes Leçons, il enſeigne les véritez les plus importantes; mais il m'eſt inutile, ſi je ne ſçais pas lire, ou ſi je n'entens pas la langue dans laquelle il eſt écrit.

La Raiſon ou la Lumiere naturelle ſignifie auſſi quelquefois *la perception de l'ordre, des rapports & des proportions des choſes.* En ce ſens on peut très-bien dire que *la Raiſon nous inſtruit.* C'eſt ainſi qu'elle nous *apprend* que les trois Angles d'un Triangle ſont égaux à deux droits; c'eſt-à-dire qu'une ſuite de perceptions dans laquelle nous appercevons les rapports & la connexion qu'il y a entre diverſes choſes, nous montre évidemment que *les trois Angles*, &c. On peut ſoutenir de même, que la Raiſon nous enſeigne qu'*il y a un Dieu*: c'eſt-à-dire qu'une ſuite de perceptions, dans laquelle nous appercevons l'ordre, les rapports, les convenances des choſes, nous fait voir clairement l'Exiſtence & les Perfections d'un Entendement infini.

Mais il faut bien remarquer qu'on n'arrivera jamais à cette concluſion, à moins qu'on n'ait actuellement dans l'eſprit cette ſuite de perceptions.

En troiſième lieu, la Raiſon ſignifie ſouvent ce pouvoir ou cette faculté de l'entendement, par laquelle nous ſommes capables de conſiderer diverſes choſes, de les comparer entre elles, d'en appercevoir l'ordre, les rapports, les proportions, &c.

Il eſt clair que ce pouvoir doit être plus ou moins étendu, à proportion du nombre d'idées dont l'entendement eſt fourni. Un homme qui n'a aucune idée de ce qu'on appelle Angle, Angle droit, aigu, ou obtus, ne ſçauroit comparer ces idées entre elles, ni par conſequent parvenir à cette concluſion. *Les trois Angles d'un Triangle ſont égaux à deux droits.* De même un homme qui n'a point d'idées de la nature & des proprietez du Soleil, ni des autres Corps céleſtes, ni de ceux qui ſont ſur la terre, animez ou inanimez, ne ſçauroit jamais comparer ces idées, ni par conſequent en conclure l'exiſtence d'un Entendement infini, qui ſoit le Créateur & le premier Moteur de toutes choſes.

La Queſtion eſt donc, non de ſçavoir ſi la Raiſon, priſe au premier ſens que nous avons marqué, c'eſt-à-dire la nature, l'ordre, les rapports des choſes qu'on n'apperçoit point; ou la Raiſon priſe au ſecond ſens, c'eſt-à-dire la perception de cet ordre & de ces rapports, telle que les Hommes l'ont à préſent, découvre & enſeigne l'Exiſtence de Dieu, & les autres points fondamentaux de la Religion Naturelle; la choſe eſt inconteſtable: mais la queſtion eſt de ſçavoir, „ ſi le Genre humain, abandonné à lui-même, & ſans „ aucune inſtruction étrangere, eſt capable, par le ſeul exercice de ſa raiſon, „ c'eſt-à-dire du pouvoir ou de la faculté qu'il a de comparer enſemble diverſes choſes, & d'en appercevoir les rapports, (pouvoir qui ne s'étend pas plus „ loin que nos idées ;) s'il eſt capable, „ dis-je, de découvrir par le ſeul exercice de ce pouvoir, l'Exiſtence & les „ Perfections de Dieu, l'Immortalité de „ l'Ame, & les autres articles de la Religion Naturelle?

Voilà l'état de la queſtion poſé bien nettement. Mr. Campbell ſoutient, que pour la décider, il faut conſiderer de quoi eſt capable le gros du Genre humain, & non pas ce que peuvent avoir penſé quelques particuliers. De ſorte que, quand il ſeroit vrai qu'un petit nombre de perſonnes, en faiſant uſage de leurs facultez, ont ſçû découvrir par dégrez l'Exiſtence de Dieu, l'Immortalité de l'Ame; il ne ſuit pas de-là, que tous les individus du Genre humain, tel qu'il eſt, ſoient capables de parvenir par eux-mêmes à cette connoiſſance.

,, Si donc il paroît par pluſieurs conjec-
,, tures très-plauſibles touchant la nature
,, humaine, conjectures qui ſont fondées
,, ſur la conſtitution préſente des choſes,
,, & confirmées par l'expérience; s'il pa-
,, roît, dis-je, par-là, que les Hommes
,, deſtituez de Revélation, ſont naturel-
,, lement bien éloignez de pouvoir dé-
,, couvrir par eux-mêmes l'Exiſtence &
,, les Perfections de Dieu, & les autres
,, articles importans de la Religion Na-
,, turelle: s'il paroît de plus, par des faits
,, inconteſtables, que le Genre humain, a-
,, bandonné à lui-même, n'a jamais eu la
,, connoiſſance de Dieu; que tous les
,, Philoſophes qui ſe ſont attachez parti-
,, culierement à chercher la Cauſe pre-
,, mière, l'Auteur de l'Univers, & qui ont
,, étudié la Nature, n'ont jamais fait cet-
,, te découverte; & que le petit nombre
,, d'anciens Philoſophes, qui par leurs
,, récherches ont été conduits à admettre
,, l'Exiſtence d'un Entendement infini,
,, n'ont jamais été capables de donner au-
,, cune preuve raiſonnable de leur croyan-
,, ce à cet égard; s'il paroît, dis-je, par
,, des faits, que tous ces différens arti-
,, cles ſont vrais à la lettre, je demande:
,, *Ne peut-on pas conclure de-là; qu'il eſt*
,, *im-*

„ *impoſſible que le Genre-humain, abandonné à*
„ *lui-même & deſtitué de Revélation, par-*
„ *vienne à connoître l'Exiſtence & les Perfec-*
„ *tions d'un Entendement infini ?*

On voit dans ce paſſage tout ce que Mr. Campbell entreprend de prouver ; le reſte de ſon Ouvrage contient les preuves de fait par leſquelles il établit ſa Thèſe. Il étale ici beaucoup de ſçavoir & de lecture. Les Anciens & les Modernes, les Philoſophes & les Poëtes, les Auteurs Anglois & les Etrangers, ſont citez à chaque page, mais citez à propos & avec choix. Et il faut avouer que la plupart de ces citations, principalement celles qui concernent les ſentimens des anciens Philoſophes, ſont bien capables d'humilier la Raiſon, lorſqu'on voit que ces Sages ſi vantez ont eu les idées les plus fauſſes & les plus abſurdes ſur les Articles les plus importans de la Religion.

Juſques ici notre Auteur n'a fait qu'expoſer ſon ſujet, & expliquer le véritable état de la queſtion. Il commence à entrer en matière dans la troiſième Section. On convient, dit-il, que le Genre humain a eu un commencement ; & ſoit qu'on ſuppoſe que Dieu ne créa d'abord qu'un Homme & une Femme, ſuivant le récit de Moïſe, ou qu'il en créa pluſieurs, on ne ſçauroit s'imaginer qu'il les ait créez dans l'état de l'enfance, & qu'il les ait laiſſez ſans ſecours. Il faut néceſſairement ſuppoſer que les premiers Hommes, dès le premier moment de leur exiſtence, furent en état de pourvoir eux-mêmes à tous leurs beſoins.

Conſiderons-les deſtituez de toute Revélation. Leur entendement vuide d'idées * avoit ſeulement la faculté d'en recevoir par l'impreſſion des objets extérieurs, de les comparer enſemble, & d'en appercevoir les rapports. Ces premières idées ne pouvoient être reçues que par les ſens.

Les Hommes ont dû ſans doute en recevoir un grand nombre par l'ouïe, l'attouchement, l'odorat & la vûë. Mais les idées qu'ils reçoivent par ces ſens, ſeront-elles capables de leur faire concevoir qu'il y a quelque autre Etre dans l'Univers, ou qu'il y exiſte des choſes d'une autre eſpece que celles qu'ils apperçoivent par les ſens? Pour nous, qui avons été inſtruits avec ſoin, nous pouvons être aſſûrez qu'il y a des Eſprits, ou des Etres qui ne tombent point ſous les ſens. Mais je ne conçois pas comment les hommes, abandonnez à eux-mêmes, & ſans aucune inſtruction, auroient pû ſe perſuader qu'il y a dans le monde des Etres imma-

---

* Notre Auteur declare dans une Note marginale, qu'il ne ſçauroit admettre le Syſtême des *Idées innées.*

immatériels, qui de leur nature ſont différens de tout ce qui frappe les ſens, & que les corps humains ne ſont que de ſimples machines, animées par de pareils Etres, qui ne ſont point ſujets à la mort, mais qui ſurvivent à la diſſolution du Corps, & continuent d'exiſter éternellement dans un état de ſéparation. Un Philoſophe qui détourne ſon attention de toute idée ſenſible, pour ne conſiderer que les opérations intérieures de ſon ame, qui par ſes récherches ſur la Nature du Corps ou de la Matière a compris, que la penſée & le ſentiment de ſa propre exiſtence ne ſçauroit naître de la matière, peut parvenir à conclure de-là, qu'il y a des Etres ſpirituels, qui n'étant point compoſez de parties diviſibles, doivent par conſequent exiſter éternellement.

Mais peut-on concevoir que le gros du Genre humain arrive à cette connoiſſance par la même manière de raiſonner? Le commun des hommes ſçait-il détourner entierement ſon attention de tout objet ſenſible, pour la fixer toute entiere ſur les opérations de l'entendement. L'expérience fait voir au contraire, que la plupart des hommes ſont ſi remplis des idées ſenſibles, qu'ils ne ſçauroient en détourner leur eſprit pour conſiderer des idées abſtraites & métaphyſiques: d'autant plus que, comme ils ſont obligez de ſonger journellenellement à pourvoir à leurs beſoins, ils n'ont ni le loiſir ni l'inclination de penſer à d'autres choſes. D'où il faut conclure, que *des hommes abandonnez à eux-mêmes, & ſans aucun ſecours extérieur, ignorent parfaitement l'exiſtence, la nature & l'immortalité des Eſprits ſeparez de la matière.*

On dira peut-être, que le Dogme de l'Immortalité de l'Ame, & d'une Vie à venir, a été univerſellement reçû dans tous les ſiécles: mais comment cette opinion s'eſt-elle établie dans le monde? Elle n'a pas pû naître du témoignage des ſens: elle ne doit pas ſon origine à l'expérience; elle n'eſt pas gravée immédiatement dans l'entendement de l'homme par le doigt de Dieu, puiſque la doctrine des *Idées innées* n'a aucun fondement dans la nature, dit Mr. Campbell. Pour moi, ajoute-t-il, je crois qu'elle vient d'une Revélation ſurnaturelle. Mais puiſque les Déiſtes ne veulent pas reconnoître qu'il y ait jamais eu une pareille Revélation, il faut que les récherches & les raiſonnemens des hommes les ayent conduits à conclure, que l'*Ame eſt immortelle.*

S'il eſt ainſi, il ſemble que les moyens, par leſquels le Genre humain eſt arrivé à cette concluſion dans les ſiécles paſſez, devroient être encore aujourd'hui à la portée de tout homme qui ſçait penſer, &

le conduire à la même conſequence. De quel côté nous tournerons-nous pour connoître ces moyens par leſquels le Genre humain eſt parvenu à connoître que l'Ame eſt immortelle? Si nous examinons les hommes de notre ſiécle, nous trouverons qu'à la vérité ils font profeſſion de croire ce Dogme: mais ſi nous eſpérons qu'ils nous faſſent connoître par quelle enchaînure de raiſonnemens ils ſont parvenus à l'admettre, nous ſerons bien trompez dans notre attente. Il y a même des Philoſophes modernes, qui bien qu'ils ſoient aſſûrez de l'Immortalité de l'Ame, ne ſe fondent que ſur une Revélation ſurnaturelle, & ſoutiennent qu'on ne ſçauroit la prouver par la Raiſon. Les plus anciens Philoſophes ſont certainement ceux de qui on devroit attendre quelques lumieres ſur ce ſujet: mais, ſi nous nous en rapportons à Ciceron, *on ne ſçauroit dire que ces Sages, qui ont fait profeſſion de croire l'Immortalité de l'Ame, ayent allegué aucune preuve en faveur de leur opinion.* *

Ceci conduit notre Auteur à examiner comment Platon, ou Socrate, a établi le Dogme en queſtion. Le Raiſonnement de Platon dans ſon *Phédre* † revient à ceci. Ce qui ſe meut par ſoi-même doit toûjours continuer à ſe mouvoir, & eſt en effet la Cauſe première, ou le reſſort qui met en mouvement toutes les autres choſes qui ſe meuvent. Or la première Cauſe ne ſçauroit avoir de commencement, ni par conſequent de fin. D'où il ſuit que ce qui ſe meut par ſoi-même eſt immortel. Et puiſqu'il n'y a abſolument que l'Ame qui ſe meuve par elle-même, il faut néceſſairement qu'elle n'ait ni commencement, ni fin.

---

* Cic. Tuſcul. *Lib.* I. *Cap.* XVII.

† *Pag.* 245. Vs. 3.

Mr. Campbell remarque là-deſſus, que ce raiſonnement de Platon *prouve, non l'Immortalité de l'Ame, mais l'Exiſtence néceſſaire & éternelle de cet Etre que nous appellons Dieu.* Auſſi Platon employe-t-il ailleurs * le même argument, pour prouver l'Exiſtence du Pere, ou de la première Cauſe de l'Univers.

Il ſe ſert d'un autre Argument dans ſes Livres de la République † pour établir l'Immortalité de l'Ame. Selon lui, rien ne ſçauroit périr que par une maladie intérieure & inhérente: or la ſeule maladie à laquelle l'Ame puiſſe être ſujette c'eſt le Vice. Mais on ne ſçauroit concevoir qu'une maladie de cette eſpece ſoit capable de détruire l'Ame; & puiſqu'elle n'eſt ſujette à aucun mal extérieur, il faut néceſceſſairement qu'elle exiſte toûjours, & par conſequent qu'elle ſoit immortelle.

---

* *In* Timæo, *p.* 27. D. *Vol.* III.

† *Lib.* X. *p.* 608. D. *Vol.* II.

Notre Auteur a trop bonne opinion de ſes Lecteurs, pour croire qu'il ſoit néceſſaire de montrer que cet Argument ne prouve rien. Il ſe contente donc de nous faire remarquer que, ſuivant la manière dont Platon fait raiſonner Socrate, cet ancien Sage doit avoir cru, que toutes les Ames ſont des Etres exiſtans par eux-mêmes & indépendans, dont le nombre ne ſçauroit être ni augmenté, ni diminué *.

Les autres preuves de Platon ne ſont pas plus concluantes: celle qui auroit été la plus forte, ſi elle eût été bien pouſſée, eſt tirée de ce que l'Ame n'eſt point compoſée de parties; d'où il ſuit qu'elle ne ſçauroit périr, comme le corps, par la diſſolution. Mais ſuit-il de-là qu'il eſt impoſſible qu'elle périſſe de quelque autre manière? Et d'ailleurs, comment Platon prouve-t-il que l'Ame n'eſt point compoſée de parties? C'eſt, dit-il, qu'elle eſt inviſible: Argument que Lucrece a très-bien tourné en ridicule *. Il paroît par tout cela, dit Mr. Campbell, que ſi Socrate ou Platon ont véritablement cru l'Immortalité de l'Ame, ils n'y ont point été conduits par une ſuite de raiſonnemens

---

* *Ibid. p.* 611. A.

† *Lib.* 1. *Verſ.* 268.

mens fondez ſur la nature des choſes: & de plus, l'opinion de la Métempſycoſe, ou Tranſmigration des Ames, que Platon avoit empruntée de Pythagore, étoit incompatible avec le Dogme des Peines & des Recompenſes à venir, proprement ainſi nommées. On peut voir ce que nous avons remarqué là-deſſus après Mr. Warburton, dans le dernier Extrait que nous avons donné de ſon Ouvrage *.

Dans la quatrième Section on fait voir que les opinions des anciens Philoſophes, qui, avant & après Socrate, ont ſoutenu l'Immortalité de l'Ame, ſont telles, qu'il eſt impoſſible qu'ils ſoient parvenus d'eux-mêmes à la connoiſſance de cet Article fondamental de la Religion Naturelle; & qu'à plus forte raiſon le gros du Genre humain eſt incapable de découvrir par lui-même cette Vérité.

Il y a des gens qui ſoutiennent que Thalès a cru l'Immortalité de l'Ame. Mais, ſuivant notre Auteur, il y a beaucoup plus d'apparence que ni lui, ni aucun de ceux à qui on a donné le titre de *Sages*, n'ont eu la moindre idée de ce Dogme. On ne ſçauroit marquer préciſement ce que Thalès penſoit de la nature de l'Ame; mais il ſemble qu'il ne l'ait regardée que comme me une qualité inhérente dans la matière, ou dans tout corps capable d'agir ou de ſe mouvoir. Car, ſuivant Ariſtote *, Thalès donnoit une Ame à l'Aiman, parce qu'il attire le fer: auſſi ſoutenoit-il poſitivement, que *tout eſt plein de Dieux*, *ou d'Ames* †. Varron a cru de même, que l'*Æther*, l'Air, l'Eau & la Terre, ſont remplis d'Ames, & que ſi celles qui ſont dans les Régions ſupérieures ſont immortelles, celles qui réſident ici bas ſont ſujettes à la mort.

---

* *Voyez le Tom.* XII. *de cette* Biblioth. Britann. Seconde *Part. p.* 220-227.

Pherecydès le Syrien, contemporain de Thalès, eſt le premier qui ait ſoutenu l'Immortalité de l'Ame. On ne ſçait pas bien quelle idée il avoit de l'Ame, ni par quelle ſuite de raiſonnemens il étoit parvenu à la croire immortelle. Mais ſi l'on peut conjecturer ce qu'il penſoit ſur ce ſujet, par le ſyſtême de Pythagore ſon diſciple; il faut avouer que ſon opinion étoit bien fauſſe & bien abſurde. Car Pythagore a cru que l'Ame de l'Homme eſt un compoſé d'*Æther* froid & d'*Æther* chaud, c'eſt-à-dire, ſelon qu'il l'explique lui-même, d'Air & d'Eau; en quoi elle diffère de l'Ame des Plantes & des

---

* Ariſt. de Anima. *Lib. I. Cap. II. p.* 620. *D. Vol. I.* Diog. Laër. *in* Thale, *pag.* 6. *C.*

† Ariſt. *ibid. Cap.* VIII. *p.* 628. Diog. Laërt. *ibid.*

Brutes *, qui n'étant formée que d'*Æther* chaud, eſt par cela même mortelle; au lieu que l'Ame humaine, compoſée en partie d'*Æther*, froid participe, à cauſe de cela, à l'Immortalité naturelle de cet *Æther*. Pythagore ſoutenoit outre cela, que cet *Æther* froid eſt animé par une particule de cette Lumiere, qui, ſelon lui, penètre toutes choſes, & leur donne la vie.

A l'égard de la Métempſycoſe que Pythagore a enſeignée, notre Auteur remarque très-bien, qu'elle eſt incompatible avec le Dogme des Peines & des Recompenſes à venir, proprement ainſi nommées †.

Que l'on juge donc, ſi c'eſt la conſideration de la nature des choſes, & une ſuite de raiſonnemens bien liez, qui ont conduit ce Chef de la Secte *Italique* au Dogme de l'Immortalité de l'Ame, en-tant que ce Dogme eſt un Article fondamental de la Religion Naturelle.

---

* Il eſt étrange, dit là-deſſus notre Auteur dans une Note marginale, que Pythagore ait donné une Ame mortelle aux Plantes & aux Animaux, lui qui ſoutenoit que l'Ame de l'Homme paſſe dans le corps des Animaux & des Plantes; Mais, ajoute Mr. Campbell, Pythagore a cru peut-être qu'il y a des Ames propres aux Plantes & aux Animaux, leſquelles ne ſçauroient animer le corps de l'Homme, quoique l'Ame de l'Homme puiſſe très-bien animer le corps des Plantes ou des Animaux.

† V. Biblioth. Britan. *Tom.* XII. 2. *Part. p.* 220.

On a vû que Thalès n'a point cru l'Ame immatérielle. Anaximandre & Anaximénes, ſes ſucceſſeurs, n'ont pas été plus raiſonnables ſur ce ſujet. Il ſemble qu'on devroit attendre quelque choſe de mieux fondé d'Anaxagore, le premier Philoſophe qui ait ſoutenu l'Exiſtence d'un *Entendement infini.* Cependant il a cru que l'Ame eſt un corps d'une eſpece aërienne, & il ne paroît pas qu'il l'ait cru immortelle; car il ſoutenoit qu'elle n'eſt pas plus ancienne que le Corps: au lieu que tous les Anciens qui ont enſeigné l'Immortalité de l'Ame, ont auſſi prétendu qu'elle exiſte avant le Corps qu'elle anime.

Archelaüs, diſciple & ſucceſſeur d'Anaxagore, a réjetté l'opinion de ſon maître ſur l'Exiſtence d'un Entendement infini; de ſorte qu'il n'y a pas la moindre apparence qu'il ait cru l'Ame immortelle.

Voilà donc tous les Philoſophes antérieurs à Socrate * qui ont eu de très-fauſſes idées ſur la nature & l'Immortalité de l'Ame: & Socrate lui-même & ſes Diſciples, qui ont cru l'Ame immortelle, ne ſont point parvenus à la connoiſſance de ce Dogme, par une ſuite de raiſonnemens fondez ſur la nature des choſes.

---

* Il fut le Diſciple d'Archelaüs.

De quel côté nous tournerons-nous donc pour trouver des Philoſophes, qui faiſant uſage de leur raiſon, ayent établi le Dogme de l'Immortalité de l'Ame ſur des preuves ſolides? Notre Auteur avoue qu'il n'en connoît aucun. Ciceron, qui avoit une profonde connoiſſance des ſyſtêmes de tous les anciens Philoſophes, & qui étoit bien aiſe de pouvoir croire que l'Ame eſt immortelle, ne paroît pas avoir eu la moindre idée de ce que nous appellons l'Immatérialité ou la Spiritualité de l'Ame. C'eſt ce que Mr. Lock a fait voir dans ſes Lettres à l'Evêque de Worceſter. Mr. Campbell en rapporte un long paſſage, par lequel il paroît que Ciceron a cru l'Ame matérielle, mais d'une ſubſtance extrêmement déliée & ſubtile.

Puis donc que les plus grands Philoſophes n'ont point été capables de découvrir ce Dogme par les lumieres de la Raiſon, ni de l'établir ſur des preuves ſolides, peut-on s'imaginer que le gros du Genre humain, ſans étude & preſque ſans éducation, puiſſe arriver à la connoiſſance d'une vérité qui a échapé à tous les anciens Sages? Ce n'eſt qu'à la Revélation ſeule que nous ſommes redevables de ce Dogme, dit notre Auteur, & il confirme ſon ſentiment à cet égard par l'autoritorité de Mr. Lock *, & par celle du célèbre Mr. d'Ablancourt †.

Si les Hommes n'ont pas pu connoître le Dogme d'une Vie à venir par leurs refléxions ſur la nature de l'Ame, peut-être seront-ils parvenus à cette connoiſſance en conſiderant les Perfections morales de la Divinité, & en reflechiſſant ſur ſa Providence. Il faut donc qu'ils ayent ſçû qu'il y a un Dieu, qu'ils ayent eu de juſtes idées de ſes Attributs, & qu'ils ayent été perſuadez qu'il s'intéreſſe aux choſes de ce monde. Mais les Hommes ont-ils eu réellement ces connoiſſances? C'eſt-ce qu'il faut examiner.

Notre Auteur fait donc voir dans la cinquième Section, que les Hommes ont été ſi peu capables de découvrir par eux-mêmes l'Exiſtence & les Perfections de Dieu, que les idées qu'ils avoient des choſes de cet Univers, les conduiſoient naturellement à prendre les Corps Céleſtes pour autant de Divinitez, & à les regarder comme des objets dignes d'un Culte religieux. Ce qu'il confirme par les Syſtêmes de tous les anciens Philoſophes *Théïſtes*, à l'exception d'Anaxagore.

---

* Eſſai ſur l'Entend. humain. *Liv.* IV. *Chap.* III.

† V. Le Dictionaire *de Mr.* Bayle. *Art.* PERROTE (Nicolas) *Rem.* (L).

Un Paſſage de Mr. Bayle, que Mr. Campbell cite ici, expoſe très-bien l'état de la Queſtion. „ Il n'y a rien de plus faci-„ le, dit Mr. Bayle *, que de connoître „ qu'il y a un Dieu, ſi vous n'entendez „ par ce mot qu'une Cauſe première & „ univerſelle. Le plus groſſier & le plus „ ſtupide Païſan eſt convaincu que tout „ effet a une cauſe, & qu'un très-grand „ effet ſuppoſe une cauſe dont la vertu eſt „ très-grande. Pour peu qu'il refléchiſſe, „ ou de ſoi-même, ou par l'avertiſſement „ de quelqu'un, il voit clairement cette vé-„ rité. Le conſentement général ne ſouf-„ fre aucune exception à cet égard; on ne „ trouve ni aucun peuple, ni aucun particu-„ lier, qui ne reconnoiſſe une Cauſe de tou-„ tes choſes. Les Athées, ſans en excepter „ un ſeul, ſigneront ſincerement avec tous „ les Orthodoxes cette Thèſe: *Il y a une* „ *Cauſe première, univerſelle, éternelle, qui* „ *exiſte néceſſairement, & qui doit être ap-*„ *pellée Dieu.* Tout eſt de plain-pied juſ-„ ques-là; perſonne ne fera un incident „ ſur les mots: & il n'y a point de Philo-„ ſophes qui faſſent entrer plus ſouvent „ le Nom de Dieu dans leurs ſyſtêmes, que „ les Spinoſiſtes. Mais de-là vous devez „ conclure, que ce n'eſt point dans cet-

---

* Continuat. des Penſées diverſes. *Chap.* XX. XXI. LXIV. LXXXV. & CIV.

„ te Thèſe ſi évidente que conſiſte le vrai „ état de la Queſtion. Un formulaire que „ les Sectateurs de la fauſſeté peuvent ſigner „ conjointement avec ceux de la „ Vérité, eſt une choſe captieuſe, & néceſſairement „ défectueuſe. Il ne ſuffit donc „ point de connoître qu'il y a un Dieu, „ il faut de plus déterminer le ſens de ce „ mot, & y attacher une idée; il faut, „ dis-je, réchercher quelle eſt la nature „ de Dieu, & c'eſt-là où commence la „ difficulté. C'eſt un ſujet que les plus „ grands Philoſophes ont trouvé obſcur, „ & ſur lequel ils ont été partagez en plusieurs „ ſortes de ſentimens fort contraires. „ . . . . Il y a de grands Philoſophes „ dont les meilleures idées ſont ridicules „ ſur cela. Ceux qui, en certains endroits, „ parlent le plus noblement de Dieu, en „ parlent ailleurs d'une manière qui fait „ voir qu'ils le confondent avec la Nature. „ On a donné des Recueils des Athéïſmes „ d'Ariſtote; & vous n'oſeriez „ nier que le peuple parmi les Chrétiens „ ne ſe forme des notions ſi baſſes & ſi „ groſſieres de Dieu, que rien plus. Ne „ dites donc point que le ſujet en queſtion „ eſt ſi aiſé, qu'il ne faut qu'ouvrir les „ yeux pour le connoître. . . . . C'eſt „ une queſtion qui apartient à la plus profonde „ & à la plus abſtruſe Philoſophie, „ & par conſequent elle deman-

„ de beaucoup de méditation & de diſ-
„ cuſſion.

Eſt-il donc concevable que les Hommes, abandonnez à eux-mêmes, deſtituez de toute idée, & pourvûs ſeulement de la capacité d'en recevoir, ayent pû, ſans le ſecours d'aucune Revélation, parvenir à connoître qu'il y a un Etre intelligent, infini, immatériel, tout-puiſſant, tout ſage, tout juſte, tout bon, qui a produit cet Univers, qui continue à le gouverner par ſa Providence, qui connoît toutes les actions & toutes les penſées des Créatures intelligentes, & qui les recompenſera ou les punira après cette vie, ſelon qu'elles auront bien ou mal vécu en ce monde.

Voilà l'état de la Queſtion. Mr. Campbell ſoutient que l'Homme, tel qu'on vient de le repréſenter, connoiſſant par ſa propre expérience, qu'il y a en lui un principe de vie, & qu'il eſt lui-même l'auteur de ſes mouvemens, jugera de même que toutes les choſes dans leſquelles il apperçoit du mouvement, qui n'eſt point produit par une cauſe ou impulſion extérieure, ſont vivantes auſſi-bien que lui; il s'imaginera ſur-tout que les Corps céleſtes ſont animez, & ſe meuvent par un pouvoir inhérent qui leur eſt propre; & il les regardera comme autant de Divinitez.

Ce n'eſt point ici une vaine imagination de notre Auteur, il fait voir par un grand nombre de paſſages des Anciens, que la plûpart des Philoſophes ont cru que les Corps céleſtes ſont des Dieux; & Platon ſoutient expreſſément, qu'*il ne ſçauroit y avoir de Religion, à moins que le Peuple ne croye que les Corps céleſtes ſont véritablement animez**.

On continue le même ſujet dans la ſixième Section: on y parcourt les ſyſtêmes des anciens Philoſophes ſur l'Origine des choſes. On y fait voir que, malgré tous leurs raiſonnemens phyſiques ou métaphyſiques, non ſeulement ils ne ſont point parvenus à la connoiſſance d'une première Cauſe intelligente & ſage, mais qu'ils ont poſé des hypothèſes, toutes plus abſurdes les unes que les autres. Et ce qu'il y a de remarquable, c'eſt qu'aucun de ces anciens Sages ne s'eſt aviſé d'examiner cette Queſtion; *Qui eſt l'Auteur du mouvement*? Queſtion qui vient, ce ſemble, naturellement dans l'eſprit, & qui auroit pû les conduire à la connoiſſance d'un premier Moteur intelligent.

Il y a eu pourtant quelques Philoſophes qui ont admis l'Exiſtence d'un Entendement infini. Mais eſt-ce par une enchaînure de raiſonnemens bien ſuivis qu'ils ſont parvenus à cette connoiſſance? C'eſt ce que Mr. Campbell examine dans la Septième Section.

---

* Plat. *in* Apol. Socrat. *p.* 26. C. *Vol.* II. & de Legib. *Lib.* X. *p.* 886. B. *Lib.* XII. *p.* 967. C. *Vol.* II.

Ciceron ſemble dire que Thalès eſt le premier qui ait admis une Intelligence qui a formé l'Univers. *Thales Mileſius, qui primus de talibus rebus quæſivit, aquam dixit eſſe initium rerum: Deum autem, eam mentem, quæ ex aquâ cuncta fingeret* *. C'eſt-à-dire: „ Thalès de Milet, qui eſt le premier qui „ ſe ſoit attaché à cette étude, a ſoutenu „ que l'Eau eſt le principe de toutes cho- „ ſes; & Dieu, cette Intelligence qui a „ tout formé par le moyen de l'eau “. Si ces expreſſions ſont véritablement de Thalès, & ſi elles ont le même ſens qu'elles ont parmi nous, il faut avouer que Thalès a ſoutenu bien clairement l'Exiſtence de Dieu. Mais ſi cela eſt, que ſignifieront les paroles que Ciceron ajoute immédiatement après, & qui renferment une objection contre l'opinion de Thalès? *Si Dii poſſunt eſſe ſine ſenſu & mente, cur aquæ adjunxit, ſi ipſa mens conſtare poteſt vacans corpore*? C'eſt-à-dire: „ Si les Dieux peu- „ vent exiſter ſans ſentiment & ſans en- „ tendement, pourquoi les ajoute-t-il à „ l'Eau, ſi l'Entendement peut ſubſiſter é- „ tant deſtitué de Corps † “? Il y a mille le exemples, dit notre Auteur, par leſquels il paroît que les anciens Philoſophes n'attachoient pas aux termes de Dieu, d'Entendement, &c. les mêmes idées que nous: ils entendoient par-là l'Air, l'Eau, ou quelqu'autre Etre corporel, qu'ils regardoient comme la première Cauſe ou le Principe de toutes choſes: & l'on peut juger par l'objection de Ciceron, toute obſcure qu'elle eſt, que par les noms de Dieu & d'Entendement, Thalès entendoit quelque choſe qui étoit uni avec l'Eau, & formoit avec elle un ſeul tout; de ſorte que Thalès n'avoit aucune idée d'un Entendement infini, diſtingué de l'Univers, & Auteur de toutes choſes. Auſſi Ciceron dit-il expreſſément un peu plus bas, qu'*Anaxagore eſt le premier qui ait ſoutenu qu'un Entendement infini a préſidé à la formation de l'Univers.*

---

* Cic. de Nat. Deor. *Lib.* I.

† Comme le paſſage paroît très-défectueux dans

Si l'on ſuppoſe donc qu'il a découvert cette vérité de lui-même & ſans aucune inſtruction, il faut qu'il y ait été conduit par des raiſonnemens métaphyſiques ſur la nature des choſes, ou que, connoiſſant les effets, il ſoit remonté à la cauſe. Voyons donc quel a été ſon Syſtême.

Il ne paroît pas qu'il ait fait intervenir la Divinité dans la formation de l'Homme &

---

dans l'Original, nous avons cru devoir le traduire preſque mot-à-mot.

& des Animaux: il a ſoutenu qu'ils ſont nez naturellement d'une ſubſtance humide, chaude & terreſtre, & que dans la ſuite ils ont perpétué leur eſpece par la propagation: de ſorte qu'à cet égard il n'y a aucune différence entre le Syſtême d'Anaxagore & celui des Athées *, ou des Philoſophes purement Matérialiſtes: il n'a point reconnu de but, de deſſein, de ſageſſe dans l'organiſation du corps de l'Homme, ou des Animaux. Et pour ce qui eſt des Corps céleſtes, il n'a point attribué leur formation, leur arrangement, l'ordre admirable de leurs révolutions, à l'Entendement infini dont il admettoit l'Exiſtence: il ſoutenoit que l'Æther, qui eſt d'une nature ignée & qui environne la Terre, tournant avec rapidité autour d'elle, en détacha des pierres d'une groſſeur prodigieuſe, qui étant enlevées dans les Régions ſupérieures, y furent allumées, & devinrent ainſi autant d'Etoiles; le même mouvement rapide de l'Æther, qui les détacha de la Terre & les enleva dans les Cieux, les empêcha encore de tomber. Voilà le Syſtême d'Anaxagore: & puiſqu'il ne fait point intervenir la Divinité dans la formation de l'Univers, on doit en conclure, que ce n'eſt point par la contemplation de la Nature, ni en remon-

---

* V. Ovid. Metam. *Lib.* I. *Verſ.* 416.

montant des effets à la cauſe qu'il eſt parvenu à admettre l'exiſtence d'un Entendement infini : de ſorte qu'il y a beaucoup d'apparence qu'il n'a connu cette vérité que par la Tradition.

Platon paſſe pour un des Philoſophes les plus raiſonnables & les plus éclairez ; il y a même des gens qui croyent qu'il avoit lu les Livres de Moïſe, ou qu'il avoit au moins converſé avec les Juifs, & que c'eſt d'eux qu'il a emprunté quelques-uns de ſes Dogmes Mais outre qu'il ne paroît pas lui-même bien perſuadé de ce qu'il enſeigne, ſon ſyſtême eſt à pluſieurs égards très-erroné, & la plupart de ſes preuves ſont abſurdes. Il eſt vrai qu'il a cru l'exiſtence d'un Entendement infini, qui eſt l'Auteur & le premier Moteur de toutes choſes. Mais lorſqu'il a entrepris de prouver cette Théſe, il a raiſonné pitoyablement : d'où on peut conclure que ce n'eſt que par la Tradition qu'il eſt arrivé à la connoiſſance de Dieu. Mr. Campbel rapporte à cette occaſion ces paroles de Mr. Bayle * : „ On vous citera d'excellens paſſages, où Platon a parlé de „ Dieu très-ſenſément : mais cherchez les „ Livres où il en a parlé en Phyſicien, & „ non pas en Moraliſte ou en Politique ; „ vous trouverez un galimatias & des im„ pie-

---

* Continuat. des Penſées diverſes *Ch.* LXVIII.

„ pietez épouvantables dans ſa Théologie
„ philoſophique, ſi vous la pouvez anato-
„ miſer ; & vous n'y trouverez l'unité
„ réelle d'aucune choſe. Souvenez-vous,
„ je vous prie, que Juſtin Martyr, s'étant
„ engagé à prouver que les opinions des
„ Philoſophes ſur la nature de Dieu, étoient
„ encore plus ridicules que celles des Poë-
„ tes, ne cite pas moins en exemple les
„ ſentimens de Platon, que ceux de Tha-
„ lès, d'Anaximandre, &c.

Puis donc que les plus grands Eſprits de l'Antiquité, qui ont fait une étude particuliere des points les plus importans de la Religion, n'ont pas ſçû les établir ſur des preuves ſolides, puiſqu'ils ſont même tombez dans des erreurs très-groſſieres; peut-on concevoir que les Artiſans, les Soldats, les Païſans, les Laboureurs, les Femmes, ayent été capables de découvrir par eux-mêmes, & ſans aucun ſecours extérieur, qu'il y a un Dieu Créateur & Conſervateur des hommes, juſte Juge de leurs Actions, Vengeur du Crime, & Remunerateur de la Vertu ?

Il ſuit de-là, dit notre Auteur, que pour établir même la Religion naturelle dans le monde, il faut une Révelation ſurnaturelle. Et puiſque les hommes connoiſſent à préſent l'exiſtence & les attributs de

---

* V. Mr. Arnauld, Secon. Denonciat. du Péché Philoſ. *Art.* XII, p. 90, 91, 95.

de Dieu, l'Immortalité de l'Ame, & le dogme des Peines & des Recompenſes d'une autre Vie, c'eſt une preuve inconteſtable, que le Genre humain a été effectivement honoré d'une pareille Revélation, laquelle ne peut ſe trouver que dans la Religion Chrétienne. C'eſt ce que Mr. Campbell établit dans la huitième & derniere Section de ſon ouvrage. Nous n'entrerons dans aucun détail ſur ce ſujet, nous remarquerons ſeulement que par la Religion Chrétienne, il ne faut pas entendre ici la Religion, uniquement en-tant qu'elle eſt enſeignée dans le Nouveau Teſtament, mais en-tant qu'elle eſt contenue dans toute l'Ecriture Sainte; l'Ancien Teſtament renfermant les Principes de l'Evangile. C'eſt la Revélation donnée à Adam, à Abraham, à Moïſe, &c. qui a conſervé dans le Monde le peu de connoiſſance qu'on a eu de l'Exiſtence de Dieu, & d'une Vie à venir; quoique la Tradition de ces dogmes ait été fort alterée & corrompue dans la ſuite des tems.

ARTICLE III.

THE MORAL PHILOSOPHER, &c. C'eſt-à-dire: *Le Philoſophe honnête homme* &c. [*Troiſième Extrait.*]

DANS le premier Article deſtiné à faire connoître ce Livre, on en a parlé comme d'un Cahos à débrouiller On a commencé à débrouiller ce Cahos dans un ſecond Article : Et l'on en a promis un troiſiême , où l'on achèveroit ce qui n'eſt que commencé dans le ſecond. Il s'agit de s'acquiter de la promeſſe qu'on a faite. Mais on eſpère que les Lecteurs ſe contenteront d'un Equivalent : & l'on compte qu'ils le trouveront dans la Diſſertation ſuivante, dont l'Auteur (qui ne ſe nomme point) a ſouhaité qu'elle fût publiée dans ce Journal. Le Cahos y eſt débrouillé. Les idées du Philoſophe honnête homme y ſont rédigées en ordre , elles y ſont comparées, expliquées, diſcutées : Et ſoit qu'on approuve en tout, ou ſeulement en partie, les réflexions de l'Auteur de la Diſſertation, on conviendra au moins qu'elles peuvent ſervir à l'éclairciſſement de la Vérité. Nous ſommes fâchez ſeulement qu'elle ſoit trop longue pour être inſérée toute entière dans ce Volume.

DISSERTATION

Sur le Livre intitulé :

Le Philoſophe honnête homme :

ou

Dialogue d'un Chrétien Déïſte avec un Juif Chrétien.

LE DESORDRE dans le Diſcours eſt quelquefois un effet de l'Art. Quelquequefois auſſi c'eſt un artifice pour jetter ceux dont on attaque les ſentimens dans un embarras dont on puiſſe tirer avantage contre eux : Car il y a des gens qui ne ſavent pêcher qu'en eau trouble, & les Défenſeurs du Menſonge ont toujours intérêt à embrouiller les matières. Quelquefois enfin ce Déſordre n'eſt qu'une ſuite naturelle de la confuſion des idées mêmes de celui qui parle ou qui écrit : Soit qu'il n'ait jamais eu une connoiſſance claire & nette des différentes parties de ſon ſujet & de leurs différens rapports : ſoit qu'il ait manqué de tems, de diligence, d'habileté, pour arranger tout ce qu'il avoit dans ſa tête. Je ne décide point par le quel de ces principes il faut expliquer le Déſordre qui règne dans le Livre du Philoſophe honnête homme. Je me contente de déclarer que je me propoſe de mettre de l'ordre où je n'en trouve pas : de diſtinguer, autant qu'il dépend de moi, ce qui faute de diſtinction pourroit faire prendre le change : de ſéparer ou de raprocher les objets, ſelon l'exigence du cas, afin que chaque choſe ait ſon rang & paroiſſe dans ſon vrai jour.

QUICONQUE a lu le Livre en queſtion, peut avoir obſervé que l'Auteur a deux caractères diſtincts à ſoutenir.

Philoſophe HONNETE-HOMME, par

oppoſition aux Philoſophes libertins : ou en autres termes , *Déïſte* CHRETIEN, par oppoſition aux Déïſtes irreligieux , dont le Déïſme, par rapport à la Religion, ne diffère point de l'Athéïſme : Voila ſon premier Caractère.

Honnête homme PHILOSOPHE, par oppoſition à quantité d'honnêtes gens dont la Religion ſelon lui n'eſt point philoſophique : ou en autres termes , *Chrétien* DEISTE, par oppoſition à tout Chrétien dont le Chriſtianiſme ne revient pas au ſimple Déïſme: Voila le ſecond Caractère qu'il doit ſoutenir.

Le premier Caractère eſt indiqué dans le titre : Mais le ſecond domine dans le Livre. On ſeroit tenté de dire que c'eſt une Maſquarade. Le Maſque paroît d'abord : Le Viſage ne ſe montre que lorſqu'on s'eſt un peu familiariſé avec le Maſque. Ne jugeons pourtant pas ſi ſévèrement: Et repréſentons nous plutôt notre Auteur ſous l'image d'une eſpèce de *Janus* qui a deux Viſages & de qui les deux Viſages ſont véritables , mais différens en beauté; & qui montre tant qu'il peut , celui des deux dont il fait que la phyſionomie eſt la plus prévenante. Le Viſage d'un Philoſophe qui fait profeſſion de reſpecter la Morale & d'être honnête Homme, ou d'un Déïſte qui cherche à ſe rapprocher du Chriſtianiſme & à mériter le titre de Chrétien, ſera naturellement regardé de meilleur œil, aumoins parmi les honnêtes gens & parmi les Chrétiens, que le viſage d'un honnête homme ou d'un Chrétien qui cherchant à ſe diſtinguer de là foule de ſes ſemblables s'annonce à eux ſous le tître ſuperbe de Philoſophe, où ſous le tître choquant de Déïſte. Quoiqu'il en ſoit, c'eſt une choſe de fait, que notre Auteur ſe charge des deux Caractères diſtincts dont j'ai parlé; & qu'il a par cela même deux tâches diſtinctes à remplir.

En qualité de Philoſophe *honnête homme* ou de Déïſte *Chrétien*, il eſt obligé d'établir, ſur les ſeuls fondemens de la Philoſophie & du Déïſme, quelque choſe d'équivalent à la Religion Chrétienne: il eſt obligé de maintenir la Vérité d'une Religion purement naturelle.

En qualité d'honnête homme *Philoſophe* ou de Chrétien *Déïſte*, il s'engage à prouver que cette même Religion eſt la ſeule véritable, ou que le Chriſtianiſme n'eſt véritable lui même (aumoins avec certitude) qu'autant qu'il ſe confond avec le Déïſme & ne renferme rien de plus.

Le Philoſophe *honnête homme* & l'Honnête homme *philoſophe* (ou le Déïſte *Chrétien* & le Chrétien *Déïſte*) ne ſont pas dans le fonds deux Caractères differens ni ſéparez: Ils ſe réuniſſent dans la défenſe de cette Thèſe, commune à l'un & à l'aûtre:

Que le juſte milieu entre le Libertinage & la Superſtition, c'eſt la Religion Naturelle: Mais ſi ce ne ſont pas deux Caractères ſéparez ou différens, ils ne laiſſent pas d'être, comme on l'a dit, deux Caractères diſtincts. Le Philoſophe honnête homme de même que l'Honnête homme philoſophe, le Déïſte Chrétien de même que le Chrétien Déïſte, eſt un Défenſeur de la Religion naturelle: Mais l'un ne la défend proprement que contre les Athées, ou contre ceux qui ſans être du nombre des Athées penſent avec eux qu'une Religion purement naturelle eſt une Religion chimérique: L'aûtre la défend contre le grôs des Chrétiens, ou contre quiconque penſe avec eux que s'il y a une Religion purement naturelle qui ſoit ſolide, aumoins n'eſt-elle pas la ſeule qui le ſoit. L'un édifie, l'autre détruit. L'un établit la Religion où elle n'eſt pas: l'autre la reforme où elle eſt. Tous deux travaillent à la converſion du Genre-humain: Mais chacun a ſon département: Le premier convertit les Athées, le ſecond convertit les Chrétiens & tous ceux dont la Religion ſe fonde ſur l'autorité de quelque Révélation proprement ainſi nommée. C'eſt un ſeul & même homme qui entreprend de réunir tout le Monde dans le Déïſme: Mais il s'agit pour cet effet d'y *ramener* les uns, d'y *réduire* les aûtres. Ce ſont là deux tâches aſſez diſtinctes pour n'être point confonduës. *Faut il embraſſer la Religion naturelle?* C'eſt une Queſtion: *Faut il s'y borner?* C'en eſt une aûtre. Et quoique l'Auteur ne diſe pas que ces deux Queſtions ainſi diſtinguées font la diviſion générale de ſon Livre; quoiqu'il nous y donne pêle-mêle les diverſes matières diſtinctement relatives à ces deux Queſtions: on ne ſauroit pourtant douter que ce ne ſoient là les deux Chefs principaux auxquels toutes les matières traitées dans ſon Livre ſe raportent naturellement. Je ne ſaurois donc mieux faire que de diviſer cette Diſſertation en deux Parties, dont la première ſoit uniquement deſtinée à l'examen de ce que le Philoſophe honnête homme penſe, ou paroît penſer, ſur la première des deux Queſtions propoſées.

PREMIERE PARTIE.

De la

Religion Naturelle.

ON SUPPOSE ici un Athée qu'on entreprend de rendre religieux, mais qui ne veut point entendre parler de Religion révélée, & à qui l'on ne prétend point non plus en parler. FAUT IL EMBRASSER LA RELIGION NATURELLE? C'eſt là l'unique queſtion que l'on ait à diſcuter avec lui: Ou ce qui revient au même, il s'agit de ſavoir, *Si une Religion purement naturelle a des Caractères de Vérité aux quels la Raiſon doive ſe rendre?* Telle eſt la première Queſtion propoſée: & il n'eſt rien moins que ſuperflu de la bien examiner. Notre Auteur a grand ſoin de ſe montrer zèlé pour l'affirmative. Ce n'eſt pas ſans deſſein qu'il prend cette précaution; & il l'inſinue lui même aſſez viſiblement.

Il y a une infinité de perſonnes que ſon zèle marqué pour une Religion naturelle doit prévenir en ſa faveur. Tels ſont tous ceux que l'on a accoutumez à reſpecter la Religion naturelle comme un Préalable néceſſaire à la Religion Chrétienne: Tels ſont tous ceux qui ont appris à dire, que la Religion Chrétienne aboutit à rétablir, à confirmer, à illuſtrer la Religion naturelle: Tels ſont tous ces Prédicateurs philoſophes qui dans leurs exercices Académiques ont été dreſſez à répéter: *Cela ſe prouve* PREMIEREMENT *par la Raiſon, & en ſecond lieu par la Révélation:* Tels ſont tous ces Défenſeurs du Chriſtianiſme qui inſtruits à confeſſer, avec le Théophane de notre Auteur, *que la Religion révélée préſuppoſe néceſſairement la naturelle*, [p. 15.] agiſſent en conſéquence de cet aveu, & s'attachent principalement à faire voir que l'Eſſentiel du Chriſtianiſme peut s'établir par la Raiſon toute ſeule. Il eſt parlé de ces Meſſieurs dans la Préface du Livre. Aumoins y eſt il parlé en général de ceux qui ſe ſont ſignalez dans la Défenſe du Chriſtianiſme, par les *efforts* qu'ils ont faits pour en établir *tous les Dogmes & toutes les Loix*, ſur la *Vérité morale*, *Raiſon & Convenance des choſes*; le *ſeul fondement véritable & ſolide qu'ils puſſent donner*, ſoit à ces Loix, ſoit à ces Dogmes: Et ils ſont en même tems complimentez ſur leurs exploits d'une façon qui pourra fort bien paroître flateuſe à pluſieurs d'entr'eux, quoiqu'elle ſoit aſſez ironique & même un peu inſultante.

Il y en a d'aûtres au contraire pour qui de pareils Défenſeurs, dignes de pareilles félicitations, ſont autant de Traîtres ou autant de Duppes: & à qui il ſemble qu'entreprendre la défenſe de la Religion par la Raiſon toute ſeule, c'eſt ſuppoſer la ſuffiſance de la Raiſon & nier par cela même la néceſſité d'une Révélation, la quelle cependant ils regardent toujours comme néceſſaire. Un Deïſte qui vient leur étaler des idées & des ſentimens de Religion, eſt à leurs yeux un homme ſuſpect à qui l'on pourroit appliquer le mot du Poëte: *Timeo Danaos & dona ferentes.* Ils conçoivent, en un mot, que de droit ou de fait le Deïſme ſe confond avec l'Atheïſme. Or ces gens-là, non plus que les précédens, ne ſont ni inconnus, ni indifférens à notre Auteur. On ne ſauroit avoir le moindre doute là-deſſus, ſi ſeulement on a lu ſa Diſſertation ſur la Prière. [*Voy. ci-deſſus*, pp. 367, 368. *du* T. XII. *& confer.* pp. 335-337.]

Voila donc, parmi tous ces Chrétiens qu'il voudroit réduire à la Religion naturelle, deux ſortes d'Eſprits qu'il lui importe infiniment de ménager: les uns, parcequ'ils ont déja pour cette Religion un préjugé favorable dont il eſt à craindre qu'ils ne reviennent: les aûtres, parcequ'ils ont contre elle un violent ſoupçon. Fortifier le préjugé des uns, diſſiper le ſoupçon des aûtres, c'eſt ce que notre Philoſophe eſt néceſſairement obligé de faire, s'il veut parvenir à ſon but: Et c'eſt là auſſi ce qu'il fait lorſque déployant ſon zèle & ſa philoſophie contre les Athées, il va juſqu'à prendre fait & cauſe en main pour les Chrétiens & en leur nom. Par là il travaille à nous remplir de cette idée: Que la Religion purement naturelle à la quelle il prétend nous réduire a ſi bien des caractères reſpectables de vérité, ou que le Déïſme (fondement de cette Religion) doit ſi peu être cenſé avoir rien de commun avec l'Irreligion des Athées, que ſa Religion naturelle étant la même choſe au fonds que la Chrétienne, le vrai Déïſme par conſéquent ne diffère point eſſentiellement du vrai Chriſtianiſme. Voyons ce qui en eſt: ne fût-ce qu'afin de ſavoir d'avance à quel dégré de perfection nous nous trouverons fixez, lorſque notre Auteur (s'il réuſſit dans ſon deſſein) nous aura réduits à ſa Religion purement naturelle: Et pour procéder méthodiquement

ment dans cet Examen, recherchons.

I°. Comment ſa Religion naturelle doit être prouvée, en cas qu'elle puiſſe l'être.

II°. Comment il l'a prouvée, ou s'il a fait à cet égard ce qu'il auroit du faire.

C'eſt à ces deux Chefs que je raporte tout ce que j'ai à dire dans la première Partie de ce Diſcours.

CHAPITRE I.

Où l'on examine comment le Philoſophe honnête homme doit prouver ſa Religion naturelle, en cas qu'elle puiſſe être prouvée.

SECTION I.

TOUT le monde ſait, ou doit ſavoir, que quand on dit Religion *Naturelle* par oppoſition à Religion *révélée*, on parle d'une manière fort impropre, ou aumoins fort équivoque.

Le terme de *Religion* ſignifie: ou un certain Commerce avec Dieu: ou certains Sentimens requis pour entrer dans ce Commerce & pour l'entretenir: ou certains Actes qui réſultent de ces Sentimens, & qui les expriment. Il ſeroit abſurde de parler de ce *Commerce*, de ces *Sentimens*, de ces *Actes*, comme de choſes naturelles par oppoſition à des choſes révélées.

Il ſeroit même abſurde de parler ainſi de la Religion entant que ce terme déſigne notre *Foi* ou notre *Croyance*: Car la Croyance eſt une diſpoſition ou fonction de notre Eſprit: & il ſeroit fort ridicule de demander ſi une fonction de notre Eſprit eſt révélée ou naturelle.

Il faut donc entendre ici par la Religion l'objet de la Croyance: c'eſt-à-dire la *Théologie*, ce Corps de Doctrine, cet Aſſemblage de Propoſitions, qui eſt l'Objet de la Croyance, & le fondement de tout le reſte en fait de Religion. On conçoit dans ce ſens particulier, & l'on ne conçoit dans nul autre ſens, comment la Religion peut être ou naturelle ou révélée. Ainſi nous nous en tiendrons à ce ſens-là: & l'Auteur voudra bien que pour mieux éviter toute équivoque, on mette deſormais le terme de Théologie, ou la définition de ce terme, à la place de celui de Religion, dans tous les endroits où *Religion* ſignifieroit *Théologie*.

La Queſtion ſur la quelle il prend avec tant de chaleur le parti de l'affirmative, ſera donc de ſavoir: „ Si après avoir ex„ clus toute Révélation proprement ainſi „ nommée, la Raiſon humaine peut re„ trouver dans la Contemplation de la „ ſeule Nature, dequoi former une Théo

„ logie, un Corps de Doctrine, un Aſſemblage de Propoſitions, un Syſtême „ où tout ſoit aſſez bien prouvé pour devoir être admis comme l'Objet d'une „ Croyance raiſonnable, & où nous „ rencontrions en même tems tout ce „ qu'il faut propoſer à la Croyance des „ hommes pour bien établir la Religion ?" *La Religion*, dis-je : & je m'explique.

SECTION II.

Il eſt évident qu'*ici* le terme de Religion ne déſigne ni la Théologie, ni la Croyance de ce que la Théologie enſeigne, mais quelque choſe à quoi la Théologie ou la Croyance de ce qu'elle enſeigne, puiſſe ſervir de fondement : Et ce terme en effet ſignifie ſi bien quelque choſe de diſtinct de l'un & de l'aûtre, qu'avec toute la Théologie & toute la Croyance du Monde, on pourroit être généralement reconnu pour très indigne du tître d'homme *religieux*, ou qui a véritablement & proprement de la *Religion*. Ce terme doit donc ſe prendre ici dans quelcun des aûtres ſens que j'ai indiquez. Il ſignifie, comme je l'ai dit, ſoit un certain *Commerce* avec Dieu, ſoit certains *Sentimens* requis pour entrer dans ce Commerce & pour l'entretenir, ſoit certains *Actes* qui réſultent de ces Sentimens ou qui les expriment : Et notre Auteur paroît admettre la Religion dans chacun de ces trois ſens.

Il l'admet comme un COMMERCE avec Dieu, dans tous les endroits de ſon Livre où il la repréſente (conformément à ſa Diſſertation ſur la Prière) ſous l'idée d'une *Relation morale* entre Dieu & l'Homme.

Il l'admet auſſi comme conſiſtant de la part de l'Homme en certains SENTIMENS: ſoit dans la même Diſſertation, lorſqu'il y parle des ſentimens de *Confiance*, d'*Eſpérance* & de *Crainte*, qu'exige de nous notre Relation avec Dieu: ſoit en divers autres endroits, & particulièrement dans ceux où il nomme la Religion *une choſe interne* ou une *Diſpoſition intérieure*, une *Sageſſe*, un *Sentiment ſpirituel*, comme on le peut voir aux pages 416, 418, & 419.

Il l'admet enfin comme conſiſtant en certains ACTES: ſoit lorſqu'il la déſigne ſous le nom d'*Adoration* ou de *Culte*, comme à la page 230: ſoit lorſqu'il reconnoît le devoir même d'un Culte *public* ou au-moins d'un Culte *domeſtique*, comme aux pages 106, 114, & 436: ſoit lorſqu'il inſiſte en général ſur la *Pratique* de tous les devoirs naturels de la Piété, de la Juſtice, & de la Tempérance, comme il le fait à la page 25, & en pluſieurs autres endroits.

MAIS ces trois ſens du terme de Religion peuvent ſe réduire à un, qui eſt ici l'eſſentiel. C'eſt le ſecond. Car les SENTIMENS une fois établis, le *Commerce* & les *Actes* ſuivent. Mais les Sentimens exclus, il n'y a ni Actes ni Commerce, il n'y a de Religion dans aucun ſens : Et là-deſſus encore nous pouvons nous promettre que nous aurons l'aveu de notre Philoſophe honnête homme : Car non-content d'appuyer à diverſes repriſes ſur la néceſſité des Diſpoſitions intérieures, ſur la pureté des Motifs, en fait de Religion; il dit en termes exprès, à la page 416, que la Religion eſt *uniquement* une affaire du dedans : *Religion is* PURELY *an internal Thing.*

Il y a des Déïſtes, ou ſoi diſans tels, qui ſous le nom de Religion, n'admettent autre choſe que la Pratique des devoirs de la Société civile ou de ce qu'ils apellent autrement la Loi de Nature gravée dans le cœur de tous les hommes. Notre Auteur penſe mieux : Et s'il accorde le nom de Religion à la pratique de la Loi naturelle, c'eſt ſeulement *lorſque cette Loi eſt pratiquée &* RESPECTÉE *comme étant la volonté & la Loi de* DIEU *. Ces paroles prouvent

---

* *When this univerſal immutable Wiſdom* [the Law of Nature originally written upon the Heart] *is follow'd and* COMPLIED WITH, *as the Will and* LAW *of* GOD . . . *it* THEN *conſtitutes what we call the Religion of Nature.* Page 25.

vent à fois : & que ſans relation à Dieu il n'y a de l'aveu de notre Auteur aucune Religion : & que de ſon aveu encore, cette Relation à Dieu ne ſauroit conſiſter dans la *Pratique* de ſa Volonté , qu'autant que cette même Volonté eſt pratiquée *comme telle*, qu'autant qu'elle eſt *reſpectée* comme *ſa* Volonté à lui : De ſorte que ce Reſpect, & par cela même les *Sentimens* qui le conſtituent (quels qu'ils puiſſent être) ſont reconnus ici pour l'eſſentiel de la *Religion.*

Il ne s'agit donc plus, pour expliquer ce terme , que de déterminer ce qu'on entendra ici par les SENTIMENS. Ce ſont, ai-je dit, les ſentimens requis pour avoir un certain Commerce avec Dieu : Et il eſt préſuppoſé , ſans doute , que ce Commerce doit tendre à la ſatisfaction réciproque des deux Parties. Il eſt préſuppoſé, par conſéquent, que ce qui ſera requis de notre part dans ce Commerce , (ſauf l'inégalité de Condition & de Mérite entre les deux Parties) doit correſpondre à ce que nous y attendrons de la part de Dieu : Et il eſt clair de plus, que tout ce que nous pouvons attendre de ſa part dans ce même Commerce , conſiſte eſſentiellement en un ſeul point : c'eſt qu'il nous ſoit toujours favorable : c'eſt que nous conſervant toujours une bonne Volonté déterminée en notre faveur, il perſiſte dans le deſſein de nous rendre heureux : c'eſt en un mot qu'il nous aime. Or l'amour veut de l'Amour. Donc il faut que de notre part nous l'aimions : Et perſonne n'ignore ce que ce mot emporte. Le Déſir de plaire à Dieu, & la Crainte de lui déplaire: Voila certainement l'Amour de Dieu: Voila les ſentimens requis pour lier & pour entretenir avec lui un commerce religieux: Et voila ce que notre Auteur exige lui même lorſqu'il demande une Religion intérieure comme la ſeule véritable, comme la ſeule eſſentielle à l'Homme: Car dans un endroit où il avoue que cette Religion n'étoit point abſolument inconnue aux Juifs, il fonde ſon aveu ſur les paſſages qui réduiſent toute la Loi Moſaïque à *aimer* Dieu: touchant quoi l'on peut conſulter les pages 33-39. Mais que ſera-ce qu'aimer Dieu, quand il s'agit de Religion *intérieure*, ſi ce n'eſt être animé du deſir de plaire à Dieu & de la crainte de lui déplaire? On a vu, d'ailleurs, que notre Auteur fait conſiſter cette même Religion dans le *Reſpect* de la *Volonté* de Dieu. Mais que peut on entendre par cette VOLONTE', ſinon ce que Dieu veut ou ne veut pas, c'eſt-à-dire, ce qu'il aprouve ou qu'il condamne, ce qui lui plaît ou qui lui déplaît? Et par le Reſpect intérieur de ce qui plaît ou déplaît à Dieu, qu'entendrons nous encore, ſi ce n'eſt le Deſir de lui plaire accompagné de la crainte de lui déplaire?

Toutes ces explications m'ont paru importantes, ſoit pour débrouiller en paſſant une matière importante en elle même, & moins entendue que bien des gens ne penſent: ſoit pour deſabuſer ceux qui s'imaginent qu'un Déïſte ne ſauroit jamais avoir de ſi ſaines idées de la Religion: ſoit pour éclaircir la Queſtion principale de ce Chapitre. Ces explications nous font voir au moins de manière à n'en pouvoir plus douter, que lorſqu'on demande s'il y a une Théologie purement naturelle dont la Croyance puiſſe bien établir la Religion, cette Queſtion revient à celle-ci: *Y a-t-il une Théologie purement naturelle dont la Croyance puiſſe bien établir dans le cœur des hommes les Sentimens de l'amour de Dieu, ou le deſir de plaire à Dieu & la crainte de lui déplaire?*

SECTION III.

JE DIS au reſte *bien établir*, parce qu'autant vaudroit il ne point ſonger du tout à établir ces ſentimens, que de ſonger à les établir mal. Car de deux choſes l'une. Ou l'on a de bonnes raiſons pour exiger de pareils ſentimens, ou l'on n'en a point. Or dans ce ſecond cas, qui ne ſauroit être ſuppoſé ici, il ne faudroit pas même propoſer aux hommes de concevoir des ſentimens de Religion: Et dans le premier cas, qui eſt celui que l'on ſuppoſe, toutes les raiſons en vertu deſquelles on aura entrepris de faire naître ces ſentimens, prouveront qu'on doit les faire naître de façon à les faire durer : ce qu'on n'obtiendra jamais ſi on ne les *établit*, ou ſi on les *établit mal.*

Continuons à nous expliquer. Il n'y a aucune Théologie, ſoit naturelle, ſoit révélée, dont la Croyance puiſſe bien établir les ſentimens de la Religion, ſi elle n'enſeigne, comme autant de Véritez capitales, certaines Propoſitions naturellement propres à faire naître ou durer ces Sentimens, & néceſſairement requiſes pour cet effet. *Il y a un Dieu* : Et *ce Dieu eſt un Etre aimable* : Voila deux Propoſitions dont la Croyance eſt inconteſtablement requiſe pour faire naître les Sentimens de l'Amour de Dieu : & voilà en même tems deux Propoſitions dont la Croyance eſt naturellement ſuffiſante pour faire naître ces Sentimens dans le cœur de quiconque en eſt ſuſceptible. Il faut quelque choſe de plus pour les faire durer. Ils ſont tous les jours combattus avec tant de force par d'autres ſentimens, qu'ils ſeroient dans un danger éminent d'être bientôt affoiblis & à la fin étouffez, s'ils n'étoient entretenus & ſoutenus par la Croyance de cette troiſième Propoſition : *Que ce même Dieu qui eſt aimable* VEUT *être aimé* : ou en autres termes : *Que les mêmes ſentimens d'amour pour*

Dieu, qui ſont poſſibles, raiſonables & juſtes, ſont encore NECESSAIRES *ou eſſentiels à notre bonheur : Que Dieu nous en fait un* DEVOIR, *par une* LOI, *munie de promeſſes & de menaces ſouverainement reſpectables, & que ſur cette Loi il prétend nous* JUGER. Mais ſi pour ſoutenir les ſentimens de l'amour de Dieu, cette croyance eſt indiſpenſablement requiſe, elle n'eſt pourtant pas ſuffiſante. Il n'y a point d'homme en ſon bon ſens qui ait le front de dire que ſes ſentimens d'amour pour Dieu, dans le combat perpétuel où ils ſont expoſez, ne ſoyent ſujets à avoir quelquefois du deſſous. Il n'y a point d'homme, par conſequent, qui ne dût ſe deſeſpérer s'il croyoit que ſur ces ſentimens Dieu voulût le juger avec la dernière rigueur. Or le deſeſpoir eſt certainement ce qu'il y a de moins propre à ſoutenir l'amour ou à le renouveler : Et ſi notre perſévérance dans l'amour de Dieu dépend de notre reſpect pour ſa Volonté, elle ne dépend certainement pas moins de notre Confiance en ſa Miſéricorde : Elle dépend donc auſſi de la croyance de cette quatrième Propoſition : *Que ce même Dieu qui veut nous juger, le veut faire avec* E'QUITE' *& avec* INDULGENCE.

Tel doit être naturellement & néceſſairement le Plan général de toute Théologie deſtinée à *bien établir* des Sentimens véritables de Religion. Auſſi notre Philoſophe n'a-t-il garde d'en diſconvenir. Car quoiqu'il n'articule pas nos quatre Propoſitions dans les propres termes qui viennent d'être employez, il paroît manifeſtement les reconnoître pour les Véritez fondamentales de toute Religion : Témoin cet endroit de ſon Livre [pag. 344, 345.] où parlant des Véritez qui ſervent de *fondement* au *Salut du Genre humain*, il en fait occaſionellement une petite énumération qu'on pourroit preſque prendre pour le Précis ou pour le Canevas de celle que j'ai donnée. Il y ſpécifie d'abord l'*Exiſtence de Dieu*. Il indique enſuite ſes *Perfections morales*, ſans leſquelles aſſurément nous n'aurions jamais l'idée d'un Dieu aimable. Il paſſe de là à nos *Relations avec Dieu*, conſidéré comme un Maître qui exerce ſur les hommes une *Juriſdiction morale* : ce qui revient à ce que j'ai dit de Dieu conſidéré comme notre Juge. Et ſi dans cette même Enumération il ne fait pas mention expreſſe de la *Miſéricorde* avec laquelle Dieu doit être cenſé exercer ſa Juriſdiction pour conſerver la qualité d'Etre aimable, ceſt indubitablement parceque cette Miſéricorde eſt compriſe dans ce qu'il a dit en termes généraux des *Perfections morales* de Dieu, au nombre des quelles il la met ſi bien en d'autres endroits, qu'on ne ſauroit ſoupçoner qu'il ne la ſuppoſe ici comme une des Véritez fondamentales qui ſont néceſſairement la matière de toute Théologie deſtinée à bien établir les ſentimens de la Religion. Ne pas reconnoître la *Miſéricorde* pour une *Perfection eſſentielle* en Dieu, *c'eſt ôter tout fondement raiſonnable à l'Eſpérance & à la Confiance que nous devons avoir en lui.* Ce ſont les propres termes de l'Auteur à la page 212.

SECTION IV.

ON EST donc d'accord avec lui touchant ce qui doit être la *matière* de ſa Théologie naturelle: Règlons en peu de mots quelle en doit être la *forme.* Enſeigner ſimplement les quatre Véritez qui ont été énoncées, ce ne ſeroit que les offrir à la Croyance de ceux qui ne les croyent pas. Ce ne ſeroit pas aſſez.

Il ne s'agit point ici d'une Croyance qui ſoit l'effet d'une Opération phyſique par la quelle le St. Eſprit diſpoſeroit un homme à croire les Véritez ſalutaires en le diſpoſant à les aimer aſſez vivement pour les recevoir ſans examen & ſans conviction: Car ſoit que notre Théologien Philoſophe admette ou n'admette pas la poſſibilité d'une pareille opération, il ne doit jamais en qualité de Docteur ſe repoſer ſur la ſeule poſſibilité d'un ſecours qui ne dépend pas de la fonction de Docteur. Le St. Eſprit pourra inſpirer l'amour des Véritez ſalutaires à un

Catéchumène: Il pourra auſſi ne le pas inſpirer à ùn aûtre, à qui cependant il faudra tâcher de les faire embraſſer.

Il ne s'agit pas non plus ici d'une Croyance d'Enthouſiaſte, qui ſoit tout au plus l'Ouvrage d'un heureux Fanatiſme. Un homme qui ſur la ſimple parole de quelque Avanturier croiroit les Véritez fondamentales de la Religion, & qui ſur une ſimple propoſition de ce même Avanturier ſentiroit naître en lui le deſir de plaire à Dieu, la crainte de lui déplaire: un tel homme auroit ſans doute une Croyance & une Religion très-réelles: Enthouſiaſme tant qu'on voudroit: l'effet de l'Enthouſiaſme ſeroit toujours très-réel, & l'Enthouſiaſme auroit même ſon mérite: J'en conviens: Mais oûtre qu'il ſeroit abſurde à un Théologien, quel qu'il fût, de compter ſur un Enthouſiaſme inconnu d'une infinité de gens, ſujet à ſe diſſiper de lui-même, & perpétuellement attaqué par des Athées Philoſophes qui demandent de la Logique; cela ſeroit abſurde ſurtout dans notre Auteur, qui déclare hautement la Guerre à ces Philoſophes & qui ſe vante de les combattre par leurs propres armes; qui ſe pique plus que perſonne de philoſophie; qui du tître de Philoſophe a fait en quelque ſorte ſon nom propre; qui veut que les autres ſoient Philoſophes comme lui; & qui parle ſouvent de l'Enthouſiaſme avec mépris.

Il faut de toute néceſſité après cela, ou qu'il n'exige aucune Croyance de Véritez fondamentales de la Religion : (ce qui n'eſt pas, puiſqu'il prétend être honnête homme & même Chrétien :) ou que ſous peine de faire retomber ſur lui même toute la honte & tout le ridicule dont il tâche de couvrir les Enthouſiaſtes, il n'exige de ſes Diſciples qu'une Croyance raiſonable & philoſophique, il ne donne pour objet à leur Croyance qu'une Théologie bien prouvée, dont les preuves ſolides & concluantes ayent droit de convaincre des Logiciens rigides, bien réſolus à ne ſe payer que de *Démonſtrations* : bien entendu au reſte qu'ils ne pouſſeront pas la rigidité juſqu'à ne reconnoître des Démonſtrations que d'une eſpèce.

SECTION V.

J'APELLE *Démonſtrations*, en général, toutes les Preuves qui conduiſent l'Eſprit à une *Certitude ſuffiſante*, pourvuqu'elles le trouvent attentif, & que leur impreſſion ne ſoit point amortie par une Stupidité naturelle qui eſt aſſez rare, ou par une Stupidité affectée qui eſt un peu plus commune. Or comme entre gens qui ne chicanent pas on reconnoît plus d'une eſpèce de Certitude ſuffiſante à laquelle on peut conduire l'Eſprit par le Raiſonnement, il faut reconnoître auſſi de bonne foi qu'il

y

y a plus d'une eſpèce de Raiſonnement démonſtratif ou de Démonſtration.

Etre tellement aſſuré d'une choſe, que l'on ne puiſſe pas même concevoir le contraire: Voila une Certitude qui eſt ſuffiſante au ſouverain degré, puiſqu'en fait de Certitude l'on ne ſauroit rien ſouhaiter au delà.

Cette eſpèce de Certitude, dans pluſieurs cas, ne dépend point des Preuves: Et dans ceux où elle en dépend, les Preuves ne ſont abſolument de miſe qu'autant qu'elles ſont de l'Ordre de celles qu'on nomme DEMONSTRATIONS par excellence, *Démonſtrations* PARFAITES, comme celles qu'on demande dans la Géométrie pure & ſimple & dans les autres Sciences abſtraites ou métaphyſiques. De là vient que cette ſorte de Certitude eſt apelée *géométrique*, *mathématique*, ou METAPHYSIQUE, entant que *Métaphyſique* veut dire *abſtrait* ou *idéal*: Et de là vient encore que ces mêmes dénominations s'employent auſſi lorſqu'on veut déſigner des Preuves ou des Démonſtrations rélatives à une pareille Certitude. Tout le Monde convient que pour établir une Certitude métaphyſique, il n'y a de fonds à faire que ſur des Démonſtrations métaphyſiques, ou équivalentes à celles de la Géométrie.

Et comme les Théologiens Déïſtes, ſujets à tous les défauts qu'ils reprennent quelquefois avec tant de hauteur dans les autres Théologiens, paroiſſent ſouvent ne leur conteſter leurs preuves que parcequ'ils n'y voyent pas des Démonſtrations métaphyſiques, il ſemble, je l'avoue, que l'on pourroit aſſez innocemment uſer de repréſailles avec ces Meſſieurs, & leur nier toute leur Théologie naturelle, les maintenir Athées de droit, juſqu'à ce qu'ils euſſent prouvé toutes leurs propoſitions théologiques par des Démonſtrations métaphyſiques, auxquelles on ne pût pas repliquer, conformément à leur propre Logique, que quoiqu'ils établiſſent on conçoit toujours la poſſibilité du contraire. J'avouerai même que de ſemblables repréſailles, dans le cours de la diſpute, peuvent avoir leur utilité. Mais après-tout il ſeroit ridicule de s'y borner. Que les Deïſtes s'obſtinent tant qu'ils voudront à exiger de nous des Démonſtrations métaphyſiques, leur exemple à cet égard ne méritera jamais d'être imité. Quiconque exige en tout des Démonſtrations métaphyſiques comme le fondement unique d'une Certitude ſuffiſante, doit ſuppoſer que la ſeule Certitude ſuffiſante c'eſt la Certitude métaphyſique: Et rien n'eſt plus faux que cette Suppoſition.

SECTION VI.

Etre tellement aſſuré d'une choſe, qu'àmoins d'être actuellement fou, ou aſſez fantaſque pour faire ſérieuſement le fou aux dépens de la Vérité, l'on ne puiſſe revoquer cette choſe en doute, quoiqu'à toute rigueur, & métaphyſiquement parlant, on puiſſe imaginer le contraire ſans abſurdité: Voila manifeſtement une Certitude qui n'eſt point métaphyſique, & qui par cela même n'eſt point ſuffiſante au ſouverain degré, qui n'eſt point la plus ſuffiſante dont on ait l'idée: mais qui malgré cela eſt ſuffiſante & très-ſuffiſante ſans contredit, puiſque tout ce qu'elle requiert pour ſubſiſter (condition également requiſe par la Certitude métaphyſique elle même) c'eſt qu'on ne ſoit actuellement ni fou, ni aſſez fantaſque pour faire ſérieuſement le fou aux dépens de la Vérité. Mes Lecteurs voudront bien, ſans doute, que je nomme ſuffiſant, tout ce qui eſt tel parmi les gens ſages, tant qu'ils n'ont pas le malheur de s'oublier: Et notre Auteur le voudra bien à ſon tour, lui qui s'eſt érigé en Sage & en Philoſophe à titre d'office. Aumoins y conſentira-t-il volontiers en cas qu'il ſe trouve obligé d'avouer qu'il n'a pas, au ſujet de ſa Théologie naturelle, une Certitude métaphyſique. Il y en a une aûtre, pourra-t-il dire alors, qui ſans être métaphyſique eſt ſuffiſante.

Or cette ſeconde eſpèce de Certitude, ainſi que la première, n'a pas toujours beſoin d'être appuyée ſur des Démonſtrations: Mais dans les cas où elle en a beſoin, il eſt évident qu'elle ne demande que des Démonſtrations qui lui conviennent, ou qui ſoient d'une nature correſpondante à la ſienne. Un bon Eſprit, ſans ſortir de ſon caractère, pourra bien dire, *Je veux des Démonſtrations métaphyſiques*, lorſqu'on lui aura propoſé pour but de ſon attention la Certitude la plus ſuffiſante qu'il lui ſoit poſſible d'imaginer: Mais il ne le dira jamais lorſqu'on lui aura ſimplement propoſé pour but une Certitude ſuffiſante du ſecond ordre. Les moyens doivent être proportionez à la fin: Et s'il y a réellement une Certitude qui ne ſoit que *phyſique*, ou qui ſans être métaphyſique ſoit ſuffiſante, il faudra néceſſairement que les Démonſtrations qui lui ſont propres, ſoient ſuffiſantes comme elle.

La Certitude *métaphyſique* conſiſte à connoître certainement les choſes entant que poſſibles ou impoſſibles, & entant qu'elles ſont ou doivent être néceſſairement, d'une néceſſité intrinſèque & abſolue: au lieu que le *Non-plus-ultra* de la Certitude PHYSIQUE conſiſte à connoître les choſes entant qu'elles ſont, & telles qu'elles doivent être en conſequence de ce qu'elles ſont, c'eſt à dire par une néceſſité rélative à ce qui eſt, ſans examiner ſi ce qui eſt ne pourroit pas ne pas être, ou s'il eſt ce qu'il eſt par une néceſſité plus que conditionelle: Mais de cette différence, qui n'eſt que du plus au moins, un homme ſage ne conclura jamais qu'une Certitude ſimplement phyſique, ni par conſéquent les Démonſtrations qui lui ſont propres, ne ſoient très ſuffiſantes, c'eſt à dire très-capables de fixer un Eſprit qui raiſonne, très-capables de le tirer raiſonablement de l'inquiétude où il eſt tant qu'il flotte entre le Pour & le Contre d'une Queſtion.

Notre Auteur mourra: Ses Admirateurs mourront: Ses Critiques mouront: Nous avons là deſſus une Certitude qui certainement eſt très-ſuffiſante. Nous le ſentons. Elle n'eſt pourtant pas métaphyſique. Car nous concevons tous que l'idée de notre Immortalité n'eſt pas une idée contradictoire. La plus-part vont même juſqu'à être perſuadez qu'il y a eu ſur la terre, & qu'il y aura encore, des hommes immortels. C'eſt aumoins ce que croyent tous ceux qui admettant d'une part l'hiſtoire d'Enoc & d'Elie dans le ſens ordinaire, reſpectent d'autre part la déclaration de St. Paul touchant les Perſonnes que l'avènement de Jeſus-Chriſt trouvera vivantes * : Et ſi pluſieurs ne reſpectent ni la Déclaration de l'Apôtre, ni l'interprétation commune de l'hiſtoire d'Enoc & d'Elie, ce n'eſt point du tout que l'idée d'Homme immortel leur paroiſſe abſolument impliquer contradiction. Exiger après cela que ſur cette propoſition, *Nous mourrons tous*, on nous donnât des Démonſtrations propres à établir une Certitude métaphyſique, ce ſeroit manifeſtement exiger l'impoſſible. Auſſi ſavons nous nous contenter à moins: Et quand même nous ſerions obligez de reconoître que (comme on l'a débité) un Abbé Cartéſien en France & une illuſtre Princeſſe en Allemagne ſe flattoient ſérieuſement de l'Immortalité, nous n'en croirions pas moins que la Vérité oppoſée à leur illuſion ſe démontre d'une manière très-ſuffiſante pour tout Eſprit raiſonable, par une Concluſion légitimement tirée de la loi uniforme & conſtante de la Nature, ſans le ſecours d'une *Démonſtration à l'impoſſible.*

Nous prédiſons hardîment qu'avant la fin de l'année courante, MDCCXXXIX, le trentiême de Décembre, entre huit & dix heures du matin, il y aura une Eclipſe de Soleil. Nous n'en avons cependant ni Certitude métaphyſique, ni Démonſtration purement mathématique. Car l'Aſtronomie qui le démontre, n'apartient point à la Mathématique ſimple: Elle ne le démontre qu'en ſuppoſant la Continuation du Cours règlé de la Nature: Et la Phyſique qui par ſes Expériences démontre quel eſt le Cours de la Nature, n'en garantit point la Continuation: Elle ne démontre point que l'idée de l'Interruption de ce Cours ſoit une idée contradictoire. Ceux qui s'en raportent à l'Hiſtoire Sainte, vont communément juſqu'à admettre des exemples réels d'une pareille interruption: & il n'y a point de Philoſophe qui n'en reconnoiſſe aumoins la poſſibilité métaphyſique. Pourquoi donc parlons nous de cette Eclipſe avec tant d'aſſurance? C'eſt que nous en ſommes phyſiquement aſſurez, & qu'il y a très réellement une Certitude qui, ſans être métaphyſique, nous ſuffit en bonne Philoſophie, quoiqu'en puiſſe dire, avec ſon ton dogmatiquement douteux, l'Opiniâtreté pédanteſque d'un Pyrrhoniſme de commande.

---

* 1 *Theſſ.* IV. 15-17.

Ces exemples, deſtinez à rendre ſenſible la réalité d'une Certitude phyſique à la quelle on conduit l'Eſprit par des Démonſtrations propres à cet effet, nous font voir en même tems ce que c'eſt que cette ſeconde eſpèce de Démonſtrations. Ce ſont, en un mot, des Démonſtrations qui ſe tirent de la conformité exacte de la choſe propoſée avec le Cours règlé de la Nature entant qu'il eſt connu par l'Expérience. Mais comme il ne s'agit dans ces exemples que du cours règlé de la Nature dans le Monde matériel, il ne ſera pas inutile d'obſerver que la même eſpèce de Démonſtrations ſe tire également du Cours règlé de la Nature dans le Monde intellectuel, qui, tout compoſé qu'il eſt d'Etres libres, a néanmoins quelques Loix auſſi fixes, que celles qui déterminent dans le Monde matériel de retour des Eclipſes, la diſſolution du Corps humain, & tels autres Phénomènes. Car ſans rechercher ſi la Senſibilité, par exemple, ſi l'Amour de ſoi même & la Préférence du Bien-être au Mal-être, ne ſont pas des loix plus néceſſaires & plus invariables dans le Monde des Eſprits que la Loi de la Gravité dans le Monde des Corps; on conviendra aumoins que ce ſont des loix auſſi uniformes, auſſi univerſelles, auſſi conſtantes, dont on pourra tirer des concluſions qui ſeront auſſi ſures & démonſtratives de la même manière que les concluſions qui ſe tirent de la Loi de la Gravité.

La Véracité des Témoignages dans un certain concours de Circonſtances, n'eſt pas une choſe métaphyſiquement néceſſaire. Il n'eſt pas métaphyſiquement impoſſible, par exemple, que des Témoignages circonſtanciez comme ceux que j'ai de l'exiſtence d'une Ville de Pekin, ſoient des Té-

Témoignages faux : Je ne ſaurois me démontrer métaphyſiquement cette impoſſibilité : J'en ai cependant une telle démonſtration dans l'eſprit qu'il ne dépend point de moi de former le moindre doute ſur ce ſujet : Et cette Démonſtration comment faut il la qualifier ? D'aûtres la nommeront, s'ils le veulent, Démonſtration *morale*, ou *hiſtorique*, ou *juridique* : Mais pour conſerver à mes termes un ſens juſte & précis, je dois la nommer ici une *Démonſtration* PHYSIQUE, puiſque je la tire, ainſi que toutes les autres Démonſtrations de cette ſeconde eſpèce, de l'obſervation du cours règlé de la Nature, où je trouve par expérience le Monde intellectuel tellement conſtitué que les Témoignages circonſtanciez de la manière indiquée ſont & doivent être conſtamment liez avec la réalité de la choſe qu'ils atteſtent.

Soit donc qu'il s'agiſſe du Monde des Corps ou du Monde des Eſprits, il y a une eſpèce de Démonſtration qui ſans être métaphyſique nous ſuffit, parcequ'il y a des Démonſtrations qui ne ſont que phyſiques & qui toutefois ſont ſuffiſantes. On s'imagine peut-être que cela va me fournir des reflexions contre notre Théologien Deïſte. Point du tout. Il n'en eſt pas encore tems. La ſeule reflexion que j'aye à faire ici, ſera en ſa faveur : C'eſt que ſi au défaut d'une Certitude *métaphyſique* touchant les Véritez fondamentales de la Religion, il les démontre ſeulement par des Moyens propres à faire naître une Certitude *phyſique*, ſa Théologie naturelle ſera, comme elle doit l'être, une Théologie *bien prouvée.*

SECTION VII.

JE DIS PLUS. Nous aurons lieu d'être contens de lui, ſi au défaut d'une Certitude, ſoit métaphyſique, ſoit phyſique, il employe ſeulement des Moyens propres à faire naître une *Certitude* MORALE.

J'appelle ainſi la Certitude qui conſiſte à être tellement aſſuré d'une choſe, qu'encore qu'elle ne paroiſſe ni métaphyſiquement ni phyſiquement néceſſaire, & que par cela même on ſoit maître de la revoquer en doute ou de ſuſpendre ſon jugement ſi on le veut, on ne le puiſſe pourtant pas ſans abuſer de ſa liberté, ou ſans pécher plus ou moins volontairement contre des maximes de *Morale*, toujours reſpectées comme très-certaines parmi les gens ſages & prudens, mais reſpectées ſurtout ſi avec cela ils ſont honnêtes gens, & pour les quelles il ſeroit abſurde de ſuppoſer le moindre mépris dans un Philoſophe véritablement honnête homme, tel qu'on doit l'être ſelon la Raiſon auſſi bien que ſelon notre Auteur qui ſe donne lui même pour tel. Troiſième & dernière eſpèce de Certitude, la quelle a lieu toutes les fois que nous trouvons ſeulement une grande Vraiſemblance, ſoit phyſique ſoit morale, dans quelque Propoſition qui nous intéreſſe plus en qualité d'Etres *moraux* qu'en qualité d'Etres intelligens, ou qui intéreſſe moins en nous la ſimple Curioſité que les Sentimens & la Conduite.

Je nomme Vraiſemblance *phyſique*, la conformité ſenſible de la choſe propoſée avec ce qui arrive, non pas conſtamment, mais *communément* dans la Nature; comme par exemple, de mourir avant l'âge de cent dix ans: d'arrêter la fièvre par le Quinquina: de voir qu'un homme qui eſt ſorti de chez lui ſe portant bien, y rentre en vie quelques heures après: de gagner lorſqu'on joue avec beaucoup d'avantage: de vaincre lorſqu'on eſt plus fort, plus habile, plus courageux, plus prudent, & mieux ſervi que ſon Ennemi: &c.

Je nomme Vraiſemblance *morale* cette ſorte particulière de Vraiſemblance phyſique qui réſulte de la conformité de la choſe propoſée avec ce que ſont communément dans la Nature les *Mœurs* ou qualitez & diſpoſitions *morales* des Etres *moraux*, ſoit de tout ordre en général, ſoit de quelque ordre ſpécialement. Les Jeunes-gens & les Viellards, par exemple, ſont *communément* tels qu'Horace les dépeint dans ſon Art poétique: Les deux

Sexes ont *communément* un fort panchant l'un pour l'aûtre : Les Mères ont *communément* beaucoup de tendreſſe pour leurs Enfans : Les Femmes aiment *communément* à parler & à être flatées : Les Grands, de même que les femmes, ſont *communément* prenables par la flaterie : Les Auteurs qui écrivent par goût & par choix, ſont *communément* très ſenſibles aux louanges : Les Hiſtoriens ſont *communément* véridiques lorſqu'ils atteſtent en termes bien formels des faits de notoriété publique dont le Public & eux ſont Juges compétens, & ſur les quels ils riſquent viſiblement d'être démentis s'ils ne diſent la pure vérité : Parmi les gens intéreſſez à démentir un Hiſtorien menteur, qui ſont à portée de le démentir avec ſuccès, & qui ſont libres de le faire, il ſe trouve *communément* quelcun qui profite de cette liberté : Etc. Toute Propoſition particulière où l'on ne verra rien que de conforme ou d'analogue à ces obſervations générales ſur les Mœurs, ſera par cela même revétue d'une Vraiſemblance morale, dans le ſens précis que j'attache ici à ce terme.

Mais que la Vraiſemblance ſoit morale, ou qu'elle ſoit phyſique, elle forme toujours cette Evidence imparfaite que l'on a coutume de déſigner ſous le nom d'*Evidence morale* : par cette raiſon peut-être, que c'eſt particulièrement dans la conſidération des Mœurs que l'on ſe trouve réduit à une Evidence imparfaite, les mœurs dépendant des Caractères perſonels & des Circonſtances, deux choſes dont le fonds eſt toujours ou preſque toujours impénétrable à nos regards: Peut-être auſſi à cauſe de l'analogie du terme de *Morale* à celui de *Pratique*, & parce que dans les délibérations ſur des affaires de pratique l'Eſprit ne parvient jamais ou ne parvient que rarement à des concluſions parfaitement évidentes. Il eſt de fait cependant que nous adhérons tous les jours à de pareilles concluſions avec une Certitude qui eſt aſſez ferme pour ſervir de baze aux Sentimens que nous devons avoir, & à la Conduite que nous devons tenir.

Nous ne trouvons point, par exemple, une Evidence parfaite dans cette Propoſition : *La vie de tel ou tel Enfant n'a aucun attentat à craindre de la part de ſa Mère.* Nous ſavons qu'on a vu des Femmes qui, même ſans être des Médées & ſans être pouſſées d'une rage famélique dans un tems de Siège, ont égorgé leurs Enfans. Tout ce qu'on peut dire de plus fort en faveur de la Propoſition énoncée, c'eſt qu'on n'y découvre rien que de très-conforme à cette obſervation générale : *que les Mères ont* COMMUNEMENT *beaucoup de tendreſſe pour leurs Enfans.* Cela ne forme qu'une Evidence imparfaite.

Nous y adhérons néanmoins avec une Certitude ſi ſuffiſante, que cette Certitude une fois établie, les ſentimens & la Conduite qui doivent la ſuivre, la ſuivent infailliblement. Nous concevons pour cette Mère les ſentimens de confiance qu'elle demande, & nous agiſſons en conſéquence, nous lui confions la Vie de ſon Enfant.

C'eſt là un Exemple de la Certitude que j'apelle *morale*, & que j'apelle ainſi, non pas parcequ'elle ſe raporte à ce qu'on apelle Evidence morale, car il y a mille cas indifférens où elle n'y a aucun raport: non pas encore parcequ'elle eſt deſtinée à produire des effets moraux, car il y a mille cas ou les deux autres eſpèces de Certitude ont cela de commun avec elle: mais parcequ'elle eſt elle même l'effet d'un acte moral de notre Ame, la quelle n'adhère parfaitement à une Evidence imparfaite, qu'en vertu de ſa diſpoſition morale à reſpecter certaines maximes de Morale.

La Certitude phyſique ou métaphyſique eſt un état purement paſſif: ou ſi l'action de l'ame y entre pour quelque choſe, ce n'eſt qu'entant que l'Ame ſe rend attentive & ſe prête par là, ſe diſpoſe, s'aſſujettit à recevoir l'impreſſion néceſſairement déterminante de l'Evidence parfaite. La Certitude *morale* eſt un état mixte: moitié paſſif, moitié actif. Il eſt paſſif d'abord:

bord: il commence par la forte impreſſion que l'Ame reçoit lorſqu'elle eſt frapée d'une grande Vraiſemblance, à la quelle elle ne peut réſiſter qu'avec peine, mais à la quelle pourtant elle peut réſiſter, & qui par conſéquent n'a pas toute ſeule, comme l'Evidence parfaite, une force néceſſairement déterminante, capable de produire dans un Eſprit attentif, ſans nul aûtre ſecours, ce repos aſſuré, cet acquieſcement ferme & inébranlable, qui forme l'état de Certitude. Cet état n'a pu que commencer par la faculté paſſive de l'Intellect. Il faut que ſon achèvement ou ſa perfection vienne de la faculté active de la Volonté. C'eſt elle qui le fixe, parcequ'elle ſent qu'il eſt de ſon devoir de le fixer. Il ne ſauroit y avoir aucune prudence ou imprudence, aucun mérite ou démérite, aucune bonté ou méchanceté, aucune diſpoſition *moralement* bonne ou mauvaiſe, à avoir ou n'avoir pas la Certitude (ſoit phyſique, ſoit plus que phyſique) qui eſt l'effet néceſſaire d'une Evidence parfaite. Auſſi ne s'aviſe-t-on pas de dire, ni qu'un Phyſicien ait une Certitude *morale* touchant cette Propoſition: *Chaque plante a ſa ſemence propre*: ni qu'un Métaphyſicien & un Géomètre ayent une Certitude morale touchant ces autres Propoſitions: *Le tout eſt plus grand que ſa partie: Les quanti-*

téz égales à une troiſiéme ſont égales entr'elles: Les trois angles d'un triangle ſont égaux à deux droits: &c. C'eſt que partout où il y a Evidence parfaite, la Certitude eſt néceſſaire, la Volonté n'y peut rien, la Morale par conſéquent n'y peut rien non plus. Mais pour peu qu'un défaut d'Evidence laiſſe quelque choſe à faire à la Volonté pour perfectioner la Certitude, pour bannir toute crainte ou toute eſpérance de s'être trompé, la Certitude ainſi perfectionée ou ſoutenue par l'action de la Volonté, ſera par cela même très-convenablement appelée Certitude morale, puiſque ſi l'intervention de la Volonté y eſt requiſe, la Morale dès-lors, en qualité de Directrice née de la Volonté, y peut intervenir avec elle pour la guider: & que non-ſeulement elle le peut, mais le doit.

Il eſt vrai que la Volonté a le pouvoir d'agir ſans la Morale. Elle le fait toutes les fois qu'elle ſe détermine au hazard, par la ſeule force d'une Liberté d'indifférence, c'eſt-à-dire en bon François par un pur Caprice: ſi tant eſt qu'un pur Caprice, ou une Volition entièrement arbitraire & indépendante, ſoit une réalité: Queſtion qui n'eſt peut-être pas ſuſceptible d'une déciſion générale: Et queſtion, ſelon moi, qui n'eſt pas à beaucoup près auſſi importante qu'on ſe l'imagine: Queſtion

tion aumoins dont la déciſion n'eſt point importante dans cet endroit: Car quelque parti que l'on prenne, il faudra toujours avouer que la Volonté peut agir ſans la Morale entant qu'elle peut agir contre les Règles que la Morale lui preſcrit, ou par un goût vicieux pour des Règles fauſſes que la Morale condamne, & qui ne ſauroient être apelées Règles ou Maximes de conduite que dans un ſens très-impropre. Mais il s'agit ici de donner à une Certitude naturellement imparfaite le degré de force qui lui manque, ou de donner à la fermeté qu'elle a naturellement un appui qui la rende inébranlable: Et que ſera-ce qu'une fermeté apuyée, ſoit ſur un pur Caprice qui eſt la mutabilité même, ſoit ſur un panchant vicieux à ſuivre de fauſſes Maximes? des Maximes qui ne s'adoptent jamais que comme tout ce qui a des caractères de fauſſeté, je veux dire avec une ſecrète méfiance? des Maximes continuellement ſujettes à être ébranlées par la Raiſon, & qui ne tiennent bon contre elle qu'à la faveur d'une Illuſion peu différente d'un Songe, ou à l'aide d'une Opiniâtreté également embaraſſée & par les ténèbres dont elle s'envelope & par les lumières éblouïſſantes qui viennent la ſurprendre malgré elle au milieu de ces ténèbres? La Certitude morale, non plus que la phyſique ou la métaphyſique, ne peut être Certitude qu'entant qu'elle a cette fermeté vigoureuſe qui eſt le caractère eſſentiel de toute Certitude digne du nom de Certitude. Or il n'y a que la Vérité qui puiſſe lui aſſurer ce Caractère: Et autant qu'il ſeroit abſurde de prétendre l'aſſurer à la Certitude phyſique ou métaphyſique par des principes de Phyſique ou de Métaphyſique qui ſeroient faux, autant ſeroit il abſurde de prétendre l'aſſurer à la Certitude morale par des maximes de Morale qui ſeroient fauſſes, c'eſt-à-dire qui ne ſeroient pas véritablement des maximes de Morale, ou qui ne ſeroient que les Maximes d'une morale fauſſement ainſi nommée. Rendons la choſe ſenſible.

Soient A & B deux Tuteurs qui par leur vocation ſe trouvent également intéreſſez à fixer volontairement la Certitude de leur Eſprit ſur cette Propoſition moralement évidente ou ſimplement revêtue d'une grande vraiſemblance: *Que la Vie de leur Pupile n'a aucun attentat à craindre de la part de ſa Mère qui demande qu'on le lui confie.* Ils veulent tous deux donner à leur Certitude encore imparfaite le degré de force qui lui manque. Ils l'entreprennent tous deux, & eſſayent de le faire. Mais le Tuteur A ne l'entreprend, ne l'eſſaye, qu'en vertu de quelques Maximes telles que celles-ci: „ La plus „ courte voye d'expédier les affaires eſt „ toujours la meilleure. On n'eſt pas obli-

„ gé d'y regarder de ſi près lorſqu'il s'a„ git des intérêts d'autrui : Il ne faut „ point tant de façons pour un Enfant : „ Il ne faut jamais riſquer de fâcher une „ Femme par ſes refus ". Toutes Maximes fauſſes, que la véritable Morale n'enſeigne point, & qu'elle condamne. Le Tuteur B, au contraire, ne ſe fonde que ſur des Maximes vrayes, telles que celles-ci : „ Il y a des cas où il faut, à „ quelque prix que ce ſoit, prendre une „ réſolution : Quand on a fait tout ce „ qu'on pouvoit pour parvenir à la plus „ grande évidence poſſible touchant ce qui „ convient le mieux dans ces ſortes de „ cas, il ne faut plus balancer, il faut ſe „ mettre l'eſprit en repos, bannir le dou„ te, ſe livrer aux ſentimens que le cas „ exige, arrêter ce qu'on fera, & agir en „ conſéquence : Il ne faut pas qu'un Enfant „ confié à nos ſoins ſoit abandoné ſous pré„ texte que pour lui aſſurer ſa vie nous „ courons après une Evidence parfaite à „ la quelle il eſt impoſſible que nous arri„ vions : Il faut faire pour un Enfant con„ fié à nos ſoins ce que nous pourrions ſou„ haiter qu'il eût fait pour nous, ſi nous „ euſſions été à ſa place & lui à la nôtre : „ Il faut avoir des égards pour une Mère „ qui n'en paroît pas indigne : Il faut ſa„ voir ſe fier à autrui, avoir de la foi, „ croire & eſpérer, n'être point ſoupço„ neux, &c ". Quelle différence entre les maximes de ces deux hommes! mais quelle différence auſſi entre la Certitude de l'un & celle de l'aûtre. Leur Certitude dépendant ici de leur Volonté, elle ne peut être ferme & inébranlable qu'autant que leur Volonté à cet égard le ſera elle même: Cela eſt évident. Leur Volonté à cet égard ne peut être inébranlable en vertu de certaines maximes ou raiſons de vouloir, qu'autant que ces Maximes ſeront elles mêmes inébranlables: Cela eſt évident encore. Ces Maximes enfin ne peuvent être inébranlables qu'autant qu'elles ſeront vrayes: Cela n'eſt pas moins évident que ce qui précède. Or dans l'exemple des deux Tuteurs qu'avons nous? D'un côté, des maximes ſi fauſſes que par la moindre reflexion ou par la moindre contradiction elles ſeront ébranlées, pour ne pas dire renverſées: Et de l'aûtre, des Maximes ſi vrayes que plus elles ſeront miſes à l'épreuve de la Reflexion ou de la Contradiction, & plus elles ſe trouveront inébranlables.

Mais en voila aſſez, ce me ſemble, pour faire voir, & qu'il y a une Certitude ſuffiſante qui n'eſt ni phyſique ni métaphyſique; & que ce qui diſtingue cette troiſième eſpèce de Certitude, c'eſt qu'au lieu de réſulter néceſſairement, & ſans-plus, de la *Vérité* évidente de la choſe propoſée, elle réſulte conditionellement de la combinaiſon libre que nous ſommes moralement obligez de faire, de la *Vraiſemblance* évidente de la choſe même avec la Vérité évidente de quelques Maximes de Morale rélatives à l'importance *morale* de la choſe, ou à la néceſſité *morale* d'y *adhérer*. C'eſt par cette raiſon que toute Certitude qui n'eſt point purement ſpéculative ou qui ne vient pas de pure ſpéculation, s'apelle Certitude *morale* : Et c'eſt par la même raiſon, pour le dire en paſſant, qu'on l'apelle auſſi quelquefois Certitude d'*adhéſion*.

On peut juger à préſent par la nature de la Certitude morale, de quelle nature doivent être les preuves deſtinées à la faire naître, & quels ſont les Lieux ou Topiques propres de ce qu'on apelle une *Démonſtration* MORALE. La Certitude réſultant ici d'une combinaiſon moralement néceſſaire de la Vraiſemblance évidente de la choſe avec la Vérité évidente de ſon importance morale, la Démonſtration ſera parfaite dans ſon genre, ſi elle prouve,

En premier lieu : Que la choſe propoſée eſt évidemment vraiſemblable :

En ſecond lieu : Qu'elle eſt évidemment importante :

En troiſième lieu : Que la Combinaiſon de ces deux Evidences eſt moralement néceſſaire.

Et une pareille Démonſtration, encore une fois, ſera toujours ſuffiſante entre honnêtes gens, ſoit qu'il s'agiſſe d'une

Théologie révélée, ſoit qu'il s'agiſſe d'une Théologie purement naturelle, comme le doit être celle de notre Auteur. On aura beau dire qu'il diſpute quelquefois en homme qui ne fait pas grand cas des Démonſtrations de cette eſpèce: J'avouerai bien, ſi l'on veut, que cela ſemble pouvoir s'inférer de divers endroits de ſon Livre, & particulièrement de tout ce qu'il dit depuis la page quatre-vingt juſqu'à la page cent: Mais je nierai qu'en cela il doive nous ſervir de Modelle. Les Démonſtrations morales ne ſont pas, à la vérité, les Démonſtrations du Philoſophe pur Phyſicien ou Métaphyſicien: mais ce ſont celles du Philoſophe moral ou du Philoſophe honnête homme. Si notre Auteur, après s'être chargé du caractère d'honnête homme, mépriſe réellement ces Démonſtrations, (choſe que j'ai peine à croire,) c'eſt qu'il a mépriſé & démenti ſon caractère. Ce caractère n'en méritoit pas moins d'être reſpecté & ſoutenu juſqu'au bout: Et ſuppoſé qu'il ne nous en ait pas donné l'exemple, c'eſt à nous à le lui donner, & à reconnoître franchement, ſans de malhonnêtes chicanes, que de bonnes Démonſtrations morales ſont de bonnes Demonſtrations: dût cet aveu en entraîner un aûtre en faveur de ſa Théologie purement naturelle. Qu'il choiſiſſe entre les trois eſpèces de Démonſtrations ſuffiſantes:

Qu'il ſe borne à une : Qu'il les réuniſſe toutes : Qu'il les mêle à ſon gré. *Hanc veniam petimuſque damuſque viciſſim.* Démonſtrations métaphyſiques, Démonſtrations phyſiques, Démonſtrations morales, tout ſera bon, pourvuque ce ſoit véritablement des Démonſtrations, & les Démonſtrations d'une Théologie *purement naturelle.* C'eſt ce qui demande encore deux mots d'explication.

SECTION VIII.

ON PEUT entendre par *Théologie* NATURELLE, ou une Théologie ſimplement diſtincte de celle qu'on nomme REVELE'E; ou une Théologie qui en ſoit différente, ſéparée, & tout-à-fait indépendante.

Il y a une Théologie naturelle que peuvent admettre ſans peine, & que doivent même admettre avec plaiſir, les Partiſans les plus zèlez de la Néceſſité d'une Révélation. C'eſt celle qui ſe borne à prouver par le moyen d'une Science naturelle ou non-révélée, la Poſſibilité & la Probabilité des Faits ou des Propoſitions dont la Croyance eſt le fondement commun de toute Religion : Leur *Poſſibilité*, en faiſant voir par la nature des choſes propoſées qu'elles n'ont rien d'abſurde, de contradictoire, d'impoſſible : Leur *Probabilité*, en leur donnant cette première lueur de Vraiſemblance, qui naît de tout ce qu'on apelle Images, Comparaiſons, Conjectures, Hypothèſes. Mais comme une pareille Théologie ne décide contre les Athées que ſous l'autorité de la Révélation, ou ne décide point contre eux entant que PUREMENT naturelle, il eſt manifeſte que ce n'eſt point d'elle qu'il s'agit ici, puiſqu'il s'agit (ainſi qu'on l'a vu) de *bien prouver* ou de prouver d'une manière *démonſtrative* & propre à produire une *Certitude ſuffiſante*, non pas la ſimple poſſibilité ni la ſimple probabilité des choſes, mais leur Vérité ou tout au moins leur grande Vraiſemblance. Cette même Théologie étant toujours attachée à la Révélation, ſoit pour lui prêter du ſecours, ſoit pour lui en demander, le titre de *Theologie* PUREMENT *naturelle* ne ſauroit jamais bien lui convenir.

Celle qui mérite ce tître (s'il y en a une) c'eſt celle que les Partiſans de la Néceſſité d'une Révélation ne ſauroient admettre ſans renoncer à leurs principes. C'eſt celle qui indépendamment de toute Révélation ou Inſtruction divine, prouvera les quatre Propoſitions fondamentalement néceſſaires à la Religion, par des Démonſtrations où il n'entre *rien* qui ne ſoit tiré d'une ſcience purement humaine: *rien* qui ne ſoit évident ou démontré pour des Philoſophes qui n'auroient aucune idée d'une Révélation: *rien* qui pour être admis, exige la moindre déférence pour l'autorité de qui que ce ſoit: *rien* par conſéquent qui ne puiſſe être nié en bonne Logique & ſans ſcandale par un Chrétien même, ſi on ne le conſidère que comme Juge de la Diſpute, & s'il trouve que la Connoiſſance ou la Certitude de ce que le Déïſte voudra faire admettre à l'Athée, dépende directement ou indirectement d'une Révélation, c'eſt-à-dire d'une Parole de Dieu, ou de quelque Déclaration verbale de ſa part, tranſmiſe juſqu'à nous par la Tradition, ſoit orale, ſoit écrite.

Une Théologie qui ſe fonde ſur la Révélation, peut fort bien, ſans ſe contredire, exiger à certains égards une Croyance implicite, un acquieſcement ou *obéïſſance de foi*, & cela de la part des Savans non moins que de la part du Peuple. Une Théologie qui veut être indépendante de toute Révélation proprement ainſi nommée, ne peut exiger une Croyance implicite en rien ni de la part de qui que ce ſoit. La première a droit de montrer les choſes dans leur Repréſentation telle que nous l'offre un Témoignage plus qu'humain, & dans la Copie de cette repréſentation, telle que nous l'offre la Tradition orale ou écrite. La ſeconde eſt obligée de nous montrer les choſes, non dans une repréſentation quelconque,

mais

mais en elles mêmes. C'eſt là proprement ce qui la caractériſe, ce qui détermine quelle doit être la forme d'une Théologie purement naturelle. Encore pourroit on dire que ce n'eſt pas tout.

SECTION IX.

LES Théologiens penſent généralement que pour être bien prouvées les Véritez théologiques n'ont pas beſoin de l'être par des Démonſtrations ſi faciles ou tellement à la portée de tout le Monde, que la Perſonne la moins lettrée, la moins faite à l'étude, ſoit capable de les aprofondir ſans peine, ou de ſaiſir d'abord, moyennant quelque attention, tout ce qu'elles ont de ſolide & de concluant. Ils penſent qu'un ſentiment confus de la force des démonſtrations peut ſuffire en cas de néceſſité : & que la Croyance aumoins du Peuple ou de la Multitude, qui eſt communément dans ce cas, peut paſſer pour très-raiſonable quoiqu'elle admette bien des choſes implicitement ſur la foi des Savans qui ont approfondi les matières. Si les Théologiens Chrétiens ne s'en tiennent pas tous aux mêmes termes ſur la néceſſité de ſe contenter d'une Croyance implicite, ils ne laiſſent pas de s'accorder dans le fonds, ou la différence entr'eux à cet égard n'eſt que du plus au moins. Mais toute Croyance implicite, ſi j'ai bien compris mon Auteur, eſt préciſément ce qu'il nomme une Croyance *méchanique* ou *artificielle:* Sur quoi l'on peut conſulter ſon Livre aux pages 432, 433, & conférer les pages 416, 417, 418.

Or cette expreſſion que dit elle? Si nous ne la conſidérions qu'en elle même, elle feroit ſuſceptible, ſans doute, d'un ſens très-favorable. Une Croyance *naturelle*, qui embraſſe *naturellement* tout le détail des Preuves de la Théologie, en vertu d'une connoiſſance claire & diſtincte de tout ce détail, ou en vertu de la néceſſité *naturelle* qu'il y a à admettre comme vrai tout ce que l'on connoît clairement & diſtinctement; une telle Croyance eſt préférable, ſans contredit, à une Croyance *artificielle*, qui ne pouvant pas embraſſer tout ce détail naturellement, en embraſſe une partie par une eſpèce d'*Art* ou de *Méchaniſme*, le quel ne vient au ſecours de la Nature que lorſque la Nature n'eſt pas aſſez parfaite. Mais de ce que la Croyance naturelle eſt préférable à l'artificielle, il ne s'enſuit nullement que la première doive exclure toujours la ſeconde, ni que celle ci ſoit toujours vicieuſe ou déraiſonable. Car en fait de Religion, comme de toute autre chôſe, la Nature elle même nous fournit des raiſons en faveur de l'Art: la Nature elle même nous l'enſeigne & nous invite à le mettre en uſage: la Nature elle même nous en préſente les matériaux: Et qu'eſt ce que l'Art, après-tout, ſi-non la Nature elle même habilement employée? Ne nous imaginons donc pas que *Croyance artificielle* ſoit abſolument une injure: Mais remarquons bien que c'en eſt une dans le ſtile de notre Auteur. Il ne parle d'une Croyance artificielle que comme d'une Diſpoſition ridicule, mépriſable & pernicieuſe. Il ne l'attribue aux Diſciples des Théologiens ordinaires que pour leur en faire honte, & comme pour nous inſpirer des ſentimens de revolte contre nos Docteurs, contre nos Prêtres, Artiſans artificieux de cette Croyance artificielle ou implicite qui nous ſera toujours néceſſaire tant que nous recevrons d'eux des Syſtêmes de Théologie pleins de Preuves qu'il faut ſavoir prendre pour bonnes ſans en connoître le fonds. Si après cela il s'aviſoit de ne nous donner à ſon tour qu'une Théologie dont les preuves, trop compliquées ou trop difficiles pour le commun des Eſprits, les réduiſiſſent de nouveau, ou à n'avoir aucune Croyance, ou à croire quelque choſe implicitement, la contradiction ſeroit ſi groſſière qu'il n'y auroit perſone qui ne dût être tenté de lui dire: *Ou vous vous oubliez bien étrangement vous même, ou vous vous moquez du Monde bien hardîment.*

Il a trop d'eſprit pour n'avoir pas preſſenti cela. Auſſi a-t-il tâché de le prévenir. Aumoins nous donne-t-il aſſez à entendre que les preuves de ſa Théologie ſeront exemptes de toute difficulté: que ce ſera la clarté & la ſimplicité même. *Les Principes de cette divine Sageſſe ou Science*, dit-il, *ne ſont point de nature à devoir être cherchez loin de nous, ils ne ſont point abſtrus, ils ne ſont* POINT DU TOUT DIFFICILES, *ils ſont au niveau de ce degré d'intelligence qui eſt le partage du Genre humain en général: & l'étude de cette Science n'exige abſolument autre choſe des hommes qu'une attention deſintéreſſée à ce qui leur ſera dicté par leur propre Raiſon.* C'eſt ainſi que l'Auteur lui même s'en explique, à la page 418. A quoi l'on peut raporter ce qu'il avance aux pages 94, & 442: d'où il ſera impoſſible de ne pas conclurre, que de ſon aveu, ſa Théologie doit être toute fondée ſur des preuves ſi faciles & ſi proportionées à la capacité de *tout le Monde*, que *perſonne ne puiſſe entreprendre de la corrompre où de l'altérer*, *ſans que l'impoſture ſe découvre d'abord par le Sens-commun, par cette Raiſon qui eſt commune à tous les hommes.* Il faut en un mot que ſa *Théologie* ſoit *naturelle*, entant que *Naturel* ſignifie ce qui eſt aiſé, ſimple, dégagé de tout embarras. Le Théologien chargé des armes ordinaires de la Théologie, eſt un Soldat armé péſamment.

ment. Le Théologien équippé par notre Philoſophe ſera un Soldat armé à la légère. *Levis armaturæ Miles.* J'avoue qu'il inſinue quelquefois le contraire, puiſqu'à la page 417, & à la page 433, il repréſente la Croyance implicite ou la Théologie ordinaire comme la plus commode, & ſa Croyance ou ſa Théologie naturelle comme celle qui donne le plus d'exercice à l'Eſprit: Mais ſoit qu'alors il parle tout de bon ou prétende ſeulement faire le Railleur, & ſoit qu'il ait voulu dire ce que ſes paroles ſemblent ſignifier ou qu'il ait eu quelque autre choſe en vue; ſes inſinuations dans ces deux endroits ne ſauroient renverſer ce que dans les autres paſſages citez il établit en termes ſi forts, au ſujet de l'extrême ſimplicité ou *facilité* qui doit être un des caractères diſtinctifs de ſa Théologie: Et en vérité il auroit mauvaiſe grace de s'en dédire.

Quand les Partiſans de la Révélation nous diſent: *Un Dieu a parlé & l'on a entendu les ſons articulez de ſa voix*: *Il a opéré des miracles & on les a vus*..... ce ſeul énoncé a quelque choſe de ſi engageant & de ſi reſpectable, que quelques efforts d'attention qu'il puiſſe m'en coûter pour approfondir un fait de cette Nature, pour en connoître le détail, & pour m'en aſſurer, je ne m'imaginerai jamais pouvoir acheter ce plaiſir par de trop grands ef-

efforts d'attention, ne fuſſé-je qu'un pauvre Laboureur. Mais quand un homme qui ſe moque de toute Révélation proprement ainſi nommée, ou qui du moins fait profeſſion de ne s'en point embaraſſer, viendra dire à un Peuple que je ſuppoſe ſans Religion: *Ecoutez: J'ai déviné qu'il y a un Dieu: J'ai déviné ce qu'il penſe de nous: J'ai déviné que ce Dieu, qui n'a jamais rien dit aux hommes, qui n'a jamais daigné ſe montrer à eux, quoique ce fût pour lui la choſe du Monde la plus facile, a cependant de grands deſſeins ſur eux: J'ai déviné que malgré l'infinie diſproportion que je dois ſoupçonner entre ſa Nature & la nôtre, il s'intéreſſe à nos penſées, à nos actions, à nos ſentimens, comme ſi nous étions preſque ſes Egaux: J'ai déviné exactement ce qu'il exige de nous & ce qu'il nous deſtine: J'ai déviné tout cela, & je veux vous prouver que j'ai bien déviné, infailliblement déviné......* Quelque attention que ce diſcours mérite, il n'y aura perſonne qui ne ſoit en droit de dire au Diſcoureur: „ Que vos „ raiſonnemens ſoient donc bien courts, „ que tout y ſoit bien clair & bien net, „ bien ſimple & bien familier. Nous „ avons nos affaires. Nous ne ſommes „ point obligez de nous fatiguer à vous „ ſuivre, ſur votre parole, dans un Diſ„ cours dont le ſujet ſemble annoncer des „ Méditations trop vaſtes & trop ſubli„ mes pour l'Eſprit humain. S'il y a

„ réel-

„ réellement un Dieu, & que comme „ vous le ſuppoſez, il n'ait jamais rien „ dit aux hommes de tout ce que vous „ prétendez avoir déviné, c'eſt aſſurément, „ ou parcequ'il nous diſpenſe bien vo- „ lontiers de le ſavoir, ou parceque nous „ ſommes capables de nous en inſtruire „ nous mêmes très-facilement. Ou diſ- „ penſez nous à votre tour de l'aprendre: „ ou montrez nous en peu de paroles par „ la *Simplicité* de vos preuves, par leur „ FACILITE', que c'eſt uniquement „ notre faute ſi nous n'avons pas déviné „ comme vous. "

J'avoue au reſte que cette condition n'eſt véritablement néceſſaire que d'une néceſſité rélative à la Multitude, ou rélative pour le plus à ceux d'entre les Savans comme d'entre le Peuple, qui veulent ſe prévaloir de la liberté qu'ils ont très légitimement de ne ſe point embaraſſer des méditations abſtruſes des Philoſophes: & que cette même condition n'étant point néceſſaire pour les Eſprits qui ſe plaiſent à de ſemblables Méditations & qui en ſont capables, il y aura aumoins par raport à eux une Théologie purement naturelle, ſi de quelque manière que ce ſoit, il y en a une parmi les hommes qui ait été démontrée. Mais une pareille Théologie où eſt elle? Eſt elle dans le Livre de notre Auteur? C'eſt là la grande Queſtion. Tout ce que j'ai dit juſqu'à préſent

ſent n'a été que pour l'éclaircir. Ce qui ſuit ſervira peut-être à la décider, & pourra ſervir du moins à en préparer encore mieux la déciſion.

SECTION X.

NOTRE Auteur a eu l'équité (car je ne veux pas dire l'inadvertence) de mettre dans la bouche de l'Interlocuteur *Théophane*, Partiſan de la Théologie révélée, une Réflexion à la quelle il eſt vrai que ni Théophane lui même, ni ſon Antagoniſte *Philalèthe*, ne paroiſſent pas faire grande attention; mais qui méritoit bien cependant de n'être point négligée, & qui eſt eſſentielle, ce me ſemble, dans l'examen de la Queſtion qui nous occupe. Cette Réflexion eſt, qu'il y a deux ſortes de Véritez: des Véritez *naturelles* & des Véritez poſitives: ou en autres termes des Véritez de *Droit* & des Véritez de *Fait*: * ou en autres termes encore, qui feront peut-être mieux comprendre la penſée de Théophane, des Véritez *ſpéculatives* & des Véritez *hiſtoriques*: Deux ſortes de Véritez qui ne doivent point être confondues, & dont la Croyance ou la Perſuaſion s'acquiert de deux manières différentes: la Croyance ou la perſuaſuaſion des prémières ne dépendant néceſſairement que de l'attention de notre Eſprit à l'évidence ou à la démonſtration des choſes mêmes: & celle des ſecondes dépendant néceſſairement du Témoignage, ſoit direct ou indirect, de quelcun qui nous les annonce, qui nous les déclare, qui nous les révèle, qui nous les communique directement ou indirectement par le moyen de la Parole. Les premières peuvent bien nous être communiquées par le même moyen, mais elles n'en dépendent pas, & elles ont toujours ceci de propre qu'elles ſont de nature à pouvoir être connues ſans ce ſecours, à pouvoir être dévinées, à pouvoir être découvertes par le moyen de la Spéculation: & c'eſt pourquoi je les apelle des Véritez *Spéculatives*: Au lieu que les ſecondes nous demeureroient éternellement inconnues, ou ne nous ſeroient jamais connues avec certitude, ſi perſonne ne nous en diſoit jamais rien, tellement qu'elles ſont de la même nature que toutes les Véritez de fait que l'on eſt réduit à aprendre par l'hiſtoire: & c'eſt pourquoi je les apelle des Véritez *hiſtoriques*. Telles ſont, par exemple, toutes les Véritez qui répondent à certaines queſtions perſonelles, comme lorſque je demande à quelcun ce qu'il penſe? quels ſont ſes projets? quel intérêt il prend en ce qui me regarde? quel eſt ſon ſecret? Tout ce qu'il répondra de vrai à ces queſtions ſera une Vérité de fait, une Vérité hiſtorique. Ses réponſes ſeront l'hiſtoire de ce qui ſe paſſe dans ſon âme, & une hiſtoire que perſonne n'auroit jamais ſçue, que perſonne aumoins n'auroit jamais été ſûr de ſavoir, s'il ne l'eût jamais faite à perſonne. Telles ſont encore toutes les Véritez qui répondent à certaines queſtions, ſoit ſur l'exiſtence des choſes que je conçois qui peuvent être & que je conçois auſſi qui peuvent n'être pas, comme lorſque je demande à un Voyageur ſi dans une Nation qu'il vient de découvrir, il y a un Roi: Soit ſur l'origine des choſes dont il me paroît que l'origine peut être également bien expliquée par des hypothèſes différentes, comme lorſque je demande à ce même Voyageur ſi certaines curioſitez qu'il a aporteés de ſon Voyage & qui ſont toutes nouvelles pour moi, ſont une production de la Nature ou un effet de l'Art de quelque Ouvrier. La Diſtinction de *Théophane*, comme on voit, eſt très philoſophique: & auſſi eſt elle aprouvée par *Philalèthe*. Aplicons la donc avec confiance au Sujet que nous avons en main. Si les quatre Propoſitions ſans les quelles il n'y a point de Religion, ſont autant de Véritez, comme on a vu que notre Philoſophe doit le prouver, ces quatre Véritez de quel ordre ſont elles?

---

* *Natural and poſitive Truth, or Truth in Reaſon, and Truth in Fact.* p. 344.

Sont ce des Véritez *naturelles* ou des Véritez *poſitives*? Sont-ce des Véritez de *Droit* ou des Véritez de *Fait*? Sont-ce des Véritez *ſpéculatives* ou des Véritez *hiſtoriques*?

I. *Il y a un Dieu.* C'eſt la première des quatre Propoſitions fondamentales.

II. *Dieu eſt un Etre aimable:* C'eſt la ſeconde Propoſition.

III. *Dieu veut nous juger ſur une Loi qui fait dépendre de notre amour pour lui tout le Syſtême de notre bonheur.* C'eſt la troiſième Propoſition.

IV. *Il veut néanmoins nous juger en Juge équitable, indulgent & miſéricordieux.* C'eſt la quatriême.

Si ces quatre Propoſitions étoient reconnues pour des Véritez *hiſtoriques* dont la croyance dépendît d'un *Témoignage*, qui dans le cas préſent ne pourroit certainement venir que de Dieu; comme par cela même on ne reconoîtroit la néceſſité de la Révélation, il faudroit aſſurément reconnoître auſſi que la Théologie de notre Auteur, que cette Théologie purement naturelle où il voudroit nous réduire, eſt un Syſtême en l'air, un vain Météôre, toujours prèt à ſe diſſoudre & à faire retomber avec lui ſur la Terre les Dupes qui pour aller au Ciel ſe feront fiez à un tel Véhicule. Mais comme on pouroit conclure de là que le Philoſophe honnête homme me donne lui même dans un Enthouſiaſme & dans un Charlataniſme qu'il mépriſe en autrui, n'en venons là qu'après mûre délibération, & n'y venons point du tout s'il eſt poſſible.

Oûtre les Véritez hiſtoriques & les ſpéculatives, il y en a d'une troiſième èſpèce, qui ne ſont ni *ſpéculatives*, ni *hiſtoriques*: Ce ſont les Véritez de *ſentiment*: ces véritez que l'Eſprit connoît ſans aucun effort, & qu'aucun effort ne ſauroit lui rendre douteuſes. Je penſe, Je vois, J'entends, J'aperçois, Je ſens, Je doute, &c.: Voilà des Véritez qui par raport à moi ne dépendent ni d'aucune Spéculation, ni d'aucun témoignage hiſtorique: Et tout homme connoît des Véritez qui par raport à lui ſont précisément de la même nature que celles-là par rapport à moi. Notre Philoſophe, par hazard, voudroit il ſoutenir que de cet ordre ſont auſſi les Véritez fondamentales qu'il doit prouver? Mais les véritez de cet ordre ne ſe prouvent point du tout. D'ailleurs elles n'ont jamais beſoin d'êtres prouvées. Perſonne ne les a jamais ſérieuſement ou véritablement révoquées en doute, ni ne ſauroit le faire. Il en eſt tout autrement des Véritez fondamentales de la Religion. L'Auteur aura beau dire, que de pareilles Véritez doivent être faciles à prouver. Car ſans examiner à préſent s'il ne s'eſt point démenti lui même là deſſus, dans ſa Diſſertation ſur la Prière, par l'étalage des difficultez des Athées, & par l'embaras de ſes Réponſes; il y aura toujours une différence ſpécifique entre des Véritez qui ſe prouvent facilement, & des Véritez qui ne ſe prouvent point. Il ſera donc obligé d'en revenir à l'alternative propoſée indirectement par ſon Théophane. Ou il avoûra que les Véritez fondamentales de la Religion ſont des Véritez hiſtoriques dont la preuve doit ſe tirer de l'*autorité* d'une Révélation divine: Ou il les prouvera comme Véritez ſpéculatives par voye de Démonſtrations. Le premier Parti ne lui convient pas. Il prendra donc le ſecond: Et il a eu ſoin de nous en avertir lui même aſſez clairement: *Ce qu'il y a de certain ſelon moi*, dit il, *c'eſt que l'Exiſtence de Dieu*, c'eſt que *ſes Perfections morales*, *c'eſt que les Relations naturelles de l'Homme à Dieu en qualité de Créature raiſonnable ſur la quelle Dieu exerce une Juriſdiction morale, ne ſauroient dépendre, ni de la Vérité ou de la fauſſeté d'aucun Fait hiſtorique, ni de la vérité ou de la fauſſeté de nos jugemens ſur aucun fait de cette nature: Car ces jugemens eux mêmes* continue-t-il, *dépendroient de tant de circonſtances incertaines & de tant de conſidérations propres à nous induire en erreur, qu'il faudroit dans ce cas-là ſuppoſer Dieu capable d'avoir voulu établir le ſalut du Genre humain* *ſur un fondement très ruïneux.* Quoique cela ne ſoit pas parfaitement bien exprimé, cela s'entend aſſez dans la liaiſon du diſcours, & ſignifie indubitablement que la Vérité de l'Exiſtence de Dieu, & les autres Véritez fondamentales qui ſont admiſes par le Philoſophe honnête homme, ſont des Véritez ſpéculatives qui doivent être prouvées par des moyens tout-à-fait indépendans de la Révélation proprement ainſi dite; ſoit parceque nous n'avons qu'une Hiſtoire très incertaine de cette Révélation; ſoit parceque poſé même le cas d'une Révélation *immédiate & perſonelle*, c'eſt à dire actuellement accordée à un certain Homme, elle ne pourroit que *propoſer* les Véritez à l'*examen* de ſa Raiſon, conformément à une des Règles que notre Auteur a preſcrites dans ſa Préface *. Tenons nous en à ſes idées. Soumettons nous à ſa règle. Oublions pour quelques momens tout ce que nous devons à l'*autorité* de la Révélation. Faiſons abſtraction, ſi l'on veut, des Véritez qu'elle nous a appriſes, ou ne les regardons que comme des Problêmes à réſoudre. Eſſayons nous ſur ceux qui ont été indiquez ſous le nom de Véritez fondamentales de la Religion:

---

* Voyez ci-deſſus, pages 16 & 17. du Tome X. A quoi l'on peut ajouter ce que l'Auteur dit à la page 93.

ligion: Et ſi ce n'eſt pas ici le lieu d'examiner toutes les ſolutions qu'on en a données ou qu'on pourroit encore en donner, examinons aumoins les ſolutions que nous en fournit notre honnête homme de Philoſophe. A quoi cela va-t-il nous mener? C'eſt ce qu'on verra dans le Chapitre ſuivant.

[*On eſt obligé, faute de place, de renvoyer le ſecond Chapitre à un autre Journal.*]

ARTICLE IV.

Philoſophical Tranſactions, &c. C'eſt-à-dire: *Mémoires Philoſophiques de la* SOCIETÉ ROYALE *de Londres.* Tom. XXXIX, pour les Années 1735, 1736 *in* 4to. A Londres 1738, chez T. Woodward, à l'Enſeigne du Croiſſant, entre les deux portes du Temple dans Fleetſtreet; & Ch. Davis, au coin de Pater-Noſter Row, proche de Warwick-Lane, Imprimeurs de la Societé Royale.

MR. Mortimer, Membre du College des Médecins à Londres & un des Secretaires de la Societé Royale, a dédié ce Volume au célèbre Profeſſeur Boerhaave, ſous lequel il a étudié. Il remarmarque dans ſa Dédicace, que ſi ces *Mémoires* ſe publioient au nom de la *Societé Royale*, la réputation de cet illuſtre Corps ſuffiroit pour leur concilier l'eſtime du public. Mais comme ils ne contiennent que quelques-uns des Ecrits qui ont été lûs dans les Aſſemblées de la Societé; & que le choix en eſt laiſſé à la diſcrétion des deux Secretaires, l'Editeur devient par-là réſponſable de ce qu'il publie. Cette particularité nous a paru digne d'être communiquée à nos Lecteurs; afin que ſi certains Ecrits qu'on ſçauroit avoir été communiquez à la Societé ne paroiſſent pas dans ces Mémoires, ou ſi quelques-uns de ceux qu'on y trouve ne ſont pas jugez tout-à-fait dignes de la curioſité du Public, on n'en rende pas réſponſable le Corps entier de la Societé Royale.

Le premier Cahier de ce Volume, qui eſt le 436. de tout l'Ouvrage, pour les Mois de Janvier, Février & Mars 1735, contient les Articles ſuivans.

Art. I. Catalogue des cinquante Plantes du Jardin de Chelſea, préſenté à la Societé Royale par le Corps des Apothicaires pour l'Année 1735, ſuivant l'établiſſement de Mr. le Chevalier Sloane, Docteur en Médecine, Préſident du College des Médecins & de la Societé Royale *; par *Iſaac* RAND,

---

* Il a reſigné depuis quelque tems la place de Préſident du College des Médecins: c'eſt le Docteur Pellet qui l'eſt à préſent.

Apothicaire, Membre de la Societé Royale, Directeur du Jardin de Chelſea, & Lecteur de Botanique.

Art. II. Catalogue des Eclipſes des Satellites de Jupiter, pour l'Année 1736, calculées pour le Méridien de l'Obſervatoire Royal de Greenwich, par *Jaques* HODGSON, Membre de la S. R. & Régent du College Royal de Mathématiques dans l'Hôpital de Chriſt à Londres.

Art. III. Le tems apparent des Immerſions & Emerſions des Satellites de Jupiter, telles qu'elles devoient être viſibles à Londres en 1736, avec une Planche qui repréſente la ſituation dans laquelle elles devoient paroître par rapport à Jupiter. Par *le même.*

Art. IV. Obſervations de quelques Eclipſes des premiers Satellites de Jupiter, comparées avec les Tables. Par *le même.*

„ En comparant, dit Mr. *Hodgſon*, 244 „ Eclipſes du premier Satellite de Jupiter, „ obſervées depuis l'an 1677, juſqu'en 1731, „ avec les Tables de Flamſtead, corrigées „ par moi-même, ſur leſquelles Tables les „ Catalogues donnez dans les deux Articles „ précedens ont été formez, je trouve qu'il „ y en a 74, qui font près du tiers de tout „ le nombre, qui ne diffèrent pas d'une mi- „ nute du tems marqué dans les Tables; „ 127, qui font plus de la moitié, qui n'en „ diffèrent pas de deux minutes; 181, qui „ font les deux tiers de tout le nombre, qui

„ ne diffèrent pas de trois minutes du tems „ marqué dans les Tables; 214, qui font „ les ſept huitièmes de tout le nombre, „ n'en diffèrent pas de quatre minutes; le „ reſte n'en diffère pas plus de cinq mi- „ nutes, ou de cinq & demi: ce qui eſt „ un dégré d'exactitude, qui, ſelon mon „ opinion, ſuffit pour engager nos Mari- „ niers à ſe ſervir de ces Eclipſes pour „ déterminer les différences de longitude, „ principalement puiſqu'on peut les obſer- „ ver avec un Teleſcope de trois pieds, „ comme on l'aſſure à la page 169 de la „ *Connoiſſance des Tems* pour cette Année „ (1735). Si cela eſt vrai, j'oſe aſſurer „ qu'une Immerſion ou Emerſion, obſer- „ vée avec un pareil Teleſcope, ne différera „ pas d'une demi minute du tems qu'on trou- „ veroit en l'obſervant avec un des plus „ grands Teleſcopes. En tout cas, il ſuffira „ de comparer enſemble les Obſervations de „ la même Eclipſe faites avec ces deux diffé- „ rens Teleſcopes; ce qui découvrira la dif- „ férence du tems, & cette différence une „ fois découverte, ſervira enſuite de regle „ conſtante pour ajuſter les Obſervations.

Art. V. Expériences & Obſervations ſur la Lumiere qui eſt produite lorſqu'on communique une *Attraction Electrique* à quelques Corps animez ou inanimez, avec le récit de quelques-uns de ſes effets les plus ſurprenans. Communiqué à la S. R. par une Lettre de Monſieur *Etienne* GRAY,

M. de la S. R. à Mr. *Mortimer*, Membre de la S. R. & Docteur en Médecine. Cette Lettre eſt datée de la Chartreuſe à Londres le 28 de Janvier $173\frac{4}{5}$.

Mr. *Gray* ayant vû la Lettre de Mr. Dufay au Duc de Richmond, inſérée dans le 43. Cahier de ces Mémoires, a été charmé, dit-il, non ſeulement d'apprendre que ſes découvertes ſur l'Electricité étoient confirmées par le ſuffrage d'un Philoſophe ſi judicieux; mais auſſi des nouvelles découvertes de Mr. Dufay, & particulierement de celles qu'il a faites ſur la Lumiere produite par les Corps *Electriques*. C'eſt ce qui a engagé Mr. *Gray* à repéter les expériences de Mr. Dufay, & à en faire de nouvelles, dont on nous donne ici le détail: nous en rapporterons quelques-unes.

En Septembre 1734. Mr. Gray fit faire trois Verges de Fer, l'une longue de quatre pieds, les deux autres de trois pieds chacune: l'une de ces dernieres étoit en forme de Cone vers ſes extrêmitez, & finiſſoit en pointe, comme celle de quatre pieds: l'autre étoit pointuë à un bout, & non pas à l'autre. Toutes ces Verges avoient environ un demi pouce de diamètre: elles avoient été premièrement forgées, & enſuite polies avec la lime & brunies. Ayant ſuſpendu quelqu'une de ces Verges ſur des cordons de ſoye, & appliqué un bout du Tube Electrique à l'extrêmité d'une de ces

Verges, non ſeulement on appercevoit de la lumiere à cette extrêmité; mais on voyoit auſſi en même tems à l'autre extrêmité une lumiere qui s'étendoit en forme de Cone, dont la pointe étoit tournée vers cette extrêmité: il paroiſſoit diſtinctement que cette lumiere étoit compoſée de rayons, qui alloient en divergeant; au moment qu'on la voit, on entend un petit ſifflement.

Si, au lieu de ſuſpendre ces Verges ſur des cordons de ſoye, on les met ſur le bord d'un Cylindre de verre creux & bien échauffé, ou ſur des gateaux de Poix-reſine, & de Cire jaune, ou de Soufre, on apperçoit les mêmes phénomènes que lorſque ces Verges ſont ſuſpenduës ſur des cordons de ſoye.

Mais Mr. *Gray* apperçut un autre phénomène qui lui parut bien ſurprenant. C'eſt qu'après que la lumiere eût diſparu, & qu'il ſe fût placé à l'extrêmité de la Verge oppoſée à celle à laquelle le Tube Electrique avoit été appliqué, en tenant la main à quelque diſtance de la pointe de la Verge, & la remuant vers cette pointe aſſez rapidement, il en ſortit un Cone de lumiere, de même que lorſqu'on appliquoit le Tube à l'extrêmité oppoſée. En repétant ce mouvement de ſa main, le même phénomène parut cinq ou ſix fois de ſuite, mais les Rayons de lumiere devenoient à chaque fois plus courts: cette lumiere eſt auſſi accompagnée d'un petit ſifflement.

Lorſqu'on met deux ou trois de ces Verges à la ſuite les unes des autres, ſoit en ligne droite, ſoit qu'elles forment un angle quelconque, qu'elles ſe touchent ou qu'elles ſoient à une petite diſtance les unes des autres; ſi on applique le Tube Electrique à l'extrêmité de l'une de ces Verges, on apperçoit à l'autre bout de la plus éloignée, les mêmes phénomènes qu'on appercevroit ſi l'expérience ſe faiſoit avec une ſeule Verge.

En approchant la main ou la joue de l'extrêmité qui produit la lumiere, on ſent une douleur, comme celle que cauſeroient des étincelles de feu.

Mr. *Gray* fit forger une Boule de fer de deux pouces de diamètre, qu'il fit enſuite façonner au tour & polir: il la poſa ſur un ſoutien de bois, & ce ſoutien ſur un verre cylindrique. Le Tube Electrique étant appliqué proche de la Boule, on en vit ſortir des rayons de lumiere accompagnez d'un ſifflement: en mettant la jouë ou le doigt proche de la Boule, on ne ſentit aucune douleur, quoique la lumiere fût fort vive.

Ayant poſé la Verge qui avoit quatre pieds de long ſur un ſoutien de bois fait en forme de T, dont la barre ſupérieure avoit une rainûre pour tenir la Verge en état, & ayant mis le tout ſur le verre cylindrique, de manière qu'une des pointes de la barre touchoit la boule vis-à-vis de ſon centre, & appliqué enſuite le Tube Electrique à l'autre extrêmité de la barre, on entendit proche de la Boule un plus grand bruit que de coûtume, & lorſqu'on en approchoit la main ou la joue, la douleur qu'on ſentoit, étoit plus forte qu'à l'ordinaire, la lumiere étoit auſſi plus vive & plus concentrée. Lorſque la pointe de la Verge étoit éloignée d'un pouce de la Boule, non ſeulement on appercevoit de la lumiere ſur la Boule, mais on voyoit auſſi ſortir des Rayons de la pointe de la barre, comme lorſque l'expérience avoit été faite avec la barre ſeule.

Mr. *Gray* fit une autre expérience avec une Plaque de cuivre de quatre pieds en quarré, qu'il mit perpendiculairement ſur un ſoutien, lequel il poſa ſur le verre cylindrique: enſuite ayant placé la Barre de fer de manière qu'une de ſes pointes étoit éloignée du centre de la Plaque de cuivre environ d'un pouce, il appliqua le Tube Electrique à l'autre extrêmité de la Barre; puis donnant un petit coup avec le doigt au dos de la Plaque, on vit de la lumiere de l'autre côté: il ſortit en même tems des rayons de la pointe de la Barre; & en approchant la main ou la joue d'un des angles de la Plaque de cuivre, il en ſortit de la lumiere, accompagnée d'un petit ſifflement, & on ſentit le même picottement que dans les expériences faites avec les Verges pointues.

Ayant mis une Aſſiéte d'étain ſur un ſoutien, poſé ſur le verre cylindrique, & appliqué premièrement le Tube Electrique, & enſuite le doigt, à cette Aſſiéte, on y apperçût de la lumiere, & on ſentit ſon doigt repouſſé. En approchant la joue du bord de l'Aſſiéte, on entendit un petit bruit ou éclat *, mais non pas ſi grand que lorſqu'on faiſoit l'expérience avec les Verges de fer. Ayant rempli d'eau l'Aſſiéte d'étain, on apperçut préciſément les mêmes phénomènes. Lorſqu'on fait cette expérience en plein jour, & qu'on approche le doigt de la ſurface de l'eau, elle forme en cet endroit-là une petite élevation, & s'applanit de nouveau, au moment qu'on entend le petit bruit ou éclat.

Si on fait la même expérience avec une Aſſiéte de bois qui ſoit vuide, on apperçoit bien de la lumiere, mais on ne ſent point que le doigt ſoit repouſſé, & on n'entend point de bruit. Mais lorſque l'Aſſiéte eſt remplie d'eau, & qu'on tient le Tube Electrique au deſſus de la ſurface de l'eau, on apperçoit une lumiere plus vive, mais on n'entend point encore de bruit, juſques à ce qu'après avoir bien frotté le Tube, on le mette à deux ou trois pouces du doigt qu'on tient proche de la ſurface de l'eau ; alors on ſent que le doigt eſt repouſſé, & on entend le même bruit que

---

* A Snapping.

que lorſqu'on fait l'expérience avec une Aſſiéte d'étain.

Il paroît par ces Expériences, dit Mr. *Gray*, que par le moyen de l'Electricité *communicative* on peut produire une flamme réelle, accompagnée d'*exploſion*, & d'une ébullition dans de l'eau froide; & quoiqu'on n'aye encore que très-peu d'expériences ſur ce ſujet, il eſt probable qu'avec le tems on en fera un plus grand nombre, & qu'on trouvera moyen d'augmenter la force de ce Feu électrique, qui (s'il eſt permis de comparer les petites choſes aux grandes) ſemble, par pluſieurs expériences, être de la même nature que celui des Eclairs & de la Foudre.

On trouve encore dans le Cahier 439. *Art.* VI une autre Lettre de Mr. GRAY ſur l'*Electricité*. Il employa des Verges de bois, de la même forme que celles de fer dont nous venons de parler, & fit ſes expériences de la même manière. La lumiere ne fut pas ſi vive, & ne s'étendit pas ſi loin, que lorſqu'il fit ſes expériences avec des Verges de fer; la forme de la lumiere étoit cylindrique, au lieu d'être conique, & en approchant la main ou la joue de ces Verges de bois, on ne ſentoit aucun picottement. Ces Verges étoient faites de bois de Sapin, de Frêne & de Houx. Mr. *Gray* en fit faire quelques-unes beaucoup plus groſſes à un bout qu'à l'autre; alors on ſentoit un petit picottement

ment en approchant la joue de l'extrêmité de la Verge, mais la douleur qu'il cauſoit n'étoit pas à beaucoup près ſi forte, que lorſqu'on faiſoit l'expérience avec les Verges de fer.

Ayant fait faire des Cordeaux de laine filée, les uns bleus, & les autres de couleur écarlatte: Mr. *Gray* ſuſpendit un jeune garçon d'abord ſur les premières, & trouva que les effets étoient préciſement les mêmes que lorſque le garçon étoit ſuſpendu ſur des Cordeaux de ſoye de la même couleur. Mais l'ayant ſuſpendu ſur les Cordeaux de laine de couleur écarlatte, on n'apperçut aucun effet de l'Electricité.

Il y a dans ce même Mémoire quelques autres particularitez ſur l'Electricité, mais elles ne nous paroiſſent pas aſſez remarquables pour les rapporter ici.

Enfin dans le Cahier 444. *Art.* VIII. Mr. *Mortimer* nous fait le récit de quelques nouvelles expériences que Mr. GRAY avoit deſſein de communiquer à la Societé Royale; ce que ſa mort prématurée l'a empêché de faire.

Première Expérience. Prenez un petit Globe de fer d'un pouce ou d'un pouce & demi de diamètre, poſez-le ſur un gateau de Reſine d'environ ſept ou huit pouces de diamètre; ayant premièrement rendu ce gateau Electrique, en le frottant doucement, ou en le chauffant légerement devant le feu : puis attachez un corps très-léger, comme par exemple un morceau de liége, à un fil fort délié, & tenez le fil ſuſpendu avec le doigt & le pouce, de manière que le corps léger ſoit ſuſpendu immédiatement au deſſus du Globe, & réponde à ſon centre ; vous verrez que ce corps léger commencera de lui-même à ſe mouvoir autour du Globe de fer, de l'Oueſt à l'Eſt, ſuivant que les Planetes ſe meuvent autour du Soleil. Si le gateau de Reſine eſt circulaire, & que le Globe de fer ſoit placé exactement au centre, le corps léger décrira un cercle autour du Globe : mais ſi le Globe eſt placé à quelque diſtance du centre, le corps léger décrira une courbe elliptique, dont l'excentricité ſera égale à la diſtance où le Globe eſt du centre du gateau.

Si le gateau eſt elliptique, & le Globe placé au centre de l'ellipſe, l'orbite du corps léger ſera une ellipſe, dont l'excentricité ſera égale à celle de la forme du gateau.

Si le Globe eſt placé dans un des foyers, ou proche d'un des foyers de l'ellipſe du gateau, le corps léger ſe mouvra plus vîte dans ce qu'on peut appeller l'*Apogée* de ſon orbite, que dans le *Perigée* ; ce qui eſt le contraire de ce qu'on obſerve dans les Planetes.

Seconde Expérience. Prenez le même Globe de fer, & l'ayant fixé ſur un piédeſtal du même métal d'environ un pouce de hauteur, poſez ce piédeſtal ſur une table, au milieu d'un cercle de verre, ou d'une portion de verre cylindrique creux, d'environ ſept pouces de diamètre, & de deux ou trois pouces de hauteur. Il faut que ce cercle ait premièrement été échauffé en le frottant légerement; puis tenez un corps léger ſuſpendu, comme dans la première expérience, & il commencera de lui-même à ſe mouvoir autour du Globe de fer, de l'Oueſt à l'Eſt, décrivant un cercle, ſi le cercle de verre eſt d'une figure exactement circulaire, & que le Globe ſoit placé au centre; ou une courbe elliptique, au cas que le Globe ne ſoit pas au centre; & l'excentricité de cette courbe ſera égale à la diſtance où le Globe eſt du centre du cercle.

Troiſième Expérience. Le même Globe de fer étant placé ſimplement ſur une table, ſans le gateau de Reſine, ni le cercle de verre, le corps léger ſuſpendu au deſſus fera les mêmes révolutions que dans les expériences précedentes; mais il ſe mouvra plus lentement, & plus proche du Globe.

Mr. *Mortimer* nous dit, que Mr. *Gray* prétendoit pouvoir rendre raiſon de ces expériences par le phénomène ſuivant, qui eſt aſſez ſingulier, & dont il étoit aſſuré, l'ayant ſouvent obſervé. Lorſqu'un homme poſe ſes coudes ſur ſes genoux, & tient ſes mains à une petite diſtance l'une de l'autre, elles s'approchent peu-à-peu l'une de l'autre, & s'éloignent enſuite, ſans aucun concours de ſa volonté. On ne voit pas quel rapport ce phénomène, s'il eſt réel, peut avoir avec les expériences que nous venons de rapporter, ni comment il peut ſervir à les expliquer.

Art. VI. Lettre de Mr. BRUIKENRIDGE au Docteur *Hoadly*, contenant une Méthode générale de décrire les Lignes courbes par l'interſection de pluſieurs lignes droites qui ſe meuvent autour de quelques points fixes dans un plan donné. Nous avons expliqué cette Méthode dans un de nos Journaux précedens, ainſi nous nous contenterons de remarquer, que Mr. *Bruikenridge* la rend ci un peu plus générale. Nous dirons auſſi, qu'il s'eſt élevé à cette occaſion une diſpute entre lui & Mr. *Mac-Laurin*, Profeſſeur de Mathématiques à Edimbourg & Membre de la S. R. ces Meſſieurs prétendant tous deux à la gloire de l'invention. Nous pourrons parler une autre fois de cette Diſpute.

Art. VII. Extrait d'une Lettre de Mr. GEOFFROY, Chymiſte, Membre de l'Académie Royale des Sciences à Paris & de la Societé Royale de Londres, à Mr. le Chevalier *Hans Sloane*, Préſident de la S. R. touchant le *Sal Polychreſtus Rupellenſis* de Mr. Seignette, & touchant quelques autres Sels Chymiques; datée de Paris le 4. Mai 1732.

*N*o. 437. *Art.* I. Deſcription d'un Inſtruſtrument, ou d'une Machine deſtinée à changer en peu de tems l'air dans la chambre des malades, ſoit en en tirant l'air infecté, ſoit en y introduiſant de nouvel air, ou en faiſant l'un & l'autre ſucceſſivement, ſans ouvrir les portes ni les fenêtres.

Mr. *Deſaguliers*, Inventeur de cette Machine, en fit voir à la Societé Royale le 13. Juin 1734. un modèle, fait ſur une Echelle d'un pouce par pied, & il nous en donne ici la figure, & décrit la manière de s'en ſervir.

Art. II. Supputation de la Vélocité de l'Air, mû par les *Souflets centrifuges* * inventez depuis peu, qui ont ſept pieds de diamètre & un pied d'épaiſſeur en dedans, & qu'un ſeul homme peut faire mouvoir avec très-peu de peine, de manière qu'ils acheveront deux révolutions dans chaque ſeconde. Par Mr. DESAGULIERS, Membre de la S. R.

Art. III. Lettre *du même* à Mr. *Cromwell Mortimer*, où il décrit les uſages des *Souflets centrifuges*; datée du 23. Février 173$\frac{5}{6}$.

Il y a une de ces Machines fixée dans la Chambre qui eſt au deſſus de celle où s'aſſemblent les Députez des Communes. Cette Machine ſert à emporter la fumée que produiſent les chandelles, & la vapeur cauſée par l'haleine lorſque l'aſſemblée eſt nombreuſe, & qu'il fait chaud; comme auſſi à introduire de nouvel air par toute la chambre.

---

* C'eſt la Machine dont il eſt fait mention dans l'Article précedent.

Cette machine peut auſſi être d'uſage dans les vaiſſeaux de guerre, pour renouveller & rafraîchir l'air entre deux ponts en très-peu de tems; elle peut de même ſervir très-utilement dans les mines, pour en tirer les vapeurs nuiſibles, & pour y introduire de nouvel air, même à la diſtance de deux, de trois, ou de quatre milles.

Art. IV. Hiſtoire d'une *Catalepſie*, communiquée à la Societé Royale par Mr. *Richard* REYNELL, Apothicaire à Londres.

Cet Article étant aſſez court, nous le traduirons tout entier. „ Anne Bullard, „ fille d'environ vingt-&-un ans, n'avoit „ pas eu ſes Mois fort regulierement pen„ dant quelque tems, & avoit été fort af„ fligée de la mort d'une de ſes Amies. „ Le 10. de Juillet 1730. elle ſe plaignit „ d'une douleur dans la tête, & d'un mal „ d'eſtomac, accompagné d'une indiſpo„ ſition générale: elle prit de la poudre „ du Bezoar pour ſuer. Le lendemain „ 11. de Juillet, vers les neuf heures du „ matin, on la trouva toute roide dans „ ſon lit, ſans connoiſſance & ſans ſenti„ ment, & les yeux fermez, de ſorte que „ d'abord on la crut morte. Lorſque j'ar-

„ rivai, je la trouvai dans une véritable
„ *Catalepſie*, ſans ſentiment, & ſans mouvement ;
„ ſes membres étoient roides,
„ mais chauds; on ne pouvoit les remuer
„ que difficilement, & dans quelque ſituation
„ qu'on les mît, ils y demeuroient: Elle
„ avoit la reſpiration libre, mais le pouls
„ foible & irregulier. Elle n'avoit aucun
„ mouvement convulſif, mais on ne pouvoit
„ pas la faire revenir à elle. On la
„ ſaigna au bras, & on lui tira douze onces
„ de ſang, qui coula aiſement; cela
„ la fit un peu revenir, mais elle ne pouvoit
„ pas encore parler. Je lui ordonnai
„ la potion ſuivante. ℞. *Aq. Menth.*
„ *Rutæ. Bryon. Co.* ā ʒvi. *Sal. volat. Corn.*
„ *C.* ℈ß *Sacchar. Albiſſ.* ℈ij. *f. Hauſt.*
„ j'ordonnai auſſi qu'elle prît de tems à
„ autre cinq cuillerées de ce Julep. *Aq.*
„ *Puleg. Rutæ. Menth.* ā ℥ij. *Aq. Bryon.*
„ *Co. Nephrit.* ā ℥i ß. *Tinct. Caſtor.* ʒij.
„ *Sacchar. Albiſſ. q. ſ. f. Julapium.* En
„ peu d'heures de tems elle revint à elle;
„ je lui demandai alors, ſi elle ſçavoit
„ comment elle avoit été priſe de ce mal.
„ Elle répondit qu'elle avoit été fort inquiéte
„ & fort agitée juſques à environ
„ quatre heures du matin, & qu'elle
„ croyoit que ce fut alors qu'elle tomba
„ dans l'état où on l'avoit trouvée; mais
„ que c'étoit-là tout ce dont elle ſe ſouvenoit.
„ Elle ſe plaignoit d'une eſpece
„ de vertige, & d'une violente douleur ſur

,, le devant de la tête; elle avoit auſſi
,, mal à l'eſtomac & un peu de fiévre.
,, J'ordonnai qu'elle prît à quatre heures
,, après midi le vomitif ſuivant. ℞. *Aq.*
,, *Cardui bened.* ℥i. *Pulv. Ipecacuanh.* ʒß. *Vitriol.*
,, *alb. depurat. gr.* VI. *Oxym. Scillit.* ℥iß.
,, *f. Hauſt.* Ce vomitif opéra très-bien,
,, & elle en parut ſoulagée. Vers les ſix
,, heures du ſoir elle eut une nouvelle
,, attaque, à-peu-près ſemblable à la première;
,, mais elle en revint bientôt, &
,, prit enſuite la même potion, avec le Sel
,, volatil de la Corne de Cerf, qu'elle
,, avoit déja priſe. Je lui appliquai un
,, grand veſicatoire ſur le dos, & deux ſur
,, les bras. Le même jour, vers les neuf
,, heures du ſoir, elle eut une violente
,, convulſion, accompagnée de ſecouſſes,
,, de grincement de dents, & d'un grand
,, tremblement; ce qu'elle n'avoit pas
,, eu auparavant. Elle avoit eu une ſelle
,, le ſoir précedent, mais point du tout
,, ce jour-là. Je lui ordonnai cette potion,
,, qu'elle prit le ſoir. ℞. *Tinct. Hier.*
,, *cum Vino fact.* ℥ij. *Aq. Menth.* ʒvi. *Sp.*
,, *Lavand. Co.* ʒß. *f. Hauſt.* Elle continua
,, auſſi de prendre toutes les quatre
,, heures la potion avec le Sel volatil, &c.
,, Le 12. de Juillet elle avoit eu un tranſport
,, au cerveau pendant toute la nuit,
,, n'ayant que peu ou point repoſé. On
,, coupa les Veſicatoires, qui coulerent
,, abondamment: & la *Teinture* lui avoit

,, donné trois ſelles pendant la nuit; ce
,, qui lui cauſa quelques foibleſſes; ſon
,, pouls étoit foible, & ſon urine pâle.
,, Je la vis le ſoir, après qu'elle eut aſſez
,, bien dormi, de ſorte qu'elle étoit un
,, peu remiſe. Elle n'avoit que peu de
,, mal à la tête, ſon eſtomac étoit en
,, aſſez bon état, & je la trouvai mieux
,, à tous égards. Elle continua de prendre
,, la potion toutes les ſix heures, &
,, quelques cuillerées du Julep, lorſqu'elle
,, ſe ſentoit foible. Le matin du 13.
,, de Juillet je trouvai que ſon mal de tête
,, étoit entierement paſſé, & que ſon
,, urine étoit plus colorée. Je lui permis
,, de prendre du bouillon, & quelque
,, nourriture légere, dont elle ſe trouva
,, bien. Elle ſe leva l'après-midi,
,, mais elle ſe trouva foible, & avoit des
,, tournoyemens de tête; au lit elle ſe
,, ſentoit beaucoup mieux. Je lui ordonnai
,, de prendre la potion avec le Sel volatil,
,, &c. & cette purgation le lendemain
,, matin. ℞. *Tinct. Hier. cum Vino*
,, *fact.* ℥iß. *Syr. è Spinâ Cerv. Aq. Puleg.*
,, ā ʒvj. *Spir. Lavand. Co.* ʒI. *f. Hauſt. cum*
,, *regimine cap.* Le quatorzième de Juillet
,, la purgation lui donna cinq ſelles; elle
,, mangea un peu à dîner, & ſe trouva
,, tranquille: mais lorſqu'elle marchoit
,, par la chambre, la tête lui tournoit, &
,, elle trembloit beaucoup. Je lui ordonnai
,, de prendre le ſoir cette potion.

,, ℞. *Aq.*

„ ℞. *Aq. Rutæ, Puleg. Bryon. Co.* ā ʒvi.
„ *Spir. Corn. C. opt. gutt.* 40. *Tinct. Caſtor.*
„ ʒi. *Sacchar. Albiſſ. paululum. f. Hauſt.*
„ Le quinzième de Juillet, étant levée, elle
„ ſe plaignit d'un engourdiſſement dans
„ les jambes, & d'un picottement, ſemblable
„ à celui que l'on ſent lorſque les
„ jambes ſont ce qu'on appelle *endormies.*
„ Elle avoit meilleur appétit, & étoit
„ beaucoup mieux à tous égards. Je lui
„ ordonnai les Médecines ſuivantes. ℞.
„ *Pulv. Rad. Valerian. ſylv.* ℈ij. *P. Caſtor.*
„ *Ruſſ.* ℈i. *Aſſæ fœtid.* ʒi. *Tinct. Caſtor.*
„ *q. s. f. maſſa Pillular. cujus formentur*
„ *Pilull. No.* 40. Elle prit quatre de ces
„ Pillules, deux fois par jour, avec une
„ petite potion de ce Julep. ℞. *Aq. Ceraſ.*
„ *Nigr.* ʒvi. *Aq. Rutæ. Pæon. Co.* ā ℥ij.
„ *Spir. Lavand. Co.* ʒvj. *Syrup. Caryoph. q.*
„ *s. fiat Julap.* Elle prenoit auſſi cinq
„ cuillerées de ce Julep, lorſqu'elle le
„ trouvoit à propos. Nous laiſſames couler
„ les veſicatoires auſſi long-tems que
„ nous pumes; & lorſqu'ils furent ſéchez,
„ je lui ordonnai le 19. de Juillet la même
„ purgation qu'auparavant. Elle fut
„ aſſez bien, & n'eut aucune attaque juſques
„ au 22. de Juillet, lorſqu'en ſe faiſant
„ appliquer un cautère au bras, elle
„ tomba dans une troiſième convulſion,
„ qui dura près de deux heures: cependant
„ elle fut aſſez bien le ſoir. Le 29.
„ de Juillet on la purgea encore. Le

,, ſixième d'Août elle ſe plaignit d'une
,, douleur dans la tête, & d'un mal d'eſtomac:
,, Quelques jours auparavant ſes
,, regles avoient commencé de paroître;
,, elle avoit vomi preſqu'une pinte de
,, ſang, & étoit reſſerrée: Je lui conſeillai
,, alors de prendre deux cuillerées de
,, Teinture ſacrée tous les ſoirs, ou tous
,, les deux ſoirs, en allant ſe coucher; je
,, lui ordonnai auſſi le remède ſuivante,
,, ℞. *Spir. C. C. opt.* ʒiij. *Tinct. Helleb. Nigr.*
,, ʒv. dont elle prit quarante goutes, deux
,, fois par jour, dans une décoction de
,, Camomille. Elle continua de prendre
,, ces remedes pendant trois ſemaines;
,, ils répondirent à mon attente, & je la
,, laiſſai en bonne ſanté. Je la vis environ
,, un an après, & elle me dit, qu'elle
,, s'étoit toûjours bien portée depuis.

,, *Catalepſis tam rarus affectus eſt, ut credant*
,, *inter centum, imò ſexcentos, vix*
,, *unum Medicum reperiri, qui Catalepticum*
,, *aliquem viderit: ideòque Hiſtoriæ Catalepticorum,*
,, *ſi occurrant, diligenter annotandæ.* SENNERTUS. *Med. Pract. Lib.* I.
,, C. 30.

Art. V. Penſées ſur l'Opération de la *Fiſtule Lacrymale.* Par Mr. *François-Joſeph* HUNAULD, Docteur en Médecine, Membre de la S. R. Profeſſeur Royal d'Anatomie & de Chirurgie, & Membre de l'Académie Royale des Sciences à Paris. Communiquées à la Societé Royale par une Lettre à Mr. *Tho. Stack*, Docteur en Médecine.

Art. VI. De la Cauſe des *Vents Aliſez*; par Mr. *George* HADLEY, Membre de la Societé Royale.

„ Il me ſemble, dit Mr. *Hadley*, que „ les Cauſes des Vents Aliſez n'ont point „ été plainement expliquées par ceux qui „ ont traité ce ſujet, parce qu'ils n'ont pas „ conſideré avec aſſez d'exactitude combien le mouvement diurne de la Terre contribue à la production de ces „ Vents......

„ Tout le monde convient, je penſe, „ que l'Action du Soleil eſt la cauſe originale des Vents Aliſez; & qu'il les „ produit en cauſant une plus grande „ raréfaction de l'Air dans les lieux où „ ſes rayons tombant perpendiculairement, ou preſque perpendiculairement, „ excitent un plus grand dégré de chaleur, qu'ils ne font dans d'autres endroits. De ſorte que dans ces lieux „ où les rayons tombent perpendiculairement, l'Air devenu ſpecifiquement „ plus léger que celui qui l'environne, „ doit être chaſſé de ſa place par cet Air „ plus frais qui eſt plus denſe & plus péſant... Mais il ſemble que le ſeul effet „ de cette rarefaction doive être, de „ faire venir avec force l'Air de toutes „ parts dans l'endroit où il eſt le plus raréfié, particulierement du Nord & du

„ Sud,

„ Sud, où l'Air eſt le plus frais; & non „ pas principalement de l'Eſt & de l'Oueſt, „ comme on le ſuppoſe communément. „ De ſorte que mettant à quartier le „ mouvement diurne de la Terre, l'Air „ viendra de tout côté vers l'endroit où „ l'action du Soleil eſt actuellement la plus „ forte: d'où il ſuit qu'il y aura ſucceſſivement un vent de Nord-Oueſt le matin, & un Vent de Nord-Eſt l'après-midi, de ce côté ici du Parallèle de la „ declinaiſon du Soleil; & un Vent de „ Sud-Oueſt, & de Sud-Eſt de l'autre „ côté.

„ Ce mouvement perpétuel de l'Air „ vers l'Oueſt ne ſçauroit être cauſé par „ la ſeule action du Soleil ſur l'Atmoſphère; comme il paroîtra plus évidemment „ encore par le raiſonnement ſuivant. Si „ l'on ſuppoſe que la Terre ſoit en repos, ce mouvement de l'Air ſera communiqué d'abord aux parties ſuperficielles, & produira peu-à-peu une Révolution de tout l'Air vers le même côté, à moins que la même quantité de „ mouvement ne ſoit communiquée en „ même tems à l'Air, dans d'autres endroits, mais dans une direction contraire; ce qu'on ne ſçauroit ſuppoſer. Mais „ ſi le Globe de la Terre avoit auparavant un mouvement à l'Eſt, ce mouvement de l'Air doit être par cela même continuellement retardé: Et ſi l'on

„ ſuppoſe que ce mouvement de l'Air naît „ d'une action quelconque de ſes parties „ l'une ſur l'autre, la conſequence ſera la „ même. C'eſt pourquoi il ſemble qu'il „ ſoit néceſſaire de montrer, comment ce „ phénomène des Vents Aliſez peut être „ cauſé, ſans qu'il y ait réellement un „ mouvement général produit dans l'Air „ vers l'Oueſt. C'eſt ce qu'on montrera „ facilement, ſi l'on conſidere en même „ tems le mouvement diurne de la Terre.

„ Car ſuppoſons que l'Air ait par-tout „ un mouvement égal au mouvement „ diurne de la Terre; en ce cas il n'y „ aura point de mouvement rélatif de la „ ſurface de la Terre & de l'Air, & par „ conſequent point de Vent. Maintenant que par l'action du Soleil ſur les „ parties qui environnent l'Equateur, & „ par la raréfaction de l'Air produite par „ cette action, l'Air ſoit attiré-là des „ parties Septentrionales & Méridionales; les Parallèles deviennent toûjours „ plus grands, à proportion qu'ils ſont „ plus proches de l'Equateur; & l'Equateur eſt plus grand que les Tropiques, à-peu-près dans la raiſon „ de 1000. à 9171. & par conſequent „ la différence de leur circonférence eſt „ à-peu-près de 2083. milles, & la surface de la Terre ſe meut d'autant plus „ vîte ſous l'Equateur, que la ſurface de

„ la Terre avec l'Air ſous les Tropiques. „ D'où il ſuit, que l'Air qui ſe meut des „ Tropiques vers l'Equateur, ayant moins „ de vélocité que les parties de la Terre „ auxquelles il arrive, aura un mouvement „ rélatif, contraire au mouvement „ diurne de la Terre dans ces endroits „ là; lequel mouvement rélatif étant combiné „ avec le mouvement de l'Air vers „ l'Equateur, produira un Vent de Nord-Eſt „ de ce côté ici de l'Equateur, & un „ Vent de Sud-Eſt de l'autre côté.

„ A meſure que l'Air approche de l'Equateur, „ ces Vents deviennent toûjours „ plus forts, & de plus en plus à l'Eſt, „ juſques à ce qu'ils deviennent tout-à-fait „ Eſt ſous l'Equateur (comme on le „ trouve auſſi par expérience) à cauſe du „ concours des deux Courans de l'Air du „ Nord & du Sud; & la vîteſſe du Vent „ ſera à raiſon de 2083. milles dans l'eſpace „ d'une révolution de la Terre, ou „ d'un jour naturel, & de plus d'un mille „ & un tiers dans une minute; ce qui eſt „ une plus grande vîteſſe que celle du „ Vent dans les plus grandes Tempêtes; „ Car, ſuivant les Obſervations du Docteur „ Derham, l'Air ne parcourt pas „ alors plus d'un mille dans une minute. „ Mais il faut remarquer, qu'avant que „ l'Air puiſſe être arrivé des Tropiques à „ l'Equateur, il faut que la ſurface de la

„ Terre ou de la Mer lui ait communiqué un peu de mouvement vers l'Eſt, „ par où ſon mouvement rélatif eſt diminué; & dans pluſieurs circulations „ ſucceſſives il ſera réduit à la force que „ l'on trouve qu'il a effectivement.

L'Auteur ſe ſert des mêmes principes pour rendre raiſon des Vents Aliſez hors des Tropiques; & il finit par ces deux conſequences: Premièrement, ſans le ſecours du mouvement diurne de la Terre, la Navigation ſeroit prodigieuſement longue, principalement vers l'Eſt & l'Oueſt, & il ſeroit peut-être impoſſible de faire tout le tour de la Terre. En ſecond lieu, il faut que les Vents de N. E. & de S. E. qui ſoufflent entre les Tropiques, ſoient compenſez par des Vents de Nord-Oueſt & de Sud-Oueſt qui ſoufflent ailleurs; & en général il faut que tous les Vents qui ſoufflent de quelque point que ce ſoit, ſoient compenſez par des Vents contraires qui ſoufflent en quelque autre endroit: ſans quoi il faudroit qu'il y eût quelque changement produit dans le mouvement de la Terre ſur ſon Axe.

Art. VI. Rélation de pluſieurs Tremblemens de Terre arrivez dans la Nouvelle Angleterre, depuis que les Anglois s'y ſont établis; particulierement du dernier qui s'y fit ſentir le 29. d'Octobre 1727. Communiquée à la Societé Royale le par Mr. *Paul* DUDLEY, Membre de la Societé Royale *.

Après avoir marqué en peu de mots les Tremblemens de Terre, qui ſont arrivez dans la Nouvelle Angleterre depuis l'an 1638, Mr. *Dudley* vient à celui du 29 d'Octobre 1727. Il commence par marquer quel tems il fit avant que ce Tremblement arrivât. L'Hyver avoit été aſſez moderé durant les mois de Janvier & Février, ſans aucune forte gelée: en Mars il y eut beaucoup de Neige, & un peu de tems froid, mais cela ne dura pas: le onze il y eut une Eclipſe de Soleil d'environ cinq doigts, quinze minutes, après quatre heures du ſoir, autant que Mr. *Dudley* en put juger ſans le ſecours d'aucun inſtrument. Le tems fut aſſez beau le reſte du mois; il y eut de la pluye quelquefois, & une ſeule fois du Tonnerre & des Eclairs. En Avril il fit un beau tems de printems; il y eut beaucoup de pluye au commencement & à la fin du mois. Le commencement de Mai fut aſſez beau; le 9, le 10, & le 13. il plut beaucoup: le 18. il y eut une gelée blanche; le 24. & le 25. il fit fort froid; enſuite il fit un tems fort ſec juſqu'à la fin du mois ; de même qu'au commencement de Juin: durant tout ce mois il y eut beaucoup de Tonnerre & d'Eclairs, auſſi-bien qu'au mois de Juillet: & quoiqu'il y eût quelques ondées dans certains endroits, cependant le tems fut généralement parlant fort ſec: dans les trois derniers jours de Juillet il fit ſi chaud, qu'il n'y eut pas moyen de travailler, ni de voyager de jour, ni de dormir la nuit. Le commencement d'Août fut auſſi exceſſivement chaud; & le premier jour il fit des Eclairs continuels, le tout autour de l'horiſon, depuis le ſoir juſqu'à minuit, quoiqu'il n'y eût pas beaucoup de Tonnerre. La ſéchereſſe continua juſqu'au 10, enſuite il y eut beaucoup de pluye par toute la Province; mais la chaleur ſe fit ſentir fortement juſqu'à la mi-Septembre; de ſorte qu'à tout prendre, je ne me ſouviens pas, dit Mr. *Dudley*, d'avoir vû tant de chaleur dans un ſeul été. Le 16. de Septembre il y eut une Tempête des plus violentes; le vent étoit au Nord-Eſt; il y eut auſſi beaucoup de pluye. En Octobre le tems fut fort froid avant le Tremblement de Terre; le 23. il plut bien fort, le vent étant au Sud: la nuit du 25. il y eut une forte gelée; le 26. un peu de Neige; le 28. il fit froid, le vent étoit au Nord-Oueſt, & continua de même le 29. jour de Dimanche; le tems étoit froid, quoique le vent ne fût pas fort : le ſoir il y eut un calme, & le Ciel étoit fort clair & ſerein.

---

* On peut voir une autre Rélation du même Tremblement de Terre dans le Cahier 409. des Mem. de la S. R. *p.* 124.

Par ce Journal abregé, dit Mr. *Dudley*, les Sçavans pourront juger ſi la Terre n'avoit pas été diſpoſée ou préparée au Tremblement dont il s'agit ici, par cette longue ſéchereſſe & par la chaleur extrême dont elle fut accompagnée, qui rendirent la terre plus poreuſe, & la remplirent d'exhalaiſons ou de vapeurs enflammées, qui étant après cela renfermées dans la Terre par les grandes pluyes & par la gelée qui ſuivirent, & ne trouvant par conſequent aucun paſſage pour ſortir & s'évaporer, agirent les unes ſur les autres au dedans de la Terre avec une violence terrible.

Mr. *Dudley* examine enſuite de quelle eſpece étoit le Tremblement de Terre dont il s'agit ici. *Gilbertus Jacchæus*, dans ſes *Inſtitutiones Phyſicæ, cap. Terræ Motus*, diſtingue quatre eſpeces de Tremblemens de Terre, en quoi il s'accorde avec Ariſtote & Pline, qui comptent pour la première eſpece la ſimple ſecouſſe, qu'ils comparent au Tremblement cauſé par un accès de fiévre. Notre Auteur n'a point ouï dire que la Terre ſe ſoit ouverte en aucun des endroits où le Tremblement s'eſt fait ſentir. Il eſt vrai que quelques perſonnes ont dit, qu'on avoit vû la Terre s'élever ſenſiblement, & s'abaiſſer enſuite. Mais notre Auteur doute de la vérité de ce fait ; parce que de pareilles ſecouſſes auroient certainement renverſé quelques édifices, ou bien les exhalaiſons ſe ſeroient fait jour par quelque ouverture. Remarquons pourtant, que dans une Apoſtille à cette Lettre Mr. *Dudley* reconnoît, que des perſonnes dignes de foi l'ont aſſuré, que ce Tremblement de Terre avoit rendu puante l'eau de quelques ſources; que quelques puits s'étoient enfoncez conſiderablement dans la Terre, & que d'autres avoient même entierement diſparu. Il ajoute, qu'un Gentilhomme de Nbury, ville ſituée à trente ou quarante milles de Boſton, au Nord-Nord-Eſt, lui a écrit, qu'à la diſtance d'environ quarante Verges * de ſa maiſon, la Terre s'étoit fénduë, & qu'il étoit ſorti par cette fente près de trente charetées de ſable fin: ce qui eſt d'autant plus remarquable, que, comme Mr. *Dudley* l'a appris depuis, il n'y a dans ce quartier-là, & dans les environs, qu'une forte glaiſe juſqu'à vingt ou trente pieds de profondeur, & qu'on n'y trouve jamais aucun ſable; de ſorte qu'il faut que les exhalaiſons ayent chaſſé cette grande quantité de ſable au travers d'un lit de Glaiſe d'une épaiſſeur prodigieuſe.

Nous ne nous arrêterons pas à ce que notre Auteur dit du bruit qui préceda ou qui accompagna le Tremblement de Terre, re, ni à la deſcription qu'il nous donne des efforts qu'il produiſit, parce qu'il n'y a rien dans tout cela de fort remarquable.

---

* La Verge eſt de trois pieds.

Mais il ne ſera pas inutile de rapporter ce que Mr. *Dudley* dit de l'étenduë de ce Tremblement de Terre. Boſton, Capitale de la Nouvelle Angleterre, eſt ſituée au 42. dégré, & 25. min. de latitude Septentrionale, 4. heures & 43. min. à l'Oueſt de Londres, ſuivant que ſa ſituation a été déterminée il y a long-tems par Mr. Thomas Brattle, de ce païs-là, & par Mr. Hodgſon, de Londres. Prenant donc Boſton pour centre, nous avons, dit Mr. *Dudley*, des Rélations certaines, qui nous aſſurent que le Tremblement de Terre dont il s'agit ici, a été ſenti ſur la Riviere de Quennebeck du côté de l'Eſt, & à Philadelphie du côté de l'Oueſt, deux endroits éloignez de 150. lieuës l'un de l'autre, de l'Oueſt-Sud-Oueſt, à l'Eſt Nord-Eſt, & il a été apperçu plus ou moins dans tous les endroits ſituez entre ces deux termes. Et prenant une ligne transverſale, on a ſenti ce Tremblement d'un côté juſqu'à l'Iſle appellée Nantucket, & de l'autre juſqu'à l'Iſle nommée la Vigne de Marthe *, l'une & l'autre éloignée de Boſton de près de quatre-vingt dix milles: & la première à plus de dix lieuës de

---

* Martha's Vineyard.

Terre-ferme. Il paroît par-là que ce Tremblement s'eſt fait ſentir dans une plus grande étenduë de Païs, qu'aucun dont il ſoit fait mention dans l'Hiſtoire.

On ne ſçauroit déterminer où il a commencé. Dans les endroits ſituez vers l'Oueſt on l'a ſenti entre dix & onze heures du ſoir: on l'a apperçu dans le même tems aux endroits ſituez vers l'Eſt: d'où Mr. *Dudley* conclut, qu'il doit être arrivé à-peu-près au même tems dans toute l'étenduë du Païs où on l'a ſenti. Quelques-uns de nos voiſins, ajoute l'Auteur, ſoutiennent qu'il eſt venu du Sud: d'autres aſſurent qu'il venoit du Nord. Mais cette différence ne doit pas nous ſurprendre; puiſqu'il y a lieu de ſuppoſer que les cavernes ſoûterreines par où les exhalaiſons paſſent, ne ſont pas ſituées en ligne droite, mais qu'elles ſe diviſent en pluſieurs branches, ſelon tous les points de la Bouſſole, principalement dans une ſi grande étenduë de Païs.

Art. VIII. & IX. Ces deux Articles contiennent une Rélation d'un effet extraordinaire de la Foudre, qui a communiqué une vertu Magnétique à des Couteaux, &c. à Wakefield, dans la Comté d'York. Par le Docteur COOKSON, & communiquée à la Societé Royale par Mr. *Pierre Dod*, Docteur en Médecine & Membre de la S. R.

Vers la fin de Juillet 1731. il y eut un grand orage de Tonnerre & d'Eclairs. La Foudre entrant dans une chambre, fendit une grande caiſſe de Sapin où il y avoit pluſieurs douzaines de couteaux & de fourchettes, qui furent diſperſez par toute la chambre. Lorſqu'on vint pour les ramaſſer, on trouva qu'il y en avoit pluſieurs de fondus, d'autres caſſez en deux, quelques-uns avoient le manche brûlé, &c. Mais ce qu'il y eut de plus remarquable, c'eſt qu'après les avoir mis ſur une table, ſur laquelle il y avoit des cloux, des anneaux &c. de fer, on apperçut qu'en prenant quelques-uns de ces couteaux, ils enlevoient avec eux des anneaux, des cloux, &c. On les eſſaya preſque tous, & l'on trouva qu'ils avoient tous acquis la vertu de l'Aimant; vertu qu'ils ont conſervée, même après avoir été rougis dans le feu.

Mr. *Cookſon* nous donne ici dans une figure, la ſituation de la chambre dans laquelle la Foudre entra, celle où étoient les couteaux, & la ligne que ſuivit la Foudre. Puis il propoſe ces Queſtions:

Ne peut-on pas attribuer cette Vertu Magnétique que ces couteaux & ces fourchettes ont reçue, à ce qu'ils étoient placez dans une direction qui coincidoit, ou qui ne faiſoit qu'un très-petit angle avec la Ligne Magnétique; puiſqu'une barre de fer, placée dans une pareille ſituation, reçoit en peu de tems une vertu attractive, qui n'eſt que paſſagere, il eſt vrai; mais qui devient permanente, lorſque la barre demeure long-tems dans cette ſituation?

Ne peut-il pas être arrivé, que ces couteaux étant dans cette ſituation, & ayant été prodigieuſement échauffez par la Foudre, ont été fortement impregnez de cette Vertu Magnétique; puiſqu'une barre de fer échauffée, & placée enſuite dans une certaine direction pour ſe refroidir, acquiert cette Vertu plutôt, que lorſqu'on la met toute froide dans la même direction?

Les Poles de la Bouſſole ont été quelquefois changez par la Foudre; comment donc la Foudre a-t-elle pû communiquer une pareille Vertu dans le cas dont il s'agit ici, puiſqu'elle l'a fait évanouïr dans une autre occaſion?

Nous donnerons la ſuite dans un autre Journal.

ARTICLE V.

Hiſtoire du Droit Public Eccléſiaſtique François; où l'on traite de ſa Nature, de ſon Etabliſſement, de ſes Variations & des Cauſes de ſa Décadence: On y a joint quelques Diſſertations ſur les Articles les plus importans & les plus conteſtez. Par Monſieur D. B. *A Londres* Chez *Samuel Harding*, 1737. 2. vol. *in* 8°. p. p. 472. pour le premier Tome, & 340.

pour

pour le ſecond, ſans compter les Vies des Papes *Alexandre* VI. & *Leon* X. qu'on y a ajoutées, & qui en contiennent. 138.

QUoique le titre de ce Livre porte qu'il a été imprimé à Londres, il eſt viſible, à en juger par le papier & par les caractères, que c'eſt une impreſſion d'Hollande. Nous nous ſommes cependant crus autoriſez ſur le ſimple titre à en rendre compte, comme d'un Ouvrage qui nous a paru mériter par plus d'un endroit la curioſité du Public. Voici le plan, tel que l'Auteur nous le donne lui-même.

„ J'expoſe d'abord, dit-il *, les Droits „ des trois Puiſſances, c'eſt-à-dire du „ Souverain, du Pape & des Evêques; „ car c'eſt du concours de ces trois Juriſ„dictions que ſe forme le Droit Public „ Eccléſiaſtique François; & je regarde „ les idées diſtinctes que j'en donne, com„me une Introduction néceſſaire à l'Hiſ„toire que j'écris. Je me ſuis attaché „ dans cette Introduction à établir les „ Droits du Souverain, parce que c'eſt „ à les détruire & à les affoiblir que les „ deux autres Puiſſances ſe ſont attachées. „ Je fais enſuite l'Hiſtoire de l'exercice „ de ces Droits, de l'abus qu'on en a fait,

---

* Préf. p. 4.

„ de la foibleſſe qu'on a eu à les défendre, de l'adreſſe à les attaquer, des prétentions, des entrepriſes qu'ils ont donné occaſion de former, & des diviſions „ dont ces entrepriſes ont été ſuivies. „ Comme parmi ces prétentions il y en „ a de fort embaraſſées, à cauſe du rapport eſſentiel qu'elles paroiſſent avoir au „ fond de la Religion, & que par-là elles „ demandent d'aſſez grandes diſcuſſions; „ j'en ai fait le ſujet de quelques Diſſertations, ſans leur donner d'autre ordre „ que celui des évenemens qui ont donné naiſſance aux difficultez qu'elles développent, & aux conteſtations qu'elles „ décident. Pour l'Hiſtoire même, je la „ diviſe en quatre Parties; la première, „ depuis l'établiſſement de la Monarchie „ juſqu'au tems de Grégoire VII; la ſeconde, depuis Louis VI. juſqu'aux démêlez de Philippe le Bel avec Boniface „ VIII; la troiſième, depuis la mort de ce „ Pape juſqu'au Schiſme; enfin la derniere, depuis ce Schiſme juſqu'à la Conſtitution *Unigenitus* ". Du reſte, l'Auteur fait profeſſion d'une auſſi grande impartialité que s'il écrivoit ſur les Droits du Muphti & du Grand-Seigneur; il n'attend ni penſion ni Bénéfice, & il dit librement ce qu'il penſe.

Il poſe d'abord pour principe inconteſtable, que la Religion Chrétienne n'a rien changé aux Droits des Souverains, & que, quelque éminent, quelque ſacré que ſoit le caractère de ſes Miniſtres, ceux qui le reçoivent ne ceſſent point d'être ſujets. D'où il ſuit évidemment, qu'on ne doit tenir aucune Aſſemblée Eccléſiaſtique, ni publier aucun Reglement en matière de Religion, dans les Etats d'un Prince, qu'avec ſa permiſſion & ſous ſon autorité; que tous les Membres de l'Etat, tant Eccléſiaſtiques que Laïques, doivent également contribuer de leurs biens & de leurs ſervices perſonnels à ſa conſervation & à ſa défenſe, & que, pour les y contraindre, le Souverain n'a beſoin de l'autorité de qui que ce ſoit; que c'eſt à lui ſeul qu'il apartient de diſpoſer des Poſtes éminens dans l'Egliſe, auſſi-bien que dans l'Etat, & qu'aucune Puiſſance étrangere n'a droit de s'en mêler. Pour juſtifier ce principe, l'Auteur allègue l'Hiſtoire de l'Egliſe. Après que par ſa patience & par ſes travaux infinis elle ſe fut peu-à-peu établie ſur les ruines de l'Idolâtrie, ſon Gouvernement parut aux Souverains digne de leur attention. Ils y intervinrent; & autant que la nouvelle Religion pouvoit le permettre, ils firent, par rapport à elle, ce qu'ils avoient fait par rapport à l'ancienne. Ils ne s'en declarerent pas les Chefs, mais les Protecteurs, & ils regarderent ce titre comme une partie eſſentielle de leur Souveraineté. Ils ne déciderent point les diſputes qui s'élevoient dans l'Egliſe, mais ce fut par leurs ordres que les Evêques aſſemblez les déciderent ; & ce fut par leurs Edits que ces Loix Eccléſiaſtiques devinrent des Loix d'Etat. Le Grand Conſtantin, après ſa converſion au Chriſtianiſme, entra fort avant dans les affaires de l'Egliſe. Les Evêques eux-mêmes s'addreſſerent à lui, & implorerent ſon autorité ſouveraine pour l'extinction des ſchiſmes & des héréſies. Dans cette vûë il convoqua un Concile National à Arles, & quelque tems après un Ecuménique à Nicée, où il aſſiſta en qualité de Souverain, & de Protecteur de la Religion & du Concile. Il y parla même ſur les Articles conteſtez, & il en ſoutint les déciſions par ſes Edits. Ses ſucceſſeurs l'imiterent en cela; pendant pluſieurs ſiécles il ne ſe tint point de Conciles ſans leur permiſſion, ou plutôt il ne s'en tint point que par leurs ordres, & ils y eurent toûjours une très-grande part. La préſence du Prince ou de ſes Commiſſaires empêchoit les intrigues, & ne permettoit pas que le plan des delibérations & des déciſions vînt de Rome, comme on l'a vû depuis. Les Evêques de cette Capitale, ſujets du Souverain comme les autres, n'avoient que leur voix dans ces Aſſemblées, ni d'autres prérogatives que celles qui étoient attachées à leur Siége. Les Légats de Sylveſtre au Concile de Nicée, eurent ordre de conſentir à tout ce qui y ſeroit réſolu à la pluralité des ſuffrages.

Mais le Souverain n'a pas ſeulement droit de connoître des Affaires Eccléſiaſtiques, & d'en ordonner ou d'en procurer la déciſion; ſes droits s'étendent encore ſur les biens & ſur les perſonnes particulierement conſacrées & affectées à l'Egliſe. A cette occaſion l'Auteur traite des Immunitez du Clergé tant ſéculier que régulier, & fait voir qu'elles n'ont d'autre fondement que la pieté quelquefois mal entenduë des Princes, qui peuvent par conſequent les revoquer quand il leur plaira. „ J'avouerai, ſi „ l'on veut, dit-il (*), que la bienſéan-„ ce exigeoit en quelque ſorte ces Immuni-„ tez, qu'il ne convient pas, pour l'hon-„ neur de la Religion, que ſes Miniſtres, „ quoique criminels, ſoient traitez avec „ auſſi peu d'égards & de menagement que „ les autres coupables: Mais je nie forte-„ ment que ces Immunitez ſoient eſſentiel-„ les au Chriſtianiſme, que les Souverains „ qui l'ont embraſſé n'ayent pas pû ne les „ point accorder, & que les ayant accor-„ dées, ils ne puiſſent y déroger pour des „ raiſons urgentes. J'oſe même défier qu'on „ trouve quelque raiſon ſolide pour prou-„ ver qu'un Prince ne peut pas en premiè-„ re inſtance connoître du crime d'un Clerc „ régulier ou ſéculier, & que pour le pu-„ nir il faille que la condamnation d'un „ Tribunal Eccléſiaſtique précede la ſienne.

Ce

(*) Pag. 54.

Ce que l'on vient d'avancer n'a rien en effet que de conforme & à l'Hiſtoire Sainte & à la nature même des choſes. Quand Dieu declara à ſon peuple, que le Roi qu'il demandoit auroit ſur lui droit de vie & de mort, il ne fit aucune exception en faveur de la Tribu de Levi. Ce ne fut pas l'Onction ſacerdotale qui empêcha Salomon de faire exécuter contre Abiathar, Grand-Prêtre, la ſentence de mort qu'il avoit juſtement prononcée ; le ſeul ſouvenir des ſervices qu'il avoit rendus à David, ſon Pere, le détermina à la clémence. Ce Prince ne fit-il pas tuer dans le Temple, & au pied même de l'autel, Joab qui s'y étoit refugié ? Dira-t-on qu'il viola par cette action la ſainteté du lieu ou les Immunitez du Clergé ? Nous ne voyons point non plus dans l'Evangile, que Jeſus-Chriſt ait prétendu exempter ſes Apôtres des Loix impoſées à toute la Nation ; au contraire il fait un miracle pour payer la Capitation qu'on lui demandoit. Les Apôtres eux-mêmes n'ont rien dit d'où l'on puiſſe conclure que les Immunitez Eccléſiaſtiques faſſent partie de la Religion qu'ils ont prêchée. Le Prince, pour la conſervation de l'Etat, pour le ſoutien de ſa dignité, a beſoin de l'aſſiſtance de ſes ſujets ; ils ſont tenus de l'aider de leurs biens & de leurs perſonnes. Mais de quel droit les Eccléſiaſtiques en ſeroient-ils exempts ? Ne ſont-ils pas membres de la Societé, & ne participent-ils pas à tous les avantages de la Societé? N'ont-ils pas le même intérêt que les autres à la proſperité de l'Etat, & n'eſt-il pas juſte qu'ils y contribuent ſelon leurs forces, auſſi-bien qu'eux? Qu'on cherche tant qu'on voudra, on ne trouvera rien, ni dans leur profeſſion, ni dans l'Ecriture Sainte, qui les empêche de prendre les armes pour la défenſe de la Patrie, ou pour leur propre défenſe. Les deux fils d'Heli, Grand-Prêtre de la Loi, Sacrificateurs eux-mêmes, ne tomberent-ils pas morts dans un combat, à côté de l'Arche qu'ils défendoient contre les efforts des Philiſtins? St. Pierre n'avoit-il pas une épée lorſque ſon Maître fut trahi? Et ſi Jeſus-Chriſt le tança, ce ne fut pas de ce qu'il la portoit, mais du mauvais uſage qu'il en fit. N'a-t-on pas vû pendant long-tems les Evêques mener leurs Vaſſaux au combat, & payer admirablement bien de leurs perſonnes? Et s'il faut quelque choſe de plus, n'a-t-on pas vû Jules II. lui-même, le caſque en tête, la cuiraſſe ſur le dos, commander ſes armées, & preſſer vivement le ſiége d'une Place? Qu'on demande au Pape, s'il ne peut pas autoriſer les Prêtres & les Moines à prendre les armes; il répondra à coup ſûr qu'il le peut? Mais comment le pourroit-il; s'il étoit eſſentiel au caractère des Eccléſiaſtiques de ne point aller à la guerre?

Les biens d'Egliſe ne ſont pas non plus

par eux-mêmes exempts des charges publiques. Le Souverain a ſur eux le même droit que ſur tous les autres qui rélevent de lui. En effet, ne lui devoient-ils rien avant leur conſécration, & ont-ils depuis changé de nature? La volonté des Donateurs a-t-elle pû leur en faire changer? Les Princes eux-mêmes, en déchargeant ces Donations des taxes publiques, ont-ils pû lier leurs Succeſſeurs, de manière qu'ils ne puiſſent ſe rétablir, eux & le reſte de leurs ſujets, dans leurs droits naturels, à quoi une pieté mal entenduë les avoit fait injuſtement renoncer? A l'égard des Bénéfices & des Dignitez Eccléſiaſtiques, pourquoi n'en feroit-il pas de même que de tous les autres Poſtes que le Roi donne, ou qui ne ſont donnez qu'en ſon nom? Ne convient-il pas, n'eſt-il pas même néceſſaire dans un Gouvernement deſpotique (car il faut ſe ſouvenir qu'il s'agit ici du Droit Eccléſiaſtique François) que les graces publiques coulent du Trône comme de leur ſource? Le Prince ne peut donner, je l'avoue, le caractère dont il faut être revêtu pour poſſeder ces Bénéfices, ces Dignitez dans l'Egliſe; mais qu'eſt-ce qui empêche qu'il ne puiſſe les accorder à ceux qui ont reçu ce caractère des perſonnes qui ont le droit de le conférer? Ce n'eſt pas lui non plus qui donne le Doctorat, par exemple, en Droit Civil, en Droit Canon, en Médecine, &c. Seroit-ce bien raiſonner que d'en conclure qu'il ne peut pas donner les Places pour leſquelles le Doctorat eſt requis ?

Ici l'Auteur s'étend à faire voir l'injuſtice des prétentions de la Cour de Rome, par rapport à la diſpoſition des Biens d'Egliſe & aux revenus qu'elle en tire. Le Pape n'a, ſuivant lui, aucun droit de nommer aux Evêchez ni aux autres Dignitez ou Bénéfices Eccléſiaſtiques qui ſont hors de ſes propres Etats, de donner des Diſpenſes ou des Permiſſions, pour en jouïr, pour les réſigner ou les permuter, d'en retirer les Annates, d'accorder des Expectatives, &c. „ Sa qualité même de Chef de „ l'Egliſe ne ſçauroit, dit-il, juſtifier le „ pouvoir qu'il s'attribue à tous ces égards. „ L'élection des Evêques a été entre les „ mains du Peuple ou du Clergé pendant „ un fort long-tems, c'eſt-à-dire juſques „ à la converſion des Empereurs. Depuis „ ce tems-là elle s'eſt faite par le Clergé „ ſeul. Le droit de confirmer ces Elec„ tions apartenoit au Prince ſeul, le Pape „ ne s'en mêloit en aucune manière ; on „ lui écrivoit ſeulement ſa profeſſion de „ foi, & on lui demandoit ſa communion. „ Certainement alors il ne tiroit aucun „ Tribut des autres Egliſes ; au contraire, „ comme la ſienne étoit la plus riche, il „ les aſſiſtoit dans leurs beſoins. Dans ces „ premiers tems n'étoit-il point le Chef de „ l'Egliſe ? N'a-t-il commencé de l'être que

„ lorſqu'il s'eſt attribué des Droits qu'il „ n'avoit point? Lorſqu'il a établi des „ contributions ſur ſes freres & ſur ſes enfans, & que contre la ſentence de Jeſus-Chriſt, dont il ſe dit le Vicaire, il a fait „ de ſon Sacerdoce un Royaume temporel, une Domination toute profane & „ toute ſéculiere, juſqu'à entreprendre de „ commander aux Rois même, juſqu'à „ prétendre que les Princes de leur ſang „ le cedaſſent à ceux qu'il honoroit des „ dignitez de ſa Cour; égalant par-là „ l'orgueil inſupportable de Rome Idolâtre, „ qui préféroit ridiculement ſes Bourgeois „ à tous les Rois du monde?

Pour prévenir ces abus, l'Auteur declare librement ce qu'il juge qu'il faudroit faire. „ Peu-à-peu, dit-il (*), on a „ aboli l'uſage des Expectatives ſi onereux „ aux vrais Collateurs & ſi fructueux à la „ Cour Romaine: Ne pourroit-on pas empêcher les François d'aller à Rome mandier, ou ſi l'on veut, diſputer un Bénéfice, leur défendre d'y aller ſans une „ permiſſion expreſſe, qu'on n'accorderoit „ qu'à ceux qui ne pourroient prétendre à „ aucun Bénéfice? Ne pourroit-on pas, „ par des délais réïterez, laſſer la patience „ de ceux que le Pape auroit nommez, „ par des prétextes ſpécieux infirmer leur „ nomination, faire de leur vie un examen

---

(*) Pag. 77.

„ men exact & rigoureux, les engager à „ ſe déſiſter de leur droit, declarer que le „ conſentement du Patron naturel eſt né„ ceſſaire, & dans la concurrence préfé„ rer la nomination de l'Ordinaire à celle „ de Rome? En un mot, le Souverain ne „ pourroit-il pas par un Edit ſolemnel „ annuller toute Nomination faite par „ tout autre que par lui, ou par quelqu'un „ de ſes ſujets, du moins par quiconque „ ne poſſederoit pas les Terres, les Béné„ fices à quoi pluſieurs de ces Nominations „ ſont attachées? Outre que par-là il ren„ treroit dans ſes droits, il conſerveroit „ les groſſes ſommes d'or & d'argent qu'on „ tranſporte à Rome". Ce langage paroîtra peut-être ſurprenant dans la bouche d'un Catholique, mais il n'en eſt pas moins juſte; la ſeule difficulté conſiſte dans l'exécution, qui ne pourroit avoir lieu ſans rompre tout-à-fait avec le Pape, & qui par cette raiſon a bien l'air de ne réüſſir de long-tems.

Après avoir ainſi établi ſa thèſe, l'Auteur a recours à l'Hiſtoire depuis l'Etabliſſement de la Monarchie Françoiſe, pour faire ſentir la ſolidité de ſes refléxions, & pour découvrir la ſource & les progrès des abus dont il ſouhaite la reformation. C'eſt là-deſſus que roule la plus grande partie de ſon Ouvrage. Nous ne ſçaurions le ſuivre dans ce détail qui, quoique très-curieux, n'eſt gueres ſuſceptible d'Extrait. Mais nous dirons quelque choſe des Diſſertations particulieres qu'il y a entremêlées.

La première traite de la Supériorité des Evêques de Rome, que l'Auteur explique de cette manière. Le Pape eſt au deſſus de chaque Evêque en particulier: mais il eſt inférieur à tous les Evêques en général, qui peuvent faire des Loix auxquelles il ſoit obligé d'obéïr. Et voici ſes preuves (*). Les Apôtres ont tous également reçu de Jeſus-Chriſt le pouvoir de prêcher l'Evangile, de lier & de délier les pécheurs, de remettre & de retenir les péchez. A cet égard St. Pierre n'eut aucune ſupériorité ſur ſes Collegues. Cependant on ne peut nier qu'il n'eut ſur eux quelque Primauté, qui conſiſtoit en ce qu'il étoit le premier entre eux, & comme leur Préſident & leur Chef. C'eſt ce que l'Auteur croit pouvoir conclure de ce que J. C. l'avoit appellé le premier à le ſuivre, de ce qu'il eſt ordinairement nommé le premier dans l'Hiſtoire de l'Evangile, de ce qu'il a prêché le premier cet Evangile, de ce qu'il paroît avoir préſidé au Concile de Jeruſalem, & ſur-tout de ces paroles que notre Sauveur lui addreſſe après ſa Réſurrection, *Pais mes Brebis*, quoiqu'aſſurément il n'y ſoit queſtion de rien de ſemblable. Il eſt viſible par toute la ſuite du diſ-

---

(*) Pag. 123. & ſuiv.

diſcours, que c'eſt une eſpece de formule dont J. C. ſe ſert pour rétablir cet Apôtre dans ſon Miniſtère, duquel il étoit déchu par ſa triple abnégation. Mais quand le contraire ſeroit vrai, quand St. Pierre auroit été *primus inter pares*, ce que l'on peut accorder ſans aucun danger pour la foi, que s'enſuivroit-il ? Que le Pape eſt auſſi le premier, le Chef des Evêques, comme l'Auteur le prétend ? Mais pour que la conſequence fût juſte, il faudroit avoir prouvé auparavant qu'il eſt le ſucceſſeur de St Pierre, & qu'il a hérité de ſa Prééminence ; ce que l'Auteur ne s'eſt point mis en peine de prouver, ſans doute parce qu'il en a bien ſenti la difficulté, ou plutôt l'impoſſibilité.

Cependant nous lui ferons d'autant moins querelle là-deſſus, qu'il n'eſt aucun Proteſtant qui, pour le gain de la paix, ne lui paſſât volontiers cette ſuppoſition, toute précaire qu'elle eſt, pourvû que ſon ſyſtême ſur la Supériorité du Pape pût avoir lieu. „ Le Pape, dit-il (*), n'eſt pas „ plus ſupérieur des Evêques, que St. Pier„ re l'étoit des Apôtres. Il eſt le premier „ des Evêques, leur Chef; il a ſur eux droit „ d'inſpection, d'admonition, de répréhen„ ſion même. S'ils s'aſſemblent pour quel„ que cauſe concernant toute l'Egliſe, „ c'eſt à lui à les convoquer, ſauf le droit „ des

---

(*) Pag. 138.

„ des Princes, & à les préſider; mais il
„ n'eſt point leur Souverain; ſon ſentiment
„ n'eſt point leur regle; il n'a pas lui ſeul
„ plus d'autorité qu'eux tous; il eſt, com-
„ me chacun d'eux en particulier, infé-
„ rieur à l'Aſſemblée qu'il a convoquée,
„ & ne peut ſans crime refuſer de s'y
„ ſoûmettre. Si les Evêques ont perdu
„ leurs droits, ſi le Pouvoir que Jeſus-
„ Chriſt a attaché à leur ſacré caractère
„ eſt borné, ſi on les domine, ſi on regne
„ ſur eux . . . . ſi on les tient
„ dans la ſervitude, ce ne peut être que
„ par la coupable ignorance de leurs Droits,
„ & par leur indigne foibleſſe à les défen-
„ dre.

L'Auteur montre enſuite par l'Hiſtoire de la primitive Egliſe, que c'eſt-là l'idée qu'on doit ſe faire de la Supériorité du Pape. Il eſt ſeulement fâcheux qu'elle ne lui ait fourni aucun trait de la Prééminence des Evêques de Rome ſur tous les autres Evêques, en qualité de Succeſſeur de St. Pierre; ce qui étoit pourtant le point eſſentiel à juſtifier. Tout ce qu'il en a tiré, tend même plutôt à renverſer cette Prééminence qu'à l'établir. Que les Lecteurs en jugent par le précis que nous en allons donner.

Tous les Evêques étoient originairement égaux; ils avoient chacun leur Diſtrict, ou leur Diocèſe particulier, qu'ils gouvernoient avec un plein pouvoir & une entiere indépendance. Aucun d'entre eux ne s'ingéroit dans les affaires des autres, & n'exerçoit aucune eſpece d'autorité ou de juriſdiction ſur les autres. Lorſqu'il y avoit quelque point important à regler, ou quelques abus à reformer, ce n'étoit jamais aucun d'eux en particulier qui en décidoit; mais ils formoient, ou des Synodes Provinciaux, ou des Synodes Nationaux, dans leſquels on regloit l'affaire à la pluralité des ſuffrages. Cependant leurs déciſions ne lioient les Evêques des autres Provinces, ou des autres Nations, qu'autant qu'ils le vouloient bien, & qu'ils trouvoient la choſe raiſonnable. Les Evêques des Métropoles, des Capitales, & quelquefois même du lieu où l'on s'aſſembloit, préſidoient à ces Synodes, & n'y avoient que leur voix comme les autres. Aucun d'eux ne s'attribuoit le droit de convoquer ces ſortes d'Aſſemblées, & d'y préſider, en quelque lieu qu'elles ſe tinſſent. Dans ces heureux tems, donc, les Evêques de Rome avoient leur Diſtrict comme les autres Evêques; leur Juriſdiction ne s'étendoit point au-delà du Territoire qui leur avoit été attribué: Mais leur Siége étant le plus ancien de l'Occident, c'eſt d'eux que le reſte de l'Italie, les Gaules, les Eſpagnes, reçurent la lumiere de l'Evangile; ils furent en quelque ſorte les Fondateurs des Egliſes qui s'y formerent, ils leur donnerent leurs premiers

Evêques; d'où nâquit le reſpect & la reconnoiſſance que ces Egliſes conſerverent toûjours depuis pour l'Egliſe de Rome, comme pour leur Mere & la ſource de leur ſalut.

„ C'eſt de cette eſpece de Filiation, „ dit l'Auteur *, qu'eſt venu le grand „ rapport des Egliſes particulieres d'Oc-„ cident avec Rome, & la reſpectueuſe „ déférence qu'elles avoient pour elle. „ Les Egliſes d'Orient, qui n'étoient point „ ſes filles, ſi je puis uſer de cette expreſ-„ ſion, ne la conſultoient gueres, & n'a-„ voient avec elle aucun rapport particu-„ lier ". [Ces Egliſes ne reconnoiſſoient donc pas la Primauté des Papes en qualité de Succeſſeurs de St. Pierre, autrement elles auroient conſervé avec eux, comme avec leurs Chefs, une étroite relation.] „ Je dois l'obſerver ici; ce ne peut être „ que ſur cette filiation des Egliſes d'Oc-„ cident que l'Egliſe Romaine s'appuye „ pour prendre, comme elle fait, le titre „ pompeux de *Mere & de Maîtreſſe des au-„ tres Egliſes*; & ce n'eſt aſſurément qu'en „ ce ſens que les Peres du Concile de Tren-„ te ont adopté cette expreſſion: Quel-„ que exceſſive que ſoit la déférence qu'ils „ ont euë pour Rome, ils ne pouvoient „ ignorer qu'ils avoient droit de ſuffrage, „ & par une ſuite néceſſaire, que ces pa-

---

* Pag. 144.

„ roles ne pouvoient être priſes dans un „ ſens rigoureux.

Les choſes demeurerent dans cet état, juſqu'à ce que les Empereurs d'Occident crurent beaucoup honorer le Siége de leur Empire, en élevant celui qui en étoit Evêque au deſſus des autres Métropolitains, par la liberté qu'ils donnerent indifféremment à tous les Particuliers d'appeller à ſon Tribunal. Ces Appellations furent par-tout regardées comme une Innovation; & ſi l'on s'y ſoûmit, ce ne fut qu'à la longue & avec beaucoup de peine; comme il paroît par une Lettre des Evêques d'Afrique au Pape Céleſtin, que l'Auteur cite, mais qui eſt trop longue pour l'inſerer ici. Voilà, ſuivant lui, de quelle manière les Evêques de Rome ont acquis ſur les autres Evêques, une Supériorité qu'ils n'avoient point originairement. Mais, ſi cela eſt vrai, comme on ne peut le conteſter, que deviendra la Primauté qu'il leur attribuë en qualité de Succeſſeurs de St. Pierre? N'eſt-ce pas un titre en l'air, dont il a voulu leur faire honneur, apparemment pour ne pas effaroucher les bons Catholiques qui ſont accoûtumez à ce langage?

„ *C'eſt ainſi*, dit-il en finiſſant cette Diſ„ ſertation, *que* l'élevation d'un ſeul Evê„ que a degradé tout l'Epiſcopat; elle „ a changé la forme primitive du Gou„ vernement *de l'Egliſe*; d'Ariſtocratique

„ qu'il étoit, il eſt devenu Monarchique.
„ C'eſt ſur-tout à ceux qui ſont lézez,
„ dont la Dignité a été avilie, à voir ſi
„ l'honneur & la conſcience ne les obligent pas à prendre toutes les meſures
„ poſſibles pour lui rendre ſon premier
„ éclat & ſa première indépendance. Quoi
„ qu'il en ſoit, il eſt certain qu'il n'eſt ni
„ ceſſion ni poſſeſſion, quelque longue
„ qu'elle ſoit, qui puiſſe rendre légitime
„ une pareille uſurpation. On ne préſcrit
„ point contre la volonté de Dieu, ou
„ contre les Etabliſſemens de Jeſus-Chriſt,
„ ſon fils, qu'il a fait Maître abſolu de ſon
„ Egliſe.

La ſeconde Diſſertation a pour objet l'Autorité des Papes ſur le Temporel des Rois & des Egliſes. Elle ſe reduit donc à deux queſtions; la première, en quoi les Princes dépendent des Papes par rapport au gouvernement & à la poſſeſſion de leurs Etats? La ſeconde, ſi le Pape eſt le Maître de tous les Biens Eccléſiaſtiques?
„ La première, dit l'Auteur *, n'a pas
„ beſoin d'être traitée, & c'eſt en quel-
„ que ſorte faire injure aux Souverains
„ que de l'examiner; car il eſt évident
„ que les Rois ne dépendent, ni médiatement, ni immédiatement, d'aucune Puiſ-
„ ſance créée, & que leur Autorité n'a
„ point d'autres bornes que celles que
„ leur

---

* Pag. 193.

„ leur préſcrivent les Loix fondamentales „ de leur Etat, & les ſermens par leſquels „ ils ſe ſont obligez à les obſerver. Sur „ quoi donc peuvent être appuyées les „ prétentions des Papes? Sur quoi fondé „ eſt-il dit dans l'Office de St. Pierre, „ que Dieu lui a donné tous les Royaumes „ du monde? Eſt-ce parce que Jeſus-„ Chriſt a été établi le Maître du monde, „ que les Papes s'imaginent l'être auſſi? „ Seroit-il rien de plus bizarre que cette „ conſequence? Quel rapport de puiſſan-„ ce peut-il y avoir entre le Très-Haut & „ de foibles Créatures? Le pouvoir qu'il „ a reçu, il l'exerce inviſiblement, & l'exer-„ cera à la fin des ſiécles de la manière la „ plus éclatante. Il a établi les Apô-„ tres & leurs ſucceſſeurs pour gouverner „ l'Egliſe; tous les pouvoirs qu'il leur a „ donnez ſe bornent à ce gouvernement; „ les Clefs qu'il leur a données, ſont les „ Clefs du Royaume du Ciel, & non des „ Royaumes de la terre. Leur puiſſance „ de lier, de délier, d'ouvrir, de fermer, „ ne regarde que le Royaume dont les „ Clefs leur ont été confiées; tout autre „ uſage qu'ils en font, doit être regardé „ comme une injuſte uſurpation. La Paix, „ la Guerre, ne ſont point de leur reſſort; „ ils peuvent bien, pour engager à la Paix, „ pour faire ceſſer la Guerre, employer „ les prieres, les exhortations, les re-„ montrances, mais on eſt libre de s'y

„ rendre ou de leur réſiſter ; & ils ne „ méritent plus d'être écoutez, dès qu'ils „ s'oublient juſqu'à commander [aux Princes s'entend,] juſqu'à joindre les mena„ ces à leurs commandemens.

Pour ce qui eſt de l'Autorité des Papes ſur le Temporel de l'Egliſe, ce qu'on a dit auparavant au ſujet des Bénéfices & des revenus Eccléſiaſtiques, fait aſſez voir qu'ils n'en ont aucune, ou que ce ne peut être tout au plus qu'une Autorité d'inſpection, comme l'Auteur le ſoutient. Suivant lui, la qualité de Chef de l'Egliſe, donne à l'Evêque de Rome le droit, ou plutôt lui impoſe l'obligation de veiller à la conſervation des Biens Eccléſiaſtiques, d'animer le zèle de ſes Confreres dans l'Epiſcopat, pour en empêcher l'aliénation, la diſſipation, pour en regler la diviſion ou la réünion: Droit, obligation qui lui ſont communs avec tous les Evêques, & qui ne lui deviennent particuliers que lorſque les Evêques les negligent par foibleſſe, par timidité ou par complaiſance. Ce n'eſt qu'à leur défaut qu'il peut & qu'il doit intervenir dans ces ſortes d'affaires. Chaque Egliſe, par rapport à la poſſeſſion des Biens qu'elle a acquis, ou qui lui ont été donnez, eſt indépendante des autres. Elle ſeule en a le domaine & l'uſage, ſauf pourtant les droits des Princes & des Seigneurs particuliers de qui les Terres données ou acquiſes peuvent rélever. Ainſi ſi les Biens de l'Egliſe de Paris, par exemple, ſont auſſi indépendans de l'Egliſe de Rome, que ceux de l'Egliſe de Rome peuvent l'être de l'Egliſe de Paris. Cette indépendance eſt fondée de part & d'autre ſur les mêmes raiſons ; ſçavoir la volonté des Donateurs, & la capacité à recevoir, à acquerir & à poſſeder, de ſorte qu'il ne ſçauroit y avoir de différence.

D'ailleurs, ſi le Pape étoit maître des Biens d'Egliſe, qu'il en eût le domaine, qu'il pût s'en approprier l'uſage, quel tort cela ne feroit-il point aux Souverains & à leurs ſujets, & quelles fâcheuſes ſuites ne pourroient point avoir ces richeſſes immenſes? L'Auteur dit avoir lû dans des Mémoires manuſcrits de Mr. du Gué-Bagnols, qui a été fort long-tems Intendant de Lille en Flandre, que l'Egliſe, depuis la ſource de la Scarpe juſqu'à ce que cette riviere ſe jette dans l'Eſcaut, poſſede en terres pour un million ſept-cens mille livres de rente ; cependant à peine y a-t-il dix-&-huit lieuës. L'excès eſt encore plus ſenſible dans le Cambreſis ; car en ſuppoſant, comme le fait cet Intendant, que cette Province contient environ dix-&-ſept mille Acres de terre, la Nobleſſe & le Peuple n'en ont que trois-mille, tout le reſte étant entre les mains du Clergé. En France même, les Eccléſiaſtiques ſéculiers & réguliers ont, ſuivant l'Auteur, du moins la moitié des Biens de ce Royaume.

me. Conviendroit-il pour le bien de la Religion & de la Societé, qu'un ſeul homme, que l'Evêque de Rome, pût diſpoſer à ſon gré dans chaque Païs de tant de richeſſes?

La troiſième Diſſertation roule ſur le Droit des Souverains par rapport à l'Inveſtiture des Evêchez & des Abbayes; mais comme elle ne renferme rien de particulier, ni de fort intéreſſant pour la plûpart de nos Lecteurs, nous ne nous y arrêterons pas.

La quatrième traite des Excommunications & des Interdits. L'Auteur poſe d'abord comme un principe inconteſtable, que toute Societé a droit de punir les transgreſſeurs des Loix qu'elle fait profeſſion de ſuivre, ou qu'elle a jugé à propos d'établir, pour regler la conduite des Particuliers qui la compoſent. L'Egliſe eſt certainement une Societé qui a ſes Loix, ſes maximes, & par conſequent le droit de punir ceux qui les violent. Cette Societé eſt diviſée en deux parties, dont l'une gouverne l'autre; c'eſt ſans doute à celle qui gouverne, c'eſt-à-dire aux Evêques, de juger des transgreſſions, & de punir les transgreſſeurs. Mais comme leur Gouvernement eſt purement ſpirituel, auſſi leurs punitions doivent-elles être toutes ſpirituelles; ou plutôt elles doivent conſiſter à ôter aux coupables, des privileges qui dépendent de l'Egliſe, & non à faire ſouffrir des peines poſitives & ſenſibles.

L'Excommunication eſt une punition de ce genre. Elle conſiſte à être ſeparé de la Societé viſible des Fidèles, & privé de la participation extérieure aux choſes ſaintes. Tout Chrétien, ſoit qu'il gouverne ou qu'il ſoit gouverné, peut mériter ce retranchement & cette privation. Ni Rois, ni Souverains, ni Evêques, ni Papes, n'en ſont point à couvert; la ſeule différence qu'il y ait entre eux & les autres, c'eſt qu'il faut ſans comparaiſon plus de formalitez & de précautions pour eux que pour leurs inférieurs, à cauſe des conſequences, & pour le bien même de la Religion & de la Societé. Mais quelle eſt la matière de l'Excommunication? Puiſque c'eſt une très-grande punition, il faut auſſi que la faute qui en eſt l'objet, ſoit très-griève & de très-dangereuſe conſequence; & puiſque c'eſt une punition éclatante & publique, il faut auſſi que la faute ſoit publique, ſcandaleuſe, averée, inconteſtable; enfin, puiſque c'eſt une punition ſpirituelle, il faut auſſi que la faute ſoit d'une nature purement ſpirituelle, contre la Loi de Dieu, ou contre la Diſcipline de l'Egliſe: d'où il ſuit, que les affaires purement temporelles ne peuvent être un ſujet légitime d'Excommunication.

Enfin il faut remarquer que l'Egliſe ne

peut ôter aux perſonnes qu'elle excommunie, que les biens qui ſont en ſa diſpoſition ; ceux à quoi on a droit en qualité d'homme & de Membre de la Societé Civile, ne ſont point de ſon reſſort. Elle ſeroit injuſte ſi elle entreprenoit d'en dépouiller, ou d'en interdire la jouïſſance. Un Chrétien excommunié ne ceſſe pas pour cela d'apartenir à la Societé Civile ; il ne perd ni ſon bien, ni ſon rang, ni ſa dignité. Les liens de ſoûmiſſion, de dépendance, du ſang & de l'amitié, qui lui attachent ſes ſujets, ſes domeſtiques, ſes amis, ſes proches, ſes voiſins, ſes compatriotes, ne ſont point rompus ; ce ne pourroit être ſans crime que ces diverſes perſonnes lui refuſeroient, ſous ce prétexte, le ſervice, l'obéïſſance, le reſpect, l'amitié qu'ils lui doivent. Ainſi les Evêques excedent injuſtement leur Pouvoir, quand ils prétendent & qu'ils ordonnent qu'on regarde comme exclus de la Societé Civile, ceux qu'ils ont exclus de la Societé Chrétienne, enſorte qu'ils perdent leurs biens, leurs honneurs & leurs dignitez, & qu'il ne leur ſoit plus permis de teſter, de témoigner devant les Cours de Juſtice, de voyager, de manger & de boire avec les autres Chrétiens. L'Excommunication ne s'étend qu'au Spirituel, & même à ce qu'il y a d'extérieur & de viſible dans le Spirituel ; elle n'a rien à démêler avec le Temporel ;

rel; elle ne peut avoir d'effet qui détruiſe la Societé Civile, où qui lui nuiſe conſiderablement; car dès-là elle eſt injuſte, & doit être reprimée par les Souverains.

On met encore l'Interdit au rang des punitions ſpirituelles que les Evêques peuvent infliger. Il conſiſte à ôter à toute une Ville, à tout un peuple, à tout un Royaume, l'uſage des choſes ſaintes, en ſuſpendant de leurs fonctions les Miniſtres de l'Egliſe pour un certain tems. Mais ce remede eſt ſi cruel, il choque tellement toutes les idées de la juſtice & de la charité, qu'on ne conçoit pas comment les Evêques de Rome ont oſé s'en ſervir auſſi ſouvent qu'ils l'ont fait, & comment les Peuples ont pû s'y ſoûmettre en aucun tems. L'Excommunication a été en uſage dès les premiers tems du Chriſtianiſme; mais l'Interdit n'a point été connu durant les cinq premiers ſiécles: Il doit ſa naiſſance aux démêlez que les Papes ont eu avec les Souverains; & il ſemble qu'on ne l'ait mis en pratique que pour ſoulever leurs ſujets, & les forcer par-là de ſe ſoûmettre aux Loix de l'Egliſe, ou plutôt aux prétentions injuſtes de ceux qui la gouvernoient. Or dès-là l'Interdit eſt formellement contraire au bien de la Societé Civile, contre laquelle tout ce qui tend à la détruire, ne peut ja-

jamais être légitimement employé par quelque Puiſſance que ce ſoit.

De plus, à conſiderer la choſe en elle-même, les Peuples ſont-ils réſponſables des crimes de leurs Souverains, & pourquoi faut-il qu'ils portent la peine d'une faute à laquelle ils n'ont point participé? Ou méritent-ils qu'on les prive des moyens, des ſources de la Grace & du ſalut, uniquement parce qu'ils ne ceſſent pas de reconnoître pour leurs Maîtres, leurs Princes légitimes qui ont eu le malheur de s'attirer l'indignation des Papes? Tout Interdit général, en conſequence du crime perſonnel & particulier d'un Souverain, eſt donc injuſte, & ne doit être ni ſouffert, ni obſervé: La Societé Civile a même droit de punir ceux qui voudroient s'y aſſujettir. Et certes, comme le dit l'Auteur, quand la République de Veniſe chaſſa des terres de ſon obéïſſance les Jéſuites, qui, malgré ſa défenſe, avoient gardé l'Interdit fulminé contre elle par Paul V., quand elle tint ferme à ne les point recevoir lors de ſon accommodement; elle ne fit rien que ce qu'elle pouvoit, que ce qu'elle devoit faire; & elle auroit encore mieux fait, ſi elle avoit reſiſté aux ſollicitations de Henri IV. qui la détermina enfin à ſuivre ſon exemple, en rappellent ces Religieux; car elle peut compter, qu'en pareil cas ils ſeroient encore les premiers à transgreſſer ſes ordres,

&

& à donner à ſes peuples l'exemple d'une coupable obéïſſance.

La manière dont il finit cette Diſſertation, nous a paru trop remarquable dans la bouche d'un Catholique pour ne pas la tranſcrire. „ Il y a déja du tems, dit-„ il *, qu'on a commencé en France à „ ouvrir les yeux, & à revenir des préjugez trop favorables à la Puiſſance Ecléſiaſtique; il s'en faut pourtant encore beaucoup qu'on ne penſe juſte à „ cet égard, & qu'on ait regagné le terrein qu'on a perdu. On delibère, on „ craint même, on héſite & on tremble, „ comme ſi l'on n'avoit pas des principes „ ſûrs pour borner les prétentions de l'Epiſcopat en général, & de quelque Evêque en particulier. On croit avoir trouvé un expédient admirable, quand, afin d'éviter un Tribunal qui embaraſſe, on a imaginé d'en appeller à un autre qui n'exiſte „ point, & qu'on ne doit pas plus reconnoître que celui qu'on décline, à moins „ qu'il ne s'agiſſe de la Foi. Ignore-t-on „ que les Conciles ont ſouvent entrepris „ ſur la Puiſſance Temporelle, & qu'ils „ ont fait des déciſions qu'elle ſeule avoit „ droit de faire? Pourquoi ne pas declarer hautement ce qu'on a droit de penſer?

„ Je le ſçais, on craint les noms odieux „ d'Hé-

---

* Pag. 346. & ſuiv.

„ d'Hérétiques & de Schiſmatiques, que „ les Eccléſiaſtiques prodiguent à ceux qui „ s'oppoſent à leurs prétentions. Mais „ ces cris injuſtes doivent-ils empêcher „ qu'on ſecouë le joug dont on n'auroit „ jamais dû ſe laiſſer charger? Seroit-on „ Schiſmatique, ſi on n'avoit avec Rome „ que les rapports néceſſaires pour la conſervation de la Foi & des mœurs? Le „ ſeroit-on, ſi l'on ne payoit plus d'Annates pour les grands Bénéfices? Les Evêques ſeroient-ils hérétiques, ſchiſmatiques, s'ils ſe rétabliſſoient dans les „ droits & dans l'exercice de la Puiſſance que Jeſus-Chriſt leur a donnée? „ Ceux qui les aideroient, le ſeroient-ils? „ Mais ſur-tout, le ſeroit-on pour ne pas „ reconnoître, pour ne pas recevoir ces „ Excommunications, ces Interdits, qui „ ont pour but de ſoulever les Peuples „ contre les Chefs de la Societé Civile; „ ces Excommunications, ces Interdits que „ la Politique a mis en œuvre, pour le „ moins auſſi ſouvent que le zèle de la „ Religion; ces Excommunications, ces „ Interdits qui ſuppoſent une Souveraineté injuſtement prétenduë, juſtement conteſtée? Craignons donc le Schiſme, „ mais ne craignons pas ſon ombre; du „ moins que cette crainte ne nous trouble & ne nous aveugle pas juſqu'à nous „ le faire voir où il n'eſt point. Dès „ qu'il y a de l'abus & de l'injuſtice dans

„ les Prétentions, le Schiſme, ou plutôt
„ le crime, l'odieux du Schiſme, ne peut
„ être du côté des Oppoſans.

Nous renvoyons le reſte de cet Extrait à un Journal ſuivant.

ARTICLE VI.

Travels, or Obſervations Relating to Several Parts of Barbary and the Levant, &c. *C'eſt-à-dire: Voyages en divers Lieux de la Barbarie & du Levant; avec des Obſervations. Par* THOMAS SHAW, *Docteur en Théologie, Membre du College de la* REINE *à* OXFORD, *& de la* SOCIETÉ ROYALE. [Quatrième & dernier Extrait].

Obſervations Géographiques ſur la *Syrie*, la *Phénicie* & la *Terre-Sainte.*

COmme entre les Anglois Mr. *Maundrell*, eſt celui qui a donné la Deſcription la plus exacte de ces Païs, l'Auteur declare d'abord, que ſes Remarques ne rouleront que ſur ce qu'il a omis, ou mal rapporté.

Laticée, ou *Laodicée*, eſt la première ville maritime de la *Syrie* du côté du Nord. Elle eſt ſituée ſur une colline, en amphithéâtre; ce qui en rend la vûë très-belle. On y voit encore les reſtes de quelques Monumens antiques, entre autres pluſieurs rangs de Colomnes de Porphyre & de Granite, avec les ruines d'un grand Aqueduc, probablement le même qu'*Hérode* fit bâtir, au rapport de Joſephe *. Mais le morceau le plus curieux en ce genre & le mieux conſervé, eſt un magnifique Arc de triomphe d'une grande étenduë, qu'on a converti en Moſquée. Les Colomnes ſont de l'ordre Corinthien, l'Architrave eſt ornée de trophées, boucliers, haches d'armes & autres inſtrumens de guerre; & le reſte de l'entablature eſt ſuperbe & d'une grande hardieſſe. On trouve parmi ces ruines quantité d'Inſcriptions Grecques & Latines; mais elles ſont ſi effacées, qu'on ne ſçauroit en tirer aucun uſage.

A une petite diſtance de la ville, tirant à l'Oueſt, il y a un Port aſſez grand, dit l'Auteur, pour contenir autant de Vaiſſeaux de guerre, ou marchands, que l'Angleterre en a; quoiqu'il ſoit aujourd'hui tellement comblé, qu'à peine en peut-il recevoir une demi-douzaine. A un quart de mille de *Laodicée*, du côté du Nord, on trouve pluſieurs Cercueils de pierre (*Sarcophagi*) dont quelques-uns ont encore leur couvercles; ils reſſemblent aſſez à ceux qu'on voit en Italie,

---

* de Bell. Jud. I. 1. Cap. 16.

lie, ſeulement ils ſont plus grands. Dans le rocher où ces Cercueils ſont placez, on a pratiqué des chambres ſépulchrales, de dix, de vingt, & même de trente pieds en quarré, tout autour deſquelles il y a des niches ou des cellules, où l'on peut mettre juſqu'à trois Cercueils l'un contre l'autre. L'Eſcalier qui conduit à ces chambres, eſt très-artiſtement conſtruit, & orné de toutes ſortes de figures en bas-relief, comme le ſont les Cercueils mêmes. Il y en a une qui porte le nom de Ste. *Thécle*, & que les Grecs ont en grande venération, non ſeulement à cauſe des actes de pénitence & de mortification qu'on dit que cette Sainte a fait dans cet endroit, mais ſur-tout à cauſe d'une fontaine qui eſt dans le milieu de cette chambre, & à laquelle ils attribuent la vertu de procurer des viſions & des guériſons miraculeuſes. On y apporte de toutes parts les malades & les infirmes, qu'on lave ou qu'un plonge dans cette eau ſalutaire, avec des cérémonies toutes ſuperſtitieuſes. Les Vieillards y viennent apprendre l'heure de leur mort; & les Jeunes-gens tout ce qui doit leur arriver.

Le Mont *Liban* ſeparoit anciennement la *Syrie* de la *Phénicie*, comme il paroît par un paſſage de *Ptolomée*. Le *Nahar-El-Berd*, ou la *Riviere Froide* qui tire ſa ſource de ce Mont, eſt, à ce que l'Auteur

teur conjecture, l'*Eleutherus* des Anciens, qui eſt ſi mal placé dans l'ancienne Géographie. Il ſe fonde ſur l'autorité de *Ptolomée*, qui donne à cette Riviere à-peu-près la même ſituation, & ſur une Médaille *d'Antonin le Pieux*, frappée à *Orthoſia*, aujourd'hui *Or-toſa*, ſur les bords de ce fleuve. Car au revers de cette Médaille on voit la Déeſſe *Aſtarte*, marchant ſur une Riviere, qui ne peut être que celle-ci. A deux lieuës de-là on trouve les ruines de l'ancienne *Tripolis*, fondée par les *Aradiens*, les *Sydoniens* & les *Tyriens* conjointement, & ſituée ſur un Cap, que *Scylax* appelle Preſqu'Iſle. Elle avoit autrefois un excellent Port, qui n'eſt preſque rien aujourd'hui, par la negligence des Peuples de ce Païs, qui l'ont laiſſé combler. Au reſte, Mr. *Shaw* a eu occaſion de ſe convaincre par ſes propres yeux de l'erreur de quelques anciens Géographes, qui ont prétendu que cette Ville étoit originairement compoſée de trois villes différentes, bâties à une petite diſtance les unes des autres, & que c'étoit de-là qu'elle tiroit ſon nom *; car il n'a pû découvrir aucune trace de murailles particulieres pour chacune de ces villes, celles dont on voit encore les ruines, formant une ſeule & même enceinte.

Le nouveau *Tripoli* eſt ſitué à une demi-lieuë de l'ancien, ſur le penchant d'une colline qui fait face à la mer. Le Commerce de cette Ville eſt très-conſiderable, ſoit par les Manufactures de Soye & de Cotton qui y ſont établies, ſoit par les marchandiſes qu'on y apporte ſans ceſſe d'*Alep* & de *Damas*. A en juger par les murailles & la citadelle, qui ſont bâties à la Gothique, elle n'eſt pas fort ancienne. On n'y voit rien de remarquable qu'un Aqueduc avec des Réſervoirs d'eſpace en eſpace, qui ont juſqu'à trente pieds de hauteur, & qui fourniſſent de l'eau à toute la Ville. Sur la principale Arche de cet Aqueduc, qu'on appelle *le Pont du Prince*, il y a un Ecuſſon chargé d'une *Croix recroiſetée*, qui ſont les armes de la maiſon de *Lorraine*; ce qui pourroit juſtifier la tradition qui porte, que cette Ville fut bâtie par *Godefroi de Bouillon*, du tems des Croiſades.

---

* *Diod. Sic. Pomp. Mela.*

Les Obſervations Géographiques de l'Auteur ſur la *Phénicie*, ſe bornent à la Ville de *Tyr*. Tous les Levantins l'appellent *Sour*, qui eſt ſon ancien nom, auquel on donne une double étymologie; car on le fait venir & de צור qui en Phénicien, de même qu'en Hébreu, ſignifie un *Rocher*, ce qui convient parfaitement à ſa ſituation; & de *Sar*, qui eſt le nom du Poiſſon dont l'on tiroit autrefois la Pourpre pour laquelle cette Ville étoit ſi fameuſe. Il y a déja pluſieurs Siécles qu'on a perdu la manière

nière d'extraire cette couleur, quoique le Poiſſon qui la donnoit ſubſiſte encore, comme on en peut juger par la quantité de coquilles colorées en dedans de Pourpre, qu'on trouve ſur les bords de la mer aux environs de cette Ville. Mr. *Shaw* dit, qu'il viſita avec ſoin tous ces environs, & qu'il ne put jamais y découvrir la moindre trace d'un Port capable de contenir les Vaiſſeaux qui y abordoient de toutes parts, & où ils puſſent être en ſûreté; de ſorte qu'il faut qu il ſoit arrivé de grands changemens à cette côte de la mer.

Cette Ville autrefois ſi renommée pour ſon commerce, eſt aujourd'hui entierement ruinée, & l'on n'y voit plus que quelques cabanes de Pêcheurs.

L'Auteur décrit enſuite la ſituation des Tribus d'Iſraël & des Lieux les plus remarquables de la Terre Sainte. Les montagnes ou côteaux qui environnent la Ville de *Jeruſalem*, ou ſur leſquels elle eſt ſituée, la font paroître comme ſi elle étoit bâtie en amphithéâtre, & empêchent qu'on ne la puiſſe voir de loin. Le Mont des Oliviers, qui eſt peut-être l'endroit le plus éloigné d'où il ſoit poſſible de la découvrir, en eſt pourtant ſi proche, que les Evangéliſtes ont pu dire dans un ſens preſque littéral, que *Jeſus-Chriſt pleura ſur elle*, lorſque de deſſus ce Mont il lui denonça ſa ruine prochaine. Il y reſte très-peu de traces de ce qu'elle étoit du tems de Notre-

Seigneur, & même après que l'Empereur *Adrien* l'eut rebâtie. Il n'y a pas juſqu'à ſa ſituation qui n'ait changé; car le mont Sion, qui étoit la partie la plus élevée de l'ancienne *Jeruſalem*, en eſt à préſent exclus, & ſes foſſez ſont comblez; tandis que le Calvaire, qui étoit hors de la Ville, ſuivant cette expreſſion d'un Apôtre, que *Jeſus-Chriſt a ſouffert hors de la porte* *, en fait aujourd'hui preſque le centre.

Cependant, quelques grands que ſoient les changemens qui ſont arrivez à cette Ville, cela ne doit pas faire revoquer en doute la tradition qui s'y eſt conſervée, touchant la ſituation des Lieux ſaints, ou conſacrez par quelque évenement remarquable arrivé à *Jeſus-Chriſt* ou à ſes Apôtres. Le Calvaire, par exemple, & le tombeau où ce divin Sauveur fut mis, ne pouvoient être ignorez de ſes Diſciples & de ſes Adhérans; & il eſt plus que probable qu'ils y attacherent une vénération particuliere, qui en fit conſerver avec ſoin la mémoire. Ces lieux étoient ſi bien connus du tems d'*Adrien*, que par haine & par mépris pour le nom Chrétien, cet Empereur fit ériger une Statuë à Jupiter ſur le Saint Sépulchre, une autre à Venus ſur le Calvaire, & une troiſième à Adonis à Betlehèm, leſquelles ſubſiſterent juſqu'au tems de *Conſtantin*, qui les fit ôter, & fit bâtir à leur place ces magnifiques Temples qu'on voit encore aujourd'hui, & qu'on peut par conſequent regarder comme des Monumens autentiques de la vérité de la Tradition. L'Auteur cite là-deſſus des paſſages formels d'*Euſebe* & de St. *Jerôme* *; & ſans s'arrêter à décrire ces divers lieux que d'autres Voyageurs ont déja fait aſſez connoître, il ſe contente d'en donner fort exactement la ſituation dans une Carte faite exprès pour cela.

---

* Hebr. XIII. 12.

Le Chapitre ſuivant renferme des Obſervations Géographiques ſur *l'Egypte, l'Arabie Petrée* & les Campemens des Iſraëlites, depuis leur ſortie d'*Egypte* juſqu'à leur entrée dans la *Paleſtine.*

Ce que l'Auteur dit au ſujet du premier de ces Païs, n'a rien de fort particulier, & qu'on ne puiſſe voir plus en détail dans la belle *Deſcription de l'Egypte de Mr.* de *Maillet*, avec lequel du reſte il eſt ordinairement d'accord pour le fond des choſes. Seulement il prouve au long, par divers paſſages du Texte Hébreu, des Septante & de *Joſephe*, que la *Terre de Goſçen*, que les Iſraëlites habiterent, comprenoit tout ce païs qui eſt aux environs de la *Matarée* (l'ancienne *Heliopolis*) & qui s'étend le long du Nil, du côté de l'Arabie, juſqu'au *Grand*

---

* Hieron. Ep. XIII. ad Paulin. Ep. XVII. ad Marcell. Euſeb. de Vitâ Conſtantini. L. III. Cap. 25.

Grand Caire, qui eſt au Midi de cette Ville, & à *Biſhbeſh* (l'ancienne *Bubaſtis*,) qui eſt au Nord. Il marque enſuite avec la derniere exactitude les divers Campemens de ce Peuple en quittant l'Egypte, & juſqu'à ce qu'il entrât dans la Terre promiſe. Mais ce détail, quelque curieux, quelque ſçavant même qu'il ſoit, n'eſt pas ſuſceptible d'Extrait.

Dans le Chapitre troiſième qui traite de l'Hiſtoire naturelle de la *Syrie*, de la *Phénicie* & de la *Terre ſainte*, Mr. *Shaw* commence par une eſpece de Diſſertation ſur les Vents qui regnent dans ces Païs-là, & en particulier ſur l'*Euroclydon* dont il eſt parlé dans le Livre des Actes (XXVII. 14.) Il ſoutient la leçon ordinaire contre *Grotius*, *Cluvier* & d'autres, qui, fondez ſur l'autorité du Manuſcrit d'Alexandrie & de la Vulgate, ont prétendu qu'il falloit lire *Euroaquilon*; & il croit que St. *Luc* n'a fait que rapporter le terme même dont les Matelots, qui étoient Grecs ſelon toutes les apparences, s'étoient ſervis pour déſigner le Vent tempêtueux d'Eſt-Nord-Eſt qui ſe fait ſouvent ſentir dans le Levant avec tant de violence, que s'il continue quelque tems, l'eau ſe retire des côtes de *Syrie* & de *Phénicie*, & laiſſe voir à découvert pluſieurs rangs de rochers qui ſont naturellement fort enfoncez dans la mer. L'Auteur dit qu'il a obſervé, que dans le port de *Laodicée* il y avoit deux pieds d'eau moins lorſque ce Vent ſouffloit, que lorſque le tems étoit calme; & c'eſt à une pareille cauſe qu'il croit qu'on peut attribuer le phénomène que *Joſephe* allegue pour invalider le miracle du paſſage des Iſraëlites au travers de la mer Rouge, ſçavoir que la mer de *Pamphilie* s'étoit retirée pour laiſſer un libre paſſage à l'armée d'*Alexandre le Grand* *; phénomène, au reſte, qui, comme il a prouvé auparavant, ne mérite en aucune manière d'être mis en comparaiſon avec ce Miracle. Dans les tempêtes cauſées par ce Vent impétueux, les Mahométans ont coûtume d'attacher à quelqu'un des mats de leurs Vaiſſeaux, un paſſage de l'Alcoran, qui a rapport à l'état où ils ſe trouvent; après quoi ils égorgent une brebis & la jettent ſur le champ dans la mer, pour appaiſer l'impétuoſité de ſes vagues. *Ariſtophane* & *Virgile* nous apprennent, que les Grecs offroient auſſi en pareille occaſion une brebis à Neptune en couroux †.

Pluſieurs Auteurs ont repréſenté la *Terre Sainte* comme un Païs naturellement ſtérile. Mais Mr. *Shaw* ſoutient, que ſi elle étoit auſſi peuplée & auſſi-bien cultivée qu'autrefois, elle ſeroit encore plus fertile que les meilleurs endroits de la côte de *Syrie* & de *Phénicie*; car elle l'emporte généralement par la bonté du terroir &

---

* Joſ. Ant. l. 2. c. 7.

† Ariſt in Ran. Act. 3. Sc. 2. Virg. Æn. 3. 118.

& de ſes productions. Le Cotton, par exemple, qu'on cueille dans les plaines de *Ramah*, *d'Eſdraelon* & de *Zabulon*, eſt beaucoup plus eſtimé que celui des environs de *Sidon* & de *Tripoli*; & il eſt impoſſible d'avoir de meilleur blé ni de meilleures legumes qu'on en trouve conſtamment à *Jeruſalem*. La *Paleſtine*, il eſt vrai, ne produit pas autant aujourd'hui que les Païs voiſins; mais c'eſt au petit nombre & à la pareſſe de ſes habitans, & non à la nature du terroir, qu'il faut l'attribuer. D'ailleurs les ravages continuels auxquels elle eſt expoſée, par les diviſions qui regnent entre les petits Princes qui la poſſedent, font qu'on ſe met généralement peu en peine de la cultiver. A la vûë des environs de *Jeruſalem*, qui ſont pleins de rochers & de montagnes ſans culture, la plûpart des Voyageurs ſe ſont imaginez que c'étoit un païs naturellement ſtérile; mais, outre qu'on ne doit pas conclure d'une partie au tout, ces rochers & ces montagnes ont été autrefois très-fertiles, couverts de Vignes, d'Oliviers, ou d'excellens pâturages, ſuivant la bénédiction donnée par *Jacob* à *Juda*, que *ſes yeux ſeroient vermeils de vin & ſes dents blanches de lait* *. On y voit encore des traces de la maniè re dont on y plantoit la Vigne; il y a même quelques Vignes, & il y en auroit bien davantage, ſi les Mahométans qui poſſedent ce Païs ne s'abſtenoïent pas du vin. On y trouve auſſi des Oliviers & du Miel ſauvage en ſi grande quantité, que d'*Hebron* ſeul on en envoye tous les ans en Egypte la charge de trois-cens Chameaux, c'eſt-à-dire près de deux-mille Quintaux. En un mot, ſi ce Païs étoit cultivé avec ſoin, il ſeroit auſſi fertile qu'il le fut jamais; & tout ce qu'on dit de ſa prétenduë ſtérilité naturelle, n'eſt que pure chimère.

---

* Gen. XLIX. 12.

Le Jourdain eſt après le Nil la plus conſiderable riviere de tout le Levant. Mr. *Shaw* lui donne environ quatre-vingt dix pieds de largeur, & dix de profondeur ſur les bords. Suivant ce calcul, & faiſant attention à la rapidité de ce fleuve, il ſuppoſe qu'il décharge chaque jour dans la mer Noire près de 6090000. tonnes d'eau. Cependant on ne voit pas que les bornes de cette mer s'étendent; ce qui a donné lieu à quelques Auteurs de conjecturer, que cette grande quantité d'eau eſt abſorbée par les ſables brûlans, ou par des cavitez ſoûterreines, ou qu'il y a une communication entre cette mer & le Lac *Sirbon*. Mais ceux qui ont donné dans ces conjectures, n'ont pas fait attention que la mer Noire perd chaque jour en vapeurs près d'un tiers plus qu'elle ne reçoit d'eau du Jourdain. Car en ſuppoſant, d'un côté, comme on le fait généralement, que cette mer a ſeptante-&-deux milles de longueur & dix-&-huit de largeur, & en allouant de l'autre, 6914. tonnes de vapeurs pour chaque mille quarré d'eau, ſelon l'obſervation du Doctr. *Halley*; il s'enſuivra qu'il s'éleve chaque jour en vapeurs de la mer Noire plus de 8960000. tonnes d'eau; ſurtout ſi l'on fait attention que la chaleur du Soleil eſt beaucoup plus grande dans cet endroit, que dans la mer Méditerranée, pour laquelle cette obſervation a été faite. Au reſte, Mr. *Shaw* remarque, que le bitume dont le Lac Aſphaltite, ou la mer Noire, eſt rempli s'éleve dans de certains tems du fond de la mer en groſſes maſſes en forme d'hémiſphère, leſquelles ne ſont pas plutôt parvenuës à la ſurface de l'eau, que l'air extérieur agiſſant ſur elles, elles ſe briſent en mille morceaux avec un grand éclat & beaucoup de fumée, comme la poudre fulminante des Chymiſtes. Mais cela n'arrive que près des bords; car par-tout ailleurs les éruptions ne ſont pas ſenſibles, & ne ſe découvrent que par des colomnes de fumée qui s'élevent de tems en tems du Lac. Il y a toute apparence que c'eſt le bitume, qui en ſe détachant du fond, entraîne avec lui le ſoufre qu'on trouve auſſi en grande quantité ſur le bord de ce Lac, & qui ne diffère en rien du ſoufre commun. Pour le bitume, il eſt friable, plus péſant que l'eau; & lorſqu'on le frotte ou qu'on le brûle, il rend une odeur puante. L'eau de ce Lac n'eſt point, comme l'a décrite *Dioſcoride*, de couleur de Pourpre, mais d'un noir de jais & luiſante comme le jais.

Le Chapitre quatrième contient un court Eſſai ſur l'Hiſtoire naturelle de l'*Arabie Petrée.* Nous ne nous y arrêterons pas, parce que nous n'y avons rien trouvé de fort remarquable, l'Auteur lui-même s'excuſant ſur le peu de tems ou de liberté qu'il a eu pour faire les obſervations néceſſaires, & ſur la ſtérilité du ſujet, qui n'offre preſque à l'examen que de vaſtes deſerts incultes & inhabitez.

Il n'en eſt pas de même du Chapitre ſuivant, qui eſt le dernier de tout cet Ouvrage, & qui renferme bien des obſervations curieuſes ſur l'Egypte. Mr. *Shaw* commence par les Arts & les Sciences des anciens Egyptiens, qui ont inſenſiblement paſſé chez les Grecs, à la réſerve de leur Science Symbolique, qui n'y fut jamais introduite, & qu'il eſt très-difficile, pour ne pas dire impoſſible, de bien entendre. Cependant il nous en donne un long Expoſé, tiré des anciens Auteurs Grecs & Latins qui en ont fait mention, & par lequel il paroît que cette Science ſe bornoit toute entiere à la Religion. Pour cet effet il parcourt tous les Hiéroglyphes connus qu'on y employoit, & leurs différentes ſignifications; comme Reptiles, Quadrupedes, Oiſeaux, Poiſſons, ou quelque partie de ces animaux, la tête, les cornes, les yeux, les mains, les aîles, &c. les corps de différentes bêtes, ou d'un homme & d'une bête joints enſemble, diverſes ſortes de plantes, de fleurs, ou d'inſtrumens, certaines lettres ou figures particulieres, &c. On connoît la *Table d'Iſis*, & un petit nombre d'autres Monumens antiques de l'Egypte ſur leſquels on trouve de ces Hiéroglyphes; mais on en trouve principalement ſur les Obéliſques, qui même paroiſſent avoir été deſtinez à cet uſage. Il n'y en a que deux qui ſoient encore debout & dans leur entier; l'un à la *Matarée*, & l'autre à *Alexandrie*. Ce ſont des Aiguilles à quatre faces, toutes garnies de Caractères Symboliques, d'un marbre granite rougeâtre, & parfaitement polies; quoique les Caractères qui ont juſqu'à deux doigts de profondeur, ſoient inégaux & rudes au toucher, parce qu'on s'eſt ſervi pour les graver du Poinçon, & non pas du Ciſeau. Ces Aiguilles ſont compoſées de quatre piéces; le piedeſtal qui eſt à préſent enſeveli ſous les ſables, & qui, ſelon le calcul de Mr. le Conſul *le Maire*, peut avoir huit pieds de hauteur; la baſe qui eſt ronde & enchaſſée dans le piedeſtal par une pointe qui en fait le centre; le fût qui eſt tout d'une piéce, qui va en s'apetiſſant, & dont la hauteur eſt décuple de ſa plus grande largeur, c'eſt-à-dire d'environ 50. ou 70. pieds, & le chapiteau, qui eſt en forme de Pyramide, & qu'on a appellé à cauſe de cela même *Pyramidion.* Comme ces Obéliſques repréſentent par leur figure les rayons du Soleil, auſſi étoient-ils dediez au Soleil, ſuivant les plus anciens Auteurs qui en ont fait mention. Les Pyramides qui ne ſont autre choſe que des Obéliſques à angles plus obtus, paroiſſent auſſi avoir été des emblêmes du Feu ou du Soleil, & avoir été conſacrées à la même Divinité : *Porphyre* le dit expreſſément *. Au reſte, l'Auteur a fait graver une Planche qui repréſente la figure & les dimenſions de l'Obéliſque de la *Matarée*, avec les Caractères qui ſont ſur l'un de ſes côtez, & dont il donne la ſignification, renvoyant ceux qui ſouhaiteront d'en ſçavoir davantage à *Kircher*, de qui il a tiré le peu qu'il en dit.

Il n'y a rien ſur quoi les Auteurs ſoient plus partagez que ſur les dimenſions des Pyramides d'Egypte, & ſur leur uſage. *Hérodote* donne huit-cens pieds de longueur à la baſe de la plus grande qui eſt aux environs du *Grand Caire*; *Diodore* ſept-cens, & *Strabon* ſeulement ſix-cens. Parmi les Modernes, *Sandys* aſſure, qu'elle a trois-cens pas de longueur; *Bellonius* trois-cens vingt-&-quatre; *Greaves* ſix-cens nonante-trois pieds, & *le Brun* ſept-cens qua-

* Vid. Euſ. Præp. Ev. pag. 60.

quatre pieds de France, qui en font ſept-cens ſeptante d'Angleterre. Cette diverſité ne doit cependant pas être imputée, ſelon Mr. *Shaw*, à ignorance ou à mauvaiſe foi, mais à des cauſes fort naturelles. Car, outre que cette Pyramide eſt bâtie ſur un terrein fort inégal, qui en rend le meſurage difficile, les vents de Nord y ont amaſſé une grande quantité de ſable, qui augmente chaque jour, & qui fait que les dimenſions de la baſe ont dû néceſſairement varier, ſuivant les différens tems où on les a priſes.

L'Auteur ne croit pas que cette Pyramide, non plus que les deux autres grandes Pyramides qui ſont tout auprès, ait jamais été finie; & voici ſur quoi il ſe fonde. Les pierres qui ſont à l'entrée, forment un Arc beaucoup plus haut qu'il ne paroît néceſſaire pour un ſi petit paſſage, & de chaque côté il y a un grand eſpace vuide; c'eſt-à-dire que les dégrez qui tournent tout autour de la Pyramide, ſont dans cet endroit-là diſcontinuez à une certaine hauteur. Or l'une & l'autre de ces choſes indiquent manifeſtement un deſſein plus étendu que ce qu'on en voit, & il y a bien de l'apparence que l'Architecte ſe propoſoit de bâtir-là un grand & magnifique Portique. A en juger par la ſeconde des Pyramides, qui eſt plus achevée que les autres, les dégrez, depuis le haut juſqu'au bas, ne devoient pas demeurer dans l'état où ils ſont; mais le vuide qu'ils laiſſent entre eux devoit être rempli de manière que chaque côté de la Pyramide fût parfaitement uni, ou formât une ſurface plane, comme on le voit dans celle de *Ceſtius* à Rome. Enfin le ſommet de cette Pyramide qui, de même que les autres, devoit ſe terminer & ſe fermer en pointe, n'eſt pas à beaucoup près fini: il y a une grande ouverture; & ce qui prouve que l'ouvrage a été interrompu dans cet endroit-là, c'eſt que les pierres y ſont inégales, les unes ſurpaſſant conſiderablement les autres. Les Lecteurs curieux pourront comparer ces Obſervations, qui paroiſſent aſſez concluantes, avec celles de Mr. *de Maillet*, qui employe pluſieurs pages à prouver directement le contraire; c'eſt-à-dire que la grande Pyramide a été achevée, fermée & revêtuë comme les autres *; & nous leur laiſſons à décider lequel de Mr. *Shaw* ou de lui a le mieux rencontré.

Ces deux Auteurs ne s'accordent pas non plus ſur la deſtination des Pyramides. Mr. *de Maillet* prétend, avec bien d'autres, qu'elles ne furent bâties que pour ſervir de tombeaux à quelques anciens Rois d'Egypte, & Mr. *Shaw* s'efforce de renverſer ce ſentiment. Il lui paroît que c'étoit une choſe ridicule d'élever dans ce deſſein une maſſe auſſi énorme que l'eſt en particulier la grande Pyramide, & d'y faire ce paſſage étroit & ſinueux par lequel on y entre. Il demande de quel uſage pouvoient être pour un tel but, le puits qui eſt au bout de ce paſſage, la chambre inférieure, la grande ouverture qu'on y a pratiquée dans la muraille du côté de l'Orient, les ouvertures beaucoup plus petites qui ſont dans la chambre ſupérieure, les deux antichambres & la grande & belle galerie, avec des bancs de chaque côté, qui y conduit? Et comme il n'en apperçoit aucun, il conclut que cette Pyramide ne fut jamais bâtie dans cette vûë. La Théologie des Egyptiens étant toute myſtérieuſe & emblematique, il croit qu'il eſt beaucoup plus raiſonnable de ſuppoſer, que les Pyramides étoient particulierement conſacrées au culte de la Divinité qu'elles repréſentoient par leur figure extérieure; au moins ne peut-on nier, ſuivant lui, qu'elles ne fuſſent très-propres à ſervir aux Prêtres de Lieux ſecrets, ou d'*Adyta*, qui avoient tant de part dans les myſtères de leur Religion. Ce qui le confirme dans la penſée, que ce ne ſont pas des tombeaux, c'eſt que les Catacombes qu'on trouve tout autour, ne ſont que de ſimples chambres voutées & creuſées dans le roc, & que les deux plus pe-

---

* Voyez ſa *Deſcription de l'Egypte*, pag. 226. & ſuiv.

petites des trois grandes Pyramides n'ont point d'entrée, de ſorte qu'il auroit fallu les démolir en partie pour y introduire les corps des Princes qui devoient y être dépoſez, & les rebâtir enſuite; ce qui eſt abſurde. Enfin la caiſſe de marbre granite qui ſe voit dans la chambre ſupérieure de la grande Pyramide, & que l'on croit communément avoir ſervi à renfermer le corps du Monarque qui fit ériger ce ſuperbe monument, lui fournit des preuves du contraire. A la vérité, ſa longueur, qui n'eſt que de ſix pieds & quelques pouces, pourroit convenir à un Cercueil; mais ſa hauteur & ſa largeur, qui ſont d'environ quatre pieds chacune, excedent de beaucoup les dimenſions ordinaires d'un Cercueil. L'Auteur en a vû pluſieurs de pierre en Egypte, qui étoient très-anciens, & par leſquels on peut ſans doute juger des autres; mais ils étoient tous faits autrement que la Caiſſe dont il s'agit, & préciſément comme les coffres des Momies, c'eſt-à-dire pas plus grands qu'il ne les falloit pour renfermer un ſeul corps, & outre cela ornez de Hiéroglyphes, ſe terminant en pointe ſur une eſpece de piedeſtal, pour être placez debout, & conſtamment dans cette ſituation, à moins qu'ils n'euſſent été renverſez par quelque accident; toutes choſes qui ne ſe rencontrent point dans cette Caiſſe, dont la figure forme un quarré oblong parfait, qui eſt couchée ſur ſon fond, & même ſi fortement attachée au plancher, qu'on ne ſçauroit douter que ce n'ait été-là ſa première poſition. Ainſi Mr. *Shaw* croit plutôt, que c'étoit un coffre deſtiné à renfermer l'image de la Divinité que l'on adoroit dans ce lieu, ou les vêtemens ſacrez de ſes Prêtres, ou bien une Cîterne qui contenoit l'eau ſacrée dont ils ſe ſervoient dans leurs cérémonies religieuſes. Quelque ingénieux que ſoit tout cela, il nous ſemble que ce que Mr. *de Maillet* dit pour établir ſa thèſe, & en particulier pour montrer l'uſage des diverſes parties de l'intérieur de la grande Pyramide, eſt plus ingénieux encore. Il n'y a que l'article de la Caiſſe ſur lequel il ne dit rien qui puiſſe ſervir à lever les difficultez de Mr. *Shaw*.

Notre Auteur parle enſuite des Momies, & des Urnes, des Boëtes, des Images, &c. qu'on trouve aux pieds ou autour de ces Momies, & il nous donne une liſte des petites Figures ou Statues de cette eſpece qu'il a apportées d'Egypte, avec leur explication, & avec des Planches où elles ſont repréſentées; après quoi il décrit en peu de mots les Plantes & les Animaux les plus remarquables de ce Païs. Nous ne nous arrêterons point à ces divers Articles, & nous nous bornerons à celui du Nil, qui nous a paru beaucoup plus curieux, & par lequel Mr. *Shaw* finit ſes *Obſervations*.

Il y a déja long-tems que l'on ſçait que les ſources du Nil ſont dans l'Ethiopie, & que c'eſt aux pluyes abondantes qui y tombent durant l'été, qu'il faut attribuer ſon accroiſſement prodigieux, qui le met en état d'arroſer & de fertiliſer toute l'Egypte. La gloire de cette découverte eſt dûë aux Portugais, quoiqu'il ſe trouve des anciens Auteurs Grecs & Arabes qui ont dit à-peu-près la même choſe *. La quantité de limon que le Nil charie, & dont il enrichit chaque année l'Egypte, n'eſt pas moins ſurprenante que le débordement de ſes eaux. Il faut aſſurément que les terres que ce fleuve parcourt, ayent une grande profondeur, ou qu'elles ſoient remplacées d'une manière que nous ne ſçavons point, pour fournir régulierement, comme elles font depuis tant de milliers d'années, à ce Royaume une ſi grande quantité de limon, que celui-là ſeul que le Nil décharge par ſes embouchures, s'avance aujourd'hui plus de vingt lieuës dans la mer. Ce limon, à force d'être menuiſé par le mouvement rapide des eaux qui le charient à la diſtance de plus de ſix-cens lieuës, acquiert une extrême légereté, & il cede au toucher comme de la fine pouſſiere. La couleur n'en eſt point noire, comme les Anciens l'ont cru, elle eſt même moins brune que celle

---

* *Diod. Sic. Plut. Abulfeda, &c.*

celle de notre terre ordinaire; & s'il rend les eaux du Nil troubles, il ne les rend pas pour cela plus noires que celles de toute autre riviere qui coule avec la même rapidité au travers d'une auſſi grande étenduë de païs.

Pour meſurer l'accroiſſement du Nil, on a élevé ſur la pointe d'une Iſle, qui eſt entre le vieux & le nouveau *Caire*, un Bâtiment ſouteau par des arcades, au travers deſquelles ce fleuve coule librement. Au devant de cette chambre eſt le *Mikias*, ou la colomne qui, plantée au milieu du courant, ſert à meſurer la hauteur de l'eau, & eſt diviſée en coudées, qu'on appelle *Pics*. Les Auteurs modernes ne ſont gueres mieux d'accord que les anciens ſur la longueur de cette coudée. Il paroît par ce que Mr. *Shaw* en dit, qu'elle a beaucoup varié; & comme il n'a pu entrer dans le *Mikias* pour y faire ſes Obſervations, il ne ſçauroit dire préciſément en quoi elle conſiſte aujourd'hui. Les informations même que lui ont donné là-deſſus des perſonnes qui ont eu la liberté d'y entrer, ne s'accordent pas. Un Gentilhomme de Veniſe lui dit, que le *Pic* étoit de 28. pouces; & un Anglois fort curieux, qui avoit été pluſieurs années dans la Factorie du *Grand-Caire*, l'aſſura que la Colomne en queſtion avoit de hauteur 38. pieds d'Angleterre, diviſez en trois *Pics* Géometriques, qui ſont en tout 24. *Pics*,

Pics, de 32. pouces chacun. *Thevenot* donne à la coudée ou au *Pic* Géometrique 24. pouces, & en cela il a le ſuffrage de Mr. *de Maillet*, qui dit, que la meſure dont on ſe ſert au *Caire* pour connoître l'élevation de l'eau, contient 24. pouces, ou deux pieds de Roi. Cependant notre Auteur ſuppoſe que la coudée dont on ſe ſert aujourd'hui, eſt celle de *Conſtantinople*, qui a environ 25. pouces de longueur; & c'eſt cette meſure qu'il ſuit dans ſes Obſervations, & en particulier dans une Table qu'il nous donne du plus grand accroiſſement du Nil pendant 30. ans, laquelle lui a été communiquée par le même Gentilhomme Venitien dont nous avons parlé.

Dans le mois de Décembre & les trois ſuivans, le Nil n'a pas trois coudées de profondeur, ni plus d'un demi mille de largeur. Mais il commence à croître dès le mois d'Avril, & quelquefois plutôt; d'abord de deux pouces par jour, puis de trois, de quatre, de dix, de vingt, & rarement de trente, jusqu'à ce qu'il monte, pour l'ordinaire ſur le milieu d'Août, à ſeize coudées, qui eſt la meſure requiſe pour pouvoir eſpérer une recolte, & conſequemment pour être obligé de payer le tribut au Grand-Seigneur; quoiqu'il n'en faille pas moins de dix-&-neuf ou vingt pour arroſer & fertiliſer tout le païs. Auſſi n'eſt-ce pas-là le tems du plus grand accroiſſement du Nil; il croît juſqu'à la fin de Septembre, & quelquefois par delà; mais il ſuffit qu'il ſoit monté à la hauteur de ſeize coudées, pour commencer les réjouiſſances qui ſe font par toute l'Egypte à cette occaſion, & pour ouvrir le grand Canal artificiel qui traverſe le *Caire.* Ce Canal, qu'on appelle *Khalis*, eſt l'*Amnis Trajanus* des Anciens, & ſe décharge dans le *Lac des Pelerins*, d'où, ſelon Mr. *de Maillet*, il porte ſes eaux dans une vaſte Plaine de plus de vingt lieuës d'étenduë du Midi au Nord-Eſt. Il n'y a pas de doute que le Lac *Myris*, le *Mareotis* & d'autres de même eſpece, n'ayent été creuſez par les anciens Egyptiens, pour recevoir les eaux du Nil lorſqu'elles étoient en trop grande abondance, & empècher par ce moyen que le Païs n'en fût inondé; ce qui devoit ſouvent arriver dans ces tems où les terres n'étoient ni ſi étenduës, ni ſi hautes qu'elles le ſont aujourd'hui.

Comme depuis le Déluge le cours naturel des choſes a toûjours été à-peu-près le même, l'on peut ſuppoſer que le Nil a conſtamment déchargé depuis ce tems-là dans la mer, la même quantité d'eau. Mais le limon qu'il charie ſe répandant par ſes inondations dans tout le païs, le terrein a dû néceſſairement s'élever à la longue, ſur-tout dans les parties les plus baſſes; enſorte que l'eau qui les couvroit, s'eſt inſenſiblement retirée pour laiſſer voir de nouvelles terres. C'eſt ainſi que s'eſt formé mé le *Delta*, qui n'étoit originairement qu'un grand golfe, comme on peut le voir plus en détail dans la *Deſcription de l'Egypte de Mr. de Maillet.* Notre Auteur prouve ce qu'il avance là-deſſus, par diverſes Obſervations, qui ſont en effet très-concluantes. 1. Au lieu que dans tous les autres Païs unis, le terrein a ordinairement la même profondeur, il varie dans celui-ci à proportion qu'il eſt plus ou moins éloigné du Nil. Près des bords de ce fleuve il a quelquefois plus de 30. pieds, & à l'extrémité des lieux qui en ſont arroſez il n'a pas 7. pouces d'élevation. 2. Il paroît par des paſſages d'*Hérodote*, de *Strabon* & de *Diodore de Sicile*, que les anciens Egyptiens bâtiſſoient leurs villes ſur des éminences formées par art, pour les mettre à couvert de la violence des inondations du Nil; & que, lorſque le terrein des environs avoit augmenté au point d'être de niveau avec celui de ces villes, ils avoient accoûtumé de les rebâtir, ou d'élever tout autour des chauſſées. C'eſt le dernier parti qu'on prit ſouvent à l'égard de *Memphis*, & c'eſt ſans doute au défaut de ce ſoin qu'il faut attribuer l'ignorance où l'on eſt aujourd'hui du lieu précis de cette ville. De même, *Heliopolis* étoit bâtie ſur une éminence, au rapport de *Strabon*; & cependant le terrein ſur lequel elle étoit ſituée, eſt à préſent parfaitement uni, & forme une plaine que le Nil inonde toutes les années à la hauteur de ſix à huit pieds. 3. La deſcente qu'il y avoit autrefois, ſelon le même Auteur, de *Babylone* à ce fleuve, ne ſubſiſte plus, & l'eſpace qui eſt entre deux, eſt au niveau de l'un & de l'autre. 4. Le terrein des environs du *Sphinx*, qui eſt à l'extrêmité des terres que le Nil arroſe, s'eſt tellement accrû, que joint avec les ſables qui s'y ſont amaſſez, ce monument en eſt preſque tout couvert. 5. Enfin *Damiette*, qui du tems de St. *Louis* (en 1243) étoit un port de mer, en eſt aujourd'hui éloignée de plus de dix milles. *Foua*, qui étoit, il y a 300. ans, à l'embouchure d'une des branches du Nil, s'en trouve à préſent à plus de ſept milles de diſtance; & *Roſette*, qui en 1692. n'étoit qu'à une demi-lieuë de la mer, en étoit à une grande lieuë en 1718. Mr. *Shaw* a tiré cette derniere Obſervation de Mr. *de Maillet*, à qui, du reſte, il rend juſtice, en le citant par-tout où cela eſt néceſſaire.

Il n'eſt cependant pas fort facile, ſelon lui, de déterminer exactement la quantité de limon que le Nil dépoſe chaque année dans l'Egypte. Mr. *de Maillet* compte qu'il fait la dixième partie de l'eau, quand il dit, *que les eaux du Nil ſont ſi troubles & ſi bourbeuſes dans le tems de l'augmentation de ce fleuve, que les boues & les ſables ſont au* *moins la dixième partie de ſon volume* *. Mais notre Auteur croit que ce ſeroit un poids trop grand pour pouvoir être entraîné par le courant de l'eau. Il a ſouvent éprouvé que le limon qui tombe au fond, ou qui s'attache aux parois d'un vaiſſeau de terre rempli de cette eau, ne fait pas la trentième partie de ſon volume. Il s'eſt ſervi d'un Tube long de trente-deux pouces, qu'il a rempli de la même eau, & après l'avoir laiſſé repoſer & avoir donné le tems au limon de ſe ſécher, il a trouvé qu'il faiſoit environ $\frac{1}{120}$. partie. Et comme dans la plûpart des lieux qui ſont inondez, l'eau croupit, étant ordinairement retenuë par des chauſſées, il juge que le Nil, à une hauteur égale à celle de ce Tube, dépoſe à-peu-près une égale quantité de limon. Cependant il avoue que la même expérience devroit être ſouvent repétée & avec beaucoup de ſoin, avant que de bâtir là-deſſus aucune hypothèſe. Ainſi il propoſe ſimplement comme une conjecture, le calcul qu'il a fait; c'eſt que l'accroiſſement du terrein en Egypte, depuis le Déluge, doit avoir été à raiſon d'un peu plus d'un pied chaque ſiécle.

Cette conjecture paroîtra très-probable, ſi l'on compare l'état préſent de ce Païs avec ce qu'il étoit il y a deux - ou trois-mille ans. *Hérodote* nous apprend, que ſous le regne de *Myris*, lorſque le Nil croiſſoit à la hauteur de huit coudées, toutes les terres étoient ſuffiſamment arroſées; mais que de ſon tems, c'eſt-à-dire environ neuf-cens ans après, il ne falloit pas moins de quinze ou ſeize coudées d'eau pour couvrir tout le païs. Ainſi le terrein, dans l'eſpace de neuf-cens ans, devoit avoir augmenté au moins de ſept coudées Grecques, ou de 126. pouces. Mais aujourd'hui il faut que le Nil ſoit à la hauteur de vingt coudées pour arroſer toute l'Egypte, & à celle de vingt-quatre pour l'inonder. Par conſequent, depuis le tems d'*Hérodote*, ce païs a gagné 230. pouces de nouveau terrein. Et ſi du regne de *Myris* on remonte au tems du Déluge, en ſuivant la même proportion, il ſe trouvera que depuis le Déluge juſqu'à l'année 1721. que l'Auteur étoit en Egypte, le terrein de ce Royaume s'eſt accrû de 500. pouces ou de 48. pieds huit pouces de hauteur perpendiculaire; de ſorte qu'avec le tems il pourra s'élever à un point que le Nil ne ſera plus capable de l'arroſer, & que, du plus fertile qu'il y ait au monde, il deviendra le plus ſtérile de tous.

---

* *Deſcrip. de l'Egypte.* Pag. 103.

L'Auteur finit ſes Obſervations par une remarque importante: c'eſt que ſi *Hérodote* eût bien fait attention à l'accroiſſement annuel du terrein de l'Egypte, en remontant ſeulement mille ans au-delà du regne de *Myris*, il auroit regardé comme des fables cette longue ſucceſſion de *Dynaſties* qui compoſent l'Hiſtoire des Egyptiens. Car puiſque, ſuivant ſa propre reflexion, l'Egypte eſt toute entiere, quoique graduellement, un don du Nil, il faut qu'il y ait eu un tems, & ce tems ne pouvoit pas avoir précedé de beaucoup le dernier période dont on vient de parler, auquel ce Païs étoit auſſi ſtérile que les déſerts qui l'environnent, ou bien entierement ſous l'eau; & dans l'un & l'autre cas il ne pouvoit pas être habité, ni par conſequent avoir des Princes qui y regnaſſent. Cet Hiſtorien lui-même ſuppoſe, que ce n'étoit originairement qu'un bras de mer; & il dit avoir appris des Egyptiens, que *Menes* fut le premier Roi qui regna dans le monde, que de ſon tems toute l'Egypte, excepté la contrée de *Thebes*, étoit un grand Marais, & qu'on ne voyoit aucune partie des Terres qui paroiſſent aujourd'hui au deſſous du Lac de *Myris*. Or comme ce *Menes*, ou *Oſiris* eſt le même que *Mitzraim*, fils de *Cham* *, qui le premier habita l'Egypte; & comme toutes les circonſtances qu'on vient de marquer s'accordent parfaitement

---

* L'Auteur cite là-deſſus le premier Vol. de la *Connexion de l'Hiſtoire Sacrée & Profane*, par Mr. *Shuckford*, qu'on a nouvellement traduite en François.

ment avec l'Hiſtoire que *Moïſe* nous a laiſſé du Déluge & de la Diſperſion du genre humain, il s'enſuit que ce qu'*Hérodote* dit là-deſſus, confirme la vérité & la certitude de la Chronologie de l'Ecriture ſainte, & renverſe en même tems les Annales extravagantes & l'Antiquité fabuleuſe dont les Egyptiens ſe ſont ſi fort vantez dans tous les tems.

A la ſuite de ces *Voyages* de Mr. *Shaw*, on trouve un Recueil de Piéces, tendant à illuſtrer les Obſervations dont il les a accompagnez. La première en ordre contient des paſſages extraits des anciens Hiſtoriens, Géographes, &c. en Grec & en Latin, leſquels ont rapport aux ſujets qu'il traite; comme d'*Hérodote*, de *Scylax*, de *Strabon*, de *Ptolomée*, de *Pomponius Mela*, de *Pline le Naturaliſte*, de l'*Itineraire d'Antonin*, &c. La ſeconde eſt un Catalogue fort exact, en Latin, de quelques-unes des Plantes les plus rares de *la Barbarie*, de l'*Arabie* & de l'*Egypte*, avec des Figures qui les repréſentent. La troiſième eſt un *Appendix* ſur les Coraux & autres Plantes ſemblables. La quatrième, un Catalogue des Foſſiles, des Poiſſons & des Coquillages les plus remarquables. La cinquième, un Vocabulaire du *Showiah*, qui eſt la langue que parlent les Arabes *Kabyles*. La ſixième, une Inſcription antique, gravée ſur les rochers qui ſont auprès du Déſert de *Sin*, &

& dont les caractères qui ne ſont pas encore effacez, ſignifient LA PLUYE DE LA MANNE, quelques Auteurs prétendant que cette Inſcription a eu pour but de conſerver la mémoire de cette Manne miraculeuſe que Dieu accorda aux Iſraëlites dans ce Déſert. La ſeptième marque les diverſes Stations de ceux qui vont en pelérinage à la *Mecque*. La huitième, la Meſure de la grande Pyramide de *Memphis*, par le Pere *Siccard*, communiquée à l'Auteur par Mr. le Docteur *Mead*. Suivant ce Pere, la hauteur perpendiculaire de cette Pyramide eſt de 500 pieds, & la largeur des côtez de 670. Le reſte de ce petit Mémoire eſt une notice des diverſes parties de la Pyramide avec leurs dimenſions, & s'accorde parfaitement avec la Deſcription de Mr. *de Maillet*. La Piéce ſuivante contient des Remarques du même Pere ſur le Natron, que nous croyons faire plaiſir à nos Lecteurs de tranſcrire.

„ Le *Natron*, ou Nitre d'Egypte, a été „ connu des Anciens. Il eſt produit dans „ deux Lacs dont Pline parle avec éloge ; „ il les place entre les villes de *Naucrate* „ & de *Memphis*. *Strabon* poſe ces deux „ Lacs nitreux dans la Préfecture *Nitriotique*, proche les Villes d'*Hermopolis* & „ *Momemphis*, vers les Canaux qui coulent dans la *Mareote*. Toutes ces autoritez ſe confirment par la ſituation pré-

„ ſente des deux Lacs de *Natron.* L'un „ des deux, nommé le grand Lac, occupe „ un terrein de quatre ou cinq lieuës de „ long ſur une lieuë de large, dans le „ déſert de Scété ou *Nitrie.* Il n'eſt pas „ éloigné des Monaſtères de St. *Macaire,* „ de Notre-Dame de *Suriens* & *des Grecs,* „ & il n'eſt qu'à une grande journée à „ l'Oueſt du Nil, & à deux de *Memphis* „ vers le Caire, & autant de *Naucrate* „ vers *Alexandrie* & la mer. L'autre Lac, „ nommé en Arabe *Nebilé,* a trois lieuës „ de long ſur une & demi de large; il „ s'étend au pied de la montagne à l'Oueſt, „ & à douze ou quinze milles de l'ancienne *Hermopolis parva,* aujourd'hui *Damanchour,* Capitale de la Province *Beheiré,* autrefois *Nitriotique,* aſſez près „ de la *Mareote,* & à une journée d'*Alexandrie.*

„ Dans ces deux Lacs le Nitron eſt „ couvert d'un pied ou deux d'eau; il „ s'enfonce en terre juſqu'à quatre ou „ cinq pieds de profondeur; on le coupe „ avec de longues barres de fer pointuës „ par le bas; ce qu'on a coupé eſt remplacé l'année ſuivante ou quelques années après par un nouveau ſel Nitre, „ qui ſort du ſein de la terre. Pour entretenir la fécondité, les Arabes ont „ ſoin de remplacer les places vuides de „ matières étrangeres, telles qu'elles „ ſoient, ſable, bouë, oſſemens, cadavres

„ vres d'animaux, &c. Toutes ces ma-
„ tières ſont propres à ſe réduire, & ſe
„ réduiſent en effet en vrai Nitre; de
„ ſorte que les Travailleurs revenant un
„ ou deux ans après dans les mêmes
„ quartiers qu'ils avoient épuiſez, y trou-
„ vent nouvelle recolte à recueillir.

„ *Pline* ſe trompe, quand il aſſure dans
„ le Livre cité ci-deſſus, que le Nil agit
„ dans les Salines du *Nitron*, comme la
„ Mer dans celles du Sel, c'eſt-à-dire
„ que la production du *Nitron* dépend de
„ l'eau douce qui inonde ces Lacs: point
„ du tout, les deux Lacs ſont inacceſſi-
„ bles, par leur ſituation haute & ſupé-
„ rieure, aux inondations du Fleuve. Il
„ eſt ſûr pourtant, que la pluye, la roſée,
„ la bruine & les brouillards ſont les vé-
„ ritables Peres du *Nitron*, qu'ils en hâ-
„ tent la formation dans le ſein de la
„ terre, qu'ils le multiplient & le ren-
„ dent rouge. Cette couleur eſt la meil-
„ leure de toutes; on en voit auſſi du
„ blanc, du jaune & du noir......

Enſuite vient la manière dont on fait le ſel Armoniac en Egypte; puis un Journal du tems qu'il fit à *Alexandrie* dans les mois de Janvier & Février 1639, tiré du Livre de poche de Mr. le Profeſſeur *Greaves*, qui eſt dans la Bibliothèque *Savilienne* à Oxford; un long paſſage de *Kalkaſendas*, Auteur Arabe, touchant le Nil & le *Nilometre*, de la traduction de Mr.

Gagnier;

Gagnier; & enfin une Notice de quelques Médailles que l'Auteur a recueillies dans ſes Voyages, avec des citations qui ſervent à les expliquer.

ARTICLE VII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

DE LONDRES.

LES *Innys* & *Manby*, & autres, ont imprimé & débitent, *Dionyſius Longinus on the Sublime*, *&c.* „ Le Traité du Sublime de Longin, traduit (en Anglois) du Grec; Avec „ des Notes & des Obſervations, & un Abregé de la Vie, des Ecrits & du Caractère particulier de l'Auteur. Par *Guillaume Smith*, Maître ès Arts, & Miniſtre de l'Egliſe de la *Trinité* „ à *Cheſter* ". On dit beaucoup de bien de cette nouvelle Traduction; & s'il en faut croire un Journaliſte Anglois, le Diſcours préliminaire que le Traducteur a mis à la tête, l'emporte ſur celui de Boileau.

Les *Vaillant* viennent de publier *M. Manilii Aſtronomicon*, *ex Recenſione & cum Notis Richardi Bentleii.* in 4. C'eſt ici un Ouvrage du célèbre Docteur *Bentley*, que ſon Neveu Mr. *Bentley*, Eccléſiaſtique de beaucoup de mérite, a mis au jour par ſon ordre. Il y a joint une Préface, dans laquelle il rend compte du travail de ſon Oncle, & de l'idée qu'il ſe fait de *Manilius* & de ſon Poëme. L'Edition eſt très-belle.

Mr. *Lobb*, Docteur en Médecine & Membre de la Societé Royale, a donné depuis peu au Public. *A Practical Treatiſe of painful Diſtempers*, *&c.* c'eſt-à-dire: „ Traité pratique „ des Maladies aiguës, avec la manière de les „ guérir, juſtifiée par un grand nombre de cas „ particuliers ". Chez *Jaques Buckland*, dans *Pater-noſter Row*, grand *in* 8. C'eſt un Livre très-propre pour les Familles & pour les perſonnes qui n'ont pas le moyen de payer un Médecin; l'Auteur ne voudroit pourtant pas qu'on ſe ſervît des remedes qu'il indique, ſans la direction d'un Médecin, & cela pour des raiſons qu'il eſt aiſé de deviner.

Mr. *Oldmixon*, qui publia il y a quelques années *l'Hiſtoire des Stuarts*, & depuis, celle de la Reine *Anne*, & du Roi *George* I, vient de nous donner en un Vol. *in fol.* l'Hiſtoire d'Angleterre ſous les regnes de *Henri VIII*, d'*Edouard VI*, de *Marie*, & d'*Eliſabeth*. Les principes de l'Auteur & ſa manière d'écrire ſont ſuffiſamment connus par ſes précedens Ouvrages, & ſur-tout par les longs Extraits qu'on en a donnez dans la *Bibliothèque Raiſonnée*.

Mr. *Chubb* continue d'être vivement attaqué ſur ſon prétendu *Véritable Chriſtianiſme*, &c. dont nous avons rendu compte dans cette *Bibliothèque*. Voici quelques Piéces qui ont paru depuis peu contre lui.

An Apology for the Miniſters of Jeſus-Chriſt, *&c.* c'eſt-à-dire: „ Apologie des Miniſtres de „ Jeſus-Chriſt & des Prédicateurs de ſon Evangile; Avec une Défenſe de cet Evangile con- „ tre les faux expoſez de Mr. *Thomas Chubb*, „ dans un Livre publié ſous ſon nom, & inti- „ tulé: *Défenſe du Véritable Evangile de Jeſus-*

„ *Chriſt*. Par Joſeph *Horler*, Bachelier ès Arts, „ Maître de l'Ecole de *Wilton*, & Prêtre de „ l'Egliſe Anglicane “. Chez les *Knapton*, &c.

A Letter to Mr. Thomas Chubb, *&c.* „ Lettre à Mr. Thomas Chubb, au ſujet de ſon „ Livre intitulé : *Défenſe du Véritable Evangile* „ *de Jeſus-Chriſt*, *&c* “. Par R. P. chez *Roberts*.

Remarks on Mr. Chubb's Vindication of his true Goſpel, *&c.* „ Remarques ſur l'Apologie que „ Mr. *Chubb* a publiée en faveur de ſon *Véritable Evangile*, *&c* “. Par *C. Fleming*. Chez *Farmer* & *Cox*.

The Inſpiration of the New Teſtament aſſerted, *&c.* „ Défenſe de l'Inſpiration des Ecrivains „ ſacrez du Nouveau Teſtament; pour ſervir „ de Réponſe au Livre de Mr. *Chubb*, intitulé : „ *Le Véritable Evangile de Jeſus-Chriſt*, *&c.* „ Par *Phileleutherus Chriſtianus* “. Chez T. *Aſtley*.

Mais la Réfutation la plus complete qui ait paru de ce Livre, eſt la ſuivante: *An Examination of a Book intitled*, *&c.* „ Examen d'un Ouvrage qui a pour titre, *Le Véritable Evangile de Jeſus-Chriſt*, *Par Mr. Thomas Chubb*; „ comme auſſi de la Diſſertation ſur la Providence qu'il y a ajoutée. A quoi l'on a joint „ une Diſſertation ſur l'Epiſcopat, dans laquelle on fait voir en peu de mots, qu'il eſt „ fondé ſur les declarations de l'Ecriture ſainte, & ſur la pratique de l'Antiquité. Par „ *Laurent Jackſon*, Bachelier en Théologie & „ ci-devant Membre aggregé du College de „ *Sidney* à *Cambridge*. 8. chez *J. Clarke*.

La Diſpute ſur les Démoniaques continue auſſi toûjours avec chaleur. Mr. *Hutchinſon*, déja connu par d'autres Ouvrages, a publié, *Remarks on the Review of the Demoniacks Controverſy*, *&c.* „ Remarques ſur le *Nouvel Examen de la Diſpute qui s'eſt élevée au ſujet des* „ *Démoniaques dont il eſt parlé dans l'Evangile. &c* ". Petite Brochure, chez les *Innys* & *Manby.*

Un Anonyme a publié une autre Brochure contre ces *Remarques*; & un Ami de Mr. *Hutchinſon*, a refuté cette Brochure dans un petit Ecrit qui a pour titre: *An Anſwer to an Examination*, &c. „ Réponſe à un Examen des Re„ marques de Mr. *Hutchinſon*, publié depuis „ peu. Par *David Gittins*, Bachelier ès Loix ". Chez *Roberts.*

Mr. *Samuel Pegge*, Maître ès Arts, & Miniſtre de *Godmersham* dans la Province de *Kent*, s'eſt auſſi mis ſur les rangs pour défendre le Sens Littéral de l'Hiſtoire de l'Evangile, au ſujet des Démoniaques; mais il a pris un tour différent de ceux qui l'ont devancé dans cette carriere, & ſon Ouvrage a pour titre: *An Examination of the Enquiry into the Meaning of Demoniacks*, *&c.* c. à. d. „ Examen d'une Diſ„ ſertation intitulée, *Récherches ſur* les *Démo*„ *niaques* dont il eſt parlé dans le Nouveau „ Teſtament: en forme de Lettre, addreſſée à „ l'Auteur de ces *Récherches*, dans laquelle on „ prouve que le mot de *Démon* ne ſignifie, ni „ dans les Auteurs claſſiques, ni dans l'Ecritu„ re ſainte, *une Ame ſeparée du Corps*; & par „ conſequent que tout le Syſtême de cet Au„ teur eſt ſans aucun fondement ". Petit *in* 8. chez *Fletcher Gyles*, dans *Holbourn.*

Quoique la chaleur avec laquelle on a attaqué Mr. *Warburton*, au ſujet du Livre dont nous avons parlé au long dans le Journal précedent, ſoit beaucoup ralentie; il ne laiſſe pas de paroître de tems en tems de petites Piéces contre lui. En voici une toute nouvelle qui mérite bien l'attention de cet Auteur: *The Divine Legation of Moſes demonſtrated*, &c. C'eſt-à-dire: „ La Miſſion divine de Moïſe prouvée par la „ mention expreſſe qu'il a faite du dogme d'u„ ne Vie à venir, & par la manière dont il a in„ ſiſté ſur ce dogme, comme ſur un article fon„ damental: Diſcours où l'on fait voir que „ l'hypothèſe contraire de Mr. *Warburton* eſt „ abſurde & deſtructive de toute Revélation. „ Sermon prêché devant l'Univerſité d'*Oxford*, „ dans l'Egliſe de *Ste. Marie*, le 4. Mars 1739. „ Par *Guillaume Romaine*, Maître ès Arts, & „ Membre du College de *Chriſt* ". Chez *Cooper*.

Mr. *Grey*, Docteur en Droit, vient de publier une Refutation du quatrième Volume de l'*Hiſtoire des Puritains* de Mr. *Neal*, ſur le même plan qu'il a refuté les trois premiers.

On a réimprimé ici un Ouvrage fort eſtimé, & publié depuis peu à *Dublin*, ſous ce titre: *A Courſe of Lectures in Natural Philoſophy*, &c. „ Cours de Leçons ſur la Phyſique Expérimen„ tale. Par feu Mr. *Richard Helsham*, Profeſſeur „ en Médecine & en Phyſique dans l'Univer„ ſité de *Dublin*. *in* 8. Chez J. Nourſe.

Le même Libraire a imprimé & débite *in* 8. *Remarks on Mr. Euler's Treatiſe of Motion*, &c. „ Remarques ſur le Traité du Mouvement de „ Mr. *Euler*, ſur le Syſtême complet d'Optique „ du Docteur *Smith*, & ſur l'Eſſai de Mr. *Ju„ rin* ſur la Viſion diſtincte & confuſe. Par „ *Benjamin Robins*, Membre de la Societé „ Royale.

Il a auſſi nouvellement imprimé, avec quelques autres Libraires, JUS PARLIAMENTARIUM: *Or the Ancient Power, Rights, and Liberties of the moſt High Court of Parliament Revived and Aſſerted*, *&c.* C'eſt-à-dire : „ Traité où l'on tâche de faire revivre & l'on défend avec force l'ancien Pouvoir, les anciens „ Droits & Privileges du Parlement : On y „ a joint une Hiſtoire abregée des infractions „ faites à ces Privileges, ſur-tout par rapport „ à la liberté de parler pour le redreſſement „ des Griefs. Par *Guillaume Petyt*, Ecuyer, ci-„ devant Avocat au *Temple*, & Garde des Ar-„ chives qui ſont dans la Tour de Londres ". C'eſt un Volume *in fol.* qu'on a publié par ſouſcription, conformement au Projet que nous en donnames dans nos *Nouvelles Litteraires* de Juillet, Août & Septembre, 1737.

Mr. *Hales*, Docteur en Théologie, & Membre de la Societé Royale, duquel nous avons eu ſouvent occaſion de parler dans cette Bibliothèque, vient de nous donner un nouvel Ouvrage fort intéreſſant, ſous ce titre : *Philoſophical Experiments*, *&c.* C'eſt-à-dire : „ Expériences „ Phyſiques qui ont été luës en différens tems „ à la Societé Royale ; Contenant des Inſtruc-„ tions utiles & néceſſaires pour les perſonnes „ qui entreprennent des Voyages de long cours, „ comme la manière de rendre l'eau de mer „ douce & ſaine, de conſerver l'eau douce, le „ biſcuit, le bled, & même la viande, dans les „ climats les plus chauds, &c. A quoi l'on a „ joint diverſes Expériences & Obſervations ſur „ les Eaux Minérales, & les moyens de conſer-„ ver leur vertu beaucoup mieux qu'on ne l'a „ ſçu faire juſqu'à préſent, quelque loin qu'on

„ les tranſporte : Comme auſſi un Projet pour
„ nettoyer les Rivieres, les Réſervoirs, les Ports
„ de mer. &c “. Chez les *Innys* & *Manby*.
Un petit Volume *in* 8.

On propoſe de faire imprimer par ſouſcription les Vies des Profeſſeurs du College de *Gresham* à Londres, à la tête deſquelles on mettra celle du Chevalier *Thomas Gresham*, Fondateur de ce College : On y joindra leurs Harangues, Leçons, Lettres & autres Piéces curieuſes, dont la plupart n'ont point encore été publiées, & quelques Tailles-douces. L'Editeur eſt Mr. *Ward*, Profeſſeur en Rhétorique du même College, & Membre de la Societé Royale.

Un Gentilhomme, nommé Mr. *Lookup*, a publié *The Erroneous Tranſlations in the Vulgar Verſions of the Scriptures detected*, *&c.* C'eſt-à-dire : „ Traité où l'on fait voir que les Verſions
„ de la Bible en langue vulgaire ſont fautives
„ en pluſieurs endroits. On a mis au-devant
„ un Eſſai ſur le dogme de la Trinité, où
„ l'on prouve que ce dogme s'accorde avec la
„ Raiſon, & eſt fondé ſur des principes évidens :
„ A l'occaſion d'une Brochure publiée depuis
„ peu ſous ce titre : *Expoſition claire & ſimple*
„ *du dogme de la Trinité, fondée ſur l'Ecriture*
„ *ſainte & ſur la Raiſon*, dont l'Auteur, quoiqu'accuſé
„ d'avoir emprunté tous les argumens
„ dont il ſe ſert contre l'égalité du Fils, & d'en
„ avoir par-là impoſé à ſes Lecteurs, ne s'eſt
„ pourtant point mis en peine de ſe juſtifier “.
Chez *Roberts*, *Millan*, & autres. *in* 8°.

Les *Innys* & *Manby* viennent de publier, *The Sacramental Part of the Euchariſt*, *&c.* C'eſt-à-dire :
„ Explication de la Partie Sacramentelle de
„ l'Euchariſtie, dans un Diſcours addreſſé au Cler-

„ gé de la Comté de *Midleſex* à la viſite de Pâques
„ 1739. Par *Daniel Waterland*, Docteur en
„ Théologie, Archidiacre de cette Comté, &
„ Chapelain du Roi ". Grande Brochure *in* 8°.

A peine l'*Examen de* L'ESSAI DE Mr. POPE SUR L'HOMME, *par Mr. Decrouſaz*, a-t-il paru dans cette Ville, que deux Libraires en ont imprimé, l'un une Traduction complete, & l'autre une Traduction imparfaite Quelque médiocre que ſoit la meilleure de ces Traductions, elle n'a pas laiſſé d'avoir un prompt & ſurprenant débit. Le nom de Mr. *Pope*, & celui de ſon habile Critique, ont excité la curioſité du Public, qui s'eſt auſſitôt partagé là-deſſus. Les Partiſans zèlez du premier ont jetté feu & flamme contre le ſecond; & les autres ont donné gain de cauſe au ſecond contre le premier, quoiqu'ils ne l'ayent pas abſolument approuvé en tout. Un Anonyme, qui, par la chaleur peu meſurée avec laquelle il écrit, paroît être un des intimes Amis de Mr. *Pope*, a publié à diverſes repriſes une défenſe de cet illuſtre Poëte dans le Journal Anglois qui a pour titre: *The Hiſtory of the Works of the Learned*, „ L'Hiſtoire des Ouvrages des Sçavans ". Il trouve fort mauvais que Mr. *Decrouſaz* ſe ſoit aviſé de critiquer un Ouvrage écrit dans une Langue qu'il n'entend point, & ſur une ſimple Traduction qui, quelque bonne qu'elle ſoit, n'eſt pas toûjours parfaitement fidèle. D'ailleurs, s'agiſſant d'un Poëme, il auroit fallu, pour en bien juger, être Poëte ſoi-même, ou tout au moins ſe ſouvenir que dans ces ſortes d'Ouvrages on ne doit pas chercher la même préciſion & la même juſteſſe de raiſonnement que dans des Traitez de Philoſophie; ce que l'Anonyme prétend que le Cenſeur de Mr. *Pope* n'a pas fait. Il l'accuſe encore d'avoir le plus ſouvent mal pris la penſée de ce fameux Poëte, & ſur-tout, de lui avoir injuſtement imputé d'être Fataliſte, & de ſuivre dans ſon *Eſſai* le Syſtême pernicieux de Mr. *Leibnitz* ſur l'Harmonie préétablie; c'eſt-à-dire que l'on fait à Mr. *Decrouſaz* tous les reproches qu'il a pris ſoin de prévenir dans ſon Examen, comme le ſçavent tous ceux qui l'ont lû.

Il s'eſt élevé dans ce Païs une eſpece de *Piétiſtes*, ſous le nom de *Méthodiſtes*, à la tête deſquels eſt Mr. *Whitefield* avec quelques autres Miniſtres de l'Egliſe Anglicane, qui prêchent leur nouvelle doctrine dans les champs & dans les places publiques, ne pouvant la prêcher dans les Egliſes: c'eſt ce qui a engagé Mr. l'Evêque de Londres à publier l'Ecrit ſuivant: „ *The Biſhop* „ *of London's Paſtoral Letter To the People of his* „ *Dioceſe*, *&c.* C'eſt-à-dire: „ Lettre Paſtorale de Mr. l'Evêque de Londres aux Fideles de „ ſon Diocéſe, & particulierement à ceux des „ deux grandes Villes de *Londres* & de *Weſtmin*„*ſter*: Pour les prémunir, d'un côté, contre la „ Tiédeur, & de l'autre, contre l'Enthouſiaſme ". *in* 8°. pp. 55. Chez *Buckley*. Cette Lettre a été ſi bien reçuë du Public, qu'en moins d'un mois il s'en eſt fait trois Editions. Ce n'eſt cependant pas le ſeul Ouvrage qui ait paru ſur ce ſujet. Nous avons été depuis quelque tems comme inondez de Brochures pour ou contre ces nouveaux *Piétiſtes*. Voici celles qui nous ſont tombées entre les mains.

I. *The Nature, Folly, Sin, and Danger of being Righteous over-much, &c.* C'eſt-à-dire: „ La „ nature d'une Piété outrée, & la folie, le peché „ & le danger qu'il y a à vouloir être trop juſte. „ Traité où l'on a particulierement en vûë la

„ doctrine & la conduite de certains Enthouſiaſtes modernes, & qui contient la ſubſtance de „ quatre Sermons prononcez dans quelques Egliſes Paroiſſiales de Londres, ſur ces paroles de „ l'*Eccléſiaſte*, VII. 16. *Ne ſois point trop juſte, & „ ne te fais point plus ſage qu'il ne faut; pourquoi „ mourrois-tu avant ton tems, ou te rendrois-tu „ toi-même ſtupide?* Par *Joſeph Trapp*, Docteur en „ Théologie ". *in* 8°. pp. 69. Chez *S. Auſten*, & autres. A en juger par le prompt débit de cet Ouvrage, dont la quatrième Edition paroît déja, il doit être excellent. Mais cela n'a pas empêché qu'il n'ait été très-vivement attaqué par ceux contre leſquels il eſt écrit.

2. Mr. *Seagrave*, Miniſtre Anglican, qui n'eſt pourtant pas dans toutes les idées de ces gens-là, eſt le premier qui ait pris leur défenſe dans une Brochure, intitulée: *An Answer to Dr. Trapp's four Sermons*, &c. „ Réponſe aux quatre Sermons du „ Docteur *Trapp* contre Mr. *Whitefield* ". Chez *Oſwald & Hett.*

3. Il a auſſi paru quelques Brochures Anonimes ſur le même ſujet. *A Proper Reply to the Anti-over-Righteous Dr. Trapp's Sermons againſt Mr. Whitefield*, &c. C'eſt-à-dire: „ Juſte Réponſe aux „ Sermons de l'*Anti-trop-Juſte* Doctr. *Trapp* „ contre Mr. *Whitefield*; ou la Doctrine & la „ Conduite de Mr. *Whitefield* juſtifiée contre les „ fauſſes Imputations & les malicieuſes Invectives de ſes Ennemis; le tout humblement ſoûmis à l'examen du Public ". Seconde Edition. Chez *Dodd.*

4. *A Preſervative againſt unſettled Notions*, &c. C'eſt-à-dire: „ Préſervatif contre les idées peu „ fixes & le défaut de principes où l'on tombe „ par rapport à la Sainteté & à la Perfection

„ Chrétienne : Sermon où l'on explique ce Texte
„ mal entendu : *Ne ſois point trop juſte*, & *ne te*
„ *fais point plus ſage qu'il ne faut*, &c. Pour ſervir
„ de Réponſe aux quatre Sermons du Docteur
„ *Trapp* ſur le même Texte, dont il a abuſé pour
„ combattre les *Méthodiſtes*. On a mis à la tête
„ une ſérieuſe Exhortation à tous les vrais Membres
„ de l'Egliſe de Jeſus-Chriſt “. *in* 8°. Chez
Cooper.

5. *Doctor Trapp Vindicated from the Imputation of being a Chriſtian*, &c. C'eſt-à-dire : „ Le
„ Docteur *Trapp* juſtifié de l'imputation d'être
„ Chrétien, à l'occaſion d'une Brochure que ce
„ Réverend Auteur a publiée contre les *Méthodiſtes*,
„ ſous ce titre : *La Nature d'une Pieté outrée*,
„ & *la folie, le peché & le danger qu'il y a à*
„ *vouloir être plus juſte qu'il ne faut*, &c. Par un
„ Amateur de la Vérité “. *in* 8°. Chez *Cooper*.
C'eſt une violente Satyre, où l'on s'efforce de faire voir que Mr. *Trapp* a combattu dans ſes Sermons les vrais principes du Chriſtianiſme, & donné par conſequent des preuves qu'il n'eſt rien moins que Chrétien.

6. Mr *Whitefield* lui-même a répondu à ce Docteur, dans un Sermon où il a pris, mais expliqué dans un tout autre ſens que lui, le même Texte.

7. Mr. le Doctr. *Stebbing* a auſſi publié un Sermon de ſa façon contre les *Méthodiſtes*, ſous ce titre: *A Caution againſt Religious Deluſion*, &c. „ Pré-
„ ſervatif contre l'Illuſion que l'on ſe fait en ma-
„ tière de Religion : Sermon ſur la *Regénération*,
„ occaſionné par les prétentions des *Méthodiſtes* “.
Quatrième Edition, *in* 8°. chez *F. Gyles*.

8. *The Nature, and proper Evidence of Regeneration*, &c. C'eſt-à-dire : „ La Nature de la Ré-
„ génération & les marques auxquelles on peut
„ la

„ la reconnoître; où le dogme de *la nouvelle & „ ſeconde Naiſſance*, examiné dans un Sermon ſur „ Jean III. 5. *En vérité, en vérité, je vous dis, ſi „ quelqu'un n'eſt né d'eau & d'eſprit, il ne peut entrer „ dans le Royaume de Dieu*. Par *Raoul Skernet* Docteur en Théologie, & Chapelain du Comte de *Grantham*. Chez *Davis*.

9. *The True Character of the Reverend Mr. Whitefield; &c.* C'eſt-à-dire: „ Le véritable Portrait de Mr. *Whitefield*. Dans une Lettre écrite par un Déïſte de Londres à ſon Ami à la „ campagne, avec quelques Remarques ſur la „ Diſpute qui s'eſt élevée entre le Docteur *Trapp* „ & Mr. *Whitefield*, & ſur la conduite du Clergé. Comme auſſi un Expoſé des Sentimens & „ des Mœurs des Déïſtes, fondé ſur des faits certains ". *in* 8o. Chez *Dodd* & autres. C'eſt un Panegyrique de Mr. *Whitefield* des plus outrez, & des plus inſultans pour le reſte du Clergé.

10. *The Indwelling of the Spirit, the Common Priviledge of all Believers, &c.* „ L'Habitation du „ St. Eſprit dans les cœurs, privilege de tous „ les Croyans: Sermon prononcé le jour de la „ Pentecôte 1739, dans l'Egliſe Paroiſſiale de „ *Bexley*, dans la Province de *Kent*. Par *George „ Whitefield*, Bachelier ès Arts, du College de „ *Pembroke* à *Oxford* ". Chez *J. Hutton*.

11. *The Life and particular Proceedings of the Reverend Mr. George Whitefield, &c.* C'eſt-à-dire: „ La Vie & les Actions particulieres de Mr. „ *Whitefield*, depuis le tems qu'il fut admis à „ l'Ecole Latine de *Glouceſter*, juſqu'à ſon départ „ pour la *Penſilvanie*: A l'uſage des perſonnes qui „ ſouhaitent de ſe faire de juſtes idées de ce Miniſtre. Par un Auteur impartial ". *in* 8o. pp. 96. Chez *Roberts*. Cette *Vie* n'eſt autre choſe

qu'une Compilation mal digerée & fort défectueuſe, quoiqu'elle ſoit en effet aſſez impartiale.

12. *A Faithfull Narrative of the Life and Character of the Reverend Mr. Whitefield*, *&c.* C'eſt-à-dire: „ Hiſtoire fidèle de la Vie de Mr. *White-„ field*, depuis ſa naiſſance juſques à préſent: „ Contenant un Expoſé de ſa Doctrine, de ſa „ Conduite, de ſon Caractère particulier, des „ Motifs qui l'ont porté à aller à la *Géorgie*, & „ de ſes Voyages en divers lieux de l'Angleter-„ re ". Chez *Watſon*. Ce titre promet beaucoup plus que l'Ouvrage ne contient, l'Auteur y faiſant la fonction de zèlé Panegyriſte, plutôt que d'Hiſtorien.

13. *Remarks upon the Biſhop of London's Paſtoral Letter*, *&c.* C'eſt-à-dire: „ Remarques ſur la Let-„ tre Paſtorale de l'Evêque de Londres: En fa-„ veur de Mr. *Whitefield* & de ſa Doctrine par-„ ticuliere. Par *Robert Seagrave*, Maître ès Arts ". Chez *Oſwald*. 8°.

14. *Obſervations and Remarks on Mr. Seagrave's Conduct and Writings*, *&c.* „ Refléxions ſur la „ Conduite & les Ecrits de Mr. *Seagrave*: Où „ l'on examine particulierement ſa Réponſe aux „ quatre Sermons du Docteur *Trapp* ". *in* 8°. Chez *Auſten*.

15. *The Reverend Mr. Whitefield's Anſwer to the Biſhop of London's laſt Paſtoral Letter.* C'eſt-à-dire: „ Réponſe de Mr. *Whitefield* à la der-„ niere Lettre Paſtorale de l'Evêque de Lon-„ dres ". Chez *J. Oſwald*.

16. *An Earneſt Appeal to the Publick*, *on Occaſion of Mr. Whitefield's Extraordinary Anſwer to the Paſtoral Letter*, *&c.* C'eſt-à-dire: „ Appel „ ſérieux au Public, au ſujet de la Réponſe ſin-„ guliere de Mr. *Whitefield* à la Lettre Paſtorale

„ de Mr. l'Evêque de Londres: Où l'on ſe propoſe
„ de défendre ce Prélat contre les extravagantes
„ accuſations & les indignes évaſions de
„ l'Auteur de cette *prétenduë Réponſe*; comme
„ auſſi de faire voir par les contradictions groſſieres
„ dans leſquelles cet Auteur eſt tombé, par
„ le peu d'égard qu'il témoigne pour l'Egliſe
„ qui lui a donné l'autorité de prêcher, & par
„ la manière dont il traite ceux que cette Egliſe
„ a établis ſes Supérieurs; quel eſt ſon véritable
„ eſprit, & quels ſont ſes deſſeins: Le tout addreſſé
„ à Mr. *Jean Weſley*, en l'abſence de Mr. *Whitefield*
„ ". Chez *Roberts*.

Nous rendrons compte dans un Journal ſuivant, non pas de toutes ces Brochures, car cela ſeroit infini, mais de la *Lettre Paſtorale* de Mr. l'Evêque de Londres, & de ce qui y a donné lieu.

Voici quelques autres Livres nouveaux.

The Genealogies of our Lord and Saviour Jeſus-Chriſt, &c. C'eſt-à dire: „ Traité où l'on examine
„ en Critique, l'on explique, l'on défend
„ & l'on concilie les deux Généalogies de Notre
„ Seigneur & Sauveur Jeſus-Chriſt, rapportées,
„ l'une par *St. Matthieu*, & l'autre par *St. Luc*.
„ Par Edouard *Yardley*, Bachelier en Théologie ".
Chez *Mechell*. Gros *in* 8°.

The Travels and Adventures of Edward Brown Eſqr., &c. C'eſt-à-dire: „ Voyages & Avantures
„ d'*Edouard Brown*, Ecuyer, ci-devant
„ Marchand à Londres: Contenant ſes Obſervations
„ ſur la France, l'Italie, l'Iſle de Malthe,
„ le Levant, la haute & baſſe Egypte; avec une
„ Deſcription de l'Abyſſinie. Le tout mêlé de
„ Traits hiſtoriques, de Refléxions morales, & de
„ Récherches critiques ". Chez *Hitch* & autres.
in 8°.

A Diſcourſe on ancient and modern Learning. „ Diſſertation ſur la Littérature ancienne & „ moderne, par feu Mr. *Addiſſon* “. Ceux qui douteront que cette Piéce ſoit effectivement de Mr. *Addiſſon*, peuvent voir le Manuſcrit Original écrit de ſa propre main chez le Libraire *T. Osborne*.

Le quatrième Volume de l'*Hiſtoire Univerſelle, &c.* paroît depuis peu de jours avec privilege du Roi.

* * *

TABLE
DES
MATIERES
DU
TOME TREIZIEME.

A

ADDISSON (Mr.); ſa Diſſertation ſur la Littérature ancienne & moderne. 434.

Air mortel pour les Femmes dans la Comté d'*Eſſex.* 170.

Alger; ſon gouvernement. 23. Ses forces de terre. 24. Ses revenus. 25. Bonne juſtice qu'on y fait. 26.

Amnis Trajanus des Anciens. 410.

Anaxagore; ſon ſyſtême ſur le Monde & ſa création. 257.

Angleterre; par qui probablement l'Epiſcopat y a été introduit. 186.

Arabes; leur principale manufacture. 16. Leur pareſſe. 18. Leurs Femmes ſeules chargées du travail. 19. Ils ſont voleurs, quoiqu'ils exercent l'Hoſpitalité. *ibid.* Extrêmement ſuperſtitieux. 20. Venération qu'ils ont pour leurs prétendus Saints. 21. Leur gouvernement. 22.

Architecture; de tous les Arts le mieux cultivé en *Barbarie.* 5. 6.

Auguſtin (Le Moine); ſon ambition & ſes fourberies. 188.

B.

BACON (Mr. *Nathanael*) ſa nouvelle Edition du Diſcours de *Selden* ſur les Loix & le Gouvernement d'Angleterre. 178--205.

Barbarie; les Vivres y ſont à grand marché. 17.

Baſket; Auteur d'un Ouvrage de Pieté extrêmement eſtimé. 117.

Bedouins, ſorte d'Arabes; leur manière de vivre. 14.

Bentley (Mr. le Dr.); ſa nouvelle Edition de l'*Aſtronomicon* de *Manilius*. 420.

Birch (Mr. *Thomas*); Auteur d'une nouvelle Vie de Milton. 136.

Bretons (Anciens); leur Religion & Gouvernement. 182. Leur converſion à l'Evangile. 183. En quoi l'invaſion des *Romains* leur fut avantageuſe. 184. Leur premier Roi Chrétien. 185. Appellent les *Saxons* & les *Pictes* à leur ſecours. 187. Les derniers à ſubir le joug du Pape, & les premiers à le ſecouer. 188.

Brown (Mr. *Edouard*); ſes Voyages & Avantures. 434.

Bruikenridge (Mr.); ſa nouvelle méthode de décrire les *Lignes courbes*. 337. La gloire de l'invention lui eſt conteſtée. *ibid.*

Burnet; ce qu'il dit de l'Ἔικων Βασιλικὴ. 153.

Bury S. Edmond; remarques ſur cette Ville. 176.

C.

CALVAIRE (Le) fait preſque le centre de la *Jeruſalem* moderne. 392.

Cambridge; remarques ſur la Comté de ce nom. 177.

Campbell (Mr. *Archibald*); ſon Traité ſur la Néceſſité d'une Revélation. 222-261.

Catalepſie; hiſtoire détaillée d'une maladie de cette eſpece. 339.

Certitude géometrique, mathématique & métaphyſique; ce que c'eſt. 285. 288.

Certitude morale. 294. Exemple d'une *Certitude* de cette eſpece. 297.

Charles I. Roi d'*Angleterre*; preuves qu'il n'eſt point l'Auteur de l'῎Εικων Βασιλικὴ. 138. 152. Preuves du contraire. 147. Avoit ordonné le maſſacre des Proteſtans en *Irlande*. 156. Sans en avoir donné une Commiſſion dans les formes. 159.

Chemin Romain decouvert en *Angleterre*. 169.

Chubb (Mr.); Liſte de pluſieurs Ouvrages publiez contre lui. 421.

Clément d'Alexandrie; ce qu'il dit des *Femmes-Sœurs* des Apôtres. 133.

Clerc (Mr. *Le*); ſon ſentiment ſur la *Femme-Sœur* de *S. Paul.* 131.

Comtez Palatines; leur origine en *Angleterre*. 202.

Conſtantin le Grand (L'Empereur) a probablement introduit l'Epiſcopat en *Angleterre*. 186.

Cookſon (Mr. le Dr.); ſa relation d'un effet extraordinaire de la *Foudre*. 355.

D.

DENIER *de S. Pierre*; ce que c'étoit originairement, 191.

Demonſtration; ce qui doit être appellé de ce nom. 284. Ce que c'eſt qu'une *Demonſtration phyſique*. 293. Topiques propres d'une *Demonſtration morale.* 305.

Deſaguliers (Mr); Inventeur d'une machine pour changer l'air dans une chambre. 338. Sa Lettre ſur l'uſage de cette machine. *ibid.*

Dieu; ſon Unité prouvée par les ſeules lumieres de la Raiſon. 72. Quelles idées les anciens

Philoſophes attachoient à ce terme. 257.

Dudley (Mr. *Paul*) ; ſa relation de pluſieurs Tremblemens de Terre dans la *Nouv. Angleterre.* 349.

E.

EDOUARD *le Confeſſeur* ; Chartre en vers que l'on conſerve de ce Roi. 171.

Egliſe ; les Souverains prenoient autrefois part à ſon gouvernement. 360.

Egypte ; combien le terrein de ce païs s'eſt accrû par les inondations du *Nil*, depuis le Deluge. 414.

Egyptiens (Anciens) ; leur Science ſymbolique. 399.

Εἰκὼν Βασιλικὴ ; diſſertation ſur le véritable Auteur de ce Livre. 137.

Electricité ; expériences & obſervations ſur cette matière. 327. *& ſuiv.*

Eleutherus ; quel étoit ce fleuve des Anciens. 389.

Eſſex ; combien l'air y eſt mal ſain. 170.

Euroclydon ; diſcuſſion ſur ce vent. 394.

Excommunication ; ſes bornes légitimes. 380.

F.

FARNABIUS (*Thomas*) ; époque de ſa mort. 97.

Femme-Sœur de S. Paul ; diſſertation là-deſſus. 122.

Fleming (Mr. C.) ; ſon Ouvrage contre Mr. *Chubb.* 422.

Foudre ; relation d'un de ſes effets extraordinaires. 355.

G.

GAUDEN (Le Dr.) ; Auteur de l'Εἰκὼν Βασιλικὴ. 138. Preuves qui le confirment. 140.

Geoffroy (Mr.) ; ſa Lettre ſur quelques Sels chymiques. 337.

Gittins (Mr. *David*); ſa refutation d'une Brochure anonyme publiée contre Mr. *Hutchinſon*. 423.

Goſçen; à quel canton de l'*Egypte* on donnoit anciennement ce nom. 393.

Grace univerſelle; Lettre de Mr. *Hammond* ſur ce ſujet. 105.

Grande-Bretagne; ſa deſcription détaillée. 166-177.

Gray (Mr. *Etienne*); ſes expériences & obſervations ſur la lumiere produite par l'Electricité communicative. 327. Sa Lettre ſur le même ſujet. *ibid.* Nouvelles expériences que la mort l'a empêché de communiquer. 334.

Grey (Mr.); ſa refutation de l'*Hiſtoire des Puritains*. 424.

H.

HADLEY (Mr. *George*); ſa diſſertation ſur la cauſe des *Vents aliſez*. 345.

Hales (Mr. le Dr.); ſon recueil d'expériences phyſiques. 425.

Hammond (Mr. le Dr. *Henri*); ſes Lettres. 92--134. A qui addreſſées. 94. Sa mort. 110.

Harwich; argile propre à ſe pétrifier qu'on y trouve. 170.

Helſham (Mr. *Richard*); ſon cours de Phyſique expérimentale. 424.

Herbert (*Guillaume*) transféra le ſiége épiſcopal de *Thetford* à *Norwich*, & fit des fondations conſiderables dans ſon dioceſe. 176.

Hermopolis parva des Anciens. 418.

Hirondelles; dans quel canton de l'*Angleterre* elles arrivent au Printems. 173.

Hodgſon (Mr. *Jaques*); ſon Catalogue & ſes obſervations ſur les éclipſes des *Satellites de Jupiter*. 326.

Horler (Mr. *Joſeph*); ſon apologie des Prédicateurs de l'Evangile. 421.

Hunauld (Mr. *François-Joſeph*); ſes penſées ſur l'operation de la *Fiſtule lacrymale.* 344.

Hutchinſon (Mr.); ſes remarques ſur les *Démoniaques* de l'Evangile. 422. Brochure contre ces Remarques. 423.

I.

JACKSON (Mr. *Laurent*); ſa refutation du *Véritable Chriſtianiſme* de Mr. *Chubb.* 422.

Jeruſalem; obſervations ſur ſon état préſent. 391.

Immunitez Eccléſiaſtiques; combien frivoles. 362.

Inſcription pour conſerver la mémoire de la *pluye de la Manne.* 417.

Interdit; ce que c'eſt, & ſon illégitimité. 382.

Jourdain; ce que Mr. *Shaw* dit de ce fleuve. 397.

Ipſwich; cauſes de ſa décadence. 175.

K.

KABYLES, ſorte d'Arabes; leur manière de vivre. 15. Mr. *Shaw* a compilé un Vocabulaire de leur Langue. 416.

L.

LANGUE (Ancienne) *Angloiſe*; ſa conformité avec la Langue *Allemande.* 171.

Laodicée; obſervations ſur cette ville. 386.

Lèze-Majeſté; à quelle ſorte de crime on donnoit anciennement ce nom en *Angleterre.* 204.

Lion; comment les *Arabes* en font la chaſſe. 18.

Lobb (Mr.); ſon Traité pratique des maladies aigues. 421.

Lookup (Mr.); ſon Ouvrage ſur les fautes des Verſions de la Bible. 426.

Lucius, premier Roi Chrétien des *Bretons.* 185. Demande les Loix Romaines à l'Evêque de *Rome*, qui les lui refuſe. 186.

Lumieres naturelles; ce qu'il faut entendre par-là, [illegible]

M.

MAc-Laurin (Mr.) prétend contre Mr. *Bruikenridge*, d'avoir inventé le premier la nouvelle méthode de décrire des Lignes courbes. 337.

Mariages entre Perſonnes de différentes Religions. 112.

Maſſacre d'Irlande; preuves qu'il s'étoit fait par ordre de *Charles I.* 156.

Mathématiques fort negligées en *Barbarie.* 4.

Médecine combien déchuë en *Barbarie.* 3.

Mer Noire; prodigieuſe quantité de vapeurs qui s'en exhale chaque jour. 398.

Méthodiſtes; nouvelle ſecte en *Angleterre.* 428.

Mikias; colomne qui ſert à meſurer l'accroiſſement des eaux du *Nil.* 408.

Milton (*Jean*); Recueil complet de ſes Oeuvres. 135--166.

Miſericorde; un des attributs eſſentiels de Dieu. 282.

N.

NAtron, ou *Nitre d'Egypte.* 417.

Nil; diſcuſſion ſur ce fleuve. 407.

Nomination aux Evêchez conteſtée au Pape. 366.

Norfolk; richeſſe de cette Comté. 176.

O.

OBelisques (Les) étoient particuliérement deſtinez aux Hiéroglyphes. 400.

Oldmixon (Mr.); ſon Hiſtoire d'*Angleterre* ſous *Henri* VIII, *Edouard* VI, *Marie* & *Eliſabeth*. 421.

Ordinations Preſbyteriennes; ce que Mr. *Hammond* en dit. 114.

P.

PApes; leur autorité ſur le Temporel des Rois & des Egliſes conteſtée. 375

Paralytique de l'Evangile; explication de cette hiſtoire. 7. *& ſuiv.*

Peck (Mr. *François*); Liſte des Ouvrages qu'il a publiez. 118.

Pegge (Mr. *Samuel*); ſes Récherches ſur les *Demoniaques* de l'Evangile. 423.

Pellet (Mr. le Dr.); Préſident du College des Médecins de *Londres*, à la place du Chev. *Sloane*. 325. *n.*

Petyt (Mr. *Guillaume*); ſon Traité ſur l'ancien Pouvoir, les Droits & Privileges du Parlement. 425.

Philoſophe Honnête-Homme (Le); Extrait de cet Ouvrage. 261-324. Deux caractères diſtincts que l'Auteur a à ſoutenir. 263.

Piétiſtes en *Angleterre*. 428.

Platon; comment il a établi le dogme de l'Immortalité de l'ame. 243. A fort mal prouvé l'exiſtence d'un Entendement infini. 259.

Pratique de la Pieté; qui eſt l'Auteur de cet Ouvrage extrêmement eſtimé. 117.

Pyramides d'Egypte; détail ſur leurs dimenſions. 401. Sur leur deſtination. 403.

R.

RAISON *humaine*; Traité de ſa force & de ſa foibleſſe. 65-91. Définie par un Déïſte. 66. Si la *Raiſon* toute ſeule peut nous conduire à la félicité. 84. Ce qu'il faut entendre par le mot de *Raiſon*. 233. Comment on peut dire qu'elle nous inſtruit. 235.

Rand (Mr. *Iſaac*); ſon Catalogue de Plantes du jardin de *Chelſea*. 325.

Religion; comment définie par un Déiſte. 66. Quelle étoit celle des anciens *Bretons*. 182. En quoi conſiſte la *Religion naturelle*. 230. Si elle a des caractères de vérité auxquels la Rai-

Raiſon doit ſe rendre. 268. Signification du mot de *Religion.* 271. En quel ſens employé par le *Philoſophe Honnête-Homme.* 272. & *ſuiv.* Propoſitions indiſpenſablement néceſſaires pour bien établir les ſentimens de *Religion.* 279. La *Religion Chrétienne* n'a rien changé aux droits des Souverains. 359.

Répentance (La) eſt néceſſaire pour appaiſer Dieu. 75.

Revélation ; Traité ſur ſa néceſſité. 222-261.

Reynel (Mr. *Richard*) ; ſon hiſtoire d'une Catalepſie. 339.

Robins (Mr. *Benjamin*) ; ſes remarques ſur diverſes matières mathématiques, 424.

Romaine (Mr. *Guillaume*) ; ſon Ouvrage contre Mr. *Warburton.* 424.

Rome ; Supériorité de ſes Evêques comment expliquée. 369. Origine de la déférence des autres Egliſes pour celle de *Rome.* 372.

Rowe (Made. *Eliſabeth*) ; ſes Oeuvres mêlées. 28-64. Sa naiſſance. 30. Portrait qu'elle fait de ſon Pere. *ibid.* Sa pieté & ſon amour pour l'étude. 31. Son goût pour le deſſein. 33. Sa paſſion pour la Poëſie. *ibid.* Son mariage. 37. Devenue Veuve, elle ſe retire à la campagne. 38. Hiſtoire de ſes Ouvrages. 39. Sa mort. 40. Son éloge. 41. Echantillons de ſon ſtile épiſtolaire. 48. & *ſuiv.*

Rowe (Mr. *Thomas*) ; ſa naiſſance. 34. Ses études. 35. Son amour pour la Liberté. *ibid.* Auteur de pluſieurs *Vies d'Hommes Illuſtres.* 36. Epouſe Madlle. *Eliſabeth Singer.* 37. Sa mort. 38.

S.

SABBAT ; obſervation ſur ſon établiſſement. 111. Religieuſement obſervé par les anciens *Saxons.* 202.

Saxons; leur entrée dans la *Bretagne.* 187. Ils ont recours à la Cour de *Rome* pour la diſcipline eccléſiaſtique. 189. Grand pouvoir du Métropolitain chez eux. 190. Différens reſſorts de leur juriſdiction eccléſiaſtique. 193. Gouvernement de leur Egliſe. *ibid.* Leur peu de goût pour le Culte extérieur. 194. Ambition & ignorance de leur Clergé. 195. Origine de leurs Rois. 196. Qui étoient fort bornez dans leur pouvoir. *ibid.* Leur gouvernement civil. 200. Leurs *Franchiſes* ou *Marches.* 201. Leurs loix pénales. 202. Ils rendoient prompte juſtice. 205.

Seagrave (Mr.); ſon Ecrit en faveur des nouveaux *Piétiſtes d'Angleterre.* 429. 432.

Selden (*Jean*); nouvelle Edition de ſon *Diſcours ſur les Loix & le Gouvernement d'Angleterre.* 178-205. Pourquoi on ne fit pas grand cas de cet Ouvrage lorſqu'il parut pour la première fois. 179. Perſécution contre les Editions ſuivantes. 180.

Sentimens; en quel ſens ce terme eſt employé par le *Philoſophe Honnête-Homme.* 276.

Shaw (Mr. *Thomas*); ſes Voyages en *Barbarie* & dans le *Levant.* 1-28. 396-420.

Sherlock (*Richard*); ſon épitaphe. 108.

Skernet (Mr. *Raoul*); ſon Sermon ſur la Régénération. 431.

Sloane (Mr. le Chev. *Hans*) a reſigné la place de Préſident du College des Médecins de *Londres.* 325. *n.*

Smith (Mr. *Guillaume*); ſa nouvelle traduction du *Traité du Sublime de Longin.* 420.

Soleil; comment il s'arrêta du tems de *Joſué.* 211-222.

Sœur

Sour; etymologies de cet ancien nom de la ville de *Tyr*. 390.

Souverains; leur droit pour l'Inveſtiture des Evêchez & Abbayes. 379.

Stebbing (Mr. le Dr.); ſon Sermon contre les *Méthodiſtes*. 431.

Stratford; accroiſſement de ce village en peu d'années. 168.

Suffiſance (Prétendue) *de la Raiſon* pour arriver à la Religion & au Bonheur. 66.

Suffolk; dans cette Comté arrivent, & de-là partent les Hirondelles en Angleterre. 173. Nombre prodigieux de volaille que ce païs fournit à la ville de *Londres*. 174.

T.

TERRE-*Sainte*; ce que Mr. *Shaw* en dit. 395.

Tertullien; ſon ſentiment ſur la *Femme-Sœur* de *S. Paul*. 128.

Thales; s'il a cru l'Immortalité de l'Ame. 246.

Théologie naturelle; ce qu'on doit entendre par-là. 307.

Trapp (Mr. *Joſeph*); ſon Ouvrage ſur la Pieté outrée. 429.

Tremblement (Grand) *de terre* dans la *Nouv. Angleterre* en 1727; ſon hiſtoire. 350.

Tripoli (Le nouveau); obſervations ſur cette ville. 390.

Tripolis (L'ancienne); remarques ſur ſes ruines. 389.

Tyr; obſervations ſur cette ville. 390.

V.

VAPEURS qui s'élevent chaque jour de la *Mer Noire*. 398.

Vents aliſez; leur cauſe. 345.

Véritez ſpéculatives. 318. Autres, appellées *hiſtoriques. ibid.* Troiſième eſpece, dites *de ſentiment.* 321.

Vertu magnétique communiquée par la foudre. 356.

Villa Fauſtina; à quelle ville d'*Angleterre* les *Romains* avoient donné ce nom. 176.

Villages; accroiſſement de ceux qui ſont près de *Londres*, depuis la revolution. 168.

Volonté (La) peut agir ſans la morale. 300.

Voſſius; particularité touchant ſon *Hiſtoire du Pélagianiſme.* 99.

Vraiſemblance morale; ſa définition. 295. Quelle eſt la *Vraiſemblance phyſique.* *ibid.*

Uſſerius; ſes ſentimens ſur la Grace. 99.

W.

WATERLAND (Mr. *Daniel*); ſon Traité ſur la partie ſacramentelle de l'Euchariſtie. 427.

Watts (Mr.); ſon Ouvrage de la force & de la foibleſſe de la Raiſon humaine. 65. 91.

Whitefield (Mr.), Chef des *Méthodiſtes.* 428. Son Ouvrage en leur faveur. 431.

Y.

YARDLEY (Mr. *Edouard*); ſon Traité ſur les Généalogies de *Jeſus-Chriſt.* 433.

Fin de la Table des Matieres.